SCÈNES

DU

SIÈGE DE SÉBASTOPOL (1)

Six mois se sont écoulés depuis que la première bombe lancée des bastions de Sébastopol a labouré la terre en la rejetant sur les travaux de l'ennemi ; depuis lors, des milliers de bombes, de boulets et de balles n'ont cessé de voler des bastions dans les tranchées, des tranchées sur les bastions, et l'ange de la mort n'a pas cessé de planer au-dessus d'eux.

L'amour-propre de milliers d'êtres a été froissé chez les uns, satisfait chez les autres, ou apaisé dans les étreintes de la mort ! Que de cercueils roses sous des draps de toile !.. Et toujours le même grondement sous les bastions ; de leur camp, les Français, poussés par un sentiment involontaire d'anxiété et de terreur, examinent par une soirée limpide le sol jaunâtre et défoncé des bastions de Sébastopol, sur lesquels vont et viennent les noires silhouettes de nos matelots ; ils comptent les embrasures d'où sortent les canons de fonte à la mine farouche ; dans la guérite du télégraphe, un sous-officier observe à l'aide d'une lunette d'approche les figures des soldats ennemis, leurs batteries, leurs tentes, les mouvemens de leurs colonnes sur le Mamelon-Vert et les fumées qui montent des tranchées : c'est avec la même ardeur que converge des différentes parties du monde vers cet endroit fatal une

(1) Le comte Léon Tolstoï était officier d'artillerie à l'époque de la guerre de Crimée. Il prit part à la défense de Sébastopol et composa avec ses souvenirs trois récits, intitulés : *Sébastopol en décembre, en mai, en août*. C'est le second de ces petits tableaux, faits de croquis pris au hasard, dont on va lire la traduction. — E.-M. DE VOGUÉ.

foule composée de races hétérogènes et mue par les désirs les plus dissemblables. La poudre et le sang ne parviennent pas à résoudre la question que les diplomates n'ont pas su trancher.

I.

Dans Sébastopol assiégé, la musique d'un régiment jouait sur le boulevard : une foule endimanchée de militaires et de femmes se promenait dans les allées. Le clair soleil de printemps s'était levé le matin sur les travaux des Anglais, il avait passé sur les bastions, sur la ville et sur la caserne Nicolas, répandant sur tous sa lumière égale et joyeuse; maintenant il descendait dans les lointains bleus de la mer, qui ondulait mollement, étincelante de reflets d'argent.

Un officier d'infanterie de haute taille, légèrement voûté, occupé à mettre des gants d'une blancheur douteuse, mais encore présentables, sortit d'une des petites maisons de matelots construites du côté gauche de la rue de la Marine ; il s'achemina vers le boulevard en regardant la pointe de ses bottes d'un œil distrait. L'expression de son visage, franchement laid, ne dénotait point une haute capacité intellectuelle ; mais la bonhomie, le bon sens, l'honnêteté et l'amour de l'ordre s'y lisaient ouvertement. Il était mal bâti et semblait éprouver quelque confusion de la gaucherie de ses mouvemens. Coiffé d'une casquette usée, il portait un léger manteau d'une couleur bizarre tirant sur le lilas, sous lequel on apercevait la chaîne d'or de sa montre, un pantalon à sous-pieds, des bottes propres et luisantes. Si les traits de sa figure n'eussent témoigné son origine purement russe, on aurait pu le prendre pour un Allemand, pour un aide-de-camp ou un vaguemestre de régiment, — les éperons lui manquaient, il est vrai, — ou bien encore pour un de ces officiers de cavalerie qui avaient permuté afin de faire campagne. C'en était un, en effet, et en montant vers le boulevard, il pensait à la lettre qu'il venait de recevoir d'un ex-camarade actuellement propriétaire dans le gouvernement de F..; il pensait à la femme de ce camarade, la pâle Natacha aux yeux bleus, sa grande amie; il se rappelait surtout le passage suivant :

« Lorsqu'on nous apporte *l'Invalide* (1), *Poupka* (c'est ainsi que le uhlan en retraite nommait sa femme) se précipite dans l'antichambre, s'empare du journal, et se jette sur le dos-à-dos *du berceau* (2), dans le salon où nous avons passé de si bonnes soirées d'hiver avec toi, pendant que ton régiment tenait garnison dans

(1) C'est le titre du « Moniteur de l'armée » russe.

(2) Treillage en bois couvert en lierre, à la mode à une certaine époque dans les salons.

notre ville. Tu ne peux te figurer avec quel enthousiasme elle lit le récit de vos exploits héroïques! « Mikhaïlof, répète-t-elle souvent en parlant de toi, est une *perle* d'homme, et je me jetterai à son cou quand je le reverrai! Il se *bat sur les bastions, lui!* aussi sera-t-il décoré du Saint-George, et tous les journaux en parleront,.. » — si bien que je commence à devenir jaloux de toi. Les journaux mettent un temps infini à nous parvenir, et, bien que mille nouvelles courent de bouche en bouche, on ne saurait ajouter foi à toutes. Exemple : tes bonnes amies les *demoiselles à musique* racontaient hier que Napoléon, fait prisonnier par nos cosaques, avait été emmené à Pétersbourg, — tu comprends bien que je ne puis y croire! Ensuite, un arrivant de la capitale, un fonctionnaire attaché au ministère, charmant garçon et d'une immense ressource en ce moment où notre petite ville est déserte, nous assurait que les nôtres avaient occupé Eupatoria, *ce qui empêche les Français de communiquer avec Balaklava;* que nous avions perdu deux cents hommes à cette affaire, et eux, quinze mille environ. Ma femme en a éprouvé une telle joie qu'elle a *bamboché* toute la nuit et ses pressentimens lui disent que tu as pris part à cette affaire et que tu t'y es distingué. »

Malgré les mots, les expressions que je viens de souligner, et le ton général de la lettre, c'était avec une douce et triste satisfaction que le capitaine Mikhaïlof se reportait en pensée auprès de sa pâle amie de province; il se rappelait leurs conversations du soir, sur *le sentiment,* dans le berceau du salon, et comment son brave camarade l'ex-uhlan se fâchait et faisait des remises aux petites parties de cartes à un copek, quand ils parvenaient à en organiser une dans son cabinet, comment sa femme se moquait de lui en riant; il se rappelait l'amitié que ces braves gens lui avaient montrée; et peut-être y avait-il quelque chose de plus que l'amitié du côté de la pâle amie! Toutes ces figures évoquées de leur cadre familier surgissaient dans son imagination, qui leur prêtait une merveilleuse douceur : il les voyait en rose et, souriant à ces images, il caressait de la main la chère lettre au fond de sa poche.

Ces souvenirs ramenèrent involontairement le capitaine à ses espérances, à ses rêves. « Et quels seront, pensait-il en longeant l'étroite ruelle, l'étonnement et la joie de Natacha, lorsqu'elle lira dans *l'Invalide* que j'ai été le premier à m'emparer d'un canon et que j'ai reçu le Saint-George? Je dois être promu capitaine-major : il y a déjà longtemps que je suis proposé; il me sera ensuite très facile, dans le courant de l'année, de passer chef de bataillon à l'armée, car beaucoup d'entre nous ont été tués et d'autres le seront encore pendant cette campagne. Puis, à une prochaine affaire, quand je me serai fait bien connaître, on me confiera un régiment, et me voilà

lieutenant-colonel, commandeur de Sainte-Anne,.. puis colonel... » Il se voyait déjà général, honorant de sa visite Natacha, la veuve de son camarade, — lequel devait, dans ses rêves, mourir vers cette époque, — lorsque les sons de la musique militaire parvinrent distinctement à ses oreilles; une foule de promeneurs attira ses regards, et il se retrouva sur le boulevard comme devant, capitaine en second dans l'infanterie.

II.

Il s'approcha d'abord du pavillon, à côté duquel jouaient quelques musiciens; d'autres soldats du même régiment servaient à ces derniers de pupitre, en tenant ouverts devant eux les cahiers de musique, et un petit cercle les entourait, fourriers, sous-officiers, bonnes et enfans occupés à regarder plutôt qu'à écouter. Autour du pavillon, des marins, des aides-de-camp, des officiers en gants blancs se tenaient debout, assis, ou se promenaient : plus loin, dans la grande allée, on voyait pêle-mêle des officiers de toute arme, des femmes de toute classe, quelques-unes en chapeau, la plupart un mouchoir sur la tête; d'autres ne portaient ni chapeau, ni mouchoir, mais, chose étonnante, il n'y en avait pas de vieilles, toutes étaient jeunes. En bas, dans les allées ombreuses et odorantes d'acacias blancs, on apercevait quelques groupes isolés, assis ou en marche.

A la vue du capitaine Mikhaïlof, personne ne témoigna de joie particulière, à l'exception peut-être des capitaines de son régiment Objogof et Souslikof, qui lui serrèrent la main avec chaleur; mais le premier n'avait pas de gants, il portait un pantalon en poil de chameau, une capote usée, et sa figure rouge était couverte de sueur: le second parlait trop haut, avec un sans-gêne révoltant; il n'était guère flatteur de se promener avec eux, surtout en présence d'officiers en gants blancs; parmi ces derniers se trouvaient un aide-de-camp avec lequel Mikhaïlof échangea des saluts et un officier d'état-major qu'il aurait également pu saluer, l'ayant vu deux fois chez un ami commun. Il n'y avait donc positivement aucun plaisir à se promener avec ces deux camarades, qu'il rencontrait cinq ou six fois par jour, et auxquels il serrait chaque fois la main; ce n'était pas pour cela qu'il était venu à la musique.

Il aurait bien voulu s'approcher de l'aide-de-camp avec lequel il échangeait des saluts et causer avec ces messieurs, non point pour que les capitaines Objogof, Souslikof, le lieutenant Paschtezky et autres le vissent en conversation avec eux, mais simplement parce qu'ils étaient des gens agréables, au courant des nouvelles, et qu'ils lui auraient raconté quelque chose.

Pourquoi Mikhaïlof a-t-il peur et ne se décide-t-il pas à les aborder? C'est qu'il se demande avec inquiétude ce qu'il fera si ces messieurs ne lui rendent pas son salut, s'ils continuent à causer entre eux en faisant semblant de ne pas le voir, et s'ils s'éloignent en le laissant seul parmi les *aristocrates?* Le mot *aristocrate*, pris dans le sens d'un groupe choisi, trié sur le volet, appartenant à n'importe quelle classe, a acquis depuis quelque temps chez nous, en Russie, — où il n'aurait pas dû prendre racine, ce semble, — une grande popularité; il a pénétré dans toutes les couches sociales où la vanité s'est glissée, — et où cette pitoyable faiblesse ne se glisse-t-elle pas? Partout : parmi les marchands, les fonctionnaires, les fourriers, les officiers, à Saratof, à Mamadisch, à Vinitzy; partout, en un mot, où il y a des hommes. Or, comme dans la ville assiégée de Sébastopol il y a beaucoup d'hommes, il y a aussi beaucoup de vanité; ce qui veut dire que les *aristocrates* y sont en grand nombre, bien que la mort plane constamment sur la tête de chacun, aristocrate ou non.

Pour le capitaine Objogof, le capitaine en second Mikhaïlof est un *aristocrate;* pour le capitaine en second Mikhaïlof, l'aide-de-camp Kalouguine est un *aristocrate*, parce qu'il est aide-de camp et à *tu* et à *toi* avec tel autre aide-de-camp; enfin, pour Kalouguine, le comte Nordof est un *aristocrate*, parce qu'il est aide-de-camp de l'empereur.

Vanité, vanité, et rien que vanité! jusque devant le cercueil et parmi des gens prêts à mourir pour une idée élevée. La vanité n'est-elle pas le trait caractéristique, la maladie distinctive de notre siècle? Pourquoi, jadis, ne connaissait-on pas plus cette faiblesse qu'on ne connaissait la variole ou le choléra? Pourquoi, de nos jours, n'y a-t-il que trois espèces d'hommes : les uns qui acceptent la vanité comme un fait existant, nécessaire, juste par conséquent, et qui s'y soumettent librement; les autres, qui la considèrent comme un élément néfaste, mais impossible à détruire; et les troisièmes, qui agissent sous son influence avec une servilité inconsciente? Pourquoi les Homère et les Shakspeare parlaient-ils d'amour, de gloire et de souffrances, tandis que la littérature de notre siècle n'est que l'interminable histoire du snobisme et de la vanité?

Mikhaïlof, toujours indécis, passa deux fois devant le petit groupe des *aristocrates;* à la troisième, faisant sur lui-même un violent effort, il s'approcha d'eux. Le groupe se composait de quatre officiers : l'aide-de-camp Kalouguine, que Mikhaïlof connaissait; l'aide-de-camp prince Galtzine, un aristocrate pour Kalouguine lui-même; le colonel Néferdof, l'un des *cent vingt-deux* (on désignait ainsi un groupe d'hommes du monde, qui avaient repris du

service pour faire la campagne) ; enfin le capitaine de cavalerie Praskoukine, qui faisait aussi partie des cent vingt-deux. Fort heureusement pour Mikhaïlof, Kalouguine se trouvait dans une disposition d'esprit charmante, — le général venait de s'entretenir avec lui très confidentiellement, et le prince Galtzine, arrivé de Pétersbourg, s'était arrêté chez lui ; — aussi ne trouva-t-il rien de compromettant à tendre la main au capitaine en second. Praskoukine ne se décida pas à en faire autant, bien qu'il rencontrât souvent Mikhaïlof sur le bastion, qu'il eût bu plus d'une fois son vin et son eau-de-vie, et qu'il restât lui devoir douze roubles et demi pour une partie de préférence. Connaissant peu le prince Galtzine, il n'avait nulle envie d'accuser devant lui son intimité avec un simple capitaine en second de l'infanterie ; il se borna à saluer légèrement.

— Eh bien! capitaine, dit Kalouguine, quand retournons-nous à ce petit bastion? Vous rappelez-vous notre rencontre sur la redoute Schwarz? Il y faisait chaud, hein!

— Oui, il y faisait chaud, répondit Mikhaïlof, se souvenant de cette nuit où, en suivant la tranchée pour gagner le bastion, il avait rencontré Kalouguine marchant avec désinvolture et faisant bravement sonner son sabre. — J'aurais dû n'y retourner que demain, poursuivit-il, mais nous avons un officier malade ; — et il allait raconter comme quoi, bien que ce ne fût pas son tour de prendre le service, il avait cru de son devoir de se proposer à la place du lieutenant Nepchissetzky, parce que le commandant de la 8e compagnie était indisposé et qu'il n'y était resté qu'un enseigne, mais Kalouguine ne lui laissa pas le temps d'achever.

— Je pressens, dit-il, en se tournant vers le prince Galtzine, qu'il y aura quelque chose ces jours-ci.

— Mais ne se pourrait-il pas qu'il y eût quelque chose aujourd'hui? demanda timidement Mikhaïlof, regardant tour à tour Kalouguine et Galtzine.

Personne ne lui répondit ; le prince Galtzine fit une légère grimace et, jetant un regard de côté par-dessus la casquette de Mikhaïlof :

— Quelle jolie fillette! dit-il après un moment de silence, là-bas, avec ce mouchoir rouge! La connaissez-vous, capitaine?

— C'est la fille d'un matelot ; elle demeure près de chez moi, répondit celui-ci.

— Allons la regarder de plus près.

Et le prince Galtzine entraîna par le bras, d'un côté Kalouguine, de l'autre le capitaine en second, persuadé qu'il procurait à ce dernier, en agissant ainsi, une vive satisfaction : il ne se trompait pas. Mikhaïlof était superstitieux, et s'occuper des femmes avant d'aller au feu était à ses yeux un grand péché ; mais

ce jour-là il posa pour le libertin. Ni Kalouguine, ni Galtzine ne s'y laissèrent prendre ; la jeune fille au mouchoir rouge fut extrêmement surprise, ayant plus d'une fois observé que le capitaine rougissait en passant devant sa fenêtre. Praskoukine marchait derrière et poussait du coude le prince Galtzine, en faisant toute sorte de réflexions en français; mais l'allée étroite ne leur permettant pas de marcher quatre de front, il fut forcé de rester en arrière et de prendre, au second tour, le bras de Serviaguine, officier de marine connu pour sa bravoure exceptionnelle et très désireux de se mêler au groupe des *aristocrates*. Ce vaillant homme passa avec joie sa main honnête et musculeuse au bras de Praskoukine, qu'il savait pourtant ne pas être parfaitement honorable. En expliquant au prince Galtzine son intimité avec ce marin, Praskoukine lui murmura à l'oreille que c'était un brave connu; mais le prince Galtzine, qui avait été la veille au quatrième bastion et qui y avait vu une bombe éclater à vingt pas de lui, se considérait comme égal en courage à ce monsieur; aussi, convaincu que la plupart des réputations étaient surfaites, il ne fit aucune attention à Serviaguine.

Mikhaïlof était si heureux de se promener en cette brillante compagnie, qu'il ne pensait plus à la chère lettre reçue de F... ni aux lugubres réflexions qui l'assaillaient chaque fois qu'il se rendait au bastion. Il demeura donc avec eux jusqu'à ce qu'ils l'eussent visiblement exclu de leur conversation, en évitant ses regards, comme pour lui faire comprendre qu'il pouvait continuer son chemin tout seul. Enfin ils le plantèrent là. Malgré cela, le capitaine en second était si satisfait qu'il resta indifférent à l'expression hautaine avec laquelle le junker (1), baron Pesth, se redressa et se découvrit devant lui : ce jeune homme était très fier depuis qu'il avait passé sa première nuit dans le blindage du cinquième bastion, ce qui le transformait en héros à ses propres yeux.

III.

A peine Mikhaïlof eut-il franchi le seuil de sa maison, que des pensées toutes différentes se présentèrent à son esprit. Il revit sa petite chambre, où la terre battue tenait lieu de plancher, ses fenêtres déjetées, dont les carreaux absens étaient remplacés par du papier, son vieux lit, au-dessus duquel était cloué sur le mur un tapis représentant une amazone, les deux pistolets de Toula accrochés au chevet; et, à côté, un second lit malpropre avec une couverture d'indienne, appartenant au junker, qui partageait son logement; il vit son valet Nikita, qui se leva du sol où il était

(1) Sous-officier noble.

accroupi, en grattant sa tête ébouriffée de cheveux graisseux; il vit son vieux manteau, ses bottes de rechange et le paquet préparé pour la nuit au bastion, un linge qui laissait passer le bout d'un morceau de fromage et le goulot d'une bouteille remplie d'eau-de-vie. Tout à coup il se souvint qu'il devait mener sa compagnie cette nuit même dans les casemates.

— Je serai tué, c'est sûr, se dit-il, je le sens; d'autant plus que je me suis proposé moi-même, et celui qui se propose est toujours certain d'être tué. Et de quoi est-il malade, ce Nepchissetzky maudit? Qui sait? il ne l'est peut-être pas du tout! Et, grâce à lui, on tuera un homme; on le tuera pour sûr! Par exemple, si je ne suis pas tué, je serai porté sur la liste de propositions. J'ai bien vu la satisfaction du colonel lorsque je lui ai demandé la permission de remplacer Nepchissetzky, s'il était malade. Si ce n'est pas le grade de major, ce sera la croix de Vladimir, bien sûr! C'est la treizième fois que je vais au bastion. Oh! oh! 13, mauvais nombre; je serai tué, c'est sûr, je le sens! Pourtant il fallait bien que quelqu'un y allât! La compagnie ne peut pas y aller avec un enseigne, et, s'il arrivait quelque chose, l'honneur du régiment, l'honneur de l'armée serait atteint. Mon devoir est d'y aller... Oui, un devoir sacré!.. C'est égal, j'ai le pressentiment...

Le capitaine oubliait qu'il avait eu ce pressentiment, plus ou moins fort, chaque fois qu'il s'était rendu au bastion, et il ignorait que tous ceux qui vont au feu l'éprouvent toujours, bien qu'à des degrés différens. La conscience du devoir, qu'il avait particulièrement développée, l'ayant calmé, il s'assit à sa table et écrivit une lettre d'adieux à son père; au bout de dix minutes, la lettre achevée, il se leva, les yeux humides de larmes, et commença sa toilette, en répétant mentalement toutes les prières qu'il savait par cœur. Son domestique, un lourdaud aux trois quarts ivre, l'aida à mettre sa tunique neuve, la vieille qu'il portait d'habitude pour aller au bastion n'étant pas raccommodée.

— Pourquoi la tunique n'est-elle pas raccommodée? Tu n'es bon qu'à dormir, animal.

— Dormir! grommela Nikita, quand toute la journée on court comme un chien; on s'éreinte, et, après ça, il ne faudrait pas dormir!

— Tu es de nouveau ivre, à ce que je vois.

— Ce n'est pas de votre argent que j'ai bu; pourquoi me le reprochez-vous?

— Tais-toi, imbécile, s'écria le capitaine, prêt à frapper son domestique. — Nerveux et troublé comme il l'était déjà, la grossièreté de Nikita lui faisait perdre patience; pourtant il aimait cet homme, il le gâtait même et l'avait auprès de lui depuis douze ans.

— Imbécile! imbécile! répéta le domestique, pourquoi m'injuriez-vous, monsieur? Et dans quel moment? Ce n'est pas bien de m'injurier.

Mikhaïlof pensa à l'endroit où il se rendait, et il eut honte :

— Tu ferais perdre patience à un saint, Nikita, dit-il d'une voix plus douce... Tu laisseras là sur la table cette lettre adressée à mon père ;.. ne la touche pas, ajouta-t-il en rougissant.

— C'est bien! dit Nikita, s'attendrissant sous l'empire du vin qu'il avait bu, comme il disait, sur ses propres deniers, et clignant des yeux, prêt à pleurer.

Aussi, lorsque le capitaine lui cria, en quittant la maison : « Adieu, Nikita! » il éclata en sanglots forcés, et, saisissant la main de son maître, il la baisa avec des hurlemens, répétant : « Adieu, barine! » Une vieille femme de matelot, qui se trouvait sur le seuil, ne put s'empêcher, en bonne femme qu'elle était, de prendre part à cette scène attendrissante; frottant ses yeux de sa manche malpropre, elle marmotta quelque chose à propos des maîtres, qui, eux aussi, supportaient tant de maux, et raconta, pour la centième fois, à l'ivrogne Nikita, comment elle, pauvre créature, était restée veuve, comment son mari avait été tué pendant le premier bombardement, et sa maisonnette détruite, car celle qu'elle habitait actuellement ne lui appartenait pas, etc. Quand son maître fut parti, Nikita alluma une pipe, pria la fille de la propriétaire d'aller lui chercher de l'eau-de-vie, essuya vite ses larmes et finit par se quereller avec la vieille à propos d'un petit seau qu'elle lui avait soi-disant cassé.

— Et peut-être ne serai-je que blessé, pensait le capitaine à la nuit tombante, en approchant du bastion à la tête de sa compagnie. Mais où? Ici ou là? — Il posait tour à tour le doigt sur son ventre et sur sa poitrine. — Si au moins c'était ici, pensa-t-il en désignant le haut de sa cuisse, et si la balle contournait l'os! Mais si c'est un éclat, fini!

Mikhaïlof atteignit heureusement les casemates en suivant les tranchées; dans l'obscurité la plus complète, aidé d'un officier de sapeurs, il plaça ses gens au travail ; puis il s'assit dans un trou, à l'abri du parapet. On tirait rarement; de temps à autre, tantôt chez nous, tantôt chez *lui*, brillait un éclair, et l'amorce enflammée de la bombe traçait un arc de feu sur le ciel sombre, rempli d'étoiles; mais les projectiles tombaient fort loin, derrière ou à droite du logement dans lequel le capitaine s'était blotti au fond d'un trou. Il mangea un morceau de fromage, but quelques gouttes d'eau-de-vie, alluma une cigarette, et, sa prière faite, il essaya de dormir.

IV.

Le prince Galtzine, le lieutenant-colonel Néferdof et Praskoukine, — que personne n'avait invité et avec lequel personne ne causait, mais qui les suivait quand même, quittèrent le boulevard pour aller prendre le thé chez Kalouguine.

— Achève donc ton histoire sur Vaska Mendel, disait Kalouguine. Débarrassé de son manteau, il était assis à côté de la fenêtre dans un fauteuil bien rembourré et déboutonnait le col d'une chemise en fine toile de Hollande, soigneusement empesée : — Comment s'est-il remarié?

— C'est impayable, je vous dis! Il fut un temps où on ne parlait que de cela à Pétersbourg, répondit en riant le prince Galtzine. — Il quitta le piano devant lequel il était assis et se rapprocha de la fenêtre. — C'est impayable! Je connais tous les détails...

Et vivement, avec esprit et gaîté, il se mit à conter l'histoire d'une intrigue amoureuse que nous passerons sous silence, vu le peu d'intérêt qu'elle nous offre. Ce qui frappait chez tous ces messieurs, assis l'un sur la fenêtre, l'autre au piano, le troisième sur un meuble, les jambes repliées, c'est qu'ils semblaient de tout autres hommes que l'instant d'avant sur le boulevard. Plus de morgue, plus de cette ridicule affectation vis-à-vis des officiers d'infanterie; ici, entre eux, ils se montraient tels qu'ils étaient : de bons enfans, gais et en train; la conversation roulait sur leurs camarades et leurs connaissances de Pétersbourg.

— Et Maslovsky?

— Lequel? le uhlan ou le garde à cheval?

— Je les connais tous deux. De mon temps, le garde à cheval n'était qu'un gamin fraîchement sorti de l'école. Et l'aîné, est-il capitaine?

— Oh! depuis longtemps.

— Est-il toujours avec sa bohémienne?

— Non, il l'a quittée... — Et la conversation de continuer sur ce ton.

Le prince Galtzine chanta à ravir une chanson tzigane en s'accompagnant au piano. Praskoukine, sans que personne l'en eût prié, fit la seconde voix, et si bien, qu'on l'engagea à recommencer, ce dont il fut enchanté.

Un domestique apporta sur un plateau d'argent du thé, de la crème, des craquelins :

— Offres-en au prince, lui dit Kalouguine.

— N'est-ce pas étrange de penser, fit Galtzine, en buvant son

verre de thé près de la fenêtre, que nous sommes ici dans une ville assiégée, et que nous avons un piano, du thé avec de la crème, tout cela dans un logement que je serais heureux d'habiter à Pétersbourg?

— Si nous n'avions pas même cela, dit le vieux lieutenant-colonel, toujours mécontent, l'existence serait intolérable. Cette continuelle attente de quelque chose,.. voir tous les jours tuer, tuer sans cesse... et vivre dans la boue, sans le moindre confort...

— Et nos officiers d'infanterie, interrompit Kalouguine, eux qui vivent sur les bastions avec les soldats, qui partagent leur soupe dans le blindage... comment font-ils?

— Comment ils font? — Ils ne changent pas de linge, il est vrai, pendant dix jours, mais ce sont des gens étonnans, de vrais héros!

Juste à ce moment, un officier d'infanterie entra dans la chambre.

— Je... j'ai reçu l'ordre... de me rendre auprès du général,.. auprès de Son Excellence, de la part du général N.., dit-il en saluant timidement.

Kalouguine se leva et, sans rendre son salut au nouveau-venu, sans l'engager à s'asseoir, avec une politesse blessante et un sourire officiel, il le pria d'attendre; puis il continua de causer en français avec Galtzine, sans accorder la moindre atention au pauvre officier, qui restait planté au milieu de la chambre et ne savait que faire de sa personne.

— Je suis envoyé pour une affaire urgente, dit enfin ce dernier, après une minute de silence.

— Si c'est ainsi, veuillez me suivre. — Kalouguine mit son manteau et se dirigea vers la porte. Un instant après, il revint de chez le général. — Eh bien ! messieurs, je crois que cela chauffera cette nuit.

— Ah ! quoi ? une sortie? demandèrent-ils tous à la fois.

— Je ne sais pas, vous le verrez vous-même ! répondit-il avec un sourire énigmatique.

— Mon commandant est au bastion, il faut donc que j'y aille, dit Praskoukine en mettant son sabre.

Personne ne lui répondit; il devait savoir ce qu'il avait à faire.

Praskoukine et Néferdof sortirent pour se rendre à leur poste. « Adieu, messieurs, au revoir! nous nous retrouverons cette nuit, » leur cria Kalouguine par la fenêtre, tandis qu'ils partaient au grand trot, penchés sur l'arçon de leurs selles cosaques : le bruit des sabots de leurs chevaux s'évanouit promptement dans la rue obscure.

— Voyons ! dites-moi, y aura-t-il véritablement quelque chose cette nuit? dit Galtzine, accoudé auprès de Kalouguine sur l'appui de la fenêtre, d'où ils regardaient les bombes qui s'élevaient au-dessus des bastions.

— Je puis bien te le dire, à toi. Tu as été, n'est-ce pas, sur les bastions? — Bien que Galtzine n'y eût été qu'une fois, il répondit par un geste affirmatif. — Eh bien! en face de notre lunette il y avait une tranchée... Et Kalouguine, qui n'était pas un spécialiste, mais qui était convaincu de la justesse de ses aperçus militaires, se mit à expliquer, en s'embrouillant et en employant à tort et à travers des termes de fortification, l'état de nos travaux, les dispositions de l'ennemi et le plan de l'affaire qui se préparait.

— Oh! oh! on commence à tirer ferme contre les logemens: vient-elle de chez nous, vient-elle de chez *lui*, celle qui éclate là? Et les deux officiers, couchés sur la fenêtre, regardaient les lignes de feu que les bombes traçaient en se croisant dans les airs, la fumée blanche de la poudre, les éclairs qui précédaient chaque coup et illuminaient une seconde le ciel d'un bleu noir : ils écoutaient le grondement de la canonnade, qui allait en augmentant.

— Quel charmant coup d'œil! fit Kalouguine, attirant l'attention de son hôte sur ce spectacle d'une beauté réelle. Sais-tu que parfois on ne distingue pas une étoile d'une bombe?

— Oui, c'est vrai, je l'ai prise tout à l'heure pour une étoile, mais elle descend, la voilà qui éclate! Et cette grande étoile, là-bas, comment l'appelle-t-on? on dirait une bombe!

— J'y suis tellement habitué, qu'un ciel étoilé me semblera constellé de bombes, quand je reviendrai en Russie. On s'y fait si bien!

— Ne devrais-je pas aller prendre part à cette sortie? fit le prince Galtzine après une pause.

— Quelle idée, mon cher! N'y pense pas, je ne te laisserai pas partir, tu auras bien le temps...

— Sérieusement? Tu crois que je puis ne pas y aller?

A ce moment, dans la direction du regard de ces messieurs, on entendit à travers le grondement de l'artillerie la crépitation d'une terrible fusillade: mille petites flammes jaillirent et brillèrent sur toute la ligne.

— Voilà, ça y est en plein... dit Kalouguine; je ne puis pas entendre de sang-froid ce bruit de fusillade, il me prend à l'âme! Ils crient : Hourra! ajouta-t-il en tendant l'oreille vers les bastions d'où arrivait la clameur éloignée et prolongée de milliers de voix.

— Qui est-ce qui crie : Hourra! *eux* ou nous?

— Je ne sais pas, mais on se bat à l'arme blanche pour sûr, car la fusillade s'est calmée.

Un officier à cheval, suivi d'un cosaque, arriva au galop sous leur fenêtre, s'arrêta et mit pied à terre.

— D'où venez-vous?

— Du bastion, — pour voir le général.

— Allons. Qu'y a-t-il? dites!

— Ils ont attaqué, occupé les logemens,.. les Français ont fait avancer leurs réserves,.. les nôtres ont été attaqués,.. et il n'y avait que deux bataillons, disait l'officier d'une voix essoufflée. — C'était le même qui était venu dans la soirée; mais cette fois il se dirigea vers la porte avec assurance.

— Et alors on s'est retiré? demanda Galtzine.

— Non, répondit l'officier d'un ton bourru, un bataillon est arrivé à temps... On les a repoussés, mais le chef du régiment est tué, beaucoup d'officiers aussi... On demande des renforts. — Ce disant, il passa avec Kalouguine chez le général, où nous ne le suivrons pas.

Cinq minutes plus tard, Kalouguine partait pour le bastion sur un cheval qu'il montait à la cosaque, genre d'équitation qui semble toujours procurer aux aides-de-camp un plaisir particulier; porteur de certains ordres, il devait attendre le résultat définitif de l'affaire. Quant au prince Galtzine, agité par la pénible émotion que font naître habituellement sur le spectateur oisif les indices certains d'un combat qui s'engage, il sortit vivement dans la rue pour y marcher sans but, en long et en large.

V.

Les soldats portaient des blessés sur les brancards et en soutenaient d'autres sous les bras; il faisait tout à fait obscur dans la rue; de loin en loin brillaient des lueurs aux fenêtres d'un hôpital ou dans le logement d'un officier qui veillait. Des bastions, arrivait le bruit ininterrompu de la canonnade et de la fusillade, et toujours les mêmes feux s'allumaient sur le ciel noir. De temps en temps on distinguait le galop d'une ordonnance, le gémissement d'un blessé, les pas et les voix des brancardiers, les exclamations des femmes affolées qui se tenaient sur le seuil des maisons et regardaient du côté de la canonnade.

Parmi ces dernières nous retrouvons notre connaissance Nikita, la vieille veuve du matelot, avec laquelle il avait fait la paix, et la petite fille de cette dernière, une enfant de dix ans. « O mon Dieu, très sainte Vierge et mère! » murmurait en soupirant la vieille; et elle suivait des yeux les bombes qui volaient dans l'espace d'un point à un autre, semblables à des balles de feu. — Quel malheur! quel malheur! C'était moins fort au premier bombardement!.. Tiens, la voilà qui éclate, la maudite, dans le faubourg, juste au-dessus de notre maison!

— Non, c'est plus loin, c'est toujours dans le jardin de la tante Arina qu'elles tombent, dit la petite fille.

— Où est-il mon maître, où est-il à présent? gémit Nikita, encore gris et traînant les mots. — Ce que je l'aime, ce maître-là, ce n'est pas à dire! Si, ce dont Dieu préserve, on commet le péché de le tuer, je vous assure, bonne tante, que je ne réponds pas de ce que je serai capable de faire!.. Vrai! c'est un si bon maître que... il n'y a pas de mot, voyez-vous! je ne l'échangerais pas contre ceux qui jouent aux cartes là dedans, vrai! pfou! conclut Nikita en indiquant la chambre de son capitaine, dans laquelle le junker Yvatchesky avait organisé avec des enseignes une bonne petite orgie pour fêter la croix qu'il venait de recevoir.

— Que d'étoiles! que d'étoiles qui filent! s'écria la petite, rompant le silence qui avait suivi le discours de Nikita. Là, là, encore une qui tombe! Pourquoi cela? dis, petite mère.

— Ils détruiront notre baraque, fit la vieille en soupirant et sans lui répondre.

— Aujourd'hui, continua d'une voix chantante la petite babillarde, aujourd'hui j'ai vu dans la chambre de l'oncle, près de l'armoire, un énorme boulet; il a percé le toit et il est tombé droit dans la chambre; c'est si grand qu'on ne peut pas le soulever.

— Celles qui avaient des maris et de l'argent sont parties, poursuivait la vieille, moi, je n'ai qu'une baraque et ils la détruisent! Vois donc! vois donc! comme ils tirent, les scélérats!.. Seigneur, mon Dieu!

— Et au moment de sortir de chez l'oncle, reprit l'enfant, une bombe est arrivée tout droit, elle a éclaté et a lancé de la terre de tous les côtés; un petit morceau a manqué nous frapper!

VI.

Le prince Galtzine rencontrait, toujours en plus grand nombre, des blessés portés sur des brancards, d'autres qui se traînaient à pied ou se soutenaient entre eux et parlaient bruyamment.

— Quand ils sont tombés sur nous, frères, disait d'une voix de basse un soldat de haute taille, qui portait deux fusils sur ses épaules, — quand ils sont tombés sur nous en criant : « Allah! Allah (1)! » ils se poussaient les uns les autres. On tuait les premiers et d'autres grimpaient derrière. Rien à faire, il y en avait! il y en avait!

— Tu viens du bastion? demanda Galtzine en interrompant l'orateur.

— Oui, Votre Noblesse.

(1) Nos soldats, habitués à se battre avec les Turcs et à entendre leurs cris de guerre, racontent toujours que les Français criaient de même : « Allah! »

— Eh bien ! que s'est-il passé là-bas ? Raconte.

— Ce qui s'est passé, mais, Votre Noblesse, *sa force* nous a entourés ; ils grimpent sur le rempart, ils ont eu le dessus, Votre Noblesse.

— Comment ! le dessus? mais vous les avez repoussés?

— Ah ! bien oui, repoussés ! Quand toute *sa force* est venue sur nous ! *il* a tué tous les nôtres, et pas de secours !

Le soldat se trompait, car la tranchée nous était restée ; mais, chose étrange et que chacun peut constater, un soldat blessé dans une affaire la croit toujours perdue et terriblement sanglante.

— On m'a pourtant dit que vous les aviez repoussés, reprit avec humeur Galtzine ; — c'est peut-être après toi ? Y a-t-il longtemps que tu as quitté?

— A l'instant, Votre Noblesse ; la tranchée doit lui être restée, *il* avait le dessus...

— Comment n'avez-vous pas eu honte? Abandonner la tranchée, c'est affreux ! dit Galtzine, irrité par l'indifférence de cet homme.

— Et le moyen, quand *il* a la force ?

— Eh ! Votre Noblesse, dit alors un soldat porté sur un brancard, comment ne pas abandonner quand il nous a tués tous ! Ah ! si *la force* était à nous, nous n'aurions jamais abandonné ! Mais que faire? Je venais d'en piquer un quand j'ai été frappé... Oh ! doucement, frères, doucement ! Oh ! par pitié ! gémissait le blessé.

— Voyons, il revient beaucoup trop de monde, dit Galtzine, arrêtant de nouveau le grand soldat avec les deux fusils. Pourquoi t'en retournes-tu, toi, hein? Arrête !

Le soldat obéit et ôta son bonnet de la main gauche.

— Où vas-tu? fit sévèrement le prince, et qui t'a permis, vauri... Mais, en approchant plus près, il vit que le bras droit du soldat était couvert de sang jusqu'au coude.

— Je suis blessé, Votre Noblesse.

— Blessé? Où?

— Ici, d'une balle, — et le soldat montra son bras, — mais là je ne sais pas ce qui m'a fracassé, là; — il baissa la tête et laissa voir sur la nuque des mèches de cheveux collées ensemble par le sang coagulé.

— Et ce fusil, à qui est-il ?

— C'est une carabine française, Votre Noblesse, je l'ai enlevée. Je ne serais pas revenu, mais il fallait conduire ce petit soldat, il peut tomber ; — et l'homme indiqua un fantassin qui marchait à quelques pas devant eux, appuyé sur son arme, et traînant avec peine la jambe gauche.

Le prince Galtzine eut cruellement honte de ses injustes soupçons, et sentant qu'il rougissait, il se détourna ; sans questionner

ni surveiller davantage les blessés, il se dirigea vers l'ambulance.

Se frayant avec peine un chemin jusqu'au perron, à travers les soldats, les civières, les brancardiers qui entraient avec des blessés et sortaient avec des morts, Galtzine pénétra dans la première pièce, jeta un coup d'œil autour de lui, recula involontairement et sortit précipitamment dans la rue ; ce qu'il avait vu était par trop épouvantable !

VII.

La grande salle, haute et sombre, éclairée seulement par quatre ou cinq bougies que les médecins promenaient en examinant les malades, était à la lettre bourrée de monde. Les brancardiers apportaient sans cesse de nouveaux blessés et les rangeaient côte à côte sur le sol ; la presse était telle que ces malheureux se poussaient et baignaient dans le sang de leurs voisins. Des mares de sang stagnantes aux places vides, la respiration fiévreuse de quelques centaines d'hommes, la transpiration des porteurs, et, se dégageant de tout cela, une atmosphère lourde, épaisse, puante, dans laquelle brûlaient sans éclat les bougies allumées sur différens points de la salle ; un murmure confus de gémissemens, de soupirs, de râles interrompus par des cris perçans. Des *sœurs*, dont les figures calmes exprimaient non point la compassion futile et larmoyante de la femme, mais un intérêt actif et vivant, glissaient çà et là, au milieu des capotes et des chemises ensanglantées, enjambant parfois les blessés, portant des médicamens, de l'eau, des bandages et de la charpie. Les médecins, les manches retroussées, agenouillés devant les blessés, sous la lueur des flambeaux tenus par leurs aides, examinaient et sondaient les plaies, malgré les cris épouvantables et les supplications des patiens. Assis à une petite table, à côté de la porte, un major inscrivait le numéro 532.

— Ivan Bogoïef, fusilier à la 3e compagnie du régiment de C., *fractura femuris complicata!* criait de l'autre bout de la salle un chirurgien qui pansait une jambe brisée. Qu'on le retourne !

— Oh ! oh ! mes bons pères ! râlait le soldat, suppliant qu'on le laissât tranquille.

— *Perforatio capitis.* Simon Néferdof, lieutenant-colonel au régiment d'infanterie de N... Ayez un peu de patience, colonel, il n'y a pas moyen,.. je serai obligé de vous laisser là,.. disait un troisième, qui fouillait avec une espèce de crochet dans la tête du malheureux officier.

— Au nom du ciel ! finissez-en vite.

— *Perforatio pectoris.* Sébastien Séréda, fantassin,.. quel régiment ? Du reste, c'est inutile, ne l'inscrivez pas : *Moritur.* Empor-

tez-le! ajouta le médecin en s'éloignant du mourant, qui, les yeux retournés, râlait déjà.

Une quarantaine de soldats brancardiers attendaient à la porte leurs fardeaux : les vivans envoyés à l'hôpital et les morts à la chapelle. Ils attendaient en silence, et quelquefois un soupir leur échappait, tandis qu'ils contemplaient ce tableau.

VIII.

Kalouguine rencontra beaucoup de blessés en allant au bastion. Connaissant par expérience l'influence néfaste de ce spectacle sur l'esprit de l'homme qui marche au feu, non-seulement il ne les arrêta pas pour les questionner, mais il s'efforça de ne prêter aucune attention à ces rencontres. Au pied de la montagne, il croisa un officier d'ordonnance qui descendait du bastion à bride abattue.

— Zobkine, Zobkine, un moment!

— Quoi?

— D'où venez-vous?

— Des logemens.

— Eh bien! que fait-on, là-bas? Ça chauffe?

— Oh! terriblement.

Et l'officier galopa plus loin. La fusillade semblait faiblir; en revanche, la canonnade avait repris avec une nouvelle vigueur.

— Hum! mauvaise affaire! pensa Kalouguine. Il éprouvait une sensation mal définie, fort désagréable; il eut même un pressentiment, c'est-à-dire une pensée très ordinaire,.. la pensée de la mort.

Kalouguine avait de l'amour-propre et des nerfs d'acier : c'était, en un mot, ce qu'on est convenu d'appeler un brave. Il ne se laissa point aller à cette première impression, il ranima son courage en se rappelant l'histoire d'un aide-de-camp de Napoléon, qui revint auprès de son maître la tête ensanglantée, après avoir transmis un ordre en toute hâte.

— Vous êtes blessé? lui demanda l'empereur. — Je vous demande pardon, sire, je suis mort, répondit l'aide-de-camp. — Et tombant de cheval, il expira sur place.

Cette anecdote lui plaisait; se mettant en imagination à la place de cet aide-de-camp, il cingla son cheval, prit une allure encore plus « cosaque, » et, se réglant d'un regard sur son planton qui le suivait au trot debout sur ses étriers, il atteignit l'endroit où l'on devait descendre de cheval. Là il trouva quatre soldats qui fumaient leurs pipes, assis sur des pierres.

— Que faites-vous là? leur cria-t-il.

— Nous avons transporté un blessé, Votre Noblesse, et nous nous reposons, dit l'un d'eux, cachant sa pipe derrière son dos et ôtant son bonnet.

— C'est ça ! vous vous reposez ! En avant ! à vos postes !

Il se mit à leur tête et s'avança avec eux le long de la tranchée, rencontrant des blessés à chaque pas. Au sommet du plateau, il tourna à gauche et se trouva quelques pas plus loin complètement isolé. Un éclat de bombe siffla tout près de lui et s'enfonça dans la tranchée ; un obus qui s'éleva dans l'air paraissait voler droit sur sa poitrine : saisi tout à coup d'épouvante, il franchit quelques pas en courant et se jeta par terre ; lorsque l'obus eut éclaté assez loin, il éprouva contre lui-même une violente irritation et se leva ; il regarda autour de lui si personne ne l'avait vu se coucher : il n'y avait personne.

Une fois que la peur s'empare de l'âme, elle ne cède pas facilement la place à un autre sentiment. Lui qui se vantait de ne jamais courber la tête, il traversa la tranchée à pas rapides et presque à quatre pattes. — Ah ! c'est mauvais signe, pensa-t-il, comme son pied butait, je serai tué, c'est sûr ! — Il respirait difficilement, il était baigné de sueur, et il s'en étonnait sans faire le moindre effort pour dominer son effroi. Tout à coup, au bruit d'un pas qui venait à lui, il se redressa vivement, releva la tête, fit crânement sonner son sabre et ralentit sa marche. Il croisa un officier de sapeurs et un matelot ; le premier lui cria : « A terre ! » en indiquant le point lumineux d'une bombe qui approchait en redoublant de vitesse et d'éclat ; le projectile vint s'abattre à côté de la tranchée ; au cri de l'officier, Kalouguine fit un léger salut involontaire, puis il continua son chemin sans sourciller.

— En voilà un brave ! dit le matelot qui regardait avec sang-froid la chute de la bombe ; — son œil exercé avait calculé que les éclats ne tomberaient pas dans la tranchée ; — il ne veut pas se coucher !

Pour atteindre l'abri blindé du commandant du bastion, Kalouguine n'avait plus à traverser qu'un espace découvert, lorsqu'il se sentit de nouveau envahi par une peur stupide ; son cœur battit à se rompre, le sang lui monta à la tête et ce ne fut que par un violent effort sur lui-même qu'il atteignit l'abri en courant.

— Pourquoi êtes-vous si essoufflé ? lui demanda le général après qu'il eut transmis l'ordre dont il était porteur.

— J'ai marché très vite, Excellence.

— Puis-je vous offrir un verre de vin ?

Kalouguine but une rasade et alluma une cigarette. L'engagement était terminé, mais une forte canonnade continuait des deux côtés. Dans le « blindage » se trouvaient réunis le commandant du

bastion et quelques officiers, parmi lesquels Praskoukine; ils se communiquaient les détails de l'affaire. Le réduit était tapissé d'un papier peint à fond bleu, meublé d'un canapé, d'un lit, d'une table couverte de paperasses, orné d'une pendule accrochée au mur et d'une image devant laquelle brûlait la petite lampe. Assis dans cette chambre confortable, Kalouguine contemplait tous ces indices d'une vie tranquille ; il mesurait du regard les grosses solives du plafond, épaisses d'une archine ; il écoutait le bruit de la canonnade assourdi par les blindages, et ne pouvait plus comprendre comment il s'était laissé aller deux fois à d'impardonnables accès de faiblesse. Irrité contre lui-même, il aurait voulu de nouveau s'exposer au danger pour se mettre à l'épreuve.

Un officier de marine, avec une grande moustache et une croix de Saint-George sur sa capote d'état-major, vint en ce moment prier le général de lui donner des ouvriers pour remettre en état deux embrasures ensablées dans la batterie. — Je suis bien aise de vous voir, capitaine, dit Kalouguine au nouveau-venu ; le général m'a chargé de vous demander si vos canons peuvent tirer à mitraille sur les tranchées.

— Une seule pièce,.. répondit le capitaine d'un air morose.

— Allons les examiner !

L'officier fronça les sourcils et grommela :

— Je viens de passer toute la nuit là-bas, je suis venu prendre un peu de repos ! Ne pourriez-vous pas y aller seul ? vous y trouverez mon second, le lieutenant Kartz, qui vous montrera tout.

Le capitaine commandait depuis six mois cette même batterie, une des plus dangereuses ; depuis le commencement du siège, et bien avant la construction des abris blindés, il n'avait pas quitté le bastion. Il s'était fait parmi les marins une réputation de courage à toute épreuve : aussi son refus surprit-il vivement Kalouguine.

— Voilà les réputations ! pensa ce dernier. — Alors, j'irai seul, si vous le permettez, ajouta-t-il tout haut d'un ton railleur auquel l'officier ne prêta aucune attention.

Kalouguine oubliait que cet homme comptait six mois entiers d'existence sur le bastion, tandis que lui, tout compte fait, n'y avait à différentes reprises passé qu'une cinquantaine d'heures. La vanité, le désir de briller, d'obtenir une récompense, de se faire une réputation, le plaisir même du danger, l'aiguillonnaient encore, tandis que le capitaine était devenu indifférent à tout cela ! Celui-là aussi avait paradé, fait acte de courage, risqué inutilement sa vie, espéré et reçu des récompenses, établi sa réputation de brave officier ; mais aujourd'hui ces stimulans avaient perdu leur pouvoir sur lui, il envisageait les choses autrement ; comprenant bien qu'il lui restait peu de chances d'échapper à la mort, après un séjour

de six mois sur les bastions, il ne se risquait plus à la légère et se bornait à remplir strictement son devoir; si bien que le jeune lieutenant, nommé auprès de lui à la batterie depuis huit jours seulement, et Kalouguine, auquel ce lieutenant la montrait en détail, semblaient dix fois plus braves que le capitaine. Enchérissant l'un sur l'autre, ils se penchaient en dehors des embrasures et grimpaient sur les banquettes.

Sa visite terminée et comme il retournait au blindage, Kalouguine se heurta dans l'obscurité au général, qui se rendait à l'échauguette, suivi de ses officiers d'ordonnance.

— Capitaine Praskoukine, commanda le général, descendez, je vous prie, aux logemens de droite; vous y trouverez le deuxième bataillon de M.., qui travaille là-bas; dites lui de cesser ses travaux, de se retirer sans bruit et d'aller rejoindre son régiment dans la réserve, au bas de la montagne. Vous me comprenez? Conduisez-le vous-même jusqu'au régiment.

— J'y vais, répondit Praskoukine, qui s'éloigna au pas de course.

La canonnade s'affaiblissait.

IX.

— Êtes-vous le second bataillon du régiment de M..? demanda Praskoukine à un soldat qui portait des sacs remplis de terre.

— Oui.

— Où est le commandant?

Mikhaïlof, supposant qu'on demandait le capitaine de compagnie, sortit de son trou, porta la main à sa casquette et s'approcha de Praskoukine, qu'il prenait pour un chef.

— Le général vous ordonne,.. vous devez... vous retirer immédiatement... et surtout sans bruit... en arrière, c'est à-dire vers la réserve, lui dit Praskoukine, en regardant à la dérobée dans la direction des feux de l'ennemi.

Ayant reconnu son camarade et s'étant bien rendu compte de la manœuvre, Mikhaïlof abaissa la main, transmit l'ordre aux soldats; ils saisirent leurs fusils, enfilèrent leurs capotes et se mirent en marche.

Celui qui ne l'a pas éprouvé ne saurait apprécier l'intensité de la jouissance que ressent un homme, en s'éloignant, après trois heures de bombardement, d'un endroit aussi dangereux que les logemens. Pendant ces trois heures, Mikhaïlof, qui non sans raison pensait à sa mort comme à une chose inévitable, avait eu le temps de s'habituer à l'idée qu'il serait immanquablement tué et qu'il n'appartenait plus au monde des vivans. Malgré cela, ce fut par un

violent effort qu'il se retint de courir, quand il sortit des logemens à la tête de sa compagnie, à côté de Praskoukine.

— Au revoir ! bon voyage ! leur cria le major qui commandait le bataillon laissé dans les logemens. — Mikaïlof avait partagé avec lui son fromage, assis tous les deux dans le trou à l'abri du parapet.

— A vous de même, bonne chance ! Il me semble que ça se calme.

Mais à peine avait-il dit ces mots, que l'ennemi, qui avait sans doute remarqué le mouvement, recommença à tirer de plus belle ; les nôtres lui répondirent, et la canonnade reprit avec violence. Les étoiles brillaient, mais sans éclat, la nuit était noire ; seuls les coups de feu et les explosions des obus éclairaient par instans les objets environnans ; les soldats silencieux marchaient rapidement, se dépassant les uns les autres ; on n'entendait sur la route durcie que le bruit régulier de leurs pas, accompagné du roulement incessant de la canonnade, le cliquetis des baïonnettes entre-choquées, le soupir ou la prière d'un soldat : « Seigneur ! Seigneur ! » Parfois un blessé gémissait et l'on demandait un brancard. Dans la compagnie que commandait Mikhaïlof, le feu de l'artillerie avait enlevé vingt-six hommes depuis la veille. Un éclair illuminait les ténèbres lointaines de l'horizon ; la sentinelle sur le bastion criait : « Ca-non ! » et un boulet sifflant au-dessus de la compagnie s'enfonçait dans la terre, qu'il creusait en faisant voler des pierres.

— Que le diable les emporte ! Comme ils marchent lentement ! se disait Praskoukine, qui regardait derrière lui à chaque pas, tout en suivant Mikhaïlof ; je puis bien courir en avant, puisque j'ai transmis l'ordre... Au fait, non ; on raconterait ensuite que je suis un poltron !.. Qu'il en soit ce qu'il en sera, je marcherai avec eux.

— Pourquoi me suit-il ? se disait de son côté Mikhaïlof ; j'ai toujours remarqué qu'il portait malheur. En voilà une autre qui vole et tout droit sur nous, ce semble !

Quelques centaines de pas plus loin, ils rencontrèrent Kalouguine, qui faisait gaillardement sonner son sabre ; il allait aux logemens. Le général l'envoyait pour demander si les travaux avançaient ; mais, à la vue de Mikhaïlof, il se dit qu'au lieu de s'exposer à ce feu terrible, ce qui ne lui était pas ordonné, il pourrait tout aussi bien se renseigner en questionnant l'officier qui en venait. Mikhaïlof lui donna effectivement tous les détails ; Kalouguine l'accompagna un bout de chemin et rentra dans la tranchée qui conduisait à l'abri blindé.

— Qu'y a-t-il de neuf ? demanda l'officier, qui soupait seul dans le réduit.

— Rien, et je crois qu'il n'y aura plus d'engagement.

— Comment ! plus d'engagement ? Mais, au contraire, le général

vient de monter sur le bastion. Un nouveau régiment est venu. D'ailleurs, écoutez, voilà de nouveau la fusillade. N'y allez pas ; quel besoin? ajouta l'officier, comme Kalouguine faisait un mouvement.

« Je devrais pourtant y aller, se disait ce dernier; du reste, ne me suis-je pas exposé assez longtemps au danger aujourd'hui? La fusillade est terrible. »

— C'est vrai, reprit-il tout haut, je ferai mieux d'attendre ici.

Vingt minutes plus tard, le général revint, accompagné de ses officiers, parmi lesquels se trouvait le junker baron Pesth; mais Praskoukine n'y était pas. Les logemens avaient été repris et occupés par les nôtres.

Après avoir entendu les détails circonstanciés de l'affaire, Kalouguine sortit de l'abri avec Pesth.

X.

— Vous avez du sang sur votre capote : vous vous êtes donc battu à l'arme blanche? demanda Kalouguine.

— Oh ! c'est affreux ! figurez-vous... Et Pesth se mit à lui raconter comment il avait mené sa compagnie, après la mort du commandant, de quelle façon il avait assommé un Français et comment, sans lui, l'affaire aurait été perdue. Le fond du récit, c'est-à-dire la mort du commandant et le Français tué par Pesth, était véridique; mais le junker, en précisant les détails, amplifiait et se vantait.

Il se vantait sans préméditation ; pendant toute la durée de l'affaire, il avait vécu dans un brouillard fantastique, à tel point que tout ce qui s'était passé lui semblait avoir eu lieu vaguement, Dieu sait où, Dieu sait quand, et se rapporter à quelqu'un qui n'était pas lui; tout naturellement il essayait de créer des incidens à son avantage. Voici, du reste, comment la chose s'était passée.

Le bataillon auquel il avait été attaché pour prendre part à la sortie était resté deux heures sous le feu de l'ennemi, puis le commandant avait prononcé quelques mots, les chefs de compagnie s'étaient agités, la troupe avait quitté l'abri du parapet et s'était alignée en colonnes cent pas plus loin. Pesth avait reçu l'ordre de se placer sur le flanc de la seconde compagnie.

Ne se rendant compte ni du lieu, ni de l'action, le junker, la respiration comprimée, en proie à un frisson nerveux qui lui courait dans le dos, se plaça à l'endroit indiqué et regarda machinalement devant lui, dans l'obscurité lointaine, s'attendant à quelque chose de terrible. Du reste, le sentiment de la peur n'était pas chez lui l'impression dominante, car on ne tirait plus; ce qui lui paraissait étrange, inquiétant, c'était de se trouver en plein champ, hors des fortifications.

Le commandant du bataillon prononça de nouveau quelques paroles qui furent de nouveau répétées tout bas par les officiers, et tout à coup la muraille noire formée par la première compagnie s'affaissa : on avait reçu l'ordre de se coucher par terre. La seconde compagnie fit de même, et Pesth, en se couchant, se piqua la main à quelque chose de pointu. Seule, la petite silhouette du capitaine de la seconde compagnie, restée debout, brandissait une épée nue sans cesser de parler, de se mouvoir devant les soldats.

— Enfans, attention! Montrez-vous, mes braves! pas de coups de fusil, abordons ces canailles à la baïonnette! Quand je crierai : Hourra! qu'on me suive... de près et tous ensemble... Nous leur ferons voir ce que nous pouvons faire... Nous ne nous couvrirons pas de honte, n'est-ce pas, enfans? Pour le tsar notre père?

— Comment s'appelle le chef de compagnie? demanda Pesth à un junker, son voisin; — en voilà un brave!

— Oui, au feu il est toujours ainsi; il s'appelle Lissinkowsky.

Juste à ce moment jaillit une flamme, suivie d'une détonation assourdissante; des éclats et des pierres volèrent en l'air; une cinquantaine de secondes plus tard, une de ces pierres retomba de très haut et broya le pied à un soldat. Une bombe s'était abattue au milieu de la compagnie, ce qui prouvait que les Français avaient remarqué la colonne.

— Ah! tu nous lances des bombes à présent!.. Laisse-nous seulement arriver jusqu'à toi, tu goûteras de la baïonnette russe, maudit!.. Le capitaine criait si haut que le commandant du bataillon lui ordonna de se taire.

La première compagnie se leva; après elle, la seconde; les soldats reprirent leurs fusils et le bataillon avança. Pesth, en proie à une folle terreur, ne put jamais se rappeler s'ils avaient marché longtemps; il allait comme un homme ivre. Tout à coup, de tous les côtés, des milliers de feux s'allumèrent, avec des sifflemens, des craquemens; il poussa un cri et courut en avant parce que tous couraient et criaient; puis il culbuta et tomba sur quelque chose. C'était le chef de compagnie, blessé en avant de sa troupe, qui prit le junker pour un Français, et le saisit par la jambe. Pesth dégagea son pied et se releva; quelqu'un se jeta alors sur lui dans l'obscurité, et peu s'en fallut qu'il ne fût de nouveau renversé; une voix lui cria : « Égorge-le donc! Qu'attends-tu? » Une main saisit son fusil, la pointe de sa baïonnette s'enfonça dans quelque chose de mou. « Ah! Dieu! » Ces mots furent proférés en français, avec un accent de douleur et d'épouvante : le junker comprit qu'il venait de tuer un Français. Une sueur froide mouilla tout son corps, il fut pris d'un tremblement et jeta son fusil; mais cela ne dura qu'une seconde : la pensée qu'il était un héros se présenta à son

esprit. Relevant son arme, il s'éloigna du mort en courant et criant : Hourra! avec les autres. Vingt pas plus loin, il atteignit la tranchée où se trouvaient les nôtres et le commandant du bataillon.

— J'en ai tué un! dit-il à ce dernier.

— Vous êtes un brave, baron! lui fut-il répondu.

XI.

— Vous savez que Praskoukine est tué, dit Pesth à Kalouguine en le reconduisant.

— Pas possible!

— Comment donc ? je l'ai vu moi-même.

— Adieu! je suis pressé.

— Bonne journée! pensait Kalouguine en rentrant chez lui; pour la première fois j'ai du bonheur. L'affaire a été brillante, je m'en suis tiré sain et sauf, il y aura force présentations ; un sabre d'honneur, c'est le moins qu'on puisse me donner. Eh! ma foi, je l'ai bien mérité.

Il fit son rapport au général et rentra dans sa chambre ; le prince Galtzine lisait un livre pris sur la table et l'attendait depuis longtemps.

Ce fut avec une jouissance inexprimable que Kalouguine se retrouva chez lui, loin du danger. En chemise de nuit, couché sur son lit, il racontait à Galtzine les incidens du combat ; ces incidens s'arrangeaient tout naturellement pour faire ressortir combien lui, Kalouguine, était un officier capable et brave ; il glissait d'ailleurs discrètement là-dessus, vu que personne ne devait l'ignorer et n'avait le droit d'en douter, à l'exception peut-être du défunt capitaine Praskoukine ; ce dernier, quoiqu'il se sentît très honoré de marcher bras dessus, bras dessous avec l'aide-de-camp, avait raconté la veille encore, à un de ses amis, dans le tuyau de l'oreille, que Kalouguine, un très bon garçon du reste, n'aimait pas la promenade sur les bastions.

Nous avons laissé Praskoukine revenant avec Mikhaïlof; il avait gagné un endroit moins exposé et commençait à se sentir renaître, lorsqu'il aperçut en se retournant la lumière soudaine d'un éclair; la sentinelle cria : « Mor-tier ! » et un des soldats qui suivaient ajouta : « Il vole droit au bastion ! »

Mikhaïlof regarda. Le point lumineux de la bombe semblait arrêté à son zénith juste au moment où la direction qu'elle allait suivre était impossible à déterminer ; ce fut l'espace d'une seconde ; soudain, redoublant de vitesse, le projectile se rapprocha de plus en

plus ; on voyait déjà voler les étincelles de l'amorce, on entendait le lugubre sifflement : il allait tomber droit au milieu du bataillon.

— A terre ! cria une voix.

Mikhaïlof et Praskoukine obéirent. Ce dernier, les yeux fermés, entendit la bombe tomber quelque part, tout près de lui, sur la terre dure. Une seconde, qui lui parut être une heure, se passa : la bombe n'éclatait pas. Praskoukine s'effraya, puis se demanda s'il avait raison de s'effrayer ; peut-être était-elle tombée plus loin et se figurait-il à tort entendre chuinter la mèche à côté de lui. Ouvrant les yeux, il vit avec satisfaction Mikhaïlof étendu immobile à ses pieds ; mais en même temps il aperçut, à une archine de distance, l'amorce enflammée de la bombe qui tournait comme une toupie.

Une terreur glaciale, qui tuait toute idée, tout sentiment, s'empara de son être ; il se couvrit la figure de ses deux mains.

Une seconde encore s'écoula, durant laquelle tout un monde de pensées, d'espérances, de sensations et de souvenirs traversèrent son esprit.

— Qui tuera-t-elle? moi ou Mikhaïlof, ou bien tous les deux ensemble? Et, si c'est moi, où me frappera-t-elle? à la tête, ce sera fini ; au pied, on me le coupera,.. alors j'insisterai pour qu'on me donne du chloroforme, — et je pourrai rester en vie. Peut-être Mikhaïlof sera-t-il tué seul, et plus tard je raconterai que nous étions ensemble et que j'ai été couvert de son sang. Non, non ! elle est plus près de moi,.. ce sera moi !

Ici il se souvint des douze roubles qu'il restait devoir à Mikhaïlof et d'une autre dette laissée à Pétersbourg qui aurait dû être réglée depuis longtemps ; un air bohémien qu'il chantait la veille lui revint à la mémoire. Il revit aussi en imagination la femme qu'il aimait, coiffée d'un bonnet à rubans lilas, l'homme qui l'avait offensé cinq ans auparavant et dont il ne s'était pas vengé ; mais au milieu de ces souvenirs et de tant d'autres, le sentiment du présent, — l'attente de la mort, — ne le quittait pas. « Si elle allait ne pas éclater ? » pensa-t-il, et il fut sur le point d'ouvrir les yeux avec une audace désespérée : mais, à ce moment, à travers ses paupières encore closes, un feu rouge frappa ses prunelles : quelque chose le heurta, avec un fracas épouvantable, au milieu de la poitrine; il s'élança en courant au hasard, s'embarrassa les pieds dans son sabre, trébucha et tomba sur le flanc.

— Dieu soit loué, je ne suis que contusionné ! — Ce fut sa première pensée, et il voulut tâter sa poitrine, mais ses mains lui firent l'effet d'être liées, un étau lui serrait la tête : devant ses yeux couraient des soldats, il les comptait machinalement : « Un, deux, trois soldats, et voilà un officier qui perd son manteau ! » Un nouvel

éclair brilla, il se demanda ce qui avait tiré, — était-ce un mortier ou un canon? Un canon sans doute. On tire de nouveau, voilà encore des soldats : cinq, six, sept, ils passent devant, — et tout à coup il eut une peur terrible d'être écrasé par eux. Il voulut crier, dire qu'il était contusionné, mais sa bouche était sèche, sa langue se collait au palais, il éprouvait une soif ardente, il sentait que sa poitrine était mouillée et la sensation de cette humidité lui faisait songer à l'eau,.. il aurait voulu boire ce qui le mouillait. « J'ai dû m'écorcher en tombant, » se dit-il, et de plus en plus effrayé à l'idée d'être écrasé par les soldats qui couraient en masse devant lui, il essaya de nouveau de crier : « Prenez-moi!.. » Mais, au lieu de cela, il poussa un gémissement si terrible qu'il en fut lui-même épouvanté. Ensuite, des étincelles rouges dansèrent devant ses yeux, il lui sembla que les soldats entassaient des pierres sur lui; les étincelles dansaient moins vivement, les pierres qu'on entassait l'étouffaient de plus en plus ; il fit un violent effort pour les rejeter; il s'allongea, il cessa de voir, d'entendre, de penser, de sentir. Il avait été tué sur place par un éclat reçu en pleine poitrine.

XII.

Mikhaïlof, lui aussi, s'était jeté par terre en apercevant la bombe; comme Praskoukine, il avait pensé à une foule de choses pendant les deux secondes qui précédèrent l'explosion. Il priait Dieu mentalement en répétant : « Que ta volonté soit faite ! Pourquoi, Seigneur, suis-je militaire? pourquoi ai-je permuté dans l'infanterie pour faire cette campagne? Que ne suis-je resté dans le régiment des uhlans au gouvernement de F.., près de mon amie Natacha? et maintenant, voilà ce qui m'attend! » Il se mit à compter : un, deux, trois, quatre, en se disant que, si la bombe éclatait au nombre pair, il demeurerait en vie, si au nombre impair, il serait tué. « Tout est fini, je suis tué! » pensa-t-il au bruit de l'explosion, sans plus songer au pair et à l'impair. Frappé à la tête, il ressentit une effroyable douleur: « Seigneur, pardonnez-moi mes péchés! » murmura-t-il en joignant les mains; il essaya de se soulever et retomba sans connaissance, la face contre terre.

Sa première sensation, quand il revint à lui, fut le sang qui lui coulait du nez; la douleur à la tête était beaucoup plus faible: « C'est l'âme qui s'en va : qu'y aura-t-il là bas? Mon Dieu, recevez mon âme en paix!.. C'est pourtant étrange, raisonnait-il, je me meurs, et j'entends distinctement les pas des soldats et le bruit des coups de feu! »

— Par ici, un brancard! le chef de compagnie est tué, — cria au-dessus de lui une voix qu'il reconnut, celle du tambour Ignatief.

Quelqu'un le souleva par les épaules, il ouvrit les yeux avec effort et vit sur sa tête le ciel d'un bleu sombre, des myriades d'étoiles, et deux bombes qui volaient dans l'espace, comme cherchant à se dépasser. Il vit Ignatief, les soldats chargés de brancards et de fusils, le talus de la tranchée, et, tout à coup, il comprit qu'il était encore de ce monde.

Une pierre l'avait légèrement blessé à la tête. Sa toute première impression fut presque un regret; il s'était si bien, si tranquillement préparé à passer *là-bas*, que le retour à la réalité, la vue des bombes, des tranchées et du sang lui furent pénibles. La seconde impression fut une joie involontaire de se sentir vivant, — et la troisième, le désir de quitter le bastion au plus vite. Le tambour banda la tête à son commandant, et l'emmena à l'ambulance en le soutenant sous le bras.

— Où vais-je et pourquoi? pensa le capitaine revenu un peu à lui; mon devoir est de rester avec ma compagnie; — d'autant plus, lui souffla une voix intérieure, qu'elle sera bientôt hors de la portée du feu de l'ennemi.

— C'est inutile, mon ami, dit-il au tambour, en retirant son bras. — Je n'irai pas à l'ambulance, je resterai avec la compagnie.

— Il vaut mieux se laisser panser comme il faut, Votre Noblesse; le premier moment, ça ne semble être rien et puis ça peut empirer. Vrai, Votre Noblesse...

Mikhaïlof s'était arrêté indécis; il aurait peut-être suivi le conseil d'Ignatief, mais il se rappela la quantité de blessés qui encombraient l'ambulance, presque tous grièvement atteints. — Le médecin se moquera peut-être de mon écorchure, se dit-il; et, sans écouter les argumens du tambour, il alla, d'un pas ferme, rejoindre sa compagnie.

— Où est l'officier Praskoukine, qui était tantôt à côté de moi? demanda-t-il au sous-lieutenant qu'il retrouva sur le front de la compagnie.

— Je ne sais pas, je crois qu'il est tué, répondit ce dernier avec hésitation.

— Tué ou blessé? Comment ne le savez-vous pas? Il marchait avec nous; pourquoi ne l'avez-vous pas emporté?

— Ce n'était pas possible dans cette fournaise!

— Oh! comment, Mikhaïl Ivanitch, dit Mikhaïlof d'un ton d'irritation, abandonner un vivant! Et s'il est mort, il fallait tout de même emporter son corps.

— Quel vivant! Puisque je vous dis que je me suis approché et que j'ai vu!.. Que voulez-vous? on a à peine le temps d'emporter

les siens!.. Ah! ces canailles, les voilà qui lancent des boulets à présent!

Mikhaïlof s'était assis et tenait sa tête à deux mains; la marche avait augmenté la violence de la douleur : — Non, dit-il, il faut absolument aller le prendre; il est peut-être vivant, c'est notre devoir, Mikhaïl Ivanitch!

Mikhaïl Ivanitch ne répondit rien.

— Il n'a pas eu l'idée de l'emporter, et maintenant il faudra détacher des soldats isolés. Comment les envoyer sous ce feu d'enfer qui les tuera pour rien? pensait Mikhaïlof.

— Enfans, il faut retourner là-bas prendre cet officier qui est blessé, là-bas, dans le fossé, dit-il sans élever la voix et d'un ton qui n'avait rien du commandement; car il devinait à quel point l'exécution de cet ordre devait être désagréable aux hommes; et comme il ne s'adressait à personne en particulier, aucun d'eux ne s'avança à cet appel.

— Qui sait? il est peut-être mort, et *ça ne vaut pas la peine* d'exposer inutilement nos hommes. C'est ma faute, j'aurais dû y penser. J'irai seul, c'est mon devoir. Mikhaïl Ivanitch, ajouta-t-il tout haut, conduisez la compagnie, je vous rattraperai. — Et ramassant d'une main les plis de son manteau, il toucha de l'autre l'image de saint Mitrophane; il la portait sur sa poitrine, par dévotion spéciale à ce bienheureux.

Le capitaine rebroussa chemin, s'assura que Praskoukine était bien mort, et revint en retenant de la main le bandage relâché qui entourait sa tête. Le bataillon était déjà au pied de la montagne et presque en dehors de l'atteinte des balles, lorsque Mikhaïlof le rejoignit. Quelques bombes perdues arrivaient encore.

— Il faudra que j'aille demain me faire inscrire à l'ambulance, se dit le capitaine, tandis que l'aide-chirurgien rebandait sa plaie.

XIII.

Des centaines de corps mutilés, fraîchement ensanglantés, qui, deux heures avant, étaient pleins d'espérances et de volontés diverses, sublimes ou mesquines, — gisaient, les membres raidis, dans la vallée fleurie et baignée de rosée qui sépare le bastion de la tranchée, ou sur le sol uni de la petite chapelle des morts dans Sébastopol; les lèvres desséchées de tous ces hommes murmuraient des prières, des malédictions ou des gémissemens; ils rampaient et se retournaient sur le flanc, les uns abandonnés parmi les cadavres de la vallée en fleurs, les autres sur les brancards, les lits et le plancher humide de l'ambulance; malgré cela, tout comme aux

jours précédens, le ciel s'embrasait de lueurs d'aurore au-dessus du mont Sapoun, les étoiles scintillantes pâlissaient, un brouillard blanchâtre se levait sur la houle sombre et plaintive de la mer, l'aube empourprait l'orient, de longs nuages de flamme couraient sur l'horizon d'azur; comme aux jours précédens, le grand flambeau montait lentement, puissant et superbe, promettant au monde ranimé la joie, l'amour et le bonheur.

XIV.

Le lendemain soir, la musique du régiment des chasseurs jouait de nouveau sur le boulevard; autour du pavillon, des officiers, des junkers, des soldats, des jeunes femmes se promenaient avec un air de fête dans les allées d'acacias blancs en fleurs.

Kalouguine, le prince Galtzine et un autre colonel marchaient bras dessus bras dessous en causant de l'affaire de la veille. Le sujet dominant dans cette conversation était, comme toujours, non l'affaire elle-même, mais la part qu'y avaient prise ceux qui en parlaient : l'expression de leurs figures, le son de leurs voix, avaient quelque chose de sérieux, de triste, et l'on aurait pu supposer que les pertes subies les affligeaient profondément; mais à dire vrai, comme personne d'entre eux n'avait perdu quelqu'un qui lui fût cher, ils s'imposaient cette expression officielle de deuil par pure convenance. Kalouguine et le colonel, quoiqu'ils fussent de très bonnes gens, n'eussent pas demandé mieux que d'assister tous les jours à un engagement pareil pour recevoir chaque fois une épée d'honneur ou le grade de général-major. Quand j'entends qualifier de monstre un conquérant, qui envoie à leur perte des millions d'hommes pour satisfaire son ambition, j'ai toujours envie de rire; questionnez un peu les sous-lieutenans, Pétrouchef, Antonof et autres, et vous verrez que chacun de nous est un Napoléon au petit pied, un monstre prêt à engager une bataille, à tuer une centaine d'hommes, pour obtenir une petite étoile de plus ou une augmentation d'appointemens.

— Je vous demande pardon, disait le colonel, l'affaire a commencé sur le flanc gauche... *J'y étais!*

— Peut-être bien, répondit Kalouguine, car j'ai été presque tout le temps au flanc droit; j'y suis allé deux fois : d'abord pour chercher le général, ensuite simplement comme ça, pour regarder! C'est là qu'il faisait chaud!

— Si Kalouguine le dit, c'est positif! repartit le colonel en se tournant vers Galtzine. Sais-tu qu'aujourd'hui même V... m'a dit que tu étais un brave? Nos pertes sont réellement effrayantes : dans mon régiment, quatre cents hommes hors de combat! Je ne comprends pas comment j'en suis sorti vivant!

A l'autre extrémité du boulevard, ils virent surgir la tête bandée de Mikhaïlof, qui venait à leur rencontre.

— Vous êtes blessé, capitaine? lui demanda Kalouguine.

— Oui, légèrement! par une pierre, répondit Mikhaïlof.

— Le pavillon est-il déjà amené? fit le prince Galtzine, regardant par-dessus la casquette du capitaine et ne s'adressant à personne en particulier.

— Non, pas encore (1), dit Mikhaïlof, très désireux de montrer qu'il savait le français.

— L'armistice dure-t-il encore? demanda Galtzine en lui adressant poliment la parole en russe, ce qui semblait vouloir dire au capitaine : — Je sais que vous parlez difficilement le français; pourquoi ne pas parler russe tout simplement? Sur ce, les aides-de-camp s'éloignèrent de Mikhaïlof, qui se sentit, comme la veille au soir, très isolé; ne voulant pas frayer avec les uns et ne se décidant pas à aborder les autres, il se borna à saluer quelques personnes et s'assit près du monument de Kazarsky pour fumer une cigarette.

Le baron Pesth fit aussi son apparition sur le boulevard; il raconta qu'il avait pris part à la négociation de l'armistice, qu'il avait causé avec des officiers français et que l'un d'eux lui avait dit : — Si le jour était venu une demi-heure plus tard, les embuscades auraient été reprises; — à quoi il lui aurait répondu : — Monsieur, je ne dis pas non, pour ne pas vous donner un démenti. — Et sa réponse le remplissait d'orgueil.

En réalité, bien qu'il eût assisté à la conclusion de l'armistice et qu'il eût grande envie de causer avec des Français, chose particulièrement amusante, il n'avait rien dit de remarquable. Le junker baron Pesth s'était longtemps promené devant les lignes en demandant aux Français les plus rapprochés de lui : « De quel régiment êtes-vous? » On lui répondait, et c'était tout. Comme il s'était avancé un peu au-delà du terrain neutralisé, une sentinelle française, qui ne se figurait pas que ce Russe comprît sa langue, lui avait lancé un formidable juron. « Il vient regarder nos travaux, ce sacré!.. » si bien qu'après cela, ne trouvant plus d'intérêt à sa promenade, le junker baron Pesth était retourné chez lui, en composant tout le long du chemin les phrases françaises qu'il venait de débiter à ses connaissances. On voyait aussi à la promenade le capitaine Zobkine criant à haute voix, le capitaine Objogof avec son uniforme déchiré, le capitaine d'artillerie qui ne cherche les bonnes grâces de personne, le junker heureux en amour, en un mot tous les personnages de la veille, agissant sous l'empire des mêmes éter-

(1) En français dans le texte.

nels mobiles. Il ne manquait que Praskoukine, Néferdof et quelques autres; nul ne songeait plus à eux; pourtant leurs corps n'étaient encore ni lavés, ni habillés, ni ensevelis dans la terre.

XV.

Sur nos bastions et dans les tranchées françaises flottent les drapeaux blancs; dans la vallée couverte de fleurs gisent entassés, déchaussés, habillés de bleu ou de gris, des corps mutilés qu'emportent les travailleurs pour les déposer sur des charrettes; l'air est empesté par l'odeur des cadavres. De Sébastopol et du camp français, une masse de monde afflue pour contempler ce spectacle; c'est avec une curiosité avide et bienveillante que les uns et les autres se rencontrent sur ce terrain.

Écoutons les propos qui s'échangent entre eux.

Là, dans ce petit groupe de Français et de Russes, un jeune officier examine une giberne; quoiqu'il parle mal le français, il se fait suffisamment comprendre.

— Et ceci pourquoi... ce oiseau là? demande-t-il.

— Parce que c'est une giberne d'un régiment de la garde, monsieur; elle porte l'aigle impériale.

— Et vous, de la garde?

— Pardon, monsieur, du 6e de ligne.

— Et ceci, où acheté? — L'officier indique le petit tube en bois qui maintient la cigarette du Français.

— A Balaklava, monsieur, c'est tout simplement en bois de palmier.

— Joli! réplique l'officier, forcé d'employer le peu de mots qu'il connaît et qui, bon gré mal gré, s'imposent à lui dans la conversation.

— Si vous voulez bien garder cela en souvenir de cette rencontre, vous m'obligerez!

Et le Français jette sa cigarette, souffle dans le tube et le présente poliment à l'officier en saluant; celui-ci lui donne le sien en échange; tous les assistans français et russes sourient et paraissent enchantés.

Voici un fantassin à la mine dégourdie, en chemise rose, sa capote jetée sur les épaules; sa figure respire la gaîté et la curiosité; accompagné de deux camarades, les mains derrière le dos, il s'approche, demande du feu au Français; celui-ci souffle, secoue son brûle-gueule et offre de son feu au Russe.

— *Tabac bonn!* dit le soldat en chemise rose, et les spectateurs sourient.

— Oui, bon tabac, tabac turc ! répond le Français ; — et chez vous autres, tabac russe bon?

— *Rouss bonn!* reprend le soldat en chemise rose, et cette fois les spectateurs rient aux éclats. *Français pas bonn, bonn jour, mousiou!* poursuit le soldat faisant parade de tout son savoir en français, riant et tapant sur le ventre de son interlocuteur. Les Français rient aussi.

— Ils ne sont pas jolis, ces b... de Russes, dit un zouave.

— De quoi est-ce qu'ils rient? demande un autre avec un fort accent italien.

— *Le caftan bonn!* recommence le hardi soldat en examinant les pans brodés du zouave.

— A vos places, sacré nom ! crie à ce moment un caporal français; et les soldats se dispersent de mauvaise humeur.

Cependant notre jeune lieutenant de cavalerie fait la roue dans un groupe d'officiers ennemis. — Je l'ai beaucoup connu, le comte Sasonof, dit l'un de ceux-ci ; c'est un de ces vrais comtes russes, comme nous les aimons.

— J'ai aussi connu un Sasonof, reprend l'officier de cavalerie, mais il n'était pas comte, que je sache; c'est un petit brun, de votre âge à peu près.

— C'est ça, monsieur, c'est lui. Oh ! que je voudrais le voir, ce cher comte ! Si vous le voyez, faites-lui bien mes complimens. — Capitaine Latour, ajouta-t-il en s'inclinant.

— Quelle triste besogne nous faisons ! Ça chauffait cette nuit, n'est-ce pas? reprend l'officier de cavalerie, désireux de soutenir la conversation et montrant les cadavres.

— Oh ! monsieur, c'est affreux ; mais quels gaillards, vos soldats ! C'est un plaisir que de se battre avec des gaillards comme eux.

— Il faut avouer que les vôtres ne se mouchent pas du pied non plus, répond le cavalier russe en saluant, persuadé qu'il a fort bien reparti.

Mais assez sur ce sujet ; regardez plutôt ce gamin de dix ans, coiffé d'une vieille casquette usée appartenant sans doute à son père, les jambes nues et les pieds chaussés de grands souliers, vêtu d'un pantalon en cotonnade, retenu par une seule bretelle ; il est sorti des fortifications au début de la trêve, il se promène depuis lors dans le terrain creux, examinant avec une curiosité stupide les Français, les corps couchés par terre ; il cueille les petites fleurs bleues des champs, dont le vallon est parsemé. L'enfant retourne sur ses pas avec un grand bouquet et se bouche le nez pour ne pas sentir l'infecte odeur que lui envoie le vent ; arrêté auprès de quelques cadavres entassés, il examine longtemps un mort privé de sa tête

et hideux à voir. Après une longue contemplation, il s'approche et touche du pied le bras raidi, tendu; comme il appuie dessus plus fort, le bras remue et retombe à sa place. Le gamin pousse un cri, cache son visage dans les fleurs, et rentre dans les fortifications en courant à toutes jambes.

Oui, sur les bastions et sur les tranchées flottent les drapeaux blancs, un soleil resplendissant descend sur la mer bleue, cette mer ondule et brille sous les rayons dorés; des milliers de gens se groupent, regardent, causent et se sourient les uns aux autres; ces gens-là, qui sont des chrétiens, qui professent la grande loi de l'amour et du dévoûment, contemplent leur œuvre sans se jeter repentans aux genoux de Celui qui leur a donné la vie, et avec la vie la crainte de la mort, l'amour du bien et du beau; ces gens-là ne s'embrassent pas comme des frères en versant des larmes de joie et de bonheur! Consolons-nous du moins par la pensée que ce n'est pas nous qui avons commencé cette guerre, que nous nous bornons à défendre notre pays, notre sol natal! Les drapeaux blancs sont enlevés, les engins de mort et de souffrance tonnent de nouveau: de nouveau, le sang innocent coule à flots, on entend les gémissemens et les malédictions.

J'ai dit tout ce que je voulais dire, pour cette fois du moins: mais un doute pénible m'accable. Il aurait peut-être mieux valu se taire, car peut-être ce que j'ai dit est du nombre de ces vérités pernicieuses, obscurément enfouies dans l'âme de chacun, et qui, pour rester inoffensives, ne doivent pas être exprimées; de même qu'il ne faut pas remuer un vieux vin, de crainte que le dépôt ne remonte et ne trouble la liqueur. Où donc, dans ce récit, voyons-nous le mal qu'il faut éviter et le bien vers lequel il faut tendre? Où est le traître? où le héros? Tous sont bons et tous sont mauvais. Ce n'est pas Kalouguine, avec son brillant courage, sa bravoure de gentilhomme et sa vanité, principal moteur de toutes ses actions... Ce n'est pas Praskoukine, nul et inoffensif, bien qu'il soit tombé sur le champ de bataille pour la foi, le trône et la patrie,.. ni Mikhaïlof, si timide, ni Pesth, cet enfant sans conviction et sans règle morale, qui pourraient passer pour des traîtres ou des héros...

Non, le héros de mon récit, celui que j'aime de toutes les forces de mon âme, celui que j'ai tâché de reproduire dans toute sa beauté, celui qui a été, est et sera toujours beau, — c'est le Vrai!

Cte Léon Tolstoï.

UN

AMIRAL DE VINGT-QUATRE ANS

I.

« Valeureux Othello, nous allons vous employer contre l'ennemi du genre humain : le Turc a préparé une expédition formidable contre Chypre ; il faut que vous partiez cette nuit même. Laissez un officier derrière vous : il vous portera nos ordres. »

C'est ainsi que, quarante ans après le départ de la flotte du sultan Sélim II pour Limasol, Shakspeare faisait parler le sénat de Venise. Depuis près d'un siècle, la république exerçait la souveraineté directe sur l'île conquise en 1191 par Richard Cœur-de-Lion : cette possession était la garantie de son commerce avec le Levant ; si on la lui enlevait, les pavillons chrétiens, cruellement molestés déjà par les Barbaresques, se trouveraient bientôt exclus du bassin oriental de la Méditerranée. Le trouble et l'incertitude règnent dans le conseil. « Il n'y a point, dit le doge, d'accord dans ces nouvelles. — En effet, remarque un sénateur, les chiffres cités dans les diverses dépêches ne sont pas les mêmes : mes lettres parlent de 107 galères. — Les miennes, reprend un autre, en mentionnent 140. — Et moi, interrompt un troisième, on m'écrit 200. » Qu'importent ces divergences ? Tous les rapports confirment l'apparition d'une flotte ottomane dans les parages qui avoisinent le canal de Chypre. En ce moment, arrive un nouveau messager : « L'armement turc, dit-il, se dirige vers Rhodes. » Rien de plus vrai : les Ottomans, en vidant l'Archipel, ont mis le cap sur Rhodes, mais

c'était pour y rallier une seconde flotte : — la flotte de Mourad-Reïs, composée de 25 galères ; — maintenant ils font franchement route vers le promontoire Saint-André. Othello n'a pas un instant à perdre : il part dans la nuit même.

Qui ne reconnaîtrait dans la fiction du poète la trace irrécusable de l'émotion qu'une longue période de sécurité relative n'avait pas encore effacée? « O siècle, vraiment arrivé au comble des malheurs! s'écriait, de son côté, le saint pontife Pie V. Les Turcs ont déclaré la guerre aux Vénitiens : ils ne songent qu'à détruire la chrétienté pièce à pièce. Considérez les commencemens si humbles et si obscurs de cette nation : elle prend naissance chez les Scythes qui habitent le Caucase des Indes, s'établit d'abord dans la Perse et dans la Médie, y vivant de brigandages, et, pendant bien des années, ne faisant aucun bruit dans le monde : peu à peu ses forces s'accroissent; elle a l'audace d'envahir en armes des provinces chrétiennes, elle occupe la Cilicie, subjugue les Arméniens, combat les Thraces d'Asie et les Ciliciens de la Cappadoce, se répand comme un torrent jusqu'aux bords de l'Euphrate et du Tigre, soumet les habitans du Mont-Taurus et ceux du Mont-Amanus. Où s'arrêtera la cupidité du Turc? Ne voyons-nous pas les armes ottomanes se porter au-delà du Tanaïs, du Volga, du Borysthène, de la mer d'Hyrcanie? Après avoir dévoré presque toute l'Asie, les Turcs s'emparent de Constantinople et se saisissent de la Grèce ; ils renversent de son trône le soudan du Caire : l'Égypte et la Syrie, deux grandes puissances, tombent entre leurs mains ; Soliman, de nos jours, a réduit en son pouvoir une partie de la Hongrie. Il a pris l'île de Rhodes, assiégé Malte, occupé par fraude l'île de Chio, enlevé Sigeth aux Hongrois. Sélim, aujourd'hui, après avoir violé le droit des gens, violé sa propre foi, avide encore d'étendre sa tyrannie rapace, envoie assaillir le royaume de Chypre. »

Le tableau tracé par le père commun des fidèles n'était que trop exact. La vigueur morale de la Rome antique et la décision inflexible des vieux pères conscrits revivaient heureusement dans Pie V. Quel rude sénateur ce pape du XVI[e] siècle eût été! A l'âge de soixante-six ans, avec trois pierres d'une once et demie chacune dans la vessie, le moine austère qu'un suffrage imprévu appela, en l'année 1565, à s'asseoir dans la chaire de Saint-Pierre, étonna le monde par son activité merveilleuse et par sa ferveur juvénile. On le vit, oubliant ses atroces souffrances, porter durant de longs mois ses prières au pied des autels, adresser ses sollicitations ardentes à toutes les cours, invoquer à la fois, avec cette violence impétueuse qui fait la force des saints, le roi du ciel et les princes de la terre, prodiguer en un mot ses démarches, ses émissaires, ses

trésors, pour armer contre l'ennemi de la foi chrétienne les fils dégénérés des croisés.

Quand la ligue, après de longs débats et d'interminables hésitations, fut conclue, on offrit le commandement de l'armée au duc d'Anjou. « Le duc s'excusa, dit Brantôme (1), sur les affaires du roi son frère. » A défaut de ce prince français, on voulut un instant avoir pour généralissime le prince de Savoie : « Le prince objecta l'état de sa santé. » Peut-être les alliés se méfièrent-ils aussi, toute réflexion faite, de son ambition. Le nom de don Juan d'Autriche fut enfin prononcé. « Don Juan d'Autriche ne fit pas comme les autres : de grande joie et très volontiers, il accepta ce beau et saint bâton de général. » Il avait alors vingt-quatre ans. « Il était beau, gentil en toutes ses actions, courtois, affable, d'un grand esprit et surtout très brave. » De plus « il croyait le conseil, » — trait de ressemblance que nous lui reconnaissons avec Nelson, — « et lui obéissait pour se faire grand. »

Les princes ont été quelquefois le plus bel ornement d'une république : les monarchies leur ont dû en tout temps la sève et la vigueur. Sans eux, les armées n'auraient trouvé pour les commander que des capitaines au déclin de l'âge. Nous avons vu Doria et Barberousse, sur leurs vieux jours, s'alarmant d'une responsabilité qui, quelques années plus tôt, leur eût paru légère, vouloir, d'un commun accord, écarter l'occasion d'une action décisive (2) : nous verrons, au contraire, à Lépante, un jeune capitaine affranchi tout à coup par la fortune propice des doutes importuns dont de timides conseils ne cessent depuis deux mois d'assiéger son esprit, céder à l'involontaire transport d'une âme que l'approche du combat enivre et témoigner sa guerrière allégresse « en dansant la gaillarde avec deux de ses chevaliers sur la place d'armes de sa galère. » Le vice-roi de Naples, don Garcia de Toledo, a pourtant écrit : « Je sens s'évanouir la tranquillité que j'ai conservée jusqu'à présent : c'est moins l'insuffisance numérique de nos gens que leur qualité qui m'inquiète. Notre flotte part avec des soldats novices qui sauront à peine décharger leurs arquebuses. La flotte turque est dans des conditions tout autres : je n'y vois que des soldats exercés, habitués à tirer bon parti de leurs armes. La perte de la bataille serait plus grave que le succès ne pourrait être avantageux : à moins d'un ordre formel de Sa Majesté, je ne me mettrais point en situation d'être obligé de livrer bataille. Il faut du moins laisser

(1) *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme*, publiées d'après les manuscrits avec variantes et fragmens inédits, par Ludovic Lalanne. Paris, MDCCCLXVII.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 1er septembre, *les Vieux Amiraux*.

l'ennemi venir nous chercher et ne pas aller nous-mêmes à sa rencontre. Pour l'amour de Dieu, qu'on réfléchisse beaucoup sur une affaire aussi considérable! Qu'on n'oublie pas les désastreuses conséquences que pourrait amener un revers! » Le duc d'Albe lui-même n'a pas craint de prêter sa voix autorisée à l'expression de cette inquiétude générale : « Les premiers ennemis que Votre Excellence devra combattre, dira-t-il à don Juan, seront ses propres soldats, qui lui conseilleront de combattre hors de propos. Votre Excellence me paraît bien jeune pour résister à des assauts qui nous causent, même à nous vétérans, de si grands embarras. Qu'elle évite cependant cette insigne faiblesse de se laisser vaincre par ses soldats, car le mal ne s'arrêterait pas à cette défaite : on la verrait indubitablement suivie du triomphe de l'ennemi; maint exemple l'apprendrait au besoin à Votre Excellence. Le succès, en revanche, a toujours été le lot des chefs qui ont su résister à leurs soldats. » On a beau avoir terrassé les insurgés de Grenade : quand on tient dans ses mains la fortune de la chrétienté et qu'on reçoit de pareils avis des plus illustres chefs d'une armée réputée à bon droit la première de l'Europe, il est difficile de ne pas se sentir un peu ému des hasards au-devant desquels on s'est décidé à courir. L'ennemi paraît : tous les scrupules, toutes les appréhensions à l'instant s'évanouissent. La jeunesse seule a de ces superbes confiances : ne la retenez pas! Sa force est dans son élan et il faut lui laisser, en ce moment suprême, saisir, suivant le mot du poète, « l'honneur noyé par les cheveux. »

II.

Don Juan d'Autriche, lorsqu'il livra, le 7 octobre 1571, la plus grande bataille navale des temps modernes, avait l'âge d'Alexandre à Issus, d'Annibal en Espagne, de Condé à Nordlingen, de Napoléon Bonaparte à Toulon. — Charles XII à Narva était moins âgé encore. L'honneur de la victoire de Lépante, malgré la part considérable qu'y prirent les Vénitiens, lui appartient sans conteste, car, sans lui, la campagne de 1571 avortait comme celle de 1570 et le grand combat n'eût jamais été livré.

Les forces coalisées connaissent peu de jours sans nuages. Dès le 25 août, deux jours par conséquent après son arrivée à Messine, don Juan commence à faire part de ses déceptions au vieux général qui, en 1567, présida, par ordre de Philippe II, à ses débuts. Ce général s'est emparé jadis du Peñon de Velez, en Afrique; il a secouru Malte assiégée par les Turcs : aujourd'hui, le soin de sa santé, usée par tant de campagnes, le retient à Pise. Don Garcia de

Toledo, quatrième marquis de Villa-Franca, laissera cette fois un plus heureux que lui, don Juan de Cardona, conduire à l'ennemi les galères de Sicile ; par ses vœux, ses conseils, il restera encore aux côtés de son valeureux élève. Il y a vraiment quelque chose de touchant à voir de quelle sollicitude ces guerriers blanchis sous le casque, les Toledo, les ducs d'Albe, entourent le fils du grand empereur dont le culte s'impose toujours à leurs âmes. C'est à Toledo que don Juan s'adresse quand son cœur a besoin de s'épancher. Tous les conseillers officiels qui ont reçu de Philippe II la mission expresse de guider son inexpérience, don Luis de Requesens, le comte de Priego, Stefano Motino, Juan Soto, Pier-Francesco Doria, n'offrent à don Juan que le secours d'avis importuns : les seuls avis dont le prince reconnaissant fasse cas, les seuls qu'il sollicite, ce sont les avis de son premier maître, du valétudinaire de Pise : « Arrivé ici, lui écrit-il, avec 24 galères, j'y ai trouvé Marc-Antoine Colonna et les 12 galères de Sa Sainteté. Ces galères sont en bon ordre. J'y ai trouvé aussi Sébastien Veniero, général de la flotte vénitienne, avec 48 galères, 6 galéasses et 2 nefs. Ces vaisseaux vénitiens ne sont pas en aussi bon ordre qu'il le faudrait vraiment pour le service de Dieu et pour le bien de la chrétienté dans les circonstances présentes. Le général m'assure qu'il attend bientôt de Chypre 60 autres galères qui seront mieux armées. Dans le golfe de Venise, il y a encore 18 galères et 4 galéasses, avec bon nombre de soldats, de l'artillerie, des armes, des munitions, mais on ignore si ces bâtimens pourront nous rejoindre, car la flotte des Turcs est dans le golfe. Les forces qui, pour le compte du roi notre maître, se réuniront ici dans l'espace de sept ou huit jours, comprendront 81 galères, des meilleures qu'on ait jamais vues, 20 nefs, bien pourvues d'artillerie et bien équipées, 20,000 fantassins, savoir : 7,000 Espagnols, 7,000 Allemands, 6,000 Italiens, assez bonne troupe, et, de plus, 2,000 volontaires avec artillerie, munitions et vivres. » L'exposé de la situation est très net ; aucun mécompte de ce côté n'est à craindre : don Juan d'Autriche a, en effet, à peine eu le temps de sceller sa lettre, que l'escadre de don Juan de Cardona est en vue. Cette escadre comprend 10 galères de Sicile et 12 autres galères appartenant à des particuliers. Le roi les a louées à ces armateurs génois qui gardent, dans leur opulence, les traditions des anciens condottieri du xve siècle. Quatre ont été fournies par Giovanni Ambrogio di Negrone, deux par Nicolo Doria, deux par Stefano dei Mari, chevalier de Calatrava, deux par George Grimaldi, deux par David Imperiale.

Un renfort d'un autre ordre vient assister don Juan : le pape a dépêché à Messine Mgr Odescalcho, évêque de Penna ; le prélat,

on peut y compter, ne perdra pas un instant pour échauffer de son zèle les cœurs hésitans et les conseillers timides. Don Juan rassemble sur la capitane plus de soixante personnes qu'il appelle, par égard pour leur rang ou pour leurs fonctions, à délibérer : Marc-Antoine Colonna, Sébastien Veniero, don Louis de Requesens, Pompeo Colonna, Onorato Gaetano, Francesco-Maria de La Rovère, Alderano Cibo, Alexandre Farnèse, Stefano Motino, Paolo-Giordano Orsino, Ascanio della Corgnia, Gabrio Serbelloni, Milanais, général de l'artillerie, le nonce Mgr Paolo Odescalcho, Michele Bonelli, neveu du pape et frère du cardinal Alessandrino, jeune homme « que le caprice de la fortune, dit De Thou, a tiré du métier de tailleur, pour l'élever presque à la dignité de général d'armée. » J'omets à dessein plusieurs noms : nous les retrouverons plus tard. C'est le premier conseil, il sera suivi de bien d'autres.

Le nonce Odescalcho a mission expresse du saint-père de décider don Juan à combattre. Pie V, au nom de Dieu, promet à don Juan la victoire : la chose a été révélée à un grand nombre de serviteurs de Dieu, notamment en Espagne, à Venise et aux Camaldules. Le nonce apportait deux prophéties qu'il était impossible de mettre en doute. Le pape lui-même s'en rendait garant. L'une venait de saint Isidore, archevêque de Séville : elle décrivait dans le vainqueur prédit la personne de don Juan de telle façon que les plus incrédules ne sauraient s'y méprendre.

Quelque déférence qu'exigeât le caractère auguste d'un envoyé du saint-père, le roi Philippe II n'avait pourtant point voulu abandonner son jeune frère tout entier à des conseils spirituels dont il était permis de redouter la véhémence. Don Juan consulterait au besoin son confesseur, le frère Juan Machuca franciscain. La sollicitude royale ne s'en était remise qu'à elle-même du choix si important de ce directeur de conscience : le frère Machuca, fidèle à ses instructions, devait rappeler constamment à don Juan les graves intérêts que le généralissime de la ligue tenait dans ses mains. Que pouvait cependant le malheureux moine contre la fougue généreuse qui emportait un cœur de vingt-quatre ans ? Les partisans d'une action immédiate n'avaient-ils pas beau jeu contre sa prudence quand ils proposaient au fils de Charles-Quint l'exemple du jeune duc d'Anjou, — le vainqueur de Jarnac et de Moncontour, le futur Henri III, — « qui ne s'amusait pas, disaient-ils, à languir dans l'oisiveté, qui n'allait point à l'armée pour ne rien faire et pour s'y donner simplement en spectacle, mais qui maniait les armes, qui s'exposait à toutes sortes de périls et qui, presque au sortir de l'enfance, s'était fait un nom célèbre dans tout l'univers. »

« Vous aurez à supporter un grand blâme, faisait dire le pape à

don Juan, si vous n'allez pas combattre la flotte ennemie, quand cette flotte s'est, avec tant d'audace, avancée à votre rencontre. Votre père Charles-Quint ne vous a donné que la vie, moi je vous donnerai l'honneur et la grandeur. » Ce n'était pas évidemment avec 106 galères, — 24 amenées par don Juan, 12 par Colonna, 22 par Cardona, 48 par Veniero, qu'il pouvait être question d'engager les opérations, mais le départ des Turcs avait rendu aux provéditeurs Canale et Quirini bloqués dans les ports de l'île de Crète, la liberté de leurs mouvemens ; sur l'ordre formel de Veniero, ces deux amiraux s'étaient mis en route. Le 30 août, don Juan reçoit l'avis que « les 60 galères vénitiennes qui se trouvaient à Candie sont arrivées à Syracuse. » Le 1er septembre, elles entrent dans le port de Messine. Le lendemain Jean-André Doria rallie la flotte avec 11 galères ; le 5 septembre, le marquis de Santa-Cruz en amène 30. La flotte est enfin au complet : elle compte, dès ce moment, 207 galères, sans comprendre 6 galéasses, les brigantins, les frégates et les naves. On peut convoquer de nouveau le grand conseil : il sera en mesure de prendre une décision.

« Avant de traiter les choses en conseil, avait écrit, dans une lettre datée de Bruxelles, le duc d'Albe à don Juan, il sera bon d'en entretenir familièrement chacun de vos conseillers, leur recommandant d'ailleurs le secret. Celui à qui Votre Excellence s'adressera ainsi se tiendra pour très favorisé et ne craindra pas d'exprimer librement sa pensée. Que de fois les soldats ne songent dans un conseil qu'à se grandir aux dépens des autres ! Une fois engagés par une opinion antérieurement émise, vos conseillers ne tomberont pas dans ce fâcheux travers. De plus, Votre Excellence, après avoir recueilli ces avis séparés, aura eu devant elle du temps pour réfléchir : quand le conseil se rassemblera, elle aura déjà pris sa décision. Dans ces réunions que Votre Excellence ne souffre jamais de querelles : son autorité en éprouverait grand dommage. Qu'on débatte à son gré les questions, rien de mieux ; qu'on se provoque, Votre Excellence ne saurait le tolérer. Il ne sera pas mauvais d'appeler quelquefois au conseil des mestres de camp et des colonels, voire quelques capitaines, pour leur donner pâture des choses publiques. Cette distinction les flattera beaucoup. »

L'homme serait-il le roi de la création, s'il n'avait sur tous les autres êtres l'inappréciable avantage de pouvoir profiter de l'expérience acquise par ses devanciers dans la vie ? Quand un personnage de l'importance du duc d'Albe veut bien condescendre à nous révéler ce que je ne craindrai pas d'appeler « les secrets du métier, » je crois que nous avons intérêt à prêter l'oreille : les leçons de l'histoire ne peuvent que gagner à passer par une telle bouche.

Don Juan, « qui croyait le conseil » ne manqua pas de tenir grand compte de la recommandation qui lui était faite par ce rude guerrier vieilli dans les camps et dans la politique. Avant d'assembler les chefs de l'armée, « il parla à part, dit Brantôme, à M. de Romegas, qu'il estimait beaucoup. Aussi avait-il raison, car c'était le meilleur homme de mer qui fût là, sans faire tort aux autres, et qui avait plus fait la guerre aux Turcs. Lui ayant donc demandé ce qu'il lui en semblait : « Ce qu'il m'en semble, monsieur? dit M. de Romegas. Je dis que si l'empereur votre père se fût vu, une fois en sa vie, une telle armée de mer comme cette-cy, il n'eût jamais cessé qu'il ne fût été empereur de Constantinople, et le fût été sans difficulté. — Cela s'appelle, dit don Juan, qu'il faut donc combattre, monsieur de Romegas? — Oui, monsieur. — Combattons donc (1). » Il en demanda également l'avis au seigneur Marc-Antoine Colonna, qui était lieutenant de la ligue. Colonna répondit seulement : « *Etiamsi oportet me mori, non te negabo :* Dussé-je mourir, je ne te renierai pas. » Jean-André Doria ne demanda pas mieux, car il a toujours été courageux, et dit qu'il fallait combattre. Les généraux des Vénitiens, les seigneurs Viniero et Justinian Barbarico, le voulurent aussi et de bon cœur. Le seigneur grand commandeur (don Luis de Zuñiga y Requesens), depuis lieutenant du roi en Flandre, le voulut aussi, mais, à ce que j'ai ouï dire à aucuns, il voulut peser trop toutes choses, à la mode espagnole, et le marquis de Santa-Cruz de même. Tant y a que j'ai ouï raconter que plusieurs voulaient bataille, les autres non, et que si don Juan ne fût été brave et vaillant, l'on n'eût jamais combattu, car c'était lui qui augmentait le courage de tous. »

De Thou ne rend pas aussi franchement justice à la courageuse initiative du généralissime. « Veniero, dit-il, pressait le départ et exhortait les généraux à aller chercher la flotte ottomane ; Jean d'Autriche tirait en longueur, à peu près comme avait fait Doria l'année précédente. » Le reproche n'est pas fondé. De Thou méconnaît ou se fait un jeu d'oublier le plus sérieux embarras de don Juan : son frère Philippe II ne lui a pas livré les forces navales de l'Espagne sans prendre quelques précautions contre l'inexpérience qui les pourrait engager à la légère. Don Juan est entouré de nombreux conseillers, et ces conseillers s'exagéreraient volontiers leurs droits et leurs devoirs : le succès même ne débarrassera pas entièrement le prince victorieux de cette gênante tutelle. Ses rapports avec

(1) Mathurin d'Aux Lescout de Romegas était lieutenant-général du magistère de Malte. Il existe aux archives nationales une lettre manuscrite de Romegas commençant ainsi : « L'armée turquesque partit de Constantinople le 7 d'avril 1571... » Brantôme paraît s'en être inspiré pour son récit de la bataille de Lépante.

Requesens sont des plus tendus, et il n'ignore pas l'absolue confiance dont le roi fait profession pour la science nautique de l'amiral génois. Par une cédule royale, en date du 1er mai 1571, Philippe II a déclaré « qu'en l'absence de son frère don Juan d'Autriche ou du lieutenant-général don Luis de Requesens, Jean-André Doria prendra le pas sur les généraux des escadres d'Espagne, de Naples et de Sicile. Il les commandera chaque fois qu'il y aura jonction. » Quel trouble ces dispositions prévoyantes ne devaient-elles pas jeter dans l'esprit du fils de Charles-Quint! Responsable envers la chrétienté, responsable aussi envers l'Espagne, don Juan se sentait surtout enchaîné par la confiance dont, malgré son jeune âge, le souverain l'avait investi : la reconnaissance, la vénération, aggravaient encore dans son cœur le sentiment du fardeau assumé. L'inprudence, en pareille conjoncture, touchait presque à la trahison. Pesez bien toute la gravité de la résolution à prendre, envisagez sous ses diverses faces la question qui s'agite et demandez-vous si celui que le pape, dans son impétuosité, appelait son « fils chéri, » lui promettant à la fois victoire et couronne, ne devait pas, avant tout, se rappeler qu'il était le frère et le mandataire de Philippe II. Quand on exerce le commandement en chef, les dangers du champ de bataille généralement ne comptent pas : ce qui oppresse la pensée, ce qui ôte le sommeil, c'est le sentiment toujours présent de la responsabilité. Sous plus d'un rapport les insoucians sont heureux.

III.

A ses propres inquiétudes don Juan ne pouvait manquer de joindre celles que ses conseillers semblaient prendre plaisir à lui inspirer. Nul contrat n'eût été capable de désarmer les préventions que l'arrogance jalouse des seigneurs espagnols nourrissait contre Venise. L'intrépidité, la résolution, du général Veniero ne les touchaient guère. Ce vieillard presque décrépit, qui ne rêvait qu'assauts, abordages et batailles, qui ne souffrait pas qu'on parlât d'autre chose que d'aller vers l'Orient, de chercher l'ennemi et de combattre sa flotte, leur semblait manquer du sang-froid voulu pour les importantes délibérations auxquelles on le conviait. Il montrait avec orgueil ses nombreux vaisseaux : semblable fierté lui était-elle permise quand on examinait de près ses équipages? « J'ai commencé à visiter hier les galères vénitiennes, écrivait, le 30 août, don Juan d'Autriche, dans une de ses effusions intimes qu'il réservait pour son vieux maître, don Garcia de Toledo; je suis allé à bord de leur capitane : vous ne sauriez vous imaginer à quel point les galères de Venise

sont mal armées. Elles ont sans doute des armes et de l'artillerie, mais on ne combat pas sans hommes, et il m'est pénible de songer que le monde m'oblige à tenter quelque chose d'important, qu'il compte les galères dont je dispose, sans s'inquiéter de la qualité de ces vaisseaux. Le fâcheux état dans lequel arrivent les Vénitiens ne serait rien encore, si le plus grand désordre ne régnait dans leur flotte : chaque galère tire de son côté à sa guise. Vous voyez la jolie chose qui nous attend quand il nous faudra combattre. »

Les galères de Candie dissipèrent-elles cette fâcheuse impression? On en peut douter, car ces galères, comme celles de Veniero, manquaient de soldats. C'était toujours la partie faible des armemens de la république. Les Vénitiens prétendaient-ils donc affronter les Turcs avec 80 combattans par galère? « Nos rameurs, répliquait leur général, sont tous chrétiens et volontaires : au moment de l'action, nous leur distribuerons des armes. Nous aurons ainsi plus de combattans que les autres. » L'argument parut à bon droit peu convaincant. Don Juan insista pour renforcer à l'aide de sa propre infanterie les garnisons des galères vénitiennes prises au dépourvu. A chaque campagne entreprise en commun, en 1570 comme en 1538, la proposition avait été faite : repoussée ou acceptée avec une secrète méfiance, elle révolta toujours l'orgueil des généraux habitués à paraître en maîtres dans l'Adriatique. Le grand conciliateur, Marc-Antoine, intervint, et Veniero céda. Don Juan paraît en avoir éprouvé un véritable soulagement : ses appréhensions n'étaient pas feintes et c'était du cœur le plus sincère qu'il pressait ses alliés de ne pas refuser le secours indispensable qu'il leur offrait. Le 9 septembre, il écrit à Toledo : « Messieurs les Vénitiens, — la phrase, on le reconnaîtra, n'a rien de bien cordial; elle indique à elle seule l'état intérieur de la flotte, — se sont enfin décidés à prendre sur leurs galères 4,000 fantassins de Sa Majesté, 1,500 Espagnols et 2,500 Italiens. On est occupé à les leur verser. De plus, ils attendent les gens qui leur viennent de Calabre. » *Ces gens*, en effet, arrivèrent à Messine, avant le départ, au nombre de 2,000 : ils étaient conduits par Prospero Colonna. 2,000 Calabrais et 25 soldats du roi par galère portèrent à un chiffre très respectable l'infanterie embarquée sur la flotte vénitienne. Seulement, comme le fait observer avec toute raison le père Guglielmotti, « il était dur pour les Vénitiens d'être obligés d'admettre dans le sein de leurs meilleures forteresses une garnison étrangère suspecte et les armes en main (1). »

(1) *Marcantonio Colonna alla battaglia di Lepanto*, per il P. Alberto Guglielmotti, teologo casanatense e provinciale dei predicatori. Firenze, 1862.

Quel lien pouvait donc retenir unis ces coalisés que tant de soupçons et de préjugés divisaient? L'intérêt ne suffisait pas : ni les Espagnols, ni les Vénitiens n'ignoraient que le sultan ferait un pont d'or à celui des alliés qui, le premier, laisserait pressentir quelque inclination à se détacher de la ligue. La foi du chrétien, la haine de l'infidèle, affermirent, en cette occasion, les vues chancelantes de la politique. Pour la dernière fois, peut-être, on vit reparaître la ferveur qui entraîna jadis les peuples de l'Occident en Syrie, tant une conviction profonde a de force quand elle donne en même temps au monde un austère exemple! Plein de l'esprit divin, Pie V n'hésitait pas à garantir à don Juan le triomphe, à une condition, cependant : il fallait recourir à l'aide de Dieu, invoquer sa miséricorde par des prières et par un changement complet de vie. Le pape avait envoyé à Messine, sous la conduite du nonce, beaucoup de capucins, de jésuites et d'autres religieux : ces ecclésiastiques devaient être répartis, par les soins de don Juan, sur les galères. Le généralissime donnerait les ordres les plus sévères pour qu'on les écoutât dévotement quand ils liraient les saintes Écritures ou quand ils prononceraient des sermons. Les soldats recevraient tous un chapelet bénit, et, du général en chef au dernier homme de l'équipage, chacun serait muni d'un *Agnus Dei* de cire consacrée, sauvegarde incomparable dans les grands périls. Le jeu, ce fléau des galères, demeurerait rigoureusement proscrit. Pour prévenir l'oisiveté, source de tous les vices, quoi de plus salutaire que le recours à Dieu? Office ou chapelet, chacun choisirait, suivant son goût, le mode de prières qui lui agréerait le mieux; nul, sans s'exposer à être noté d'indignité, ne se montrerait négligent dans ses dévotions. Le moindre blasphème serait puni de la hart. Deux hommes, deux incorrigibles, tombèrent dans ce péché : don Juan les fit pendre sous les yeux mêmes du nonce. L'exécution jeta la terreur dans la flotte. L'habitude du blasphème disparut sur-le-champ, aussi bien que « le jeu des trois dés. »

Tant d'aventuriers, de gens de sac et de corde, réunis sur ces vaisseaux encombrés, où mariniers et soldats trouvaient à peine l'espace nécessaire pour se mouvoir, n'auraient pas vécu un seul jour en paix si un frein respecté ne les eût contenus dans le devoir. La dévotion n'était pas seulement pour eux une contrainte morale; elle fournissait aussi un aliment indispensable à leur désœuvrement. Le souverain pontife était donc très fondé à la recommander comme la meilleure auxiliaire de la discipline. Les pères capucins sur les galères pontificales, les jésuites sur les navires du roi, les dominicains et les franciscains sur les vaisseaux de Gênes, de Venise, de Savoie, contribuaient de la façon la plus efficace, par leurs exem-

ples, par leurs exhortations, à rendre moins difficile la tâche du comite. Le blasphème, à côté des délits de tout genre que le patron d'une galère a charge de réprimer, nous paraîtra sans doute aujourd'hui une offense bien légère : si vous réfléchissez que cet outrage à la majesté divine est presque toujours un turbulent et grossier défi porté à l'autorité du chef, vous vous étonnerez moins du châtiment rigoureux que la loi pénale du XV[e] et du XVI[e] siècles lui infligeait.

IV.

« Le 9 ou le 10 septembre, avait écrit don Juan à Toledo, s'il plaît à Dieu, je partirai. » Le 8 septembre eut lieu la revue générale : plus de 300 navires, montés par 80,000 hommes, se trouvaient réunis dans la darse de Messine. Le roi catholique, pour sa part, en avait envoyé 164 : 24 naves, 50 frégates ou brigantins, 90 galères. L'Espagne eût été impuissante à fournir à elle seule un pareil contingent : Naples, la Sicile, Malte, Gênes, la Savoie, sans compter les armemens particuliers, mettant leurs vaisseaux à la solde de Philippe II, lui étaient venus en aide. L'étendard royal flottait ainsi à bord de 14 galères d'Espagne, de 30 galères de Naples, 10 de Sicile, 3 de Malte, 3 de Gênes, 6 du duc de Savoie; 11, propriété privée de Jean-André Doria; 13, appartenant à Pietro-Bautista Lomellino, à Giovanni Ambrogio di Negrone, à Giorgio Grimaldi, à Stefano dei Mari, à Bendinello Sauli. L'escadre pontificale présentait 12 galères et 6 frégates; l'escadre vénitienne, 106 galères, 6 galéasses, 2 naves et 20 frégates. L'infanterie embarquée se composait de 30,000 hommes : 20,000 payés par le roi, 5,000 soldés par la république de Venise, 2,000 à la charge du pape et 3,000 volontaires servant à leurs frais. Ce chiffre de 30,000 hommes se trouva, par le fait, réduit à 29,000, car on reconnut, au dernier moment, la nécessité de laisser à Messine un millier de soldats malades, Allemands pour la plupart.

Tout était prêt pour mettre à la voile. Don Juan résolut de tenir un dernier conseil : 70 personnes, dont 30 officiers, y furent admises. Les objections, les avis négatifs, — on devait s'y attendre, — ne faillirent pas à cette nouvelle assemblée. « La saison est bien avancée, disaient les uns. — Nous manquons de soldats et de vivres, ajoutaient les autres. — Ce n'est pas sur mer qu'il faut attaquer les Turcs, prétendaient quelques généraux; car sur mer, on le sait, les Turcs sont invincibles. Que n'allons-nous plutôt reprendre Tunis! » Le nonce, par bonheur, avait déjà pris soin de fortifier le parti de l'action par ses discours : le terrain, grâce à lui, était bien

préparé. Don Ferrante Carillo, comte de Priego, majordome major de don Juan, comptait au nombre des craintifs et des indécis. Nul n'inclinait avec plus d'obstination du côté de la prudence. Odescalcho lui démontra qu'il était impossible de mettre l'issue du combat en doute : l'armée venait de se purifier par un jeûne de trois jours, chacun s'était réconcilié avec Dieu par le sacrement de la pénitence et par celui de l'eucharistie ; comment supposer que le ciel resterait sourd à tant de supplications, insensible à la conduite exemplaire de soldats qui prenaient les armes pour sa sainte cause ? « Je vous promets la victoire au nom de Dieu, répétait sans cesse le nonce ; je vous la promets, quand bien même vous seriez inférieurs en nombre. » Le 10 septembre, le grand conseil s'assemble. Le nonce, naturellement, y assiste. Marc-Antoine Colonna, Sébastien Veniero, les trois provéditeurs : Barbarigo, Canale, Quirini, le prince de Parme, Gabriel Serbelloni, émettent sans hésiter l'avis qu'il faut combattre : tous les autres soutiennent plus ou moins l'opinion contraire. Le comte de Priego n'a pas encore exprimé son sentiment : « Je n'invoquerai point, dit-il, à l'appui de mon opinion, de raisons militaires. Notre saint-père le pape nous ordonne de livrer bataille ; il faut lui obéir. » Eh quoi ! ce n'est pas un moine, c'est un homme possédant au plus haut degré l'expérience des choses de ce monde qui ose tenir un semblable langage, apporter un pareil argument dans une délibération d'où dépend le sort de l'armée. Les généraux espagnols, tout fervens catholiques qu'ils soient, s'étonnent ou s'indignent ; quelques-uns même ne craignent pas de railler l'obéissance aveugle qui enlève au vieux courtisan l'usage de sa raison. Les Vénitiens, les Romains, de leur côté, applaudissent : ce n'est pas uniquement dans les promesses du pape qu'ils mettent leur confiance ; « c'est aussi, s'écrient-ils, dans le courage bien connu de don Juan. » La partie était gagnée : d'après les conditions auxquelles avait été souscrite la ligue, deux votes, dans le conseil des commandans en chef, auraient suffi pour faire la loi au troisième. Colonna et Veniero, en se mettant d'accord, étaient donc maîtres de la situation. Ils n'eurent pas besoin d'user de cette violence. Don Juan, dès qu'il se sentit soutenu par l'unanimité de ses deux collègues, se précipita tout joyeux en avant. « Séparons-nous, messieurs, dit-il aux officiers qui l'entouraient, et allons nous préparer au départ. »

Il restait un dernier espoir aux partisans opiniâtres des atermoiemens. Gil d'Andrada, officier espagnol, « très adroit et grand marin, » dit de Thou, avait été détaché avec deux galères légères, bien renforcées, pour aller à la découverte. Il devait, assisté par un excellent pilote, Cecco Pisano, se diriger vers l'est et pousser assez avant pour rapporter des nouvelles certaines de la flotte enne-

mie, du lieu où elle se trouvait, des vaisseaux qui la composaient, de la force et de la qualité des équipages. Si le rapport de Gil d'Andrada venait tout remettre en question ! Le 14 septembre, Gil d'Andrada revient de sa reconnaissance : il n'a pas rencontré l'armée ottomane. Gil d'Andrada est cependant porteur d'une lettre chiffrée de Paolo Orsino, seigneur de la Mentana et gouverneur de Corfou. Le gouverneur raconte les ravages exercés par les Turcs dans son île. Un renégat a été fait prisonnier dans une des sorties de la garnison. Ce renégat déclare que les Ottomans possèdent 150 galères bien armées et prêtes à combattre. Le reste, portant le total de la flotte à 300 voiles, se compose de galères d'un ordre inférieur ; la majeure partie se trouve être « galères du Levant et petites, » en d'autres termes des galiotes. Il y a peu de soldats ; le général se propose de les emprunter à l'armée de terre, si besoin est. Telles sont les informations auxquelles don Juan fait allusion, lorsque, le 16 septembre, il écrit à Toledo : « Le commandant Gil d'Andrada, qui était allé prendre langue au sujet de la flotte du Turc, est de retour. D'après ce qu'il rapporte, la dite flotte, bien que supérieure en nombre à la flotte de la ligue, ne l'est pas, quant à la qualité des vaisseaux et des équipages. Mettant notre confiance en Dieu, dont nous soutenons la cause et qui doit nous assister, nous avons pris la résolution d'aller chercher l'ennemi. J'emmène 208 galères, 6 galéasses, 24 nefs et 26,000 fantassins. — Don Juan évidemment ne compte pas les volontaires. — J'espère que le Seigneur, si nous rencontrons l'ennemi, nous donnera la victoire. »

Souhaitons que cet espoir ne soit pas trompé, car la pensée ose à peine mesurer les conséquences d'une défaite : tout le littoral de la Méditerranée se trouverait à l'instant découvert, et les populations n'auraient plus qu'à le déserter. Quelle responsabilité se prépare à encourir ce jeune capitaine qui voit les vétérans des grandes guerres de Flandre et d'Italie désapprouver hautement son audace, le suivre à regret dans l'aventure qu'il affronte, mornes et résignés pour le moment, mais tout prêts à lui crier, quand il ramènera dans les ports de la Péninsule atterrés les débris de sa flotte : « Nous vous l'avions prédit ! » Les historiens peuvent parler légèrement de ces préoccupations : quiconque les a rencontrées sur le chemin d'une carrière active les appréciera mieux à leur juste valeur.

V.

Le sort du monde a dépendu trois fois de l'issue d'une immense mêlée navale : il pourrait, à la direction que prennent nos construc-

tions modernes, en dépendre encore. Je voudrais, après avoir raconté les batailles de Salamine et d'Actium, étudier en homme de mer et non pas seulement en historien, le grand choc qui, le 7 octobre 1571, renversa la suprématie maritime des Ottomans. Je crois néanmoins préférable de réserver pour un plan plus vaste, pour une étude plus approfondie ces détails techniques : ce qu'il importe aujourd'hui de montrer, c'est l'incontestable supériorité de la jeunesse sur l'âge mûr, à plus forte raison sur la vieillesse, dans les occasions où il faut s'étourdir et aller à l'ennemi tête baissée. Amenée par une rencontre fortuite, la bataille de Lépante a mis en présence deux armées, dont les forces à peu près égales réunirent sur l'étroite arène, déjà ensanglantée par Octave et par Antoine, plus récemment encore par Doria et par Barberousse, l'énorme multitude de 172,000 hommes : 84,420 du côté des chrétiens, 88,000 du côté des Turcs. La perte des vainqueurs, la seule qui ait pu être régulièrement constatée, dépassa 15,000 hommes, — 7,650 morts, 7,784 blessés. — Celle des vaincus atteignit au moins le chiffre de 60,000, — 40,000 tués, 8,000 prisonniers, 10,000 esclaves chrétiens délivrés de leurs fers.

« Ce sont des batailles celles-là, s'écrie avec raison Brantôme, non pas les triqueniques des nôtres, où nous ne rendons de combat pour un double! » Les Turcs ne se sont jamais relevés de ce grand désastre : la bataille de Lépante leur enleva pour toujours l'empire de la mer. « Les chrétiens, disaient-ils, n'ont fait que nous raser la barbe. » Cette barbe, depuis le 7 octobre 1571, n'a pas repoussé. Engagé vers midi, le combat se prolongea jusqu'à la nuit close : le sort de la journée fut résolu en moins d'une heure. La supériorité de l'armement donna la victoire aux chrétiens : si l'action parut un instant indécise, la faute n'en saurait être imputable qu'à Doria, qui se perdit, comme en 1538 son grand-oncle, dans des combinaisons trop subtiles de tactique.

Bien qu'il convienne d'attribuer très peu d'influence, dans les actions de mer, à la disposition adoptée pour mettre ses forces en ligne, surtout quand il s'agit de bâtimens à rames ou de bâtimens à vapeur, on ne saurait néanmoins méconnaître la leçon qui se dégage très clairement de l'étude des diverses phases du combat du 7 octobre 1571. Cette leçon, la voici : il est indispensable de donner au centre une grande solidité et de protéger l'extrémité des ailes. L'armée chrétienne fut pendant un certain temps compromise par l'effort impétueux qui se porta sur ses deux guides de droite et de gauche. Placées en avant de la ligne, les galéasses obligèrent, il est vrai, les Turcs à ouvrir leurs rangs au dé-

but de l'action. Je n'en persiste pas moins à penser qu'il eût mieux valu les réserver, contrairement à l'avis de Doria, pour ôter à l'ennemi toute velléité de tourner les extrémités du front de bataille et de prendre ainsi la flotte à revers : Doria n'eût plus eu alors de prétexte pour se séparer du corps de bataille, et Barbarigo, à l'autre aile, n'eût pas été écrasé. La force du centre répara tout. Il y a donc ici un double enseignement à retenir. Sans doute les distances ne comptent guère avec la vapeur, et des capitaines de cuirassés ou de torpilleurs, bien résolus à combattre, arriveront toujours assez tôt, quel que soit le développement de la ligne, au secours des points particulièrement menacés. Il ne faut pas oublier cependant que, dans les combats de choc, les résultats ne se font pas aussi longtemps attendre que dans les mêlées, où il fallait forcer le pont de l'ennemi l'épée à la main. Il sera donc prudent de prendre ses précautions à l'avance, si l'on ne veut s'exposer à voir de grandes brèches se produire dans sa ligne dès les premiers coups. Un gros paquet au centre, de forts appuis aux extrémités, une bonne réserve en arrière, telle est l'ordonnance qui me paraît s'imposer à toute armée navale développée sur un espace de plusieurs milles d'étendue. Les flottes de 200 torpilleurs ou canonnières ne se rencontreront que dans les conflits des petites nations : les grandes puissances s'attaqueront avec des milliers de bateaux, et il importe que les méditations des tacticiens de l'avenir s'appliquent à chercher des combinaisons qui s'adaptent à ces multitudes. Ce n'est pas seulement à terre que les masses armées dépasseront tout calcul : la mer ne se couvrira pas de moins de bataillons, et la tactique, dont je me permets de contester si souvent les services, pourrait bien, dans une certaine mesure, reprendre ici ses droits. Je l'ai déjà dit dans un autre travail ; je ne crains pas de le répéter, car il y a urgence à envisager une situation toute nouvelle, et, malheureusement, notre tendance a toujours été, — notre métier étant surtout un métier de pratique et d'expérience, — de ne pas sortir volontiers des sentiers battus : le premier qui saura se dégager des liens du passé apparaîtra sur la scène nautique avec tout l'avantage de Bonaparte à Montenotte et à Rivoli. Les vieux capitaines en resteront, comme les vieux généraux autrichiens, ébahis et probablement foudroyés.

Je ne m'excuserai pas de revenir sans cesse sur le même sujet ; hélas ! n'est-ce pas hier que nous entendions cette parole prophétique : « L'histoire des nations, c'est l'histoire de leurs armées ? »

E. Jurien de La Gravière.

MELCHIOR GRIMM

III[1].

MADAME D'ÉPINAY. — FRÉDÉRIC II. — LA DUCHESSE LOUISE-DOROTHÉE.
LA LANDGRAVE CAROLINE.

I.

Nous avons vu Grimm se faire connaître dans le monde parisien par un pamphlet spirituel et s'assurer des moyens d'existence par sa *Correspondance littéraire* avec des cours étrangères. Nous avons maintenant à le suivre dans les événemens de sa vie privée pendant le cours de cette première et laborieuse période de son séjour en France.

Rousseau, qui avait été introduit chez Mme d'Épinay par Francueil, ne tarda pas à y introduire à son tour son ami Grimm. Assez sauvage de son naturel, celui-ci ne montra que peu d'empressement à cultiver cette nouvelle connaissance. Il allait, cependant, aux soirées de musique de l'hôtel d'Épinay, y dînait quelquefois, et, en été, faisait des visites à la Chevrette. On sait quelles circonstances changèrent ces relations de société en attachement, en confiance et bientôt en intimité. Mme d'Épinay était, à cette époque, dans l'un des momens les plus pénibles de sa vie. Elle venait de se séparer de Francueil, qui avait formé d'autres liaisons, et la mort de sa belle-sœur, Mme de Jully, l'avait exposée à d'odieux soupçons. Se sentant à l'extrémité, cette jeune femme avait voulu

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre et du 15 novembre.

faire disparaître des lettres compromettantes ; elle en avait chargé Mme d'Épinay, qui trouva en effet le moyen de les brûler, mais qui se vit plus tard accusée d'avoir soustrait, du secrétaire auquel elle avait eu accès, des papiers relatifs à une créance sur son mari. Toutes les apparences étaient contre elle, car elle avait eu la clé du meuble, elle ne pouvait avouer l'usage qu'elle en avait fait, et la disparition des pièces dont il s'agissait tournait à l'avantage des siens. Il y eut même dans le monde des personnes qui félicitaient l'époux d'avoir été si bien servi et par une main si avisée. L'affaire fit grand bruit ; on tenait généralement Mme d'Épinay pour coupable, ses proches mêmes avaient peine à se défendre des soupçons ; on ne peut, en un mot, imaginer de position plus cruelle. C'est sur ces entrefaites que Grimm, dînant chez le comte de Frise et entendant les propos qu'on tenait sur une femme qu'il connaissait peu encore, mais dont il avait deviné le mérite, ne put s'empêcher de protester contre la facilité avec laquelle on accueillait des bruits injurieux pour elle. Il alla jusqu'à exprimer le mépris que lui inspiraient des gens si pressés de croire le mal. Ce propos ayant été relevé par l'un des convives, les adversaires descendirent dans le jardin de l'hôtel, se battirent et furent tous les deux blessés, sans gravité toutefois. Ce duel redoubla pour le moment le bruit qui se faisait autour de Mme d'Épinay, mais ce n'en était pas moins un témoignage qui s'élevait, sinon précisément en sa faveur, du moins contre la légèreté et la cruauté des attaques auxquelles elle était en butte. Ajoutons que son innocence fut peu après reconnue, grâce à la découverte, entre mains tierces, des papiers qui avaient donné lieu à tant de suppositions et de commentaires. Il ne restait de toute cette aventure que la conduite généreuse de Grimm et la reconnaissance qu'elle était faite pour inspirer. Mme d'Épinay, en effet, le voit désormais plus souvent et avec un intérêt tout particulier ; elle se plaît à l'appeler son chevalier ; grand hasard si entre le jeune étranger, encore meurtri des dédains de Mlle Fel, et la séduisante Louise, navrée comme elle l'est des infidélités de Francueil, le duel de l'hôtel de Frise ne finit pas par amener « une liaison. »

Grimm se montre d'abord dans le rôle de conseiller. Mme d'Épinay, en ses nombreux chagrins, recourt à l'homme qui avait défendu sa réputation, qui s'était acquis par là des droits à sa confiance et qui lui en inspirait, d'ailleurs, par toute sa manière d'être. Grimm eut fort à faire à diriger la pauvre femme au milieu des difficultés que lui suscitaient à chaque instant ses bonnes intentions aussi bien que ses inconséquences. Il fallait éconduire Duclos, tortueux, cynique, amoureux en dessous, qui faisait sa cour en affec-

tant la rudesse et croyait avancer ses intérêts en dénigrant et calomniant ses rivaux. Il fallut ensuite se défaire de Francueil, le premier amant, à qui Mme d'Épinay avait signifié son congé, mais qui se reprenait à aimer encore, qui se piquait à l'idée qu'on pût lui donner un successeur, qui faisait des scènes, versait des larmes, et pour lequel, comme il arrive souvent, plaidait un reste de tendresse dans le cœur qu'il s'était aliéné. En vain Mme d'Épinay l'exhortait-elle à passer paisiblement des droits de l'amour aux termes d'une simple et bonne amitié, Francueil s'indignait de la position qu'on prétendait lui faire; il voulait tout ou rien, et ne revint à la raison qu'en arrivant à l'indifférence, dans l'éloignement d'un séjour prolongé à Chenonceaux.

Ce fut une bien autre affaire encore avec Rousseau, et nous touchons ici à une histoire qui n'a pas seulement troublé un moment la vie de Mme d'Épinay, mais qui, transformant en détestation les sentimens que Jean-Jacques avait éprouvés pour deux de ses meilleurs amis, a valu à Grimm et à sa maîtresse la place d'honneur dans cette galerie de noirceurs et d'extravagances dont se compose la seconde moitié des *Confessions*. Je ne sais rien de plus révoltant que cette partie du livre. L'égoïsme le plus cynique, l'ingratitude la plus odieuse, la malignité la plus savante s'y allient à des effusions de sensibilité et à des prétentions de vertu. Tout est bas chez cet homme, qui croit excuser des vices dégoûtans en en faisant la confidence au public, se débarrasser du fardeau de la reconnaissance en flétrissant ceux qui l'ont comblé des plus touchantes attentions, et dont la société favorite est la servante à qui il fait des enfans pour les envoyer au fur et à mesure aux Enfans-Trouvés. C'est en vain qu'on se dit que cet homme est fou, d'une folie croissante et caractérisée, c'est en vain qu'on cherche à prendre la méchanceté, la ruse, les soupçons comme autant de symptômes pathologiques, on sent que l'âme de l'auteur a toujours été vile, et l'on éprouve une sorte de satisfaction à reconnaître qu'avec tout son talent l'écrivain n'est pas parvenu à déguiser entièrement sa vulgarité native. De l'éloquence, jamais de vraie noblesse; le génie, si l'on peut s'exprimer ainsi, dépouillé de la beauté du génie.

Il est superflu de chercher des renseignemens sérieux sur qui que ce soit dans les six derniers livres des *Confessions*. Le ressentiment y trahit sa propre cause par l'extravagance des exagérations. Grimm et Tronchin sont « des tigres dont la rage s'accroît en s'assouvissant; » le premier a ourdi contre Rousseau un complot qu'il suit depuis dix ans, dans lequel Diderot et d'Holbach lui servent d'instrumens, et dont le monde entier est devenu complice. Rousseau ne cherche pas seulement à rendre Grimm odieux, il s'efforce

de le rendre ridicule. Il fait de lui un petit-maître parce qu'il l'a vu se brosser les ongles « avec une petite vergette faite exprès. » L'usage de cet instrument de toilette fut pour Rousseau toute une révélation sur le caractère de son ami. Il en conclut que Grimm, comme il l'avait entendu dire, pouvait bien mettre du blanc; et là-dessus de s'écrier : « Comment les vifs et continuels élans que fait hors de lui-même un cœur sensible peuvent-ils le laisser s'occuper sans cesse de tant de petits soins pour sa petite personne? Eh! mon Dieu! celui qui se sent embrasé de ce feu céleste cherche à l'exhaler et veut montrer le dedans. Il voudrait mettre son cœur sur son visage; il n'imaginera jamais d'autre fard. » Les élans du cœur sensible et l'embrasement causé par le feu céleste à propos d'une brosse à ongles! Il faut avoir lu Rousseau pour savoir ce qu'un talent d'écrivain de premier ordre peut comporter de balourdise.

J'ajoute, puisque l'occasion s'en offre, que Grimm ne « remplissait point de blanc les creux de sa peau, » comme Rousseau se plaît à l'imaginer. D'autres ont parlé de rouge. « Concevez-vous, écrit Suard à ce sujet, en 1812, qu'on soit devenu en si peu de temps si ignorant sur l'histoire du dernier siècle? » Le surnom de Tyran le Blanc, que Gauffecourt avait donné à Grimm, était une allusion au héros d'un roman de chevalerie, et la plaisanterie portait sur le caractère de l'homme et non sur ses secrets de toilette. Les lettres de Mme d'Épinay prouvent qu'on l'appelait fort bien le tyran tout court.

Ce n'est pas ici le lieu de raconter les tracasseries et les brouilleries qui troublèrent la paix de Mme d'Épinay à partir du jour où elle commit l'imprudence de loger Rousseau à l'Ermitage. On se raccommoda une première fois, après les soupçons que le solitaire avait conçus contre sa bienfaitrice au sujet de ses propres amours avec Mme d'Houdetot et de la connaissance que Saint-Lambert en avait eue. Il y eut également un replâtrage entre Grimm, à son retour de l'armée de Westphalie, et Rousseau, qui ne lui pardonnait pas ses succès auprès de l'hôtesse de la Chevrette et qui se voyait d'ailleurs traité par lui avec une froideur calculée. La rupture irréparable, définitive, fut amenée par le départ de Mme d'Épinay pour Genève, dans l'automne de 1757. Les amis de Rousseau avaient jugé naturel et comme indiqué qu'il accompagnât la malade dans un voyage qui lui aurait permis à lui-même de revoir sa ville natale. Diderot, avec la générosité emportée de son caractère, insista maladroitement; impatient de tout devoir, Rousseau se révolta, parla de tyrannie et d'intrigue, fit des scènes, écrivit à Grimm une « horrible apologie, » comme l'appelait ce dernier, où il

déclarait qu'il avait été « entraîné à l'Ermitage » et qu'il n'avait jamais eu un moment de paix depuis qu'il y était entré. La lettre se terminait par quelques mots où se trahissait le conflit entre sa dignité offensée et le souci de son bien-être : sa fierté lui disait qu'il devait renoncer à l'hospitalité dont il avait joui, mais il lui en coûtait, au fond, et il espérait bien qu'on le retiendrait. On ne le retint pas ; Grimm était là pour empêcher son amie de faiblir, et Rousseau quitta sa retraite des bois en emportant dans son cœur la haine qu'il assouvit plus tard dans les *Confessions*.

Ce n'est pas sans peine que Grimm réussit à affranchir Mme d'Épinay de tous ces amoureux rivaux et persécuteurs. Je mets Rousseau du nombre, bien que les *Confessions* nient qu'il eût jamais ressenti autre chose que de l'amitié pour sa bienfaitrice, et que les *Mémoires* de celle-ci ne nous donnent aucun indice à cet égard. Grimm, lui, est positif : « Il en fut très amoureux, dit-il, comme il n'a jamais manqué de l'être de toutes les femmes qui avaient bien voulu l'admettre dans leur société. » Ce qu'il fallut à Grimm de fermeté et de patience pour venir à bout de la tâche qu'il avait entreprise, les *Mémoires* ne le dissimulent pas, non plus que la faiblesse de celle qu'il avait résolu d'affranchir. Les femmes, plus tendres que les hommes, ont moins qu'eux le sentiment de la dignité offensée ; la pitié, quand ce n'est pas la passion, les rend trop souvent indifférentes à des entreprises qui compromettent leur réputation. Que de fois Grimm n'eut-il pas à répéter à son amie qu'il est des égards mal entendus, qu'on ne se manque jamais à soi-même impunément, que, lorsqu'on est outragé, il faut laisser voir qu'on le ressent ! Naturellement hautain, il avait à contenir l'indignation que lui faisaient parfois éprouver les inconséquences d'une personne qui, voulant tout concilier, tergiversait et dissimulait. Sa fermeté, on le voit bien, dégénérait quelquefois en dureté. Il n'en arriva que plus sûrement à ses fins. Francueil ne se remontra plus que calmé, Duclos et Rousseau ne reparurent pas, et le ménage put jouir en paix de son bonheur. Je dis ménage avec intention, car la liaison de Grimm et de Mme d'Épinay fut, dans un siècle qui en comptait beaucoup et les tolérait sans effort, l'un des exemples les plus complets de cette espèce de mariage d'élection qui se superposait au mariage légal. M. d'Épinay paraissait bien de loin en loin, plus embarrassé qu'étonné de trouver sa place prise. Nous voyons très vite, s'il faut s'en rapporter à un indice échappé aux *Mémoires*, les deux amans occupant le même appartement, et, dans la correspondance qui s'établissait entre eux pendant les absences, nous rencontrons, sous l'une et l'autre plume, le *tu* caractéristique alternant avec le *vous* des relations sociales.

Mme d'Épinay a tracé elle-même son portrait, et à l'époque précisément où commençait sa liaison avec Grimm ; mais avec les plus fermes résolutions d'impartialité, quelqu'un s'est-il jamais vu du même œil que le voient les autres ? Sans compter que ces portraits de personnes vivantes pèchent toujours en ce que, ayant une date et représentant l'original à un moment donné, ils ne peuvent tenir compte de cet élément capital de la personnalité, les modifications que la vie nous fait subir. L'écrivain est condamné, ou à fausser la ressemblance en ne tenant pas compte des changemens opérés par le temps, ou à tenir sa description dans l'à-peu-près d'une impression générale. Les inconvéniens du procédé dont nous parlons sont surtout apparens aujourd'hui que la rapidité avec laquelle les événemens se pressent entraîne des transformations plus promptes et plus complètes. L'art le plus exercé possède-t-il, par exemple, le moyen de représenter, dans l'unité d'une même portraiture, le religieux, le mélancolique, le divin auteur des *Méditations*, le faiseur de révolutions haranguant les foules sur la place publique, et enfin le négociant obéré exploitant les tristes restes de son talent et de sa réputation ? Est-il facile, en disant quel fut Sainte-Beuve, d'établir le lien qui rattache le poète des *Consolations* à l'écrivain qui, sur la dernière page de son *Port-Royal*, a voulu déposer le témoignage du détachement universel auquel il était parvenu ? Ou bien encore, quelqu'un se chargerait-il de nous donner, pour ainsi dire dans une même sensation, le George Sand qui portait blouse et pantalon, mettait le chapeau sur l'oreille, lançait dans les *Lettres d'un voyageur* les boutades de sa pétulante rhétorique, et la bonne femme qui a fini ses jours à Nohant entourée de ses petits-enfans et de ses bonnes œuvres ?

En voilà beaucoup pour dire qu'il y a à distinguer chez Mme d'Épinay si nous voulons nous représenter fidèlement ce que fut cette aimable femme. Elle changea plus qu'une autre en avançant en âge parce que son caractère l'exposait aux fautes, aux fautes, c'est-à-dire aux expériences, et parce qu'elle profita des leçons de la souffrance. La vie se partage pour elle en deux périodes dont la seconde date justement de la connaissance qu'elle fit de Grimm. A cette époque, charmante sans être jolie ; de l'esprit sans instruction ; un talent littéraire naturel, mais qui se dissipe en badinages de société ; la justesse du jugement et le manque de suite dans les idées ; un fond de courage avec beaucoup de timidité, et un fond de réflexion avec beaucoup de légèreté ; plus de sensibilité, de tendresse que de passion ; trop bonne, trop confiante, et, par suite, souvent dupe ; crainte de blesser et faute de ce qu'on appelle caractère, tâtonnant dans sa conduite, « cherchant des biais et des tournures au lieu

d'aller droit au but; » selon l'expression de Rousseau, plus vraie que franche, c'est-à-dire le besoin instinctif d'ouverture et, dans la pratique, des subterfuges pour dissimuler les fautes ou pour se tirer d'embarras. Au total, et pour expliquer du même coup les défauts qui la perdent et les passions qu'elle fait naître, Mme d'Épinay est aussi inconséquente que séduisante. De là toutes les fautes, toutes les agitations, toutes les douleurs de cette période de sa vie. A trente ans, elle a dans le monde une détestable réputation; on l'accuse de fausseté, d'intrigue, de bel esprit; on se trompe : il y a sous ces apparences une excellente nature, autant de cœur que d'intelligence.

La seconde moitié de la vie de Mme d'Épinay lui servit à réparer autant qu'il était possible les erreurs de la première. Il est des caractères dont le temps arrête et exagère les traits, tandis que d'autres mûrissent à l'ardeur du jour et ne prennent leur valeur qu'au prix de douloureuses leçons. Une fois l'âge des passions traversé, une fois le cœur fixé, placée d'ailleurs sous une direction aussi prudente que ferme, Mme d'Épinay ne laissa plus voir que les meilleures qualités de son âme, la constance dans les épreuves que lui réservaient encore l'inconduite de son mari et la perte de sa fortune, l'attachement à ses devoirs maternels, le courage contre les attaques de la maladie et les menaces de la mort. Elle parvint à se concilier la considération. La femme inconséquente et décriée d'autrefois était, selon le dessein qu'elle en avait formé, devenue femme de mérite (1).

Les Mémoires de Mme d'Épinay sont l'un des livres les plus agréables du XVIIIe siècle, aussi curieux comme document de l'histoire morale de cette époque que captivant comme récit biographique. Non pas, toutefois, qu'ils méritent à cet égard une confiance sans réserve. Écrits de souvenir, et bien des années après l'événement,

(1) Quant aux portraits *peints* de Mme d'Épinay, il y en a eu plusieurs. Diderot parle d'un profil au crayon et d'une toile peinte pour Grimm en 1760, alors que son amie avait trente-quatre ans. George Sand parle de deux portraits, restés dans la famille Dupin et provenant par conséquent de Francueil. Il y a enfin le beau pastel de Liotard, que possède le musée de Genève, et dont M. Escot a fait une copie pour le château de Versailles. La date en est fixée par une lettre de Voltaire à Linant, dans laquelle il est question de « la philosophe qui met son doigt sous son menton et qui a un petit air penché que lui a fait Liotard. » La lettre étant de février 1760, il faut en conclure que ce pastel avait été fait l'année précédente, pendant le séjour de Mme d'Épinay à Genève et, selon toute apparence, pour Tronchin, son médecin et son ami. Il a, en effet, été donné au musée de Genève par un membre de la famille Tronchin. Mme d'Épinay, qui n'avait que trente-trois ans lorsque Liotard fit son portrait, y paraît beaucoup plus âgée, mais il faut se rappeler qu'elle sortait d'une longue maladie.

la chronologie y manque ; il y a des confusions, des interversions de faits ; on ne distingue pas toujours ce qui est de l'histoire et ce qui appartient au roman qui sert de cadre à cette histoire ; on se demande si les conversations sont réelles, ou si elles sont destinées, comme les harangues dans l'historiographie classique, à développer une situation ; enfin, tandis que les lettres dont Mme d'Épinay avait conservé les autographes sont fidèlement transcrites, elle a été obligée de reconstituer les siennes de mémoire et, naturellement, par à-peu-près. On ne peut donc faire usage de ces récits qu'avec de certaines précautions, et le biographe est souvent embarrassé entre la narration injurieuse et enfiellée de Rousseau, et l'apologie trop peu précise que lui a opposée une femme calomniée. Mais, ceci dit, quel livre unique que ces Mémoires ! Quelle grâce facile dans les récits ! Que les portraits sont vivans et piquans ! Que tout ce coin de la société, tout ce monde de fermiers généraux et d'hommes de lettres, toute cette vie partagée entre le souper et le théâtre, le roman et la philosophie, que ce mélange de petites et de grandes passions, de bienséances et de désordres, de frivolités et d'audaces, que tout ce tableau est attachant ! Si à ces volumes on joint quelques-unes des lettres que les auteurs de *la Jeunesse de Mme d'Épinay* ont été assez heureux pour retrouver, on est conduit, ce me semble, à placer l'écrivain plus haut qu'on ne fait d'ordinaire parmi les femmes auteurs dont s'honore notre langue. Elle a le charme étrange, indéfinissable de l'époque de décadence où elle vivait.

La vie, chez Grimm aussi, se coupe en deux périodes distinctes, et de l'une à l'autre il se ressemble si peu qu'on a peine à saisir le trait de physionomie persistant. Nous n'avons, d'ailleurs, pour savoir ce qu'il était vers trente-cinq ans, que des témoignages également prévenus, bien qu'en sens opposé. Figure dégingandée, dit l'un ; contenance négligée et nonchalante, selon l'autre. Il paraît bien, en effet, que la hanche et l'épaule étaient un peu de travers, toutefois « sans mauvaise grâce. » Le nez fort et légèrement tourné de côté, mais le nez d'un homme d'esprit. Les *Confessions* parlent de gros yeux troubles, ce qu'il faut entendre probablement de cette incertitude du regard qui vient de la timidité ou de trop de pensées de derrière la tête. Grimm avait quelque chose de solitaire et de renfermé, n'éprouvait point le besoin de se mettre en avant, fuyait les discussions ; la facilité d'élocution et la correction lui manquaient, mais il s'exprimait avec force. Aussi aimable, du reste, et même gai dans l'intimité, qu'embarrassé et réservé avec les inconnus. Inspirant plus de confiance qu'il n'en témoignait, parce qu'il se suffisait à lui-même ; plus fait pour maîtriser que pour at-

tacher ; de l'obstination : « Je ne t'ai jamais vu balancer sur rien, lui écrit son amie, et une fois que vous avez envisagé les choses avec votre chien de charmant esprit juste et ferme, il y en a pour la vie. » Grimm a la vue trop pénétrante et il estime trop peu les hommes pour ne pas encourir le reproche de hauteur : tout le monde est d'accord là-dessus : nous avons vu qu'il était couramment appelé le tyran dans la société de la Chevrette ; Naigeon lui attribuait la vanité et la présomption, Rousseau la fatuité et l'arrogance ; Diderot lui-même parle d'exigence, de despotisme, et l'on sait que l'amitié exaltée qui unissait ces deux hommes se voila un jour, tant l'un mettait peu de ménagemens dans sa façon d'utiliser le dévoûment de l'autre. « Je suis brouillé avec Grimm, écrit Diderot à Mlle Voland ; il y a ici un jeune prince de Saxe-Gotha ; il fallait lui faire une visite, il fallait le conduire chez Mlle Biheron (un cabinet de pièces anatomiques artificielles), il fallait aller dîner avec lui ; j'étais excédé de ces sortes de corvées. » Il est vrai que quelques jours après on est raccommodé « ou à peu près, » mais c'est que Diderot a cédé. Un an plus tard, au retour d'un voyage de Grimm, nous les trouvons de nouveau livrés aux effusions. « Je l'aime et j'en suis tendrement aimé, c'est tout dire, » écrit l'incandescent philosophe. Curieuse liaison, nous l'avons déjà fait remarquer, que celle de ces deux écrivains ! « L'homme de mon cœur, » — « celui que je chéris, » telles sont les appellations que Diderot prodigue quand il parle de Grimm. Grimm, de son côté, est évidemment attaché à Diderot ; il l'admire franchement ; « tête sublime et cœur excellent, dira-t-il, l'un des plus beaux génies de la France, » mais il ne cède qu'à demi à la séduction, et lorsque Diderot se lance dans un récit ou rend compte de quelque lecture qu'il a faite : « Messieurs, glisse le critique, voilà qui est fort beau, n'est-ce pas ? Eh bien ! il n'y a pas un mot de vrai ! »

Il est piquant que ce soit précisément sur le chapitre de Grimm que Diderot se livre le plus volontiers à ces effusions sans mesure dont se choquait la sobriété de son ami. « Il est un homme à côté de moi, écrit-il à Falconet, aussi supérieur à moi que j'ose me croire supérieur à d'Alembert, aux qualités que j'ai en réunissant une infinité d'autres qui me manquent, plus sage que moi, plus prudent que moi, ayant une expérience des hommes et du monde que je n'aurai jamais, obtenant sur moi cet empire que je prends quelquefois sur les autres. Ce que la plupart des hommes sont pour moi, des enfans, je le deviens pour lui. Je l'ai nommé mon *hermaphrodite*, parce qu'à la force d'un des deux sexes il joint la grâce et la délicatesse de l'autre. Il est dans l'art plastique moral ce que vous êtes dans l'art plastique mécanique. Ce que je vous

en dis, les grands, les petits, les savans, les ignorans, les hommes faits, les enfans, les littérateurs, les gens du monde, vous le diront comme moi ; il plaît également à tous. »

La date de cette lettre à Falconet (1767) m'avertit que nous nous éloignons de l'époque à laquelle nous nous étions arrêtés, et me rappelle la distinction que j'ai cru devoir faire dans la vie de Grimm. Dans les premiers temps de son attachement à Mme d'Épinay et lorsqu'il est encore tout entier au labeur de sa *Correspondance littéraire,* nous avons l'homme que j'ai cherché à définir plus haut, ferme, concentré, aimable au besoin, mais pesant sur les autres du poids de sa supériorité de caractère. A quoi il faut ajouter de l'instruction, le goût sain et l'esprit juste. Il a triomphé d'une assez grande paresse naturelle et est devenu laborieux à force de volonté. L'impression qu'il nous fait est celle d'un homme de doctrines, de principes, et qui juge de haut. Est-ce à dire que cette correction qui va jusqu'à la sécheresse, que cette indépendance qui va jusqu'à la dureté soit incompatible, comme se le figure Mme d'Épinay dans le portrait qu'elle nous a laissé de son ami, « avec l'aisance, la souplesse et la dextérité qu'il faut dans la conduite des affaires? » Loin de là, ou, s'il y a incompatibilité, ce sont ces dernières qualités qui chasseront les autres. La souplesse que sa maîtresse lui refuse, Grimm va l'acquérir. Il va bientôt se montrer diplomate, courtisan, complaisant. Il était connu pour être fier, il deviendra habile. On lui reprochait la sauvagerie, nous allons être tentés de lui trouver trop d'entregent. Je ne sais de contraste plus complet que celui de la jeunesse et de l'âge mûr de cet Allemand frotté de Français.

L'attachement pour Mme d'Épinay, on ne peut se le dissimuler, souffrit ou du moins se transforma dans cette crise de virilité. Les lettres de Diderot à Mlle Voland nous montrent Grimm se relâchant à la fois de la sévérité de ses principes et de la tendresse pour celle dont il avait fait la compagne de sa vie. Mais ce sont là des passages qui appartiennent de droit à notre biographie. Nous sommes dans l'automne de 1760, l'année qui suivit le retour de Genève, et lorsque Grimm était déjà entré dans la voie des fonctions publiques. On était à trois seulement à la Chevrette. Diderot raconte la manière dont se passe la journée, et parlant de ses deux amis : « Que font-ils? Le matin, il est seul chez lui où il travaille ; elle est seule chez elle où elle rêve à lui. » Quelques jours plus tard, la jolie scène du portrait : « On peint Mme d'Epinay en regard avec moi ; c'est vous dire en un mot à qui les deux tableaux sont destinés. Elle est appuyée sur une table, les bras croisés mollement l'un sur l'autre, la tête un peu tournée comme si elle regardait de côté ; ses longs

cheveux noirs relevés d'un ruban qui lui ceint le front; quelques boucles se sont échappées de dessous ce ruban. Les unes tomben sur sa gorge, les autres se répandent sur ses épaules et en relèvent la blancheur. Son vêtement est simple et négligé. » L'impression de Diderot est évidemment que Grimm est préoccupé, refroidi, et que Mme d'Épinay s'en aperçoit par momens et en souffre. Il a oublié un rendez-vous. « J'ai su cela le lendemain, on en avait la larme à l'œil, et tout en pleurant on disait : C'est que ses affaires l'occupent si fort qu'il ne peut penser à rien ; c'est qu'il est bien à plaindre et moi aussi ; et on l'excusait avec une bonté qui me touchait infiniment. Pour moi, je me taisais, et elle disait : Mais vous ne me dites rien, philosophe ! Est-ce que vous croyez qu'il ne m'aime pas? Que diable voulez-vous qu'on réponde à cela ! Dire la vérité, cela ne se peut ; mentir, il le faut bien. Laissons-la du moins dans son erreur, le moment qui la détromperait serait peut-être le dernier de sa vie. »

En même temps, je le répète, relâchement moral. L'année précédente encore, Mme d'Épinay, dans son portrait de Grimm, disait qu'en morale et en philosophie « il avait des principes sévères qu'il ne se permettait point de modifier ni d'adoucir suivant les circonstances. » Que nous sommes loin de là maintenant ! « L'abbé Galiani vient d'arriver, écrit Diderot, toujours de La Briche. Ses contes ne m'amusent plus comme auparavant; j'étais mieux entre M. Grimm et son amie. Grimm a un peu déplu à Mme d'Épinay; il ne désapprouvait pas assez le propos d'un homme de notre connaissance, appelé M. Venel, qui disait qu'il fallait garder la probité la plus scrupuleuse avec ses amis, mais que c'était une duperie d'en user mieux avec les autres qu'ils n'en useraient avec nous. Nous soutenions, elle et moi, qu'il fallait être homme de bien avec tout le monde sans distinction. L'abbé Galiani m'a beaucoup déplu, à moi, en confessant qu'il n'avait jamais pleuré de sa vie, et que la perte de son père, de ses frères, de ses sœurs, de ses maîtresses ne lui avait pas coûté une larme. Il m'a paru que cet aveu n'avait pas moins choqué Mme d'Épinay. » La situation est claire; c'est le roman qui est en train de finir pour faire place à la réalité, au désillusionnement, bien que sans atteindre, nous le verrons, l'attachement solide et le dévoûment. « Mme d'Épinay a eu un accès de migraine dont elle a pensé périr. J'allai la voir le lendemain; nous passâmes la soirée tête à tête. La sévérité de son ami se perd, il distingue deux justices, une à l'usage des souverains. Je vois tout cela comme elle, cependant je l'excuse tant que je puis; à chaque reproche, j'ajoute en refrain : « Mais il est jeune, mais il est fidèle, mais vous l'aimez; et puis elle rit. »

Il en fut de cette liaison comme il arrive à des mariages plus régu-

liers : l'habitude, les intérêts communs, l'estime mutuelle, prirent peu à peu la place de la passion et de ses agitations. Mme d'Épinay cessa de s'inquiéter des paradoxes de Grimm et elle s'habitua aux longues absences qu'entraînaient ses voyages. N'avait-il pas sa fortune à faire et ne devait-il pas chercher au loin les relations utiles? On est heureux d'ajouter que Grimm resta l'appui de son amie dans les travers d'une vie fort éprouvée, et qu'il reporta sur la fille et la petite-fille l'affection qu'il avait éprouvée pour la mère. Les désordres de M. d'Epinay produisirent catastrophe sur catastrophe; le scandale de ses dettes lui fit perdre sa ferme générale; mais la leçon ne le guérit pas et il fallut l'interdire. Les mesures de l'abbé Terray atteignirent Mme d'Épinay, à qui il n'était resté que 8,000 livres de rente, et que ce nouveau coup acheva, ou peu s'en faut, de dépouiller. « Bonjour, madame, lui écrivait un de ses amis en raillant la sérénité avec laquelle elle supportait ses malheurs, et souvenez-vous bien de ne pas vous croire trop heureuse d'être ruinée. » La philosophie était ici d'autant plus méritoire que ses enfans étaient restés à sa charge dans le naufrage de la fortune conjugale, que son fils, à peine entré dans la vie, montra les mêmes goûts de dépense que le père et dut à son tour être secouru, enfin qu'elle avait une fille à marier. Heureusement que Pauline était charmante et qu'un oncle avança, pour la dot, 30,000 livres remboursables sur les revenus des biens affectés au paiement des dettes de M. d'Épinay. Pauline, qui n'avait que quinze ans, épousa un homme plus âgé qu'elle de vingt-cinq, un beau parti d'ailleurs, le vicomte de Belsunce, gentilhomme de Navarre, où il avait un château et remplissait féodalement les fonctions de grand bailli d'épée. Mme d'Épinay, malgré son état habituel de maladie, vécut encore assez longtemps après ce mariage; elle mourut en 1783, un an après son mari. Ce fut Grimm qui se chargea du sort d'Émilie, la fille des Belsunce, pour laquelle il s'était pris d'une affection toute paternelle. Il se préoccupa de bonne heure de son établissement, travailla à lui créer une petite fortune, y intéressa l'impératrice Catherine, et finit par la marier au comte de Bueil.

Le désir d'être à peu près complet dans une biographie qui n'avait pas encore été écrite ne me permet pas de clore le chapitre de la vie privée et de la vie littéraire de Grimm sans y faire entrer le récit d'une imprudence et le souvenir d'une mystification. L'imprudence fut causée par un accès d'humeur satirique. Diderot venait de donner au théâtre ses deux pièces, *le Fils naturel* et *le Père de famille*. Ses ennemis ayant répandu le bruit qu'il en avait pris le sujet dans Goldoni, Deleyre et Forbonnais crurent ne pouvoir mieux le justifier qu'en traduisant les comédies de l'auteur italien. Grimm paraît s'être chargé de la publication et avoir saisi cette occasion pour exercer

une vengeance et pour railler un ridicule. Les deux pièces parurent séparément, ornées chacune d'une épigraphe burlesque et d'une dédicace où des allusions blessantes se déguisaient sous les formes de l'hommage. Les noms des dames à qui s'adressaient ces épîtres étaient remplacés par des étoiles, mais ils étaient reconnaissables aux titres dont ces astérisques étaient accompagnés : c'étaient la princesse de Robecq et la comtesse de La Marck. La première avait été la maîtresse de Choiseul et était connue par la haine qu'elle professait pour le parti philosophique; elle usa, dans la suite, de la faveur dont elle jouissait près du ministre pour faire jouer *les Philosophes* de Palissot et pour faire mettre Morellet à la Bastille. La comtesse de La Marck, née Noailles, paraît surtout avoir eu des prétentions au bel esprit. La cruauté de la satire de Grimm échappe en grande partie aujourd'hui avec le sens des insinuations dont elle est semée. Il en parle lui-même dans la *Correspondance* comme d'un « persiflage auquel personne n'a rien compris et que tout le monde a voulu expliquer. » Ce qui est certain, c'est que les victimes s'y reconnurent et cherchèrent à atteindre les coupables. Naturellement soupçonné, puisque c'était la défense de ses pièces de théâtre qui avait été l'origine de la publication, Diderot se justifia et couvrit en même temps Deleyre et Forbonnais, en déclarant qu'il avait eu leurs traductions entre les mains, mais qu'elles différaient de celles qui avaient été imprimées et n'étaient accompagnées d'aucune dédicace. On ajoute, mais sans preuve, que Grimm fut soupçonné, et que son ami se donna pour le coupable afin de le sauver. La vérité est que l'attribution même des deux dédicaces à l'auteur de la *Correspondance* ne repose sur aucun témoignage direct et reste affaire de tradition et de conjecture. Le bruit qu'avait fait cette malencontreuse plaisanterie paraissait apaisé lorsqu'il recommença, deux ans après, à l'occasion de la pièce des *Philosophes* et de la mort de Mme de Robecq. Palissot, pour justifier près de Voltaire ses attaques contre le parti de l'*Encyclopédie*, reproduisit ses accusations contre Diderot, qu'il persistait à tenir pour l'auteur des libelles. Voltaire défendit l'accusé, tout en affectant de blâmer la publication. « M. le duc de Choiseul, écrivait-il à Thiriot, sait très bien que je condamne plus que personne le trait indécent et odieux contre Mme la princesse de Robecq. Il est absurde de mêler les dames dans des querelles d'auteurs. Voilà des philosophes bien maladroits ! Il faut se moquer des Fréron, des Chaumeix, des Le Franc, et respecter les dames, surtout les Montmorenci. »

La pénurie des détails sur la vie privée de Grimm sera notre excuse pour mentionner une plaisanterie que des amis, sans nul doute, se permirent à ses dépens. On a trouvé dans ses papiers des lettres

soi-disant écrites par Mlles Leclerc et Miré, danseuses à l'Opéra (1). La première, d'après cette correspondance, avait entendu parler de l'admiration que le philosophe professait pour sa danse et elle lui donnait un rendez-vous. Une seconde lettre exprime l'amour et le bonheur, une troisième crie à la trahison. Miré prend ensuite la plume pour raconter la mort de la pauvre Leclerc et pour demander à la remplacer dans le cœur de Grimm. Le sel de cette mystification, vraiment assez drôle, est dans l'excentricité du style et de l'orthographe attribués aux deux figurantes, et plus encore dans les ridicules mis au compte du prétendu galant. C'est sur le ministre de Francfort que ces demoiselles ont jeté leur dévolu ; elles lui donnent de l'excellence et, en même temps, du savant et du philosophe par le nez ; elles ont, par-dessus le marché, entendu dire qu'il est plein de sentiment. Il est vrai que ce « Saxon sans pareil, » soupçonné d'infidélité, devient aussitôt un « perfide et bavard petit-maître. » On reconnaît, sous une forme badine, les travers dont s'amusaient les amis de Grimm ; il était considéré, mais il donnait prise à la raillerie ; il avait de l'esprit, mais pas tous les genres d'esprit.

II.

La *Correspondance littéraire* dut de bonne heure paraître à Grimm un provisoire, pour ne pas dire un pis-aller. Elle ne l'empêcha point, dans tous les cas, de fortifier l'indépendance qu'elle lui assurait par l'adjonction de relations utiles et de fonctions rétribuées. La mort du comte de Frise, en 1755, l'avait atteint dans ses intérêts aussi bien que dans ses affections, car si, depuis quelques années, il n'était plus aux gages du comte comme secrétaire, il avait continué de demeurer chez lui, et de trouver en lui, au besoin, un protecteur généreux. « Avec le comte, écrit Mme d'Épinay, il n'avait besoin de rien. » Il fallut donc aviser à fermer la brèche inopinément faite dans sa position. Ses amis s'y employèrent et le recommandèrent au duc d'Orléans, qui se l'attacha en qualité de secrétaire de ses commandemens, avec 2,000 francs de traitement. Cette place, qui permettait à Grimm d'aller à la cour, ne paraît lui avoir imposé que des devoirs d'étiquette. A l'occasion de la mort d'Orléans-Égalité, en 1793, Grimm dans une lettre à Catherine, trace un portrait du prince qu'il avait servi : « Ce n'était pas un génie, ce n'était pas un aigle ; il avait peut-être l'esprit assez borné, mais la nature l'avait doué d'un tel instinct pour l'hon-

(1) Les éditeurs du volume supplémentaire de 1829 s'y sont laissé prendre. Ces lettres leur ont paru avoir « un caractère de vérité qui repousse toute idée d'imposture. »

neur et pour les honnêtes gens que jamais aucun mauvais sujet ne put l'approcher, encore moins le circonvenir ou durer auprès de lui... Cet instinct, ce goût inné pour ce qui est honnête préserva le duc d'Orléans de toute contagion avec les gens d'un caractère équivoque, quelque aimables qu'ils pussent être d'ailleurs. Cela n'empêche pas que le goût du plaisir ne l'entraînât quelquefois, tout comme un autre, dans la mauvaise compagnie, mais la dignité de son rang et une certaine bienséance le suivaient jusque dans ses orgies; ses compagnons de plaisir y trouvèrent toujours le prince. Le respect dû au public ne fut jamais blessé; le secret environnait ces parties, et au milieu de ces petits écarts dont personne ne voyait les traces, la cour du Palais-Royal jouissait de l'existence la plus brillante. Tout ce qu'il y avait en France de plus aimable, de plus à la mode, de plus respectable aspirait à l'honneur d'y être admis; on n'était pas de bon ton sans en être, et si Louis XV était roi à Versailles, on appelait le duc d'Orléans le roi de Paris. »

L'ambition de Grimm ne fut pas satisfaite par une place qui, comme il s'en assura assez vite, ne pouvait le conduire à rien de plus. Il se sentait les qualités du diplomate, le coup d'œil, le jugement, ce je ne sais quoi qui rend propre au maniement des hommes et des intérêts publics. Sa gazette manuscrite l'avait mis en relation avec des princes et des princesses à l'étranger; de plus, il avait fait à Genève la connaissance de Mallet, l'historien du Danemarck, qui entretenait une correspondance politique avec des cours allemandes, et qui paraît avoir été le premier à exciter l'ambition de Grimm en lui ouvrant la perspective de représenter ces cours à Paris. On ne s'étonnera donc point si une lettre à Diderot nous le montre, au mois de mai 1759, sur le point d'entrer dans la carrière, et cherchant à faire accepter à Mme d'Épinay les sacrifices qu'allait entraîner un nouveau genre de vie. Il écrit de Genève, où son amie suivait depuis dix-huit mois un traitement de Tronchin, et où il avait été appelé près d'elle par une aggravation de la maladie : « J'épuise pour l'encourager, dit-il, tout ce que la philosophie peut dicter de plus vrai et, il faut l'avouer, de moins consolant pour un cœur sensible. C'est que je cherche moins à la consoler qu'à diminuer en elle cette ivresse qui ferait le bonheur de ma vie si nous étions destinés à vivre comme nous avons vécu depuis quatre mois. Elle sera toujours l'objet de toute ma tendresse et de tous mes soins, mais je pourrais bien à mon tour être détourné de cette douce occupation par des devoirs et des affaires, qui, à vue de pays, vont se multiplier. La ville de Francfort me presse de me charger d'entretenir une correspondance avec elle; cette occupation me plaît et me convient fort, en ce qu'elle met à portée de montrer ce qu'on sait faire. Je n'attends pour accepter que le consentement du prince

(le duc d'Orléans) que j'espère recevoir ces jours-ci. Ne parlez de mes projets à personne ; du secret dépend peut-être leur réussite. »

Au lieu d'une simple correspondance politique, ce fut d'une mission diplomatique que Grimm fut chargé. Les péripéties de la guerre avaient mis la ville de Francfort dans la nécessité d'adresser de nombreuses réclamations à la cour de France, et avaient fait comprendre aux magistrats de cette cité l'avantage d'avoir à Paris un envoyé régulièrement accrédité. Grimm était encore à Genève lorsqu'il reçut sa nomination d'envoyé de la ville libre de Francfort, aux appointemens de 24,000 livres par an. Quel changement de fortune pour le pauvre étranger échoué à Paris dix ans auparavant ! Le voilà « monsieur l'ambassadeur, » comme Diderot se plaît désormais à l'appeler. « M. Grimm est très content de sa nouvelle carrière, écrit Mme d'Épinay à M. d'Affry ; il a très bien réussi auprès du ministre, sa besogne lui plaît et l'occupe sans l'excéder. Si l'on en excepte un jour par semaine qu'il passe à la cour, nous menons la même vie et nous le voyons autant qu'avant mon voyage. » Cet heureux début ne tarda pas à être troublé. Il y avait à peine un an que le représentant de la ville libre remplissait ses fonctions lorsque ses lettres à Mallet furent interceptées à la poste. Il s'y moquait du comte de Broglie, le capitaine Tempesta, comme il l'appelait, « qui a fait une marche diablement savante pour parvenir à se faire prendre ses six pauvres petites pièces de canon ; » il y critiquait la politique de la cour et les opérations de la guerre, et fut dénoncé comme traître et espion. En vain le duc d'Orléans essaya-t-il d'intervenir : tout ce qu'il obtint fut que son protégé pût rester en France. Le bruit finit par se calmer et l'affaire par s'oublier, mais Grimm avait dû se démettre de ses fonctions de ministre accrédité.

Il n'était pas homme, du reste, à se laisser abattre par un échec; dès l'année suivante, nous le voyons renouer ses fils. Son ami, le marquis de Castries, ayant été grièvement blessé dans la campagne de Westphalie, Grimm courut lui donner ses soins. « C'est toujours lui, s'écrie le bon Diderot ; il est parti sans que j'aie eu le temps de l'embrasser, à deux heures du matin, sans domestiques, sans avoir mis ordre à aucune de ses affaires, ne voyant que la distance des lieux et le péril de son ami. » Le dévoûment est incontestable ; il ne cachait, il ne pouvait cacher aucun cacul. Seulement, — et nous avons ici tout le caractère de Grimm, — la générosité du premier mouvement n'excluait pas chez lui les combinaisons. Il revint par Gotha où il revit la duchesse Louise-Dorothée, dont il avait déjà fait la connaissance, à ce que je présume, en 1753, qu'il comptait au nombre des abonnés du journal manuscrit, et dont il va devenir

maintenant le correspondant particulier. Trois ans plus tard, ce sont des relations semblables formées avec la landgrave de Hesse. D'autres voyages le conduisirent à Berlin et à Pétersbourg ; Frédéric et le prince Henri l'honoraient de leurs lettres ; Catherine le traitait sur le pied de la confiance et de la familiarité. Et les brillantes accointances conduisirent aux solides avantages : Grimm devint ministre de la cour de Saxe-Gotha à Paris ; la landgrave lui confia son fils dans des voyages en Angleterre et en Russie ; enfin, quand la révolution eut dépouillé Grimm de ses places et l'eut réduit à la misère, Catherine vint à son secours avec une inépuisable générosité. Telle est l'esquisse de la seconde moitié de la vie de notre écrivain, de ce qu'on pourrait appeler sa carrière politique ; il nous reste à y entrer avec plus de détails au moyen de ses correspondances privées avec les souverains.

III.

La mauvaise grâce avec laquelle Frédéric répondit longtemps aux avances de Grimm ne parvint pas à rebuter celui-ci, et Dieu sait cependant combien le roi se montra récalcitrant ! Si la *Correspondance* était faite pour quelqu'un, il semblait que ce fût pour un monarque poète, écrivain et philosophe ; il n'en fallut pas moins un siège en règle pour l'amener à la recevoir. A peine la paix de Hubertsbourg était-elle signée, que le chroniqueur, comptant sur les loisirs dont le guerrier allait jouir, fit jouer les influences dont il disposait. Il s'adressa à la fois à la reine de Suède, sœur de Frédéric, et à la duchesse de Saxe-Gotha. Et dans quels termes d'ardeur tout ensemble et d'humilité n'implorait-il pas leurs services ! « Je sais tout ce qu'on peut dire sur la témérité de ce projet, écrit-il à la duchesse, et s'il n'y avait pas le Rhin entre le roi et moi, je crois que je mourrais de peur d'avoir osé le concevoir ; mais aussi quels ressorts n'emploie-je pas pour le faire réussir ! Et lorsque je paraîtrai devant le héros du siècle sous la protection de Votre Altesse, et me vanterai de celle de la reine de Suède, ne dois-je pas compter sur une indulgence capable de rassurer le plus timide ? Je regarde la permission d'offrir mon travail à Sa Majesté comme le plus grand bonheur qui puisse m'arriver ; ainsi je ne mettrai point de borne à tout ce que Votre Altesse sérénissime voudra bien faire pour moi dans cette occasion. Cependant, madame, je n'oublie point l'excès de vos bontés, et ce souvenir qui me trouble et m'enchante devrait me faire trembler que vous ne les portiez au-delà de tout ce que j'oserais désirer ou que je pourrais jamais mériter (1). »

(1) Lettre du 31 mars 1763 (inédite).

La négociation réussit; Frédéric consentit à recevoir les feuilles, et la duchesse se chargea de les faire passer elle-même à Berlin. Grimm se montre pénétré de tant de bonté, il en fond en larmes, mais il ne laisse pas d'être troublé à la pensée du lecteur devant lequel il va périodiquement comparaître. « Je vois toujours ces grands yeux bleus, que je n'ai jamais vus, fixés sur moi, et cela me fait mourir de peur. »

Les craintes de Grimm n'étaient pas sans fondement. Il avait affaire à un homme qui ne prenait qu'un intérêt médiocre aux dissertations littéraires ou autres dans lesquelles se complaisait la *Correspondance*, et qui ne se laissait pas davantage prendre aux flatteries. Grimm l'avait mal jugé à cet égard ; il avait cru bien faire en lui donnant, dès le premier numéro qui passa sous ses yeux, de l'encensoir à travers la figure. Frédéric était représenté comme sublime dans toutes ses entreprises, grand dans toutes les parties, l'homme le plus extraordinaire qui eût jamais paru dans l'histoire ; la conquête de l'Asie n'avait peut-être pas coûté à Alexandre la moitié des efforts de génie qu'il avait fallu à Frédéric pour soutenir, entre les rives de l'Oder et de l'Elbe, le choc si opiniâtre et si répété de toutes les forces de l'Europe. Frédéric eut la nausée de ces exagérations et ne le cacha pas à la duchesse. « La feuille périodique que vous daignez m'envoyer, lui dit-il, est bien écrite ; j'en connais l'auteur par réputation ; il est natif de Gera (?), il a fait *le Petit Prophète* ; c'est un garçon d'esprit qui s'est beaucoup formé à Paris. Cependant je vous demande en grâce que, s'il veut m'envoyer ses feuilles, il daigne un peu m'épargner. Un homme sans expérience peut trouver du sublime là où il n'y en a point ; un philosophe n'y trouve qu'une complication de causes secondes qui, par la bizarrerie de différentes combinaisons, produisent des événemens dont le vulgaire s'étonne, et qui, en effet, sont simples et naturels (1). »

Les préventions que cette fâcheuse entrée en matière avait inspirées au roi ne furent pas dissipées par la lecture des numéros suivans de la *Correspondance*. Ces feuilles ennuyaient Frédéric. Et le pis est que le pauvre auteur en avait vent. « Ce que je comprends par les mots que M. de Catt me jette de temps en temps, écrit-il à la duchesse, c'est que ce travail est en général trop sérieux pour le roi, qui aimerait mieux ne recevoir que de simples bulletins où il y eût, outre la notice des livres nouveaux, des anecdotes de toute espèce et propres à amuser. Or il m'est impossible de me prêter à cet arrangement. J'ai une aversion invincible pour le métier d'écrivain d'anecdotes, et il faut qu'elle soit bien forte puisque je ne puis

(1) Lettre du 26 mai 1763 (*OEuvres de Frédéric*, t. XVIII, p. 225.)

la vaincre en faveur du premier homme du siècle, auquel ma vanité serait si contente de plaire. »

Et de nouveau, quelques semaines après : « Je ne me résoudrai jamais à mander les petits contes, les petites tracasseries, les petites historiettes de Paris, que mes prédécesseurs ramassaient souvent dans les cafés, mais que je ne pourrais y chercher et moins encore écrire, quand il serait question de me sauver la vie. Je sais cependant très bien que le roi aime beaucoup ces bagatelles, et cela me paraît très naturel dans un homme qui a besoin de délassement et d'amusement après s'être occupé toute la journée d'affaires d'état. Je sais aussi que j'ai avec lui le tort ou la tache originelle qui ne s'efface pas, d'être Allemand ; si je portais un nom français, j'aurais bien plus beau jeu. »

Grimm s'ouvre, à cette occasion, sur les ambitions littéraires auxquelles son métier de correspondant l'a obligé de renoncer. « J'avoue que j'ai été plus d'une fois tenté d'essayer mes forces, d'oublier les ouvrages des autres pour voir si j'en pourrais faire à mon tour ; je me dis qu'il faut du moins l'avoir essayé pour avoir le droit de ne rien faire ; mais cette correspondance sans cesse renaissante m'en ôte absolument les moyens et le loisir indispensable... J'ai laissé agir ma paresse, j'ai dit que la chimère n'est qu'une chimère, que la calomnie et la persécution sont souvent la récompense de ceux qui écrivent pour le public, et qu'une couronne de laurier ne vaut pas une ligne de Votre Altesse (1). »

Frédéric finit par demander qu'on cessât de lui servir une souscription qu'aussi bien il n'avait jamais payée. L'amour-propre blessé, le dépit d'avoir rencontré l'échec là où il avait rêvé des satisfactions d'ambition, l'indignation mal contenue contre l'indélicatesse d'un Mécène qui n'acquittait pas même ses dettes, tous ces sentimens se trahissent dans une lettre de Grimm à la landgrave de Hesse. Il insinue qu'il aimerait bien compter le prince Ferdinand de Brunswick au nombre de ses lecteurs ; il voudrait que quelqu'un se chargeât d'en faire naître l'idée à ce prince, « car, dit-il, une de mes folies est de ne pas vouloir offrir ma marchandise. » Vient alors toute l'histoire de sa déconvenue avec Frédéric. « Ma passion pour lui, raconte-t-il, m'a fait rechercher, avec trop d'indiscrétion, l'honneur de lui envoyer ces feuilles. Ce monarque n'a pas voulu refuser Mme la duchesse de Saxe-Gotha, mais il ne m'a jamais pardonné de lui avoir été donné et de n'être pas de son propre choix. On dit que c'est un tort irréparable à ses yeux, et je l'ai éprouvé. Depuis le premier instant, il m'a toujours cherché noise, et à me-

(1) Lettres du 26 janvier et du 7 mars 1765. (Données par M. Tourneux dans son tome XVIe.)

sure que je me prêtais à ses désirs, il exigeait toujours autre chose que ce que je faisais. J'aurais bouleversé toutes mes correspondances, au risque de lui faire perdre tous ses suffrages, que je n'aurais certainement pas obtenu le sien. Mais je suis têtu, et après avoir été quelque temps malheureux de ce tatillonnage et m'être bien convaincu ensuite de l'impossibilité de lui plaire, j'ai pris mon parti d'aller toujour mon chemin sans penser qu'il y a un Frédéric, la terreur de l'Europe, au monde. Ce qui me mettait à mon aise, c'est que le roi n'avait jamais accordé la moindre récompense à ce travail, et certainement, après m'en avoir refusé la plus précieuse, celle que j'ambitionnais le plus, son approbation, il n'était pas en état, tout roi qu'il est, de me le payer. Enfin, après avoir été tâté de toutes les manières depuis trois ans, j'ai reçu l'ordre de cesser mes envois, il y a environ six semaines. Cet ordre, accompagné de tout plein de complimens, m'a délivré d'un fardeau de cent milliers pesant... Il faut se consoler de tout dans ce monde. Un parti très bien pris de ma part mettra le roi hors d'état de me payer, et il aura plus tôt réuni la Bohême et la Moravie à ses possessions que d'avoir réussi à me rembourser les frais des copies (1). »

Le plus amer était que Frédéric faisait des différences et qu'il donnait parfois. Ce n'est pas sans quelque dépit, sans quelque envie peut-être, que Grimm, parlant de d'Alembert dans une de ses lettres et du goût du roi de Prusse pour ce philosophe, rappelle que le prince lui faisait depuis six ans une pension de 1,200 livres, pension, ajoute-t-il, qui a été exactement payée pendant la guerre.

Grimm ne fit la connaissance personnelle de Frédéric que quelques années plus tard, dans son grand voyage d'Allemagne de 1769. Il semble que les préventions du souverain contre l'écrivain disparurent quelque peu dans cette entrevue. « Le roi de Prusse l'a arrêté trois jours de suite à Potsdam, écrit Diderot au retour de son ami, et il a eu l'honneur de causer avec lui deux heures et demie chaque jour. Il en est enchanté, mais le moyen de ne pas l'être d'un grand prince quand il s'avise d'être affable? Au sortir du dernier entretien, on lui présenta de la part du roi une belle boîte d'or. » Grimm se garda de laisser tomber des relations ainsi engagées ; nous le trouvons, à partir de ce jour, en correspondance avec Frédéric, une correspondance intermittente, mais qui dura jusqu'à la mort du roi. Si toutes leurs lettres n'ont pas été conservées, il en reste cependant assez pour juger du ton qui y régnait. Ce ton n'est pas précisément celui

(1) Lettre du 15 juillet 1766. (Donnée par M. Walther dans l'ouvrage intitulé *Briefwechsel der grossen Landgräfin Caroline von Hessen*, 1877, t. II, p. 425.)

que nous aurions attendu d'après l'éloge de Grimm que Meister met dans la bouche de Frédéric. « Il en est peu, aurait dit ce prince, qui connaissent les hommes aussi bien, et l'on rencontre rarement quelqu'un qui possède comme lui le talent de vivre avec les grands sans jamais compromettre la franchise ni l'indépendance de leur caractère. » La correspondance de Grimm avec les souverains, et en particulier avec Frédéric, est aussi peu conforme que possible à cette prétendue dignité de maintien. Ses lettres ne sont, au contraire, remarquables par rien tant que par le manque de mesure, de tact, et, il faut le dire, d'esprit. Quel style, le plus souvent, et quelles lourdes plaisanteries! La princesse de Prusse, nièce du roi, venait d'accoucher d'un fils; voici l'amphigouri que cet événement inspire à Grimm. « Sire, une ancienne prophétie, conservée dans une des caves de la cathédrale de Magdebourg, dont vous êtes l'archevêque par la grâce de Dieu, disait que l'année où le plus grand des rois jetterait un regard favorable sur le plus mince atome de la communion philosophique, serait l'époque d'un événement qui assurerait la durée d'une monarchie fondée par le génie et par la gloire, et que l'année où ce grand roi daignerait se réunir à la communion philosophique pour l'érection de la statue de son patriarche serait nommée l'année de l'accomplissement. Personne, sire, ne comprit rien à cette prophétie difficile, et je suis le premier qui en ait pénétré le sens caché. L'année dernière Votre Majesté m'accueillit et me combla de ses bontés au palais de Sans-Souci, et la septième semaine après ce bonheur, la princesse de Prusse fut bénie et devint grosse. Cette année, Votre Majesté a daigné s'associer à ceux qui élèvent une statue à Voltaire; l'atome est devenu cosouscripteur de Marc-Aurèle-Trajan-Julien-Frédéric de Prusse, et immédiatement après la résolution de Votre Majesté, mes vœux sont exaucés et il naît un prince. Tout est clair, tout est rempli; et puis, qu'on s'obstine à douter de l'infaillibilité des prophéties! »

Malheureusement pour Grimm, Marc-Aurèle-Trajan-Julien avait trop d'esprit pour goûter des louanges ainsi tournées, et trop peu de générosité pour ne pas se moquer d'un homme qui donnait si inconsidérément prise sur lui. Il le traite de M. de la Grimmalière; il le raille du titre de colonel russe que lui avait conféré Catherine, des exploits par lesquels il ne peut manquer de se distinguer dans la guerre contre les Turcs. C'est lui qui prendra Constantinople à la tête d'une armée victorieuse, et ce sera Frédéric qui célébrera ces merveilles et placera le nom de Grimm entre ceux d'Alexandre et de César. Plus notre courtisan, du reste, essuie les plaisanteries royales, plus il est satisfait. Il est déjà le souffre-douleur de Catherine, il s'estime trop heureux de devenir le plastron de Fré-

déric. « Mais, ajoute-t-il, il faut être en garde contre la vanité; les traits de Votre Majesté ne sont pas mortels comme ceux d'Apollon, votre patron; votre bonté daigne en émousser la pointe avant de les lâcher, et l'on est un pauvre plastron quand on ne reçoit que des traits émoussés. »

En dehors même de ces traits de caractère, la correspondance de Grimm avec Frédéric ne manque pas de quelque intérêt. Grimm y déplore « le vaste et effrayant silence » qui règne dans la littérature française depuis la mort de Voltaire, et il cherche, bien que timidement, à vanter cette littérature allemande dont il entendait célébrer l'essor avec une joie secrète, mais dont il n'osait qu'à demi prendre la défense devant le roi. « Quant à moi, écrit-il en 1781, exilé de ma patrie depuis ma première jeunesse, n'ayant presque aucun temps depuis nombre d'années à donner à la lecture, je ne suis pas en état de juger ce procès ; mais il est vrai que, toutes les fois que j'ai traversé l'Allemagne, on m'a montré des morceaux parfaitement bien écrits, et je n'y ai plus retrouvé l'ancien jargon tudesque; d'où j'ai conclu qu'il était arrivé une grande révolution en Allemagne dans les esprits. Cela m'a paru assez simple. Un pays qui a donné dans un siècle Frédéric et Catherine m'a paru le premier pays de ce siècle, et comme la nature opère tout par contagion, il m'a paru que l'apparition de ces deux phénomènes n'a pu rester isolée et a dû avoir les suites les plus étendues quoique aucune souveraineté n'ait songé à les encourager. »

Les philosophes n'étaient pas toujours braves à la fin de leur vie; c'étaient parfois, selon l'expression de Tronchin, de plats mourans. D'Alembert, qui avait paru étonné des faiblesses de Voltaire, ne fut pas plus héroïque. Grimm annonce au roi la fin de cet homme, célèbre surtout, dit-il, par les bontés et les bienfaits dont Frédéric l'avait honoré pendant trente ans. « Ses infirmités s'étaient aggravées à un point alarmant par des inquiétudes et par les craintes de son imagination. Se croyant menacé à chaque instant, son tempérament naturellement frêle ne put résister longtemps à cet état violent, et le marasme qui s'ensuivit fut autant l'ouvrage de sa pusillanimité que de ses maux. Il ne cachait point à ceux qui l'exhortaient à leur opposer un peu de courage, qu'il n'en avait point, et il leur inspirait d'autant plus de compassion qu'il leur enlevait tous les moyens de le consoler, et que cette extrême faiblesse l'avait rendu aussi irascible et emporté. Voilà comme le destin, en pinçant une de nos fibres, peut humilier notre orgueil philosophique, et nous remettre au niveau des enfans que nous regardons avec pitié. » La réponse du roi ramène encore plus crûment les choses à la physiologie : « Si la maladie a affaibli l'esprit de d'Alembert dans le dernier temps, cela n'est pas étrange, puisque la mort,

en attaquant toutes les parties organisées de notre corps, doit leur ôter leur activité en les détruisant. Je vous suis obligé de m'avoir communiqué cette triste nouvelle, et je me suis dit à moi-même : Il faut mourir, ou il faut voir mourir les autres, il n'y a pas de milieu. »

IV.

Louise-Dorothée est du nombre de ces princesses tout à fait distinguées qui ornaient, au XVIII[e] siècle, quelques-unes des cours secondaires de l'Allemagne, et y représentaient la culture française jointe aux qualités essentielles de la femme et de la souveraine. Fille du duc Ernest de Saxe-Meiningen, élevée dans la retraite et avec soin par une belle-mère, sa gaieté naturelle résista à l'austérité de cette religieuse éducation. Elle trouva une amie et le plus utile appui dans M[me] de Buchwald, la Sévigné de la Thuringe, la grande maîtresse des cœurs, comme l'appelait Voltaire. M[me] de Buchwald, qui était née à Paris, fut pour beaucoup dans le tour littéraire que prirent les plaisirs à Gotha ; Klupffel également, que nous connaissons déjà comme ami de jeunesse de Grimm et de Rousseau. Il était devenu un grave personnage, voire un dignitaire ecclésiastique, mais il n'avait pas renié ses joyeux souvenirs et n'était pas le dernier, j'imagine, à encourager la représentation des pièces françaises sur le théâtre de la petite cour. L'enjouement que la duchesse faisait régner autour d'elle est attesté par sa fondation d'un ordre des *Ermites de bonne humeur*, dont la devise était : Vive la joie! et dont la règle consistait à mettre l'étiquette de côté dans les réunions du chapitre. Louise-Dorothée ne négligeait pour cela, ni les affaires d'état, auxquelles elle prenait utilement part, ni l'éducation de son fils, qu'elle dirigeait au contraire avec sollicitude. Elle correspondait avec Voltaire, qui avait passé quelques semaines chez elle en quittant Berlin, et qui n'oublia jamais la manière dont il avait été reçu dans « le paradis thuringien. » C'est à la demande de la duchesse et pour elle qu'il composa ses *Annales de l'empire*. Les lettres qu'il lui adressait témoignent jusqu'au bout de sa reconnaissance et de son admiration pour celle qu'il avait saluée

Souveraine sans faste et femme sans faiblesse,

qu'il se plaisait à nommer sa protectrice et sa bienfaitrice, et qui avait, en outre, le mérite de trouver plaisir aux aventures de Jeanne, d'Agnès et du père Grisbourdon. La duchesse Louise était également en commerce de lettres avec Frédéric, dont la fortune de

la guerre lui avait deux fois valu la visite, et qui professait pour elle une amitié suffisamment attestée, du reste, par une correspondance soutenue pendant dix années.

Le lecteur se rappelle que Grimm, à son arrivée en France, avait été un moment attaché à la maison du fils aîné de la duchesse, alors en séjour à Paris. Les relations qu'il avait formées en cette occasion, celles en particulier qu'il avait conservées avec Klupffel, devaient le conduire tôt ou tard à la cour de Gotha. Il y fut fort bien reçu dans son voyage de 1762, et devint, à partir de cette époque, le correspondant et le chargé d'affaires privé de la duchesse. Sans titre et, à ce qu'il paraît, sans rémunération, il s'acquittait pour elle de toutes sortes de services et de commissions. M. Tourneux a retrouvé les lettres de Grimm dans les archives du duché, il en a publié la partie qui lui a paru la plus intéressante, et il a eu la bonté de me confier le reste. La collection n'est probablement pas complète, car elle s'arrête au mois de février 1766, tandis que la duchesse ne mourut qu'au mois d'octobre de l'année suivante.

Une pièce récemment tirée du dépôt des affaires étrangères nous fait connaître dans toute sa sincérité l'opinion que Grimm avait de sa correspondante, et elle nous le montre en même temps, d'une manière bien curieuse, occupé à guetter les affaires diplomatiques, à faire valoir ses avis et ses services, à les offrir sans attendre qu'on les lui demande.

Les rapports restèrent assez longtemps suspendus entre la France et la Prusse après la guerre de sept ans. Les deux cours se gardaient réciproquement rancune, et ni l'une ni l'autre ne voulait faire les avances, bien qu'elles sentissent également la nécessité de renouer, la Prusse à cause de nombreux et pressans intérêts commerciaux, et la France pour essayer de prévenir une nouvelle guerre. Grimm, en cet état de choses, eut l'idée que la duchesse de Saxe-Gotha, liée comme elle l'était avec Frédéric et très écoutée de lui, pourrait ouvrir la voie aux négociations. Il comprenait l'importance que devait lui donner une initiative de sa part en cette affaire, et il écrivit la lettre suivante à une personne dont le nom n'est pas indiqué, mais qui était évidemment en position d'en faire usage. Grimm, lorsqu'il représentait la ville de Francfort, avait formé dans les bureaux des ministères des relations qu'il conservait avec soin, et qui lui permettaient, au besoin, de faire arriver un avis sous les yeux d'un ministre. La lettre est du 6 mai 1765.

« J'ai pensé que, supposé qu'on eût le projet de se rapprocher du roi de Prusse, on trouverait difficilement un meilleur canal que celui de Mme la duchesse de Saxe-Gotha : 1° parce que tous les princes protestans d'Allemagne désirent vivement ce retour de liai-

son; 2° parce que la princesse dont j'ai l'honneur de vous parler est attachée à la France et aime la nation par goût et par choix; 3° parce que c'est une princesse des plus éclairées, d'une sagesse et d'une prudence reconnues, et douée de toutes les grandes qualités qu'on attend de ceux qui gouvernent, et qui sont nécessaires à bien conduire une négociation délicate où il ne faudrait compromettre personne; j'en parle avec connaissance de cause, parce que je suis honoré de ses bontés et de sa confiance depuis douze ans, pendant lesquels j'ai fait deux séjours à sa cour; 4° parce que cette princesse est sans contredit la personne de l'Europe qui a le plus d'ascendant sur le roi de Prusse, et que ce prince a pour elle la plus haute considération et entretient avec elle un commerce de lettres très suivi; 5° parce que, par ce moyen, quelles que fussent ses dispositions à l'égard de la France, on aurait du moins l'avantage de les connaître avec sûreté et sans détours; il n'en emploierait sûrement pas avec Mme la duchesse de Saxe-Gotha, et si cette princesse se chargeait de quelques négociations, on pourrait s'attendre de sa part à une bonne foi et un zèle sans réserve (1). »

Grimm ne s'était pas contenté de chercher à agir par un avis officieux sur les conseils de la France, il avait entrepris la négociation de son propre chef et avait fait connaître à la duchesse le rôle qu'il rêvait pour elle. « Il faut que je dise à Votre Altesse, lui écrit-il, un projet qui m'a passé par la tête, pour user de mon privilège de tout dire. Je suis las de voir le froid qui subsiste depuis la paix entre deux anciens alliés; j'aimais mieux une belle haine bien déclarée comme en 1757. D'ailleurs je suis trop bon Français et j'ai de trop bonnes raisons de l'être pour ne pas désirer que le grand Frédéric ait en ce pays-ci encore d'autres liaisons que celle du philosophe d'Alembert et la mienne. Je sais depuis longtemps qu'il estime M. le duc de Praslin; j'ai appris depuis qu'il fait cas de M. le duc de Choiseul; à quoi tient-il donc qu'on ne rétablisse entre les deux cours cette correspondance qui subsiste entre les cours les moins liées, et dont l'interruption m'ennuie depuis longtemps? Si tout cela ne tient qu'à une petite cérémonie pour savoir qui nommera le premier son ministre, il faut convenir qu'on s'arrête à bien peu de chose, mais cela arrive souvent en politique. Mais je me suis mis en tête que Votre Altesse doit se mêler de cette affaire, que vous satisferez également, madame, et votre goût pour la France et votre amitié pour le grand Frédéric en faisant finir un froid qui a trop duré, et que votre sagesse trouvera pour cela aisément ce que les Italiens appellent *il mezzo termine*. Si Votre Altesse

(1) Pour cette lettre et l'histoire des transactions auxquelles elle se rattache, voir un article signé R. Hammond, dans la *Revue historique* de mai-juin 1884.

me demande de quoi je me mêle, je dirai que je voudrais que toutes les bonnes actions, toutes les choses bien faites fussent votre ouvrage (1) ».

La duchesse se montra aussi favorable que possible au dessein de Grimm. Elle lui répondit qu'elle s'emploierait aux démarches dont il s'agissait avec ardeur, avec transport, avec zèle. Elle ne croyait nullement le succès impossible, disait-elle, et promettait de saisir le premier moment favorable pour s'en ouvrir à Frédéric. Ces bonnes dispositions se trouvèrent inutiles. L'affaire avait été engagée, et plus directement encore, par un autre personnage du monde philosophique. Le roi de Prusse, qui désirait faire la connaissance d'Helvétius, l'avait invité au commencement de cette année à venir le trouver. Helvétius se rendit à l'invitation et arriva à Berlin dans les premiers jours d'avril. Il n'avait point quitté Paris, cependant, sans avoir reçu des ducs de Choiseul et de Praslin la confidence du désir qu'ils éprouvaient de renouer avec la Prusse, et la mission de tâter le roi à ce sujet si l'occasion s'en offrait. Quelque étranger que, de son propre aveu, il fût aux affaires, Helvétius s'y prit assez adroitement et trouva, au cours d'une conversation, le moyen de glisser quelques mots sur l'intérêt égal des deux cours à être bien ensemble. Frédéric, après avoir commencé par exhaler plaintes et récriminations, entra dans la voie qui venait de s'ouvrir et chargea le philosophe de transmettre une proposition au gouvernement français. Celui-ci y mit un peu plus de roideur qu'il ne convenait peut-être, insista pour que Frédéric s'engageât par écrit, et la négociation traîna. « Il est arrivé une réponse vague, écrit Grimm à la duchesse, et qui ne signifie rien. On m'a encore parlé de Votre Altesse, et j'ai lu le passage de la lettre dont vous m'avez honoré; mais je ne veux ni ne dois marquer aucun empressement à cet égard, car si l'on doit avoir recours à Votre Altesse, il faut conserver à ses bons offices le caractère essentiel d'un service signalé rendu avec un zèle gratuit et désintéressé (2) ».

Au commencement de 1766, tout paraissait rompu : « La négociation du père de L... est absolument tombée. Il me semble que son ami, à qui il a rendu visite l'année dernière, a changé du blanc au noir dans le courant de cette négociation et ne s'est plus absolument soucié de la terminer. Si Votre Altesse pouvait lui faire entendre raison sans se compromettre et sans compromettre ceux en faveur desquels elle daignerait faire cette démarche, je pense que nous en serions fort aises; mais nous sommes fiers, et après nous

(1) Lettre du 7 juin 1765. C'est par erreur que l'article de la *Revue historique* attribue cette lettre et cette partie de la négociation à Helvétius.

(2) Lettre du 2 septembre 1765 (inédite).

être prêtés à tout avec beaucoup d'envie de finir et avoir été rejetés, nous ne voulons plus faire aucune démarche, et nous avons raison (1). »

Ce n'est que beaucoup plus tard, en 1768, que Frédéric fit enfin des ouvertures positives, que la négociation s'engagea sérieusement, et qu'elle aboutit à l'envoi simultané d'un ministre de Prusse à Paris et d'un ministre de France à Berlin.

Si Grimm avait pensé un moment à s'autoriser de ses relations avec la duchesse pour se faire bien venir près du gouvernement français, il est juste de dire qu'il mettait, en revanche, ce qu'il pouvait avoir d'influence à Paris au service de la cour de Gotha. Une grande partie de ses lettres à la duchesse sont consacrées à des réclamations que la principauté avait à faire valoir contre la France. La guerre de sept ans avait lourdement pesé sur quelques-uns même des états allemands qui n'y avaient pas pris part. La Thuringe, en particulier, avait beaucoup souffert du passage des armées. Louise et son époux avaient eu à recevoir alternativement Soubise et Frédéric dans leur château de Friedenstein et leurs sujets avaient subi pillage et réquisitions. Une lettre du roi de Prusse à la duchesse nous montre les égards qu'il avait pour elle, cédant aux nécessités de la politique. Les états saxons lui doivent 400,000 écus de contributions, et il est résolu à se faire payer; la condition où il se trouve lui interdit les voies de la douceur; non-seulement il est pauvre, ruiné, réduit comme saint Crépin à voler le cuir pour donner des souliers aux pauvres, mais il doit déguiser son embarras et « affecter des ressources pour soutenir la gageure contre tout le monde; » de là de mauvais procédés et des manœuvres qu'il faut pardonner à la nécessité, et, dans sa conduite, un manque de courtoisie dont il cherche à peine à s'excuser.

Plus les petits états allemands avaient d'exigences à satisfaire, plus, on le comprend, ils mettaient d'importance à réclamer ce qui leur était dû à eux-mêmes. Ils avaient été réquisitionnés, avaient fourni des fourrages, et, la paix faite, ils essayaient de se faire indemniser. Un bureau de liquidation avait été ouvert à Strasbourg, mais l'argent manquait en France et les règlemens traînaient. Dans ces circonstances, et comme il arrive d'ordinaire dans le cas de créances considérables et litigieuses, une compagnie s'était formée pour acheter les prétentions des princes et états de l'empire et pour payer à bas prix, mais comptant, la cession de tout droit. La correspondance de Grimm est pleine du récit des démar-

(1) Lettre de janvier 1766. (Dans Tourneux, t. XVI, p. 445.) Le père de L... est Helvétius, le père, c'est-à-dire l'auteur du livre *de l'Esprit;* son ami, naturellement, est Frédéric.

ches qu'il fit dans l'intérêt des créanciers de Gotha. Il met tout en œuvre et en mouvement, rédige des mémoires, s'adresse à ses amis du bureau de la guerre, use de ses relations avec le marquis de Castries, fait parler au prince de Soubise, le tout, hélas! sans succès. Ses efforts échouent contre la pénurie du trésor : « La réponse du bureau de la guerre n'est pas consolante, écrit-il, et, malheureusement, elle n'a que trop l'air d'être bien sincère. Tous ceux que je consulte là-dessus (et parmi lesquels je compte ceux qui sont particulièrement attachés à Votre Altesse sérénissime), me confirment dans la crainte que les engagemens contractés pendant la dernière guerre ne soient dans le cas de n'être jamais liquidés, les finances du royaume ne se trouvant pas dans un état assez florissant pour permettre de telles espérances. S'il s'est fait des traités entre des princes ou états de l'empire et des particuliers qui ont acquis leurs titres et prétentions à bas prix, c'est que ces gens-là ont vraisemblablement des moyens, et que l'intrigue sourde connaît des ressources que la négociation directe ne saurait employer ni se flatter de faire réussir (1). »

Parmi les commissions dont Grimm se chargeait pour la cour de Gotha, il en était de moins sérieuses à la fois et de plus délicates. C'est à lui qu'on s'adressait pour les modes de Paris. Une « tête frisée, » destinée à la fille de la duchesse, avait voyagé avec le philosophe diplomate Helvétius, mais elle avait été mal emballée et avait souffert en route ; Grimm ne cache pas la joie maligne qu'il en a : c'est à lui qu'on aurait dû s'adresser. Il va en envoyer une autre, et il y joindra une *considération :* « On appelle ainsi, dit-il, les petits paniers qui ont succédé aux grands et qui soutiennent les robes sans donner aux femmes l'air d'avoir des paniers. » Grimm, dans une autre lettre, s'étend sur cet important sujet. Les paniers tendaient à disparaître, mais Madame la Dauphine et Mesdames de France n'avaient pas voulu les abandonner ; on continuait donc de les porter à la cour, tandis que le théâtre y avait renoncé et que la ville cherchait des compromis. « Ce qui les a ruinés de fond en comble, c'est qu'il n'était pas honnête autrefois de faire une visite sans panier, qu'on ne pouvait aller que chez ses plus intimes amies sans ce vêtement ample et roide, et qu'aujourd'hui on peut aller partout et même chez les princesses très honnêtement, non-seulement en considération, mais sans aucun panier et sans considération (2). »

Sur l'article de la coiffure, Grimm, malgré sa « tête frisée, » paraît avoir mérité moins de confiance. Il vient de recommander

(1) Lettre du 6 mars 1764 (inédite).
(2) Lettre du 24 février 1766.

un livre nouveau, un précieux livre dont il a vu un exemplaire destiné à l'impératrice de Russie : la description de vingt-huit coiffures différentes avec autant de planches gravées et enluminées. Grimm veut absolument que la princesse ait ce volume, il saura bien se le procurer, le paiera, s'il le faut, au poids de l'or. La lettre n'était pas achevée qu'il fallait reprendre tous ces éloges. Grimm avait montré l'ouvrage à des femmes de sa connaissance qui avaient trouvé tous ces modèles affreux. » Elles prétendent que c'est un excellent livre quand on veut se coiffer comme les filles qui courent les rues. » Et le pauvre correspondant de faire son *peccavi :* « Je suis un peu humilié, dit-il, de tout l'étalage que j'ai fait de ce livre à Madame la princesse. »

Grimm ne met pas plus de délicatesse dans l'éloge de Louise-Dorothée qu'il n'en mettait tout à l'heure dans ses complimens à Frédéric ou qu'il n'en mettra plus tard dans l'expression de son admiration pour Catherine. Mon excuse pour insister sur cette fastidieuse rhétorique est la proéminence même du trait de caractère qu'elle révèle. Notre courtisan veut être compté au nombre des sujets de la duchesse, car s'il ne jouit pas de leur bonheur, il partage leurs sentimens. Il a tant éprouvé ses bontés qu'il ne lui reste plus qu'une chose à obtenir, c'est qu'elle y mette des bornes. Il reçoit ses lettres « avec le doux frémissement qui précède les sensations délicieuses, » et cependant il ne les ouvre jamais sans remords en pensant qu'elles ajoutent aux occupations de sa souveraine. Il embrasse les pieds de cette souveraine « comme les anciens embrassaient les autels de leurs divinités propices. » Le jour de l'anniversaire de la naissance de l'auguste princesse, ne pouvant lui porter personnellement ses hommages et ses vœux : « Je parerai, du moins, dit-il, ma retraite en ce jour, et si je n'en sais aucun où mon cœur ne soit occupé de sa reconnaissance, je mettrai ce jour-là tant de solennité au culte que je rends à la souveraine des cœurs qu'il devienne pour moi le plus doux comme le plus précieux de l'année. » Et dire que nous retrouverons tout cela presque mot pour mot dans les lettres à la tsarine! Personne probablement ne se tirerait tout à fait bien de l'épreuve qu'on lui ferait subir en imprimant ses lettres, mais il faut avouer que Grimm souffre particulièrement de la révélation d'une si misérable courtisanerie.

La duchesse mourut en 1767. Grimm fut chargé de faire faire le monument que son époux voulait lui élever. C'est lui qui choisit le sculpteur et qui signa, par-devant notaire, le traité relatif à l'exécution de cette œuvre d'art : « Le mausolée, lisons-nous dans cet acte, sera en marbre, ayant principalement deux statues : l'une qui représentera la princesse assise, qui s'endort du dernier sommeil, la tête penchée en arrière dans des cyprès, et l'autre la Thu-

ringe, s'empressant de s'approcher de la princesse en lui prenant le bras gauche, le baisant et arrosant de ses larmes cette bienfaitrice si regrettée. Ces deux statues auront chacune au moins six pieds de proportion, en marbre blanc, et deux pouces de plus s'il le faut pour le bien de l'ouvrage. » Guiard, le sculpteur, devait terminer son travail en trois ans et recevoir 40,000 livres. On ne sait pourquoi, après tous ces soins, le monument resta à l'état de projet; il n'en subsiste que le modèle conservé dans le musée ducal de Gotha.

La duchesse Louise était morte sans avoir rien fait d'essentiel pour Grimm en retour de tant de peines prises et de protestations passionnées ; mais la faveur dont il jouissait à la petite cour ne finit pas avec la vie de sa protectrice. Le duc, qui survécut quelques années à sa femme et qui avait partagé les sentimens de celle-ci pour Grimm, lui accorda, en 1769, le titre de conseiller de légation avec une pension de 1,600 livres. Son successeur, Ernest II, fit plus encore, et, en 1776, éleva le conseiller au poste de ministre plénipotentiaire à Paris, fonction que Grimm remplit jusqu'au jour où la révolution l'obligea de quitter la France. Ajoutons que ses relations avec le duché ne cessèrent pas pour cela, puisque c'est à Gotha qu'il passa ses dernières années.

V.

Les correspondances privées de Grimm ont cet avantage pour le biographe qu'elles se succèdent ; l'une reprend là où l'autre s'est arrêtée, de sorte que, réunies, elles nous donnent des informations sur plus de trente années de sa vie. Quand la duchesse de Saxe-Gotha mourut, Grimm était déjà en commerce de lettres avec la landgrave de Hesse, et ses relations avec la cour de Darmstadt durèrent jusqu'à la mort de cette princesse, époque peu éloignée de celle où commence la correspondance avec Catherine.

Sans avoir été associé à des événemens considérables, mais par l'effet de son seul mérite, de l'impression que sa personne avait faite sur ses contemporains, Caroline de Hesse a conservé dans l'histoire de son pays le surnom de « la grande landgrave. » Fille d'un comte palatin de Deux-Ponts, elle avait épousé, en 1741, le prince héréditaire du landgraviat de Hesse. Ce prince, qui ne succéda à son père que vingt-sept ans après ce mariage, était d'un caractère bizarre, fâcheux, atrabilaire, avec une passion pour le militaire qu'il satisfit successivement au service de France, comme colonel d'un régiment prussien, et, enfin, dans des efforts malheureux pour se créer à lui-même une armée. Éprouvant plus d'estime que de tendresse pour sa femme, il cohabitait aussi peu que possible ; elle

vivait à Buxweiler, dans le Hanau, tandis que lui exerçait ses grenadiers dans sa résidence de Pirmasens en Palatinat. Le service prussien les réunit pendant quelques années à Prenzlau et quelquefois à Berlin, et la mort du vieux Louis VIII les appela à Darmstadt, mais sans que le nouveau landgrave pût se résoudre à élire domicile d'une manière permanente dans sa capitale. C'est Caroline qui resta chargée d'y représenter l'autorité souveraine dans un château à peine habitable et dans la gêne d'une économie forcée. Son mari n'était guère homme à l'associer aux affaires publiques, mais elle aimait la musique, goûtait également la littérature française et les produits du génie naissant de l'Allemagne, trouvait du temps pour une vaste correspondance et s'occupait avec soin de l'éducation de ses enfans. Elle en avait huit, sur lesquels cinq filles, dont l'établissement, ainsi que nous le verrons, devint le grand souci de leur mère. M. Walther, à l'obligeance duquel j'ai dû la communication des lettres de Grimm conservées à Darmstadt, a publié en deux volumes celles de Caroline, toutes, chose curieuse, écrites en français, et qui témoignent des qualités à la fois aimables et viriles de la princesse. La grande landgrave mourut en 1774. Frédéric, qui faisait d'elle un cas particulier, voulut qu'on mît pour épitaphe sur sa tombe : *Sexu femina, ingenio vir*, traduction d'un mot plus familier et que Grimm se plaisait à rappeler : « Elle n'est pas femme, celle-là ! » s'était écrié, dans je ne sais quelle occasion, le misogyne souverain.

Courtisan, profondément courtisan comme il l'est, Grimm a la qualité essentielle de son état, celle qui consiste à adapter son langage aux personnes et aux circonstances. Le ton de ses lettres à la landgrave n'est pas celui de sa correspondance habituelle avec les têtes couronnées. Il y a encore des complimens, des hyperboles, il n'y a plus d'adulation. Grimm est, avec la princesse de Hesse, sur le pied, — c'est sa propre expression, — d'un tendre respect. Et on lui rend en confiance l'attachement qu'il éprouve, en considération affectueuse le dévoûment dont il donne tant de preuves. Il est de la famille. Il s'intéresse à tous et à tout, à la mère et aux frères de Caroline comme à ses enfans, à sa santé, à ses occupations, à ses constructions, à ses voyages, à l'éducation et au mariage de ses filles. Il fait les commissions, cela va sans dire : le plus souvent des envois de livres ou de partitions d'opéras; quelquefois des renseignemens utiles, sur la garance, par exemple, dont il s'agissait d'introduire la culture dans la Hesse ; d'autres fois encore des règlemens de frais de guerre comme ceux dont il s'était occupé pour la duchesse de Saxe-Gotha. Il n'écrit pas seulement à la mère, mais aussi à l'une de ses filles, la princesse de Prusse, s'inquiète de son bonheur domestique, s'intéresse à ses

grossesses et à ses couches. Sa sollicitude, d'ailleurs, est récompensée; la princesse donne le jour à un fils, on le fait savoir à Grimm dans la nuit même. On l'entretient des choses les plus intimes, les défauts de celle-ci, les chagrins de celle-là. On le tient au courant des négociations les plus délicates et on l'attache, dans deux grands voyages, à la personne du prince héréditaire.

Tel est donc Grimm dans cette correspondance, — toujours courtisan et songeant à sa fortune, il n'est pas besoin de le dire, — mais plus intimement associé aux destinées de la famille à laquelle il se consacre aujourd'hui, et remplaçant l'obséquiosité par le zèle avec lequel il épouse les intérêts de la maison. Affairé, dévoué, allant au-devant des services qu'on peut lui demander, il se décerne lui-même le nom de mouche du coche, et c'est bien un peu son rôle, en effet.

Le principal sujet de la correspondance de Grimm avec la princesse Caroline, je l'ai indiqué, est le mariage de ses filles, lesquelles finirent toutes par se placer, et deux d'entre elles sur des trônes. Grimm s'occupe peu de la troisième, Amélie, qui ne se maria qu'après la mort de sa mère. La dernière, Louise, trop jeune pour intéresser notre négociateur, épousa, en 1775, Charles-Auguste de Weimar, l'ami de Goethe. Les autres furent successivement pour Grimm l'objet de démarches infatigables. Une lacune de plus de deux années dans les lettres que nous avons sous les yeux ne nous permet point de savoir la part qu'il eut au mariage de l'aînée, la princesse Caroline. Nous voyons seulement qu'il avait eu, à son sujet, l'idée d'une alliance entre les deux cours qu'il servait. « Il faut, écrit-il à la mère, que je dise à Votre Altesse toutes mes rêveries et toutes mes impertinences. Il m'a passé par la tête de marier Madame la princesse Caroline au prince héréditaire de Saxe-Gotha. J'en ai parlé ces jours passés à M. de Studnitz, grand-maréchal de cette cour, qui est venu passer deux mois avec nous. Il est vrai qu'il m'en a parlé le premier comme d'une idée qu'il avait toujours eue, mais sans me dire que ce fût l'idée de Madame la duchesse, ni qu'elle en eût une d'arrêtée sur ce sujet. Je lui ai dit ce que je pensais de la princesse, et c'est lui qui m'a répondu que, quoiqu'il y eût beaucoup de princesses en Allemagne, l'avantage d'avoir été élevée par une telle mère lui ferait rechercher uniquement celle dont nous parlions s'il avait voix au chapitre. » Ce projet n'eut pas de suite; la jeune fille épousa peu après le landgrave Frédéric de Hesse-Hombourg, moins âgé qu'elle de deux ans. Elle en eut quatorze enfans et n'est morte qu'en 1821.

Le mariage de Frédérique, la seconde fille de la landgrave, suivit de près celui de l'aînée. Il fut plus brillant; son mari était le neveu et fut le successeur de Frédéric le Grand; Guillaume, aujourd'hui empereur d'Allemagne, est son petit-fils. Grimm se vante d'avoir

aussi rêvé cette union. Passant à Berlin quelques mois après, il fit la connaissance du prince royal, et cultiva depuis lors cette relation en s'autorisant de l'amitié de la mère pour écrire de temps en temps à la fille. La landgrave ne laissait pas de mettre quelquefois la franchise de Grimm à l'épreuve par la sincérité avec laquelle elle s'exprimait sur les défauts de la princesse de Prusse : la jeune femme se tenait mal, elle bredouillait en parlant, elle n'aimait pas la lecture. La mère n'offensait pas moins son correspondant en se félicitant, après six mois de mariage, que Frédérique fût encore aimée de son époux. « J'ai été très choqué de cet *encore*, s'écrie-t-il, et le prince perdrait trop dans mon esprit s'il ne l'aimait toujours, toujours.Car pour elle, c'est aussi ma passion et tout de bon. Je suis confus de la lettre dont elle m'a honoré... Si cette princesse n'est pas toujours heureuse, je ne veux jamais le savoir, cela me donnerait trop de chagrin. Mais, pour Dieu ! qu'elle nous donne un prince avant la fin de l'année prochaine ! Je suis fort content aussi qu'elle lise tous les jours une heure à haute et intelligible voix ; cela est essentiel, car on est très malheureux de ne pas comprendre ce que dit une grande princesse, et l'on ne peut pas toujours lui dire : Répétez-moi cela. Si j'avais l'honneur d'être son maître, je lui apprendrais peut-être ce que je ne sais pas moi-même, l'art de bien lire et de bien parler (1). » Quelques mois encore, hélas ! et Grimm dut bien rabattre de ses prétentions en fait de bonheur domestique pour la princesse : « Je veux bien, madame, avoir autant d'indulgence pour le prince que Votre Altesse, et ne pas traiter le chapitre de la fidélité conjugale avec une pédanterie dont notre siècle ne s'accommode pas, mais c'est toutefois à deux conditions ; la première que la santé de la princesse ne coure jamais aucun risque ; la seconde qu'à proportion qu'on a des reproches à se faire, on redouble de soins, de procédés et d'attentions, car celui qui serait capable d'affliger un cœur comme celui-là risquerait de perdre entièrement mes bonnes grâces. J'ai pris bonne opinion de ce prince, et je serais désolé d'avoir à en changer. »

Il n'est pas aisé de suivre tous les projets matrimoniaux dont Grimm entretient la landgrave, et qui se font, se défont, s'enchevêtrent. D'autant plus que le négociateur n'embrasse pas seulement dans ses combinaisons les filles de sa protectrice. Caroline a une nièce, fille de son frère, le prince de Deux-Ponts. Grimm, qui ne doute de rien, s'est mis en tête de faire épouser à cette nièce l'empereur même, déjà veuf de deux femmes. Il voudrait qu'on en parlât

(1) « Il pense et s'exprime fortement, avait dit Mme d'Épinay dans le portrait de son ami, mais sans correction ; aussi personne en parlant mal ne se fait mieux écouter. »

à Joseph, qu'on la lui fît rencontrer sur son chemin. Il est vrai que Joseph demande une brune, mais Marianne « n'est pas d'un blond à effrayer. » Elle devra aller à la messe : Grimm lui pardonnera cette faiblesse pour une si bonne raison. La jeune fille répondit mal à ces hautes ambitions; elle se maria sur le tard et avec un cousin, duc de Bavière.

Grimm est trop expérimenté pour s'obstiner dans un projet au risque de laisser passer les autres chances que la fortune pourrait lui offrir. C'est, au contraire, un général qui a des troupes de réserve et qui se ménage une ligne de retraite. Au moment même où il vise le plus haut, où il se flatte d'arriver au trône impérial de Russie, il est prêt, s'il le faut, à se rabattre sur de moindres couronnes. Gustave III, encore prince royal, et son frère faisaient, au commencement de 1771, un voyage de France, que la mort de leur père allait subitement interrompre. Grimm, là-dessus, de se demander s'il n'y a point quelque parti à tirer de cette occurrence. « Au milieu de tous mes châteaux en l'air, je suis fâché que les mauvais chemins aient retardé les princes de Suède si longtemps. J'aurais voulu que Votre Altesse se fût trouvée à Deux-Ponts pendant leur séjour, relativement à ces châteaux de relais que j'élève dans ma tête; car, quand je n'en peux pas élever jusqu'à trente pieds de haut, je me contente d'aller jusqu'à dix-huit. Mais peut-être ces princes ont-ils passé à Darmstadt; on les attend encore ici cette semaine. »

Le grand œuvre de Grimm, son triomphe, son Austerlitz fut le mariage de la princesse Wilhelmine, la quatrième des filles de la landgrave. Elle était née en 1755; Grimm l'avait vue à son passage à Darmstadt, en 1769, et s'occupa dès lors de lui chercher un mari. Il lui avait trouvé la physionomie heureuse et conservait le souvenir de ses « yeux bien fendus » qui deviennent, dans ses lettres, la désignation habituelle et comme le nom convenu de la jeune fille. Ses idées, d'accord sans doute avec celles de la mère, et lorsque Wilhelmine n'avait encore que quinze ans, se tournèrent vers la Russie. C'était une affaire à préparer de longue main, le tsarowitz Paul, le fils de Catherine, n'ayant lui-même que quelques années de plus que la princesse de Hesse. Il y avait, d'ailleurs, un changement de religion à effectuer, condition à laquelle le landgrave paraissait moins résigné que sa femme. Grimm, lui, n'est pas arrêté par si peu. Il veut qu'on emploie les délais « à édifier tout doucement à la grecque. » Il se refuse à admettre qu'on laisse la chose à la décision de la princesse; c'est là un abus du libre arbitre. On le tient, du reste, au courant des dispositions de toutes les parties intéressées. « Le dialogue, dont Votre Altesse a la bonté de me faire part, m'a enchanté. Je suis également content de la mère et de la fille, et je vois que

tout ira le mieux du monde, le cas échéant. Je n'aurais plus d'inquiétude qu'un peu du côté du père, mais je ne le crois pas capable de traverser méchamment mes desseins. Les gazettes disent qu'il accorde aux réformés (le landgrave était luthérien) le libre service de leur religion dans sa résidence; il ne voudra pas me chagriner pour la procession du Saint-Esprit (1). Ce qui me plaît le plus, c'est que la confiance de la mère me prouve qu'elle croit sa fille capable d'un secret. Cette qualité est précieuse à son âge et en suppose une infinité d'autres. L'époux que je lui destine la possède aussi. On lui avait défendu les champignons, qui l'incommodent et qu'il aime beaucoup. Il en eut un jour une indigestion; on voulut savoir par qui il en avait eu, mais on employa et menaces et caresses inutilement, et il ne put jamais être déterminé à nommer celui qui les lui avait procurés. Cette anecdote est sûre. » On voit jusqu'à quels détails descendaient les investigations de Grimm.

Il désire en même temps qu'on ne néglige aucun avantage. La princesse a les yeux beaux, mais ses cheveux laissent à désirer. Nous l'avons déjà vu s'occuper de coiffure pour la cour de Gotha; il n'est pas aujourd'hui moins secourable. « Le papier que je joins ici prouvera à Votre Altesse que je voudrais certains cheveux aussi bien plantés que certains yeux sont bien fendus. Ces conseils viennent d'une dame très élégante, mais on dit cependant que les coiffeurs savent un secret de ramener les cheveux du toupet sur le front, de façon à réparer le petit défaut d'un front trop dégarni. Madame la dauphine avait ce défaut, et l'on m'assure qu'elle l'a encore. Le parti de couper son chignon n'est pas praticable dans la position où nous sommes, car enfin j'attends toujours mon courrier, et je me flatte que ce mois ne se passera pas sans quelque nouvelle qui achemine vers la décision. »

L'affaire traîna pendant plusieurs années, et avec de nombreuses péripéties. On avait fait passer un portrait à Pétersbourg, mais il y en avait deux ou trois autres en concurrence. La balance oscillait entre plusieurs des petites cours d'Allemagne. Grimm s'agitait de plus en plus; il avait sur tous les points des correspondans qui le tenaient au courant et qui le faisaient passer par des alternatives de confiance et de désespoir. Ce qui ajoute à l'intérêt de la négociation dans laquelle il essaie de se tailler un rôle, c'est que nous connaissons aujourd'hui ce qu'on peut appeler le dessous des cartes. L'un des volumes publiés par la Société impériale d'histoire russe renferme la correspondance de Catherine elle-même avec l'agent qu'elle avait chargé de lui trouver une femme pour le tsarowitz. Le baron

(1) L'église grecque n'admet pas que le Saint-Esprit « procède » du Fils aussi bien que du Père. C'est là-dessus que roule la discussion dite du *Filioque*.

d'Assebourg, originaire, si je ne me trompe, du duché de Brunswick, était attaché à la cour de Copenhague. Ami très particulier de Panine, il devait à cette liaison la mission confidentielle dont la tsarine l'avait honoré. Il en était digne, à en juger non-seulement par l'estime que lui témoigne Catherine dans ses lettres, mais par l'insistance qu'elle mit à lui persuader de quitter le service du Danemark pour le sien. Elle y réussit, d'Assebourg étant de ceux qui regrettaient la chute de Bernstorf, et qu'effrayait ou dégoûtait l'influence de Struensée ; il accepta plus tard les offres qui lui étaient faites et entra dans la diplomatie russe. Pour le moment, il est au bénéfice d'une autorisation de Bernstorf qui, mis au courant des projets matrimoniaux de la cour de Russie, s'est empressé d'y aider en plaçant d'Assebourg à la disposition de la tsarine. Les conditions à remplir laissent le champ assez large au négociateur. L'impératrice veut absolument une princesse protestante et d'un âge assorti à celui du tsarowitz. A défaut de maisons souveraines, il n'est pas interdit de chercher parmi les comtesses de maisons illustres. à l'exception pourtant de celles de Linange, de Stolberg et d'Ysembourg, « connues pour des défauts héréditaires dans leurs familles. » Au commencement de 1771, au moment où s'ouvre la correspondance de Catherine avec d'Assebourg, celui-ci a déjà visité les cours, étudié le terrain, envoyé des rapports; mais Paul va bientôt avoir seize ans accomplis, et sa mère juge le moment venu de résumer l'enquête et d'arrêter son choix. Elle écarte une princesse de Nassau : informations peu favorables. Une princesse des Deux-Ponts n'est pas non plus assez bien notée, et en outre elle a contre elle d'être trop âgée, d'être catholique et d'avoir une sœur qui fait parler d'elle. S'il y a trois ans de trop à Deux-Ponts, il en manque trois à Montbéliard, ce qui est bien dommage, car il y a là une princesse Louise de Wurtemberg qui, à d'autres égards, ferait admirablement l'affaire. Les médecins la disent saine et robuste; elle a neuf sœurs et frères sans espoir d'établissement, ce qui est presque un avantage : on se chargerait de les faire élever et de les placer. Malheureusement, Louise n'a pas encore douze ans, et il faut y renoncer. Pour le moment du moins ; car, chose singulière, Paul, devenu veuf après deux ans et demi de mariage, reviendra à la princesse wurtembourgeoise et l'épousera en secondes noces. A l'heure qu'il est, et à défaut de Louise, d'Assebourg reçoit l'ordre de voir s'il n'y aurait pas quelque chose à tenter du côté de Saxe-Gotha, où le prince Jean-Auguste a laissé une veuve et deux filles. L'une des deux, la cadette surtout, qui s'appelle aussi Louise, ne conviendrait-elle pas? La mère ne pourrait-elle trouver un prétexte quelconque pour venir en Russie avec ses enfans? On lui paierait ses frais de voyage, et si l'on ne s'arrangeait d'aucune des

deux princesses, on les doterait et elles s'établiraient ailleurs. Il s'agit seulement d'empêcher, s'il en est encore temps, que Louise ne reçoive la confirmation dans l'église luthérienne, « parce que les protestans ne deviennent opiniâtres que depuis ce moment, et jusque-là ils ont le choix de leur croyance; ce serait une facilité de plus. » Ce nouveau projet n'était pas destiné à mieux réussir que les précédens. Les rapports du baron d'Assebourg ne furent rien moins que favorables. Sauf les convenances d'âge, tout parlait contre la malheureuse princesse; elle avait enlaidi depuis deux ans que l'on avait d'abord pensé à elle, et pris un embonpoint démesuré; bien élevée, dans un milieu décent et modeste, elle n'a pourtant reçu qu'une éducation provinciale. Sa mère, d'ailleurs, redoute plutôt l'élévation dont il est question pour sa fille et regarderait un changement de religion comme une tache. Conclusion: « Ne pensez plus à la princesse de Saxe-Gotha, écrit Catherine à son émissaire; elle est précisément telle qu'il faudrait pour nous déplaire; la douceur de son esprit réparerait difficilement les autres désagrémens d'une pareille alliance. »

C'est à ce moment, et après tant d'insuccès, qu'on songea enfin à la cour de Darmstadt. Mais ici encore, que de difficultés! Le landgrave, esprit bizarre, humeur sombre; une quantité d'enfans; des trois filles qui restent à marier, la plus âgée a pour elle les éloges de Frédéric : piètre recommandation aux yeux de Catherine. « Je sais comme il les choisit, dit-elle, et comme il les lui faut, et difficilement ce qui est de son goût nous accommoderait. Pour lui les plus sottes sont les meilleures, j'en ai vu et connu de son choix. » La seconde fille, Wilhelmine, est assortie quant à l'âge; elle a de plus pour elle la figure, l'esprit, l'éducation; elle réunirait tout si le caractère répondait au reste. A cet égard, malheureusement, les rapports varient; les uns lui attribuent toutes les vertus et tous les charmes, les autres lui reprochent de l'emportement; elle est violente, dit-on, ne peut cacher ses sentimens lorsqu'on lui parle de personnes qui lui déplaisent, et ne sait, dans ces momens d'humeur, ménager ses expressions. Ces critiques sont parvenues jusqu'à Grimm, qui s'en indigne. « Être calomniée si jeune, s'écrie-t-il, cela promet! » D'Assebourg, lui-même, demande du temps pour observer, interroger, compléter son enquête. « Il ne suffira pas de voir la princesse et de lui parler pour l'approfondir; il faudra la connaître encore par le rapport de gens véridiques, qui la voient familièrement et la connaissent dans sa vie privée. » Les choses vont ainsi encore pendant un an, au grand ennui de Grimm. Il se dépeint séchant sur pied d'impatience, mourant d'envie, écrit-il, de savoir s'il doit se ruiner en lampions et en fusées. Catherine, de son côté, tout occupée qu'elle soit de ses victoires sur les Turcs et de ses intrigues en Pologne, finit par

être agacée. « Nous ne ressemblons pas mal, dit-elle, à l'âne de la fable qui mourait de faim entre plusieurs bottes de foin, parce qu'il ne pouvait se déterminer laquelle il entamerait. » Elle prend le parti de faire venir la landgrave et ses trois filles; elle envoie une frégate à Lubeck pour les amener, et assigne 80,000 florins de Hollande pour les dépenses du voyage. Le général Rehbinder doit aller à la rencontre des princesses et leur servir de chevalier d'honneur. Les instructions qu'il a reçues à cet effet sont accompagnées « d'articles secrétissimes, » qui ne sont pas les moins intéressans. Il devra observer de très près les voyageuses, tâcher de découvrir leurs goûts et de déterminer leurs caractères, si elles ont le cœur bon, de la gaîté, de la tenue. Catherine veut tout savoir, jusqu'à leurs craintes ou leur courage pendant la traversée, car, dit-elle, « c'est dans de semblables occasions que se trahissent souvent les dispositions cachées. » Rehbinder devra, en outre, insinuer aux princesses la conduite qu'on attend d'elles : Catherine demande, pour elle-même, de la franchise et de la confiance, envers son fils et son pays une attitude de respect, envers tout le monde une conduite égale, sans préférence ou partialité. C'est par le soin de se concilier tous les cœurs, fait-elle observer, qu'elle s'est élevée au degré de puissance dont l'Europe est témoin.

La landgrave arriva à Tsarskœ-Sélo avec ses filles le 15 juin 1773. On se plut tout de suite, et quant au choix du tsarowitz entre les trois sœurs, il ne fut pas longtemps douteux. « Monsieur mon fils, écrit Catherine à M[me] de Bielke, dès la première entrevue se prit d'affection pour la princesse Wilhelmine; je lui laissai trois jours de temps pour voir s'il ne vacillerait pas, et comme réellement cette princesse en tout point surpasse ses sœurs, le quatrième je m'adressai à la landgrave, qui, de même que la princesse, ne firent pas beaucoup de façons pour y consentir. La princesse apprend la langue et est déterminée à prendre la religion. Nous attendons présentement le consentement du landgrave. Madame son épouse est bonne à connaître, elle a le cœur et l'esprit élevés; c'est en tout point une femme estimable et de beaucoup de mérite; sa conversation m'amuse, et il paraît que ni elle, ni ses filles, ne s'ennuient avec nous. L'aînée est fort douce; la cadette paraît avoir beaucoup d'esprit; la seconde a tout ce qui nous convient : sa physionomie est charmante, ses traits réguliers, elle est caressante, a de l'esprit; j'en suis très contente et mon fils en est très épris. » Deux mois après, Wilhelmine fit sa profession de foi orthodoxe et échangea son nom contre celui de Natalie Alexevna. Le mariage fut célébré au commencement d'octobre. La tsarine ne pouvait assez se féliciter d'avoir mené à terme cette grosse affaire. « Le voilà donc en ménage, dit-elle de son fils; il prétend vivre bourgeoisement, il ne

quitte pas d'un pas son épouse, et cela fait la plus belle amitié du monde. Dieu veuille qu'elle soit de durée, car, comme dit l'autre, la vie de l'homme est longue! » Pour « la mouche, » elle était arrivée au comble de ses vœux. Grimm se rengorgeait, disait-il, d'avoir toujours conservé une foi robuste au milieu des plus grandes inquiétudes. Il n'était plus étonné que les dévots fussent si orgueilleux, éprouvant en lui des mouvemens tout semblables. On ne demandera pas s'il fut de la noce; il avait été à l'action, il méritait d'être à l'honneur. Pourquoi faut-il ajouter que ce bonheur de l'ambition satisfaite ne dura qu'un moment pour la mère, pour la fille et pour lui? La landgrave Caroline mourut six mois après le mariage de sa fille, et Wilhelmine ne lui survécut que deux ans.

En courant au mariage du tsarowitz comme au dénoûment d'un chapitre de la vie de Grimm, j'ai laissé de côté plusieurs incidens de son histoire auxquels il me faut maintenant revenir. Grimm ne s'était pas seulement occupé de l'établissement des filles du landgrave, il avait aussi pris part à l'éducation du prince héréditaire de Hesse; c'est avec lui qu'il fit le voyage de Pétersbourg pour les noces de Wilhelmine, et ce voyage avait été précédé d'un autre dans lequel Grimm avait également accompagné le fils de sa protectrice.

Le prince Louis, en 1771, avait dix-huit ans. Il avait fait quelques études à l'université de Leyde, confié aux soins d'un gouverneur, nommé Pellissari, de peu d'esprit, et, comme on le découvrit par la suite, d'un caractère peu sûr. Pellissari avait, en outre, une mauvaise santé, que le climat de la Hollande compromit encore, si bien qu'au moment où il devait compléter l'éducation de son élève en lui faisant faire son tour d'Europe, il fut obligé de remettre cette tâche à d'autres mains. C'est alors que la landgrave s'adressa à Grimm et le pria d'accompagner son fils en Angleterre. Non pas précisément en qualité de gouverneur; ces fonctions officielles étaient confiées à M. de Rathsamhausen; Grimm devait être, près du prince, quelque chose entre un mentor et un ami. On avait pensé et avec raison qu'un esprit aussi cultivé et un diplomate aussi avisé que notre philosophe ajouterait beaucoup au profit du voyage que le jeune homme allait entreprendre. Grimm, de son côté, ne pouvait qu'être flatté d'une si grande marque de confiance; il devait même accueillir avec un certain empressement une proposition qui l'enlevait à un travail dont il commençait à être las et qui lui ouvrait la carrière du côté des cours et des services de cour. Il se garda donc bien de refuser ou même de paraître hésiter, mais il sut faire valoir son dévoûment, souligner les sacrifices auxquels il se soumettait. La lettre suivante, curieuse par les détails qu'elle ren-

ferme sur la *Correspondance*, ne l'est pas moins par l'adresse avec laquelle l'écrivain insinue qu'on contracte une dette envers lui.

« La seule chose au monde à laquelle je sois attachée, madame, c'est que vous soyez persuadée qu'il n'y a personne sur la terre à qui j'eusse donné cette marque d'attachement, car, puisque de tous les souverains que j'ai eu le bonheur d'approcher, Votre Altesse seule me paraît digne d'un attachement sans bornes, je veux aussi avoir la gloire de faire pour elle ce que d'autres princes plus redoutables m'auraient demandé inutilement. Le sort m'a accordé jusqu'ici tous les avantages de la médiocrité, dont le plus inestimable est l'indépendance. Je puis dire qu'il n'y a pas un jour que je n'en aie joui, et la tournure qu'ont prise les affaires publiques m'en a fait connaître le prix de plus en plus. Il est vrai que je mène depuis plusieurs années la vie d'un galérien, que je suis attaché à mon bureau comme un forçat, mais je suis libre dans mes chaînes, puisque je me les suis forgées et que je puis les briser quand il me plaît. Le seul déplaisir que j'aie, c'est d'avoir eu tant d'affaires de toutes espèces depuis quelques années que je n'ai pu compléter ma *Correspondance* comme j'aurais désiré. Je regorge de richesses et de matériaux de toute espèce, et, malgré un travail non interrompu du matin au soir, je n'ai pu trouver encore le moment de les mettre en ordre et de boucher les trous qui subsistent encore dans les années précédentes (1). J'étais occupé du projet de m'enfermer à la campagne pour trois ou quatre mois et de me livrer entièrement à mon devoir, lorsque Votre Altesse m'a indiqué un emploi plus inestimable de mon temps. Je connais, il est vrai, toute la misère du métier de correspondant littéraire et toute la défectuosité de mon travail, mais j'y tiens cependant parce qu'après tout c'est un avantage qui n'est pas d'une petite considération que d'avoir le droit de parler deux fois par mois à tout ce qu'il y a de grands princes et de princes éclairés en Europe. Je ne sais si j'ai eu l'honneur de dire à Votre Altesse que le grand-duc de Toscane est du nombre depuis trois ans, et ce n'est pas celui qui me flatte le moins. Cet objet, sans que j'aie proprement recherché aucune de mes augustes pratiques, est devenu, par des enrôlemens volontaires et successifs, une affaire de près de 9,000 livres par an, sur quoi il faut compter environ 3,000 livres pour frais de copie et de bureau ; et, dans ce calcul, je ne comprends pas quelques princes

(1) Il ne faut pas croire que la *Correspondance littéraire*, grâce à l'assistance de Diderot et de quelques autres amis, suivît toujours régulièrement son cours pendant les absences ou les maladies de Grimm. Il se créait alors un arriéré, dont l'écrivain tenait compte à ses souscripteurs en remplaçant peu à peu les numéros qui avaient manqué. Telle est, pour le dire en passant, l'origine de certains anachronismes que le lecteur attentif remarque dans les feuilles de Grimm.

qui ont reçu cette correspondance depuis plusieurs années sans me rien donner, et qui, cependant, ne voudront pas au bout du compte l'avoir reçue pour rien, quoiqu'ils en courent le risque s'ils attendent que je les en fasse souvenir. Ce travail est donc, même du côté de son produit, un objet considérable pour moi, et, vu le désordre qui s'y est glissé depuis trois ans, je ne suis pas bien sûr de parvenir à réduire toutes mes augustes pratiques à la charité et à la patience dont Votre Altesse leur donne un si bel et si constant exemple. Mon ami (Diderot) me fournit des choses excellentes et j'ai éprouvé son zèle et son amitié en plus d'une occasion, mais ce qu'il fournit a encore besoin d'être mis en ordre par moi, parce qu'il ne peut y mettre lui-même le dernier soin, et que sa tête se captive d'ailleurs trop difficilement pour n'avoir pas besoin d'un modérateur dans les choses faites à la hâte et qui ne peuvent avoir que le premier trait. Je suis donc encore, sur tous ces objets, un peu dans la perplexité, mais si je ne sais pas encore comment je me tirerai de tous ces embarras, je sais du moins une chose certaine, c'est que je n'en irai pas joindre moins vite Monseigneur le prince héréditaire. J'ose me flatter aussi que Votre Altesse me connaît trop et rend trop de justice à mon attachement pour me soupçonner d'entrer dans ces détails pour faire valoir un sacrifice au bout du compte si léger et si frivole auprès de la satisfaction que j'éprouve et que je dois à Votre Altesse uniquement. Plût à Dieu que je fusse dans le cas, madame, de vous faire un sacrifice plus réel ; vous verriez si je balancerais. J'irai donc joindre Monseigneur le prince héréditaire en Angleterre, j'irai le suivre en Italie et en Allemagne, et il me suffit que Votre Altesse envisage cette idée comme un moyen de tranquillité pour la plus adorable des mères, pour que je m'en trouve infiniment heureux. »

Les conditions pécuniaires qui avaient été faites à Grimm, pour s'assurer ses services, étaient certainement libérales, et il s'en déclare satisfait, tout en protestant qu'aucune vue d'intérêt n'était capable d'influer sur ses déterminations. Suit tout un passage du goût le plus extraordinaire : il sait que la landgrave n'est pas riche, mais il admire les sentimens de son cœur plus qu'il ne prise les trésors des Mogols ; il connaît la différence des monnaies, et un écu offert par son altesse a plus de prix à ses yeux qu'un million offert par tels princes qu'il nommerait bien !

Au moment de laisser là son gagne-pain de la *Correspondance*, et de se lancer dans une voie au bout de laquelle il ne distinguait en somme rien de certain pour l'avenir, Grimm essaie pourtant de s'assurer quelque avantage que les vicissitudes de la fortune ne puissent lui enlever. N'était-ce pas le moins que le service du prince lui rapportât un cordon ou un titre ? Était-il même conve-

nable qu'il entrât dans ses nouvelles fonctions sans une décoration? Mais laquelle? Grimm songea d'abord à l'étoile polaire de Suède, à cause des facilités qu'il croyait avoir pour l'obtenir. La reine de Suède était la sœur du prince Henri de Prusse, le prince Henri allait partir pour Stockholm, mais la landgrave qui se rendait justement à Berlin pour les couches de sa fille l'y trouverait encore et pourrait lui toucher un mot des désirs d'un homme auquel le prince voulait d'ailleurs du bien.

« Puisque j'ai entamé cette seconde feuille, écrit-il à sa protectrice, il faut que je parle à Votre Altesse d'une extravagance qui m'a passé par la tête, et dont je me garderai bien d'ouvrir la bouche à qui que ce soit excepté à la princesse, dans les bontés de laquelle ma confiance est sans bornes. Je dois à ces bontés les bontés de monseigneur le prince Henri, qui m'écrit de temps en temps des lettres qui enchantent les autres par la grâce et l'agrément avec lesquels elles sont écrites, mais qui me pénètrent d'un sentiment bien plus doux. Ma reconnaissance pour ce prince aussi grand qu'aimable est sans bornes, et les obligations que je lui ai déjà me donnent le courage de lui en avoir de toutes les espèces. Les gazettes disent qu'il fera un tour en Suède à la fin du mois prochain; j'ai pensé que, moyennant la protection de Votre Altesse, je pourrais obtenir la protection de Son Altesse Royale pour me faire accorder la croix de l'ordre de l'étoile polaire. Cette croix se donne indistinctement à toute espèce de mérite; je l'ai vu porter par des médecins; elle est accordée à des artistes. On la donne cependant avec assez de discernement pour qu'elle puisse être regardée comme une véritable marque d'honneur. Je m'en croirais donc très susceptible par la place que j'occupe ici, et qui est une des plus honorables dans nos usages, dans la maison d'un prince dont les officiers sont tous censés faire partie de la maison du roi. Il ne me manque qu'un seul titre, c'est celui du mérite. Parce que la reine de Suède a la bonté de recevoir depuis dix ans un mauvais barbouillage, et de le payer magnifiquement, je ne vois pas que cela doive me donner aucun titre à une faveur aussi distinguée. Aussi j'en voudrais faire une affaire de pure faveur et de protection... J'ose me flatter que l'opinion de Votre Altesse m'est trop favorable pour attribuer cette présomptueuse chimère qui me passe par la tête à un mouvement de vanité qui serait aussi ridicule que déplacé. Elle ne m'est venue que parce que, réalisée, elle ne manquerait pas d'influer ici sur ma situation de la manière du monde la plus sensible. Cette situation est singulière, et grâce à mon attachement à la croyance de Votre Altesse (au protestantisme), je ne puis payer les bienfaits du prince qui m'a attaché à lui il y a plus de quinze ans, et d'une nation aimable qui a eu la bonté de m'adopter, par

aucun service réel. La seule voie de les reconnaître qui me soit ouverte, c'est de m'attirer des marques de faveur et d'estime de la part des princes étrangers, afin que celui à qui je suis puisse se dire que ses bienfaits tombent au moins sur un homme estimé. J'avais enfilé, il y a dix ans une autre route pour m'acquitter, mais un malheur bizarre et inattendu m'a jeté hors de la carrière en un clin d'œil, et mon peu d'ambition ne m'a pas permis de lutter contre les événemens (1). Cependant, même à cet égard, la chimère dont j'ose entretenir Votre Altesse pourrait avoir des suites favorables pour moi. »

Ainsi le principal motif de Grimm pour demander l'étoile polaire est le désir de prouver au duc d'Orléans et aux Français qu'il est tenu pour un personnage de quelque valeur... en Suède! La landgrave Caroline devait avoir de la peine à réprimer un sourire en voyant de quelles grossières finesses son protégé croyait pouvoir user avec elle.

Grimm revient plusieurs fois à « ces rêves impertinens et extravagans, » comme il les appelle, mais qui ne lui en tiennent pas moins à cœur. Il n'ose pas trop presser, et ne voudrait pourtant pas qu'on l'oubliât. Ses protecteurs firent de leur mieux, le prince Henri prit l'affaire à cœur, mais en vain. On lui objecta que l'étoile polaire ne se donnait qu'à la noblesse. Cette réponse mortifia singulièrement l'amour-propre de Grimm. « Je croyais, dit-il, que c'était le mérite qui me manquait, et non la qualité, ma famille occupant les premières places de magistrature dans une ville libre et impériale, et indépendamment de mon titre de conseiller de légation de la cour de Gotha, le titre que je tiens depuis quinze ans des bontés de M. le duc d'Orléans me donnant ici (à Paris) tous les privilèges de la noblesse, parce que sa maison est royale. »

« Ce que j'ai de bon dans mes projets d'ambition, a écrit Grimm quelque part, c'est que leur mauvais succès n'altère pas ma sérénité ordinaire. » Et ce qu'il y a de sûr, pourrait-on ajouter, c'est que les déconvenues ne l'empêchaient pas de recommencer. L'ordre qu'il convoitait lui a manqué, il va se rabattre sur un titre. Il aura même l'avantage cette fois-ci de pouvoir colorer sa requête de l'intérêt de la mission dont il se chargeait. Ne fallait-il pas qu'il pût marcher de pair avec M. de Rathsamhausen, accompagner le jeune prince jusqu'au pied des trônes? « Votre Altesse ne croira pas peut-être que j'aie trouvé en ruminant un expédient à cette affaire : c'est de me faire baroniser à Vienne. Vous rirez, madame, beaucoup de cette idée ; cela irait si bien à mon nom, à ma nigauderie et à toute mon allure... Si cela coupait court à toutes les difficultés, je n'en vaudrais pas mieux qu'aujourd'hui, et je n'en sentirais pas moins

(1) Allusion à la mission dont l'avait chargé la ville de Francfort et à la mésaventure qui avait amené sa démission en 1761.

la distance qu'il y a de M. le baron de Grimm à M. le comte de Ferney et à M. le comte de Buffon. Au reste, je ne voudrais pas me ruiner pour cet honneur éminent, et comme le prince de Kaunitz m'a fait l'accueil le plus distingué, je ne désespérerais pas de l'intéresser en ma faveur. Monseigneur le landgrave y pourrait influer aussi sans doute. »

Grimm est assez naturellement préoccupé de cette question des frais de chancellerie, et il ne néglige rien pour en obtenir la diminution. Le grand-duc de Toscane, qui est du nombre des souscripteurs de la *Correspondance*, pourrait intervenir à la cour de Vienne où sa protection serait toute-puissante. Grimm apprend que le duc de Deux-Ponts, frère de la landgrave, est en bons termes avec le prince de Colloredo, le vice-chancelier impérial, qui « peut modérer la taxe comme il lui plaît, » et il demande à Caroline d'en parler à ce frère. Un de ses amis connaît le baron de Fries, banquier de la cour d'Autriche, et Grimm met ce banquier en mouvement. Tous ces efforts finirent par réussir ; les lettres patentes furent expédiées, et la landgrave se chargea de la dépense, ainsi que notre homme y avait certainement toujours compté. Une affaire de 4,000 florins, paraît-il. Il est vrai qu'on pouvait être *nobilité*, ou avoir un *prédicat*, comme on s'exprimait à Vienne, pour 400 florins seulement. Mais le prédicat n'aurait rien ajouté aux prérogatives dont jouissait Grimm comme attaché à la personne du duc d'Orléans, tandis qu'une illustration telle que celle dont il venait d'être l'objet justifiait toutes les ambitions. Notre homme était désormais Monsieur de Grimm et baron du saint-empire. Ses amis ne manquèrent pas de s'en amuser. Diderot enchérissait et l'appelait le marquis. J'imagine que le nouveau noble se consolait facilement des quolibets ; chacun porte en sa pensée un monde de choix, le monde de ses désirs, de ses rêves ; et ce monde, pour Grimm, n'était plus dès lors ni la Chevrette ni le Grandval.

Grimm paraît s'être bien tiré de ses fonctions pédagogiques. Il était fait pour le maniement des caractères, et, en général, pour la conduite des hommes. L'élève, de son côté, offrait peu de difficultés, ou du moins peu de résistance. On lui eût seulement voulu plus de vivacité, moins de cette « paresse de tête qui aime mieux retenir de mémoire que de réflexion. » Les principes de son guide, en matière d'éducation, étaient éclairés. « Pourvu que le prince s'appplique, pensait Grimm, il est presque indifférent que ce soit à tel objet ou tel autre. Il s'agit de mettre en valeur une bonne terre, mais qui n'a rien encore porté ; pourvu qu'elle soit défrichée et travaillée, je ne serais pas difficile sur l'espèce de grains qu'on y sèmera. » Il s'élève, dans une autre occasion, contre un besoin exagéré de distractions. « Est-ce qu'on ne doit pas apprendre à

s'ennuyer? La vie pour les princes ne doit-elle être qu'un changement de dissipations et de plaisirs? Et nos devoirs, sont-ce des amusemens? C'est actuellement que la vie du prince est un ennui continuel, même au milieu des plaisirs, parce qu'il faut aux hommes de l'occupation pour supporter les amusemens, et de l'amusement, du délassement pour supporter le travail. » La meilleure preuve que Grimm méritait la confiance dont la landgrave l'honorait est la discrétion qu'il s'était imposée quant à ses propres sentimens philosophiques. La princesse, bien que libre esprit, avait redouté le zèle irréligieux d'un homme si étroitement lié au parti encyclopédique; il s'était hâté de la rassurer : « Ne redoutez rien, madame, je vous en supplie, de mon apostolat, et ne me croyez pas dévoré du zèle de la maison du Seigneur. » Grimm, enfin, ne craint pas d'aborder avec la landgrave les questions les plus délicates que puisse soulever la surveillance d'un jeune homme. « Le prince touche au moment où les passions se développent, il verra des mœurs de toute espèce, il se trouvera dans des circonstances critiques, il les fera peut-être naître : que faut-il faire? Faut-il être sur ce point d'une sévérité sans restriction? Faut-il ignorer ce qui se passe en lui et autour de lui à cet égard? Faut-il borner tous ses soins à rompre les mesures des autres et les siennes propres dans ces occasions, sans avoir l'air de savoir ce qui se passe, ou faut-il être son confident sur tous les points et borner le zèle à ce que sa santé et son tempérament ne reçoivent aucune atteinte? J'avoue, madame, qu'il me répugnerait si fort d'avoir sur quoi que ce soit une vue cachée, qu'il me paraît si important de parler toujours naturellement et d'agir toujours franchement, que, si je ne consultais que moi, la vérité serait toujours et en tout sujet sur mes lèvres comme elle est dans mon cœur. Je crois d'avance que cela s'accordera avec les vues de Votre Altesse; vous ne voulez pas, madame, donner un gouverneur, mais un ami à monseigneur le prince héréditaire, et je me sens beaucoup plus de vocation pour ce dernier rôle que pour le premier. »

Le voyage d'Angleterre dura deux mois et demi. Grimm rejoignit à Londres le prince qui arrivait de Hollande. Ils virent beaucoup de choses en peu de temps, la capitale d'abord, puis la province. A la cour, les voyageurs se trouvèrent en terre allemande, la mère du roi étant une princesse de Gotha, la reine une Mecklembourg, et George III le successeur de rois qui avaient gouverné l'Angleterre sans en savoir la langue. C'est en latin que George Ier et George II conféraient avec leurs ministres. Le parlement était malheureusement en vacances et la société anglaise à la campagne; nos touristes abrégèrent donc le séjour de Londres pour visiter Portsmouth, Plymouth, les manufactures de Birmin-

gham, les collèges d'Oxford, les courses de Newmarket, quelques châteaux, enfin, où ils furent reçus avec l'hospitalité britannique. Ils ne perdaient pas une minute, se levant de grand matin, courant tout le jour, et, le soir, « harassés comme des chiens. » Grimm est sous le charme. « La simplicité, le naturel, le bon sens de ce pays m'enchantent, et je voudrais que nous pussions y rester assez longtemps pour le connaître à fond. » La sensiblerie ne pouvait manquer de se mettre de la partie. « Votre Altesse, écrit-il à la landgrave, ne croira peut-être pas qu'on ne peut sortir d'un jardin anglais sans avoir l'âme aussi affectée qu'en sortant d'une tragédie. » Il se demande s'il aura jamais le bonheur de voir ces beaux lieux en compagnie de la princesse : « Hélas! s'écrie-t-il, quel beau rêve! Puisque nous n'avons qu'un instant à vivre, que ne nous est-il permis au moins de l'employer à sentir! »

La question d'argent revient souvent dans les lettres de Grimm pendant le tour d'Angleterre. Nos voyageurs économisaient tant qu'ils pouvaient ; ils n'étaient pas nombreux : trois maîtres et cinq valets, et ils ne dépensaient pas plus de douze louis par jour, mais c'étaient les états de Hesse qui payaient l'excursion du prince héritier, et la somme qu'ils avaient votée pour cet objet touchait à sa fin. On jugera de la pénurie à laquelle ces petites cours étaient quelquefois réduites en apprenant que Caroline, ne voulant pas que son fils abrégeât son voyage, engagea ses diamans pour une somme de 12,000 florins. Il est vrai qu'au retour d'Angleterre, le prince devait voir la France et pousser jusqu'en Italie. Grimm obtint l'ajournement de ces projets et ramena son jeune compagnon à Darmstadt, après lui avoir fait passer à Paris deux ou trois semaines pendant lesquelles il prit des leçons de danse de Gardel et dîna chez Diderot, d'Holbach, Mme Geoffrin et Mme Necker.

De retour chez lui au commencement de 1772, Grimm trouva ses affaires dans un grand désordre. Ses lettres à la landgrave sont remplies de plaintes sur le temps que lui prenaient mille occupations dont il se chargeait bénévolement, et sur le tort que ces occupations portaient à la *Correspondance littéraire*. Les ministres d'état, disait-il, n'étaient que des fainéans auprès de lui. « Les affaires dont je suis surchargé me renferment absolument chez moi et me séquestrent entièrement du monde. Elles m'empêchent aussi de faire mon travail, et cela m'est encore plus pénible que de ne jouir d'aucun agrément de la société... Je suis triste et excédé. » Il en était venu, pour fuir les importunités, à se joindre à quelques amis et à chercher, pour l'été, une maison dans l'un des faubourgs ou dans le voisinage de Paris. Il s'était même un moment flatté de pouvoir recevoir le prince Louis dans cette retraite. « Il faut que le prince se consulte pour savoir s'il se plaira dans une

petite société où il n'entendra guère que parler raison, et où les amusemens, hors la conversation, seront médiocres. Il faut qu'il s'examine pour savoir s'il emploiera sérieusement la matinée à l'étude pour contracter l'habitude de l'application. Nous tâcherions que cette retraite fût assez à portée de Paris pour qu'il pût, sans grand dérangement, aller le soir au spectacle, pas précisément tous les jours. J'ai depuis longtemps le privilège, avec mes amis, de ne paraître qu'à dîner, et, le soir, une heure dans la société; je serai cette année plus que jamais dans le cas de me servir de mon privilège. Je voudrais fort pouvoir offrir à Son Altesse Sérénissime tout mon temps; mais le désordre que le voyage d'Angleterre a déjà mis dans mes affaires, la nécessité de les préparer à une nouvelle absence, ne me le permettent pas. Il faut donc que Monseigneur le prince héréditaire attende tout de lui-même et rien de moi que des directions générales. »

Grimm dut assez vite comprendre que les convenances s'opposaient au plan qu'il avait formé. Ses recherches de logement étaient d'ailleurs restées vaines. « Nous n'avons encore rien trouvé, écrit-il au mois de mars 1772, pour nicher notre petite société, et si, dans le courant de ce mois, nous ne sommes pas plus heureux, je me nicherai dans un trou à Saint-Cloud, car il faut absolument que je me tire de Paris, où je suis distrait de mes occupations, quelque soin que je prenne de me renfermer et de me soustraire aux importuns. » Les infirmités, pour comble d'infortune, et les maladies commençaient à se déclarer à la suite des excès de travail. Grimm était atteint de la crampe des écrivains. Il eut, au mois de juin, une attaque de miséréré si violente qu'il fut plusieurs jours entre la vie et la mort et resta longtemps dans une extrême faiblesse. « Tronchin prétend que j'ai gagné mon accident à force d'écrire, et d'être toujours assis, les entrailles comprimées et le nez sur mon papier. Que faudra-t-il donc devenir si je ne puis vaquer à mes occupations? » C'est sur ces entrefaites, lorsqu'il en était encore à réorganiser sa vie, et lorsque la landgrave cherchait toujours un séjour propice aux études de son fils, que le mariage de la princesse Wilhelmine vint changer toutes les combinaisons. Caroline allait elle-même à Pétersbourg avec ses trois filles, et elle proposa à Grimm d'y aller de son côté en y conduisant le prince Louis. Grimm accepta, comme il avait accepté pour le voyage d'Angleterre, en donnant à comprendre qu'il faisait le sacrifice de tous ses intérêts et qu'il aimerait bien savoir ce que cela lui vaudrait. En termes soigneusement couverts, bien entendu : « Je n'ai qu'un souci, je ne voudrais pas perdre ma *Correspondance*. Le désordre qui y règne depuis quelques années n'est pas propre à me conserver mes pratiques. J'ai même essuyé plusieurs pertes à cet égard l'année der-

nière, ma maladie ayant augmenté ce désordre... Votre Altesse me rendra un grand service en me tirant de cette perplexité et en me disant ce qu'il faut faire. » Il prévoit qu'il faudra passer l'hiver en Russie. « Ceci me mènerait bien loin et me mettrait dans la nécessité absolue de fermer ma boutique pour toujours. Je ne puis confier ma besogne à mes amis pendant mon absence. Leur administration durant mon voyage d'Angleterre ne m'a pas porté bonheur, et si je ne puis faire mon travail par moi-même, il faut que j'y renonce, d'autant plus qu'il s'est élevé contre moi un concurrent dans cette branche de commerce, qui, me voyant mourant l'été dernier, a cru sans doute que c'était le temps d'hériter de moi, et a profité du désordre de ma boutique pour me débaucher quelques pratiques. Votre Altesse peut bien penser que le désir d'être à la suite de certaine femme vis-à-vis de certaine femme ne peut être qu'excessif, mais encore faut-il un peu combiner et ne pas quitter le commerce quand on n'a pas mis ses petites affaires assez en ordre pour s'en passer. »

Grimm, on le voit, était plus que disposé à changer de métier. Que risquait-il, d'ailleurs? Il allait mettre la cour de Darmstadt dans de nouvelles obligations envers lui, et il allait, sous les auspices les plus favorables, faire la connaissance de cette « Sémiramis du Nord, » dont son imagination était visiblement occupée depuis quelque temps. L'aventurier, — Grimm reste tel à travers tout, — flairait un coup de fortune, et son attente ne fut pas trompée. Le voyage de Russie fut l'événement décisif de sa carrière diplomatique. La manière même dont il l'accomplit, la route qu'il dut suivre, le patronage sous lequel il se présentait, étaient faits pour flatter ses plus secrètes inclinations. Il partit, au mois de mars, avec Diderot, qui se rendait aussi en Russie, mais en passant par la Hollande; Grimm, lui, se rendit à Darmstadt pour y prendre le prince héritier et l'accompagner à Berlin, où ils retrouvèrent la landgrave et ses filles et où ils firent un séjour de trois mois. Il est à regretter qu'aucune de ses correspondances ne nous dise ce qu'il vit de Frédéric en cette occasion. Les voyageurs arrivèrent à Pétersbourg en septembre. Caroline quitta la Russie peu de jours après la célébration du mariage, mais en y laissant Grimm, qui y passa l'hiver. C'est là qu'il apprit la mort de sa bienfaitrice, au mois de mars de l'année suivante : grande perte pour son cœur, espérons-le; quant à sa fortune, elle était ou paraissait désormais assurée; le philosophe courtisan avait su plaire à Catherine : il s'était formé entre elle et lui un lien de confiance et l'on peut dire d'amitié tout à fait extraordinaire.

EDMOND SCHERER.

CHARLES IX ET FRANÇOIS CLOUET

I.

Nous inscrivons en tête de cette étude le nom d'un roi qui symbolise une des sombres époques de la France et le nom d'un peintre en qui se résument plusieurs générations d'artistes consciencieux. Grâce à François Clouet, nous avons l'image vivante de Charles IX; grâce à Charles IX, nous avons une peinture authentique de François Clouet, une preuve indéniable qui apporte un élément de certitude en un sujet rempli d'obscurité.

Les Clouet sont au nombre de trois, même de quatre, et leurs œuvres embrassent près d'un siècle (de 1480 environ à 1572). Durant cette période et au-delà, on leur attribue presque tous les portraits peints de ce côté-ci du Rhin et des Alpes. Assez récemment, du moins, les choses se passaient ainsi. On ne distinguait même pas entre eux. S'agissait-il du portrait de François Ier enfant (1500) ou du portrait d'un contemporain de Louis XIII (1620), on lui appliquait indifféremment le nom de Clouet, plus communément celui de Jehannet, car Clouet et Jehannet ne font qu'un. D'après la coutume d'abréger les noms, très populaire au moyen âge et qui avait cours encore au XVIe siècle, les Clouet avaient fondu en un seul nom leur nom de famille avec le nom de baptême de deux d'entre eux, en ajoutant à celui-ci la terminaison de celui-là. C'est ainsi que, de *Jehan Clouet*, ils avaient fait *Jehan-et*, qu'on écrivit *Jehannet* ou *Janet*, quelquefois aussi *Jennet* ou *Jainet*. Dès lors, le nom patronymique fut pour ainsi dire oublié; si bien que le dernier et le plus connu des Clouet, quoiqu'il s'appelât François, prit lui-même le nom de Jehannet. Or ce der-

nier Jehannet (François Clouet), dont Ronsard chanta les louanges, fit presque oublier tous les autres. Non content de lui faire honneur de ses propres œuvres, on lui attribua celles de son père et de son aïeul, et bien d'autres encore très compromettantes pour lui. Et il en fut ainsi jusqu'à nos jours. Bien que l'érudition se soit emparée de cette question depuis plus d'un quart de siècle, on met encore aujourd'hui ce nom de Jehannet au bas des œuvres les plus disparates, et l'obscurité, même dans nos musées, est aussi profonde que partout ailleurs. C'est qu'elle est le produit d'une ignorance accumulée durant trois siècles. Les Clouet disparus, la nuit se fit aussitôt sur eux et l'on ne distingua plus entre leurs œuvres. Aucun historien ne s'occupa de leur mémoire. Dès la fin du XVIe siècle, on ne sait plus rien d'eux. Le XVIIe siècle les confond tous, ou plutôt n'en connaît plus qu'un seul. En 1672, l'abbé de Marolles, un des érudits les plus autorisés de son temps, ne parle que du troisième des Janet : « Il y a, dit-il, beaucoup de dessins au crayon de la vieille cour, et, particulièrement, des règnes de Henri II et de ses enfans, de la main de François Clouet, ce peintre fameux qu'a tant célébré dans ses vers le poète Ronsard. » Au siècle suivant, Mariette, malgré sa rare clairvoyance, ne peut trouver sur eux le moindre renseignement. Dans l'*Abecedario pittorico*, il en est réduit à copier Félibien : « Janet fut peintre des rois François Ier et François II. Il peignit à Fontainebleau divers portraits, parmi lesquels on remarque ceux de ces deux monarques. Il excellait aussi dans la miniature. Son nom était François Clouet et Janet son surnom. » Rien de plus. Alexandre Lenoir, qui appartient déjà à notre époque, procède avec plus de sans-gêne encore. Il attribue tout à Janet : peintures, miniatures, crayons, émaux. Ces différens ouvrages accusent des mains très différentes les unes des autres ; qu'importe ! Les personnages représentés comptent entre eux quelquefois un siècle d'intervalle ; il n'y regarde même pas. Et les savans d'outre-Rhin (Nagler, Waagen, Passavant), qui de 1830 à 1850 interviennent dans cette affaire, n'en disent et n'en savent pas davantage. Ce n'est qu'avec Léon de Laborde qu'un peu de lumière se fait autour des Clouet. Le savant écrivain trouve dans les comptes royaux les élémens de la vaste enquête au moyen de laquelle il restitue enfin à chacun des Jehannet quelque chose de son état civil (1). Quant à leurs œuvres, son intuition seule le guide pour les découvrir, et souvent elle l'égare. A l'heure qu'il est encore, la critique est presque désarmée devant elles. Nous allons voir, cependant, que, pour les portraits peints ou dessinés par François Clouet, il y a des caractéristiques qui permettent de

(1) *La Renaissance des arts à la cour de France*, par le comte Léon de Laborde

ne pas confondre... Mais, avant d'arriver au dernier des Clouet, parlons de ses ancêtres.

C'est de Bruges et de Gand que, au commencement du xve siècle, surgit la première inspiration d'où l'art septentrional est sorti. De 1420 à 1440, les Van Eyck avaient ouvert des voies nouvelles où nos peintres allaient probablement trouver la leur, quand intervint l'Italie, qui nous entraîna dans sa décadence; mais le courant flamand, qui avait le premier débordé sur la France, n'en continua pas moins de s'y répandre et d'y apporter des germes de fécondité. Par l'esprit, par les mœurs, par la politique, les Flandres étaient alors très rapprochées de nous, beaucoup plus rapprochées même, quoiqu'elles ne dussent jamais nous appartenir, que la Bretagne ou la Guyenne, qui devaient nous revenir bientôt. Leurs souvenirs et les nôtres n'étaient-ils pas liés par d'étroites parentés? La Belgique, avant d'être à l'Autriche, n'avait-elle pas été à la Bourgogne, qui allait devenir une des parties les plus françaises de la France? Cette intimité, cette similitude de caractère, la Flandre nous les fit sentir surtout par l'intermédiaire de ses peintres de portraits. Dès qu'ils arrivèrent chez nous, ils y furent comme chez eux, sans être obligés pour cela de renier leur patrie. Les Clouet sont les types par excellence de ces peintres qui, Flamands d'origine, fondèrent en France une école de portraitistes vraiment française.

Le premier des Clouet dont l'histoire ait retrouvé la trace est Jean Clouet. On a de lui une quittance datée du « VIIe jour de septembre l'an mil CCCC LXXV, » pour travaux commandés par le duc de Bourgogne. A cette époque, il habitait Bruxelles. Quelques années plus tard, il vint en France, se fixa vraisemblablement à Tours, centre actif du royaume, et compta bientôt parmi les meilleurs peintres de cette ville. C'est vers l'année 1485 que dut naître son fils, qui, lui aussi, s'appela Jehan... Voilà tout ce qu'on sait du premier des Clouet. On ignore tout de sa vie et l'on ne connaît rien de ses œuvres. Les portraits qu'il a peints se confondent, sous le voile de l'anonyme, avec les nombreux portraits flamands, bourguignons et français de la fin du xve siècle et du commencement du XVIe. Peut-être, sans nous en douter, passons-nous devant eux. Ce qui est sûr, c'est que Jean Clouet, élève de la grande école des Van Eyck, transmit à son fils, comme un apanage patriotique, l'inviolable fidélité aux traditions nationales.

Jean Clouet, deuxième du nom, marcha, en effet, d'un pas ferme et d'un bout à l'autre de sa vie dans la voie que lui avait tracée son père. Rien ne put entamer sa foi. Dévoué tout entier à un art qui portait désormais l'irrécusable empreinte de la France, il n'en tint pas moins bravement le drapeau de ses ancêtres. Il avait treize

ans environ à la mort de Charles VIII et trente ans à la mort de Louis XII, mais sa réputation et sa fortune ne datent guère que de François Ier, qui l'adopta comme peintre de portraits. Dès 1518, il émarge comme peintre ordinaire de Sa Majesté, et, à partir de 1523, il figure dans les dépenses royales avec le titre de « painctre et varlet de chambre ordinaire du roy. » Il avait succédé dans cette charge à Jehan Bourdichon et se trouvait le collègue de Jehan Perréal, dit Jean de Paris. De 1529 à 1536 on peut le suivre dans les comptes royaux. Malheureusement, pas une de ses œuvres n'y est indiquée en regard des sommes à lui payées, et on ne sait mettre sûrement son nom sur aucune de ses peintures. Étant donnée, cependant, la limite d'activité de sa vie d'artiste (1510-1541), on a tenté quelques attributions. — Voici, par exemple, dans la galerie de Florence, un précieux petit portrait de François Ier à cheval, dont le musée du Louvre possède une répétition en miniature provenant de la collection Sauvageot. Autrefois, le catalogue des Offices attribuait cette peinture à Holbein ; il la donne maintenant, également à tort, à François Clouet. Qu'elle soit de l'un des Clouet, cela est possible; mais alors elle ne peut être que du second Jean, dit Jehannet. François Ier n'a guère que trente ans dans ce portrait, ce qui nous place en 1524, époque à laquelle le premier Jean Clouet, père de Jehannet, n'existait plus, tandis que François, fils de Jehannet, n'était encore qu'un enfant. Quant à Jehannet (le second Jean Clouet), il était alors en titre d'office et parfaitement en passe de peindre le portrait du roi de France. Ce portrait, d'ailleurs, révèle un peintre habile. La finesse et la minutie des détails dans toutes les parties du costume trahissent des origines flamandes. Il y a là présomption en faveur de Jehannet, mais non pas certitude. De 1520 à 1535, on trouve dans les comptes royaux bien d'autres peintres en titre d'office : Barthélemy Guety, Nicolas Nicolaï, Charles de Varye, etc. Si leurs œuvres nous étaient connues, qui sait les surprises qu'elles nous ménageraient ? — Un autre portrait de François Ier, qui semble avoir été peint vers la même époque, se voit au Louvre. Le catalogue officiel, se tenant dans une sage réserve, se contente de dire : « Attribué à Clouet. » D'autres écrivains, plus affirmatifs, inscrivent bravement au bas de cette peinture le nom de Jean Clouet. Nous ne nous sentons pas en sécurité devant cette affirmation. Ce portrait nous paraît plus exclusivement français que celui du musée des Offices. Il relève toujours d'un art dont les Flandres ont été le berceau primitif, mais sans qu'un accent étranger s'y fasse sensiblement sentir. On sait avec quelle fierté, instinctive et voulue tout ensemble, Jean Clouet se vantait de descendre de Van Eyck. Aurait-il pu s'abstraire à ce point de l'école à laquelle il était si jaloux d'appartenir? Cela est peu probable, sans être toutefois impossible. On

marche toujours à tâtons dans ces mystérieux parages. Jean Clouet résume en lui une foule d'artistes complètement oubliés. On ne peut rien lui donner avec certitude, et on lui attribue indifféremment presque tout. Ce qui est incontestable, c'est qu'il fut célèbre parmi ses contemporains, et que le surnom de Jehannet, qu'il avait lui-même adopté, devint le seul nom dont on appela tous les Clouet durant près de trois siècles.

Une ordonnance royale, datée de Fontainebleau en novembre 1541, établit la filiation des Clouet et donne sur François, le dernier d'entre eux, quelques indications précises. On y voit d'abord que, avant l'avènement de François Ier, Jehannet (le second des Clouet) était venu de Belgique s'établir en France avec son père, le premier Jean Clouet, et qu'il était mort à Paris avant le mois de novembre 1541. On y constate ensuite qu'il n'avait pas abandonné sa nationalité de Flamand, mais que, tout étranger qu'il fût, il était fort estimé du roi, qui l'avait attaché à sa personne en qualité de valet de chambre ordinaire. On y apprend aussi qu'il laissait un fils du nom de François, pourvu déjà du titre de valet de chambre de Sa Majesté et dont le talent était apprécié à la cour. On y trouve enfin que François Clouet, dépouillé de l'héritage paternel par la loi en vertu de laquelle tous les biens d'un étranger mourant en France faisaient retour à la couronne, venait d'être réintégré dans son patrimoine et appelé à jouir désormais de la qualité de Français. Quel âge avait alors François Clouet? On l'ignore. Un acte du 6 juin 1522, retrouvé par M. Salmon dans les registres de minutes d'un notaire de Tours, acte en lui-même fort insignifiant puisqu'il n'y est question que de la vente d'une rente en grains, nous intéresse cependant par le nom des vendeurs : « Maistre Jehannet Clouet, painctre, varlet de chambre ordinaire du roy nostre seigneur, et Jehanne Boucault, sa femme, fille de sire Gracian Boucault, orfeuvre, bourgeois dudit Tours... » On a donc, par preuve authentique, non-seulement le nom du père de François Clouet, mais aussi le nom de sa mère. Cela, il est vrai, ne dit pas la date de sa naissance et quel âge il avait en 1541, quand, ayant perdu son père, il devint lui-même chef de la famille des Clouet. On peut croire, sans invraisemblance, qu'il avait alors une trentaine d'années, ce qui le ferait naître vers 1510 et ce qui ferait commencer sa période d'activité vers 1535 (1).

François Clouet fut aussi insensible aux séductions du Primatice que Jean Clouet l'avait été à celles du Rosso. Indifférent à la gloire

(1) Un quatrième Clouet, fils aussi du second Jean et frère de François, mourut jeune en 1541. Il avait été adopté par la reine de Navarre, qu'il suivit en Béarn et dont il fit de nombreux portraits.

qui s'attachait à l'école de Fontainebleau, il continua modestement la tradition de ses ancêtres et n'eut d'autre ambition que de rester, comme eux, peintre de portraits. Il eut la bonne fortune d'arriver au moment où le goût français commençait à se lasser des grandes attitudes des Italiens de la décadence. On se prit de respect pour l'art patient et sincère qu'il représentait, pour le labeur honnête et sans fracas qui était le sien ; on alla vers lui comme on vient à la vérité, quand on est las de ce qui est faux. Quoiqu'en faveur auprès du roi dès 1541, ce n'est guère qu'à la fin du règne, c'est-à-dire vers 1547, qu'il est vraiment en vogue auprès des grands. Le premier document authentique qu'on trouve sur ses travaux date de la mort de François Ier. Les comptes royaux le montrent tenant une grande place dans les préparatifs des funérailles royales, et faisant revivre le feu roi en des effigies parlantes, exécutées « près du vif, » comme on disait gravement alors... De 1547 à 1551 son nom n'est pas inscrit sur les registres de la couronne. Peut-être, durant ces quatre années, oublie-t-on qu'on a droit de l'employer comme artisan et le laisse-t-on alors travailler comme artiste... Au mois de mars 1551, on le retrouve occupé à orner de chiffres et de croissans enlacés le coffre (appelé *mect*) d'un chariot que venait de construire « Francisque de Carpy, menuysier italien. » C'était sans doute une « de ces litières tant dorées, tant superbement couvertes et painctes de tant de belles devises, » dont parle Brantôme. Quelque goût qu'on pût mettre dans un tel travail, était-il besoin d'y employer un vrai peintre de portraits? Chose singulière! plus les travaux auxquels on assujettissait le peintre-valet de chambre étaient insignifians, plus on prenait soin de les énumérer jusque dans leurs moindres détails... En 1559, le coup de lance de Montgomery met fin brusquement au règne d'Henri II, et voilà François Clouet qui recommence, pour ces nouvelles funérailles, ce qu'il avait fait douze ans auparavant pour les funérailles de François Ier. Que n'avons-nous au moins les effigies de cire coloriée, dans lesquelles le peuple revoyait son roi à l'heure suprême où l'on le descendait dans la tombe? Nous y trouverions de véridiques images de la mort, ou plutôt de cet état intermédiaire et solennel qui est bien véritablement le repos de la vie, et qui nous apparaît comme la négation du néant au moment même où le néant vient réclamer son droit. De pareils portraits, exécutés par des peintres du mérite de François Clouet, étaient de vraies œuvres d'art. Nous en pouvons juger par le buste d'Henri IV, précieusement gardé dans les collections de Chantilly. Cette cire a été faite par un artiste qui était loin sans doute de valoir Janet. Cependant avec quelle émotion ne la regarde-t-on pas! De quelle vérité stupéfiante

ne se sent-on pas enveloppé devant elle!.. On continue, jusqu'en 1570, de voir François Clouet figurer dans les comptes royaux, mais toujours à propos de travaux de métier, jamais à l'occasion d'œuvres (tableaux ou portraits) dans lesquelles le peintre soit véritablement intéressé. A partir de cette date, le nom de Janet n'est plus prononcé. « Il est à supposer que François Clouet mourut jeune en 1572, » dit le comte de Laborde. Cette supposition, quant à la date, est maintenant une certitude. François Clouet mourut le 22 septembre 1572; son acte de décès a été retrouvé (1). A partir de cette date, Jean de Court apparaît sur les états avec les titres et qualités qui avaient appartenu à Janet.

Les informations fournies par nos archives nationales se bornent là. Bien peu de chose sur l'homme et presque rien sur l'ouvrier. Quant au peintre proprement dit, il n'en est pour ainsi dire pas question. Sur ses œuvres, le silence est complet. La poésie, il est vrai, célèbre l'artiste en des vers qui démontrent son talent. Quand Ronsard cherche un peintre digne de reproduire la beauté qu'il adore, c'est à François Clouet qu'il s'adresse, et il lui dicte dans les moindres détails, depuis les cheveux jusques aux pieds, un portrait qu'on est tenté de confondre avec les portraits de Clouet, tant le style du poète est en harmonie avec la manière du peintre. C'est, de part et d'autre, la même grâce et la même netteté d'expression, la même recherche de détails, la même préciosité naïve encore et savante déjà. Ronsard composa cette élégie vers 1560, et ce fut vers cette époque aussi que François Clouet atteignit l'apogée de sa force et de sa réputation. Ronsard avait alors trente-six ans; Clouet en avait environ cinquante. Le savant Muret, attaché à Hippolyte d'Este, vint alors en France, et, au mot Janet, il écrivit dans ses commentaires à propos des vers de Ronsard: « Ronsard prie en cette élégie Janet, peintre très excellent (qui pour représenter vivement la nature a passé tous ceux de nostre âge en son art), de pourtraire les beautez de sa mie dedans un tableau. » On ne saurait mieux dire en faveur du dernier des Janet. Cependant, le témoignage des poètes, quelque éclatant qu'il soit, l'affirmation des historiens, quelque autorisée qu'elle puisse être, les documens authentiques eux-mêmes, malgré l'importance des archives d'état, tout cela n'est rien quand il s'agit d'un peintre, si l'œuvre de ce peintre ne fait directement sa preuve. Or, cette preuve, qu'il est impossible d'apporter en faveur des deux premiers Clouet, on la peut faire pour le troisième. François Clouet avait été le peintre par excellence de Charles IX. C'est Charles IX lui-même, et Charles IX en

(1) Par M. Jules Guiffrey (voir *Revue de l'Art français*. Janvier 1884).

compagnie d'Élisabeth d'Autriche, sa femme, qui va nous donner les caractéristiques des portraits véritablement peints par François Clouet.

II.

La galerie impériale du Belvédère, à Vienne, possède le portrait en pied de Charles IX, de grandeur naturelle. On lit l'inscriptio suivante au bas de ce portrait :

CHARLES VIIII
TRESCHRESTIEN ROY DE
F[R]ANCE, EN L'AAGE DE XX
A[NS], PEINCT AU VIF PAR
IANNET, 156[3]

Cette inscription est écrite par le pinceau même qui a peint le tableau, mais elle a subi quelques altérations : la lettre R du mot F[R]ANCE a été refaite ; les lettres NS du mot A[NS] l'ont été aussi ; enfin, le 3 du millésime 156[3] est également repeint. Dans la restitution de ce chiffre, le restaurateur s'est trompé ; il a cru voir la trace d'un 3, tandis qu'il y avait certainement celle d'un 9. Le roi, en effet, a vingt ans sur ce portrait ; la figure elle-même le démontre, et la partie de l'inscription qui lui donne cet âge n'a subi ni surcharge ni altération. Or, Charles IX étant né en 1550, n'aurait eu que treize ans en 1563. En 1569, il était dans sa vingtième année.

La figure se détache sur un fond d'appartement très sombre, dans lequel on ne distingue que deux rideaux verts, dont l'un, celui de droite, tombe verticalement, et dont l'autre, celui de gauche, est relevé par le bas. Charles IX est debout, très naïvement, très véridiquement posé, le corps portant presque également sur les deux jambes, un peu plus cependant sur la gauche que sur la droite. Il serre de la main gauche le pommeau d'or richement ciselé de son épée, et tient son gant de la main droite, appuyée sur le dossier d'un fauteuil de velours rouge garni de broderies d'argent. Tandis que le corps, presque de face, indique un mouvement marqué vers la droite, la tête, tournée en sens inverse, se montre de trois quarts à gauche. Le dessin de cette tête est d'une remarquable précision, et la couleur, partout limpide, ne dissimule rien de la rigueur du trait. Le front, bien construit, est intelligent. Les yeux, qui regardent de côté vers la droite, sont petits et dénotent encore une certaine timidité. On les croirait en défiance devant le spectateur, qui, de son côté, ne se sent pas préci-

sément en confiance devant eux. Le nez a quelque chose de lourd dans sa forme. La bouche, aux lèvres minces, est petite et complète l'expression des yeux; une moustache naissante ajoute à son accentuation. Le menton est fuyant, l'oreille petite; les joues ont de la maigreur. Somme toute, ce visage ne marque ni la santé physique ni la santé morale. Il n'en est pas moins vivant de cette vie intérieure qui est la vie de l'esprit. Toutes les fibres nerveuses et délicates de l'homme y vibrent à la fois. Quant au costume, il résume les élégances d'un temps où les raffinemens de la toilette allaient chez l'homme jusqu'à l'excès. La toque de velours noir, ornée d'une touffe de légères plumes blanches, est posée de côté sur l'oreille gauche; un bandeau de pierreries, serties dans l'admirable orfèvrerie française de cette époque, en dessine le contour à la hauteur du front. Une fraise de tulle blanc ruché dépasse le justaucorps, dont le col monte presque jusqu'au menton. Ce justaucorps, formé de bandes de velours noir alternant avec des bandes de broderies d'or, est serré à la taille par une ceinture délicatement ouvragée. Une jaquette de même nuance et semblablement disposée le prolonge et descend jusque sur les rhingraves bouffantes de satin blanc, également brodées d'or. Un manteau court, de velours noir et brodé d'or aussi, est jeté légèrement sur les épaules. Les rhingraves ne vont que jusqu'au milieu des cuisses, qui sont prises, ainsi que les jambes et les pieds, dans des chausses collantes de soie blanche. Les formes du personnage, ainsi dessinées, ont quelque chose de grêle. Des souliers, blancs aussi et brodés d'or, protègent les pieds, qui sont petits. Les bras sont serrés dans des manches étroites de soie blanche agrémentées de fines broderies d'or disposées dans le sens de leur longueur et coupées transversalement par une foule de crevés blancs. Des manchettes de tulle ruché, semblables à la collerette, terminent ces manches à la hauteur des poignets. Les mains sont d'une extrême délicatesse. Elles étaient alors l'objet d'une coquetterie particulière. Charles IX avait hérité des remarquables mains de sa mère, et Brantôme donne à Catherine de Médicis « la plus belle main qui fut jamais veue... Les poètes jadis ont loué Aurore pour avoir de belles mains et de beaux doigts, mais je panse que la reyne l'eût effacée en tout cela... » Un riche collier d'orfèvrerie, portant une croix d'émail blanc enrichie de pierreries, descend sur la poitrine du roi... Nous insistons sur ces détails, parce qu'ils sont exécutés avec la plus minutieuse exactitude, malgré les grandes dimensions du tableau.

Ce portrait présente un intérêt considérable, et cependant il a quelque chose de froid. Cela tient à ce que le peintre est sorti de son cadre habituel, de celui que la nature et son genre de talent lui

avaient assigné. C'est seulement sur les sommets que se rencontrent les rares artistes qui ont pu faire de très grandes peintures et de tout petits tableaux, en ne produisant que des chefs-d'œuvre. Janet ne se tient pas sur ces hauteurs. Il chemine modestement sur les pentes par lesquelles on y accède, et il y occupe une place qui est parmi les bonnes. Mais, à ce rang, on ne prend pas indifféremment toutes les tailles. S'il est dans les aptitudes de l'artiste de peindre grand, il ne peut faire petit sans s'amoindrir; et s'il entre dans sa vocation d'être un petit maître, il ne peut faire grand sans paraître vide. François Clouet est parfait dans le cadre restreint qui est le sien. Dans un cadre plus vaste, il perd quelque chose du genre de perfection qui lui est propre. Il n'a pas les ressources suffisantes pour se hausser à volonté. Il est grand dans ses petits portraits et devient petit dans les grands. Le portrait de Charles IX en est la preuve. Presque en même temps que le grand tableau du Belvédère, Janet en peignit un autre tout petit et qu'on pourrait dire en tout semblable, tant les différences sont insignifiantes et difficiles à saisir. Ces deux portraits se trouvaient à Vienne, et tout porte à croire qu'ils y étaient arrivés, sinon ensemble, du moins à très peu de distance l'un de l'autre. Au commencement de notre siècle, la conquête les enleva tous les deux à l'Autriche et les plaça au musée du Louvre. Lors des revendications de 1815, on ne nous réclama que le grand. En conservant le petit, nous avons gardé la meilleure part. Cette petite peinture, en effet, est à tous égards un chef-d'œuvre. Tout l'intérêt de la grande s'y trouve concentré en un foyer dont l'optique est excellente. Rien ne s'y perd, tout y est à son point et avec sa juste valeur. Ce qu'il y avait d'un peu vide tout à l'heure est maintenant rempli. Les minuties qui nous refroidissaient se transforment en délicatesses qui réchauffent. Les broderies d'or accumulées sur le pourpoint et sur le manteau noir, ainsi que sur les rhingraves blanches, laissent des lacunes regrettables dans le tableau du Belvédère; beaucoup plus sobres dans le tableau du Louvre, elles y sont d'une irréprochable justesse de proportions. La tête, dans le petit portrait, est un peu moins engoncée dans la collerette qu'elle ne l'est dans le grand; le menton et les joues s'en dégagent complètement. La bouche a un accent plus ferme, les yeux ont plus de décision. Il y a plus de délicatesse et d'autorité dans le dessin, plus de limpidité et en même temps plus de solidité dans la couleur; le modelé a plus de souplesse; la peinture est plus lisse à la surface, avec des dessous plus énergiquement accusés. Le pinceau de François Clouet, son petit pinceau, celui qui est bien à lui et qui est vraiment grand, a prodigué à cette petite figure ses plus respectueuses caresses, sans lui rien ménager de la vérité. Les mains, que nous admirions dans le grand

portrait, sont ici bien plus admirables encore. Elles resteront, dans ce qu'elles ont de délicat et de raffiné, comme une des caractéristiques des œuvres de François Clouet. Il n'y a donc plus rien que d'exquis dans ce petit portrait. Tout y est harmonie, simplicité, clarté. C'est aussi précieux que le plus précieux des Flamands, et c'est avant tout quelque chose d'absolument français. Cette saveur française, on la sent aussi dans le grand portrait du Belvédère, mais elle n'y est qu'à l'état dilué. La même main a peint ces deux tableaux. Nous préférons le petit. Du temps de François Clouet, on attachait sans doute plus d'importance au grand, puisqu'on y a mis le nom du peintre à côté du nom de son roi. Notez que ce n'est pas FRANÇOIS CLOVET qui est au bas de ce tableau, mais IANNET, c'est-à-dire le surnom qu'avait adopté Jean Clouet, père de François, surnom sous lequel la postérité devait les confondre tous les deux. Voilà donc deux portraits authentiques, voilà des types de peinture auxquels on devra soumettre tous les portraits communément donnés à Janet. Les rares tableaux entièrement conformes à ces modèles pourront être attribués à François Clouet ; tout ce qui s'en écartera devra être dénoncé comme ne lui appartenant pas.

C'est en nous astreignant à cette règle que nous signalons, comme ayant été peint aussi par Janet, un autre portrait de Charles IX, que possède encore la maison d'Autriche. Ce portrait appartient au musée d'Ambras. Charles IX y est représenté à l'âge de onze ans. La date de 1561 se lit, en effet, au-dessus de la figure, à droite. C'est un simple buste, coupé à la hauteur des épaules, plus petit que nature, sans être, cependant, réduit à l'état de miniature. Le Charles IX du Belvédère et du Louvre se retrouve, avec neuf ans d'âge en moins, dans le Charles IX enfant de la galerie d'Ambras. La comparaison est d'autant plus facile à faire que, dans ces trois portraits, le visage se présente de la même manière, c'est-à-dire de trois quarts à gauche. Le front, que la toque découvre encore du côté droit, est élevé, ainsi que nous l'avons vu déjà. Les yeux, qui regardent également à droite et en sens inverse du mouvement de la tête, sont plus naturellement ouverts, paraissent plus grands, parce qu'ils ont plus de franchise. Le nez est court et un peu gros ; il restera tel plus tard, quoique avec un peu moins d'empâtement. La bouche est mince, mais les lèvres ne sont pas pincées ; elle est grave, mais sa gravité est plus apparente que réelle, et l'on sent qu'il faudrait peu de chose pour la dérider. Le menton est plus plein qu'il ne sera plus tard, et les joues aussi sont plus grasses. L'oreille est plus grande, et n'a pas encore la délicatesse de sa forme. L'ensemble de la physionomie annonce de la fermeté, mais sans rien d'excessif ni de trop tendu. On sent qu'une bonne bouffée d'air libre suffirait pour chasser cette gravité

de commande et pour rendre à cet enfant le charme de l'enfance. Cette tête, peinte avec une remarquable distinction, est certainement de la main même qui peindra en 1569 le portrait du Belvédère et le portrait du Louvre. La précision du dessin et la sincérité de l'expression sont d'irrécusables preuves. La coloration en est une aussi : elle a plus de suavité que dans le grand portrait du Belvédère et presque autant de finesse que dans le petit portrait du Louvre. François Clouet, dans ce cadre moyen, est en possession de tous ses avantages. Ce qu'on voit du costume est également traité de main de maître et suffirait pour établir l'authenticité du portrait.

Ces portraits, *paincts au vif*, étaient généralement précédés de crayons où le *vif* était plus vivant encore. François Clouet, en présence de son modèle, dessinait un premier portrait à la pierre noire, et le colorait à l'aide d'un papier roulé, formant une sorte d'estompe qu'il frottait de rouge. Ce dessin, très étudié, très poussé, rendu jusque dans les moindres détails, servait ensuite à faire le tableau. Dans cette entrevue première, la nature, prise instantanément sur le fait, saisie dans le tête-à-tête, interrogée, fouillée, se livrait au peintre tout entière. Quand on ne connaît pas ces dessins, on ignore de Janet ce qu'il y eut peut-être en lui de plus rare. Nous n'avons pu trouver le dessin original des portraits de 1569. Il a dû exister cependant, car, parmi les portraits crayonnés du Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale de Paris, on en voit une copie très soignée, quoique un peu froide. Plus heureux pour le portrait de 1561, nous avons découvert dans la même collection le dessin original d'après lequel a été peint le tableau. C'est la vie même qui anime ce crayon légèrement colorié. Rien n'en vient obscurcir l'expression. La rapidité du procédé n'a pas permis à la pensée de se refroidir. Le visage a une sincérité d'accent qui ne permet pas de méprise. Les yeux ont quelque chose de plus câlin que dans le tableau, et la bouche aussi est plus près de sourire. Il y a là une fleur de sentiment tellement délicate, que Janet lui-même n'y pourra toucher sans la déflorer un peu. Assurément le parfum en est délicieux dans la peinture ; mais il y est moins concentré, moins pénétrant que dans le dessin. Les moindres détails du costume y sont également indiqués. Janet, seulement, relèvera légèrement, dans son tableau, le toquet sur le côté droit de la tête. D'autre part, il abaissera la collerette : elle monte jusqu'à la base du nez dans le dessin, elle s'arrêtera au niveau de la bouche dans le tableau. Ces légères modifications sont importantes à noter, parce qu'étant à l'avantage du tableau, elles démontrent que celui-ci a été précédé par le dessin. La date de 1561, que nous avons relevée dans la peinture, se trouve à la même place dans le crayon.

Voilà donc une œuvre de François Clouet que nous pouvons suivre dans toutes ses phases. Depuis le dessin familier jusqu'à la peinture, tout nous est connu de ce portrait.

Comment ces trois portraits de Charles IX sont-ils entrés dans la maison d'Autriche? On n'a aucune donnée certaine à cet égard. Il est donc permis de faire des suppositions, et voici ce que j'imagine. On sait que, dès le xve siècle, le portrait était d'usage comme moyen d'information dans les négociations de mariage. Il le fut davantage encore au xvie siècle, et Catherine de Médicis ne manqua pas de l'employer pour l'établissement de ses enfans. Le portrait d'Élisabeth de France fut envoyé à don Carlos et celui de Marguerite de Valois à don Sébastien. La maison d'Autriche dut recevoir aussi celui du roi. Le mariage de Charles IX avec la fille de Maximilien II n'eut lieu qu'en 1570; mais, depuis bien des années déjà, Catherine de Médicis avait jeté son dévolu sur cette princesse et préparé par d'habiles manœuvres la réalisation de cette alliance. Souvent la politique mariait les rois dès leur berceau. Maximilien, n'étant encore que roi de Bohême, avait été choisi comme parrain de Charles IX et lui avait donné son nom avant de songer même à lui promettre sa fille. A l'âge de onze ans, Charles IX était bon à voir, et, les pourparlers se poursuivant entre les deux cours, il est probable que le portrait du jeune roi, peint par Janet en 1561, fut dès lors envoyé à Vienne. Retenez cette date de 1561, elle n'est pas indifférente. Né à Saint-Germain-en-Laye le 27 juin 1550, Charles-Maximilien, troisième fils d'Henri II et de Catherine de Médicis, a été duc d'Angoulême d'abord, puis duc d'Orléans. François II, son frère aîné, étant mort le 5 décembre 1560, il est devenu roi sous le nom de Charles IX, et a été sacré à Reims par le cardinal de Lorraine le 15 mai 1561, jour de l'Ascension. Voilà un événement qui fait époque, et à l'occasion duquel Catherine de Médicis sans doute aura envoyé à Maximilien II le portrait de son fils. Ce portrait, ayant ainsi passé dans la maison d'Autriche, se trouve encore comme chez lui dans les collections provenant du château d'Ambras (1). Quant aux portraits de 1569 représentant Charles IX dans sa vingtième année, ils auraient été apportés à Vienne, presque au moment de la conclusion du mariage. Le grand portrait, le portrait officiel, celui au bas duquel le roi fit inscrire, à côté de son nom, le nom du plus célèbre portraitiste français de l'époque, fut vraisemblablement destiné à l'empereur. Le petit portrait, semblable au grand, mais d'un usage plus intime et plus délicat,

(1) La collection d'Ambras (Ambraser Sammlung), avait été formée, à la fin du xvie siècle, par l'archiduc Ferdinand de Tyrol, dans le château d'Ambras ou d'Amras, près d'Inspruck. Elle a été transférée à Vienne en 1806.

se pouvant porter avec soi, un portrait fait exprès pour le cœur, fut sans doute à l'usage personnel de la jeune princesse qui allait devenir reine de France. Le contrat qui engageait les deux cours ayant été signé le 14 janvier 1570, ces deux portraits auraient fait partie des présens apportés à Vienne à cette occasion dans les derniers jours de 1569 ou dans les premiers jours de 1570. Dès lors, la présence du grand portrait de Charles IX dans la galerie impériale est aussi simplement expliquée que celle des joyaux d'origine française dans le trésor de la maison d'Autriche, et le nom de Janet figure au même titre dans le catalogue des tableaux du Belvédère que celui de Benvenuto Cellini dans la notice des joyaux du Schatzkammer (1). Notez que les trois portraits de Charles IX (celui du Belvédère et celui du Louvre aussi bien que celui de la galerie d'Ambras) sont inscrits dans l'inventaire des tableaux du château d'Ambras dressé en 1719. L'archiduc Ferdinand, mort en 1595, l'amateur le plus illustre de la maison d'Autriche, ayant réuni dans son château du Tyrol les célèbres collections qui portent encore aujourd'hui le nom de ce château, il y a tout lieu de croire que, dès la fin du XVIe siècle, les trois portraits peints par Janet avaient pris place déjà dans ces collections. Ce qui est sûr, c'est qu'ils y restèrent jusqu'à l'époque de la translation à Vienne des richesses d'art réunies à Ambras. Le portrait de Charles IX à l'âge de onze ans fut alors attribué au musée qui devait garder et perpétuer le nom d'Ambras, tandis que les deux portraits du roi de France dans sa vingtième année entrèrent au Belvédère, d'où ils passèrent au Louvre en 1809. Le grand portrait seul revint à Vienne en 1815, nous l'avons vu, et le petit portrait demeura au Louvre. L'antique possession de ces peintures par la maison d'Autriche étant un fait acquis à l'histoire, nos suppositions ont pour elles toutes les apparences de la vérité. J'espère que bientôt viendra le jour où les archives impériales de Vienne transformeront en certitude ce que nous ne pouvons donner encore que comme probabilité.

Ces portraits, quelles qu'aient été leurs pérégrinations, nous livrent au vif une des figures les plus énigmatiques de l'histoire. Au point de vue de l'iconographie de Charles IX, ils sont les principaux témoins qu'il faille interroger. L'un montre un caractère en train de se former, les autres représentent un homme en possession déjà de sa physionomie définitive. A travers de telles images, cherchons quelque chose de l'âme, et, pour arriver plus sûrement jusqu'à elle, considérons aussi les âmes voisines de cette âme. Chemin faisant, nous retrouverons François Clouet.

(1) La fameuse salière de Benvenuto Cellini, que nous sommes loin, d'ailleurs, d'admirer comme une œuvre de haut goût, fit partie des cadeaux de noces envoyés par Charles IX à Maximilien II. On la voit encore dans le trésor impérial de Vienne.

III.

Deux choses font un homme, la race et l'éducation. Dans Charles IX, le sang des Valois s'était mêlé au sang des Médicis. Henri II et François Ier, voilà les ascendans directs du côté paternel. Le sang français ici n'est pas suspect. Du côté maternel, c'est tout autre chose. Catherine de Médicis apporte dans la maison de France un sang vicié déjà depuis cent ans. La branche dont elle descendait avait eu pour chef au XIVe siècle Silvestre de Médicis, et portait en elle, dès le XVe siècle, une irrémédiable corruption. Pierre Ier de Médicis, né en 1416 de Côme et de contessina Bardi, traîne jusqu'à l'âge de cinquante-six ans (1472) sa vie podagre et goutteuse. Laurent Ier (le Magnifique), fils de Pierre et de Lucrèce Tornabuoni, hérite de la pauvreté du sang paternel ; né en 1448, il meurt à quarante-quatre ans, en 1492. Pierre II, fils de Laurent et de Clarisse Orsini, périt d'une manière pitoyable à trente-trois ans en 1504. Laurent II enfin, fils de Pierre II et d'Alphonsine Orsini, aussi débile que ses ancêtres, épouse en 1513 Madeleine de La Tour d'Auvergne, n'en a qu'une fille, Catherine de Médicis, et s'éteint sans postérité mâle en 1519, à l'âge de vingt-sept ans, dernier rameau d'une branche depuis longtemps flétrie. Voilà les antécédens lamentables de celle qui devait donner naissance à trois de nos rois. Quand François Ier décida ce mariage, il ne pensait pas élever Catherine de Médicis jusqu'au trône de France. Son fils aîné, François duc de Bretagne, vivait encore, et c'est à Henri, duc d'Orléans, qu'il donnait la fille de Laurent II. Mais, le 10 août 1536, le duc de Bretagne mourait. Dès lors Henri passait dauphin et Catherine devenait dauphine. Il était trop tard pour regretter un marché depuis trois ans conclu ; la chose était faite, il fallait bien la trouver parfaite. Elle était détestable, cependant, et plus détestable encore au point de vue de l'hérédité morale que de l'hérédité physique. Assurément, sous le rapport des mœurs, le patrimoine que François Ier avait légué à Henri II et que celui-ci léguait à ses descendans laissait fort à désirer. Ses fils, en s'autorisant de leur père et de leur aïeul, pouvaient beaucoup oser. Cependant, les mœurs des premiers Valois, pour être dissolues, n'étaient pas honteuses, et si elles constituaient un point faible, elles n'avaient rien d'un point mort. L'honneur et la vaillance, d'ailleurs, reléguaient à l'arrière-plan les faiblesses coupables. D'où vint l'énervement de ces vertus royales? Des Médicis, qui inoculèrent dans le sang de la France le virus dissolvant de l'Italie déchue. Par le mariage de Catherine de Médicis avec Henri II, la dynastie des Valois se trouva, moralement autant que physiquement, désignée

pour une fin misérable, et la France fut marquée du même coup pour les catastrophes suprêmes. Charles IX, de sa naissance à sa mort, appartint à sa mère. Il avait dix ans à la mort de François II. Catherine de Médicis pouvait encore le subjuguer et le plier en vue de sa propre puissance. Elle allait inaugurer en France la politique insidieuse et perfide qui avait été celle de ses pères. Elle voulut faire de son fils un Médicis, et n'y parvint pas tout à fait. Charles IX garda toujours en lui quelque chose de français, par la bravoure, par l'esprit, et par le cœur aussi... Avant de revenir à son portrait, regardons d'abord ceux de Henri II et de Catherine de Médicis, afin de savoir qui des deux, du père ou de la mère, avait laissé sur ce fils la plus forte empreinte.

Parmi les nombreux et précieux crayons du Cabinet des estampes, à la Bibliothèque nationale de Paris, se trouve un portrait d'Henri II en pleine jeunesse et en pleine beauté, alors sans doute qu'il n'était encore que dauphin. La tête, de trois quarts à gauche, est coiffée du toquet empanaché qui était de mode à la cour vers 1545. Les traits sont réguliers, élégans, pondérés dans toutes leurs parties, sans qu'aucun d'eux affecte la moindre proéminence sur les autres. Claude de France, qui avait hérité de la beauté d'Anne de Bretagne sa mère, a corrigé, dans le visage de son fils, les exagérations qui sont les caractéristiques du visage de François Ier. L'ovale de la tête a de belles proportions ; il est pur de forme et suffisamment allongé, bien développé dans sa partie supérieure et suffisamment affiné vers le bas. Les yeux sont beaux, le regard en est doux et ferme à la fois ; le nez est droit sans être tombant, la bouche fine et spirituelle, le menton d'une saillie suffisante, la barbe soyeuse et bien plantée, l'oreille parfaitement dessinée et ornée d'un pendant en perle ; les joues sont légères et respirent la santé. En regardant ce portrait, on comprend l'amour de Diane de Poitiers pour le dauphin d'abord et pour le roi ensuite. — Un autre portrait d'Henri II, beaucoup plus important au point de vue de l'art, se voit au Musée du Louvre. C'est une peinture très précieusement faite et qui peut servir de pendant au petit portrait de Charles IX exécuté par François Clouet en 1569. Henri II est représenté à l'âge de trente-cinq à quarante ans, dans les dernières années de sa vie, par conséquent. Il est en pied, debout, la main gauche appuyée sur la hanche, au-dessus du pommeau de l'épée, la droite pendant le long du corps et tenant des gants. L'élégance et la légèreté de la jeunesse l'ont abandonné ; l'embonpoint a envahi son corps robuste ; les jambes, emprisonnées dans leurs chausses blanches et collantes, sont massives ; la tête, de trois quarts à droite et coiffée d'une toque noire à plumes blanches, est pesante et le cou est gros ; la moustache et

la barbe sont grisonnantes déjà et le poil en est devenu dur. Il y a quelque chose de lourd dans toute la figure. L'Endymion est en train de se transformer en Hercule. Le corps puissant projette une ombre épaisse sur les dalles en marbre du palais. On retrouve, d'ailleurs, les mêmes traits et le même caractère de physionomie que nous signalions dans le dessin de la Bibliothèque nationale. Le regard, cependant, a moins de vivacité, moins de douceur; les yeux, très bien enchâssés dans leurs orbites, ont une contraction particulière qui leur donne quelque chose de presque dur; le nez aussi est d'un dessin moins délicat; et la bouche, sans être précisément maussade, n'a plus l'aimable franchise qui nous attirait tout à l'heure. La vigueur matérielle a pris décidément le pas sur la grâce et en a singulièrement effacé le charme. L'*Inventaire général des tableaux du Roy*, dressé par Bailly en 1709, attribue ce portrait à Janet. Au point de vue de l'exécution, il offre plus d'un point de ressemblance avec le portrait de Charles IX, à côté duquel il se trouve placé dans la galerie du Louvre. Cette ressemblance, cependant, est loin d'être une identité. Malgré les analogies qui existent entre ces deux peintures, il y a entre elles une telle différence de mérite, qu'on a peine à y reconnaître la même main. Nous n'en avons pas moins là, avec toutes les apparences de la vie, le Henri II presque de la dernière heure. — Nous allons au-delà même de cette dernière heure en regardant le marbre de Germain Pilon que possède aussi le Musée du Louvre (1). Cette tête, sculptée de main de maître et conçue comme pour une apothéose, a subi déjà les atteintes de la mort, et il se pourrait bien qu'elle ait été faite d'après la cire exécutée par François Clouet lui-même pour les funérailles du roi. On y retrouve le personnage si fidèlement représenté par la peinture, et même, quoique de bien loin, le jeune homme si délicatement rendu par le crayon; mais quelque soin que le sculpteur ait pris pour donner à la mort l'apparence de la vie, on sent les déformations finales que dix jours d'agonie ont imprimées à cette nature naguère si robuste et si vivante encore... Grâce à ces différens portraits, la figure d'Henri II nous devient familière.

Catherine de Médicis n'est pas moins bien connue. Ses portraits aux crayons de couleur se trouvaient dans tous les albums de la fin du XVI[e] siècle et sont répandus dans les principales collections de l'Europe. La Bibliothèque nationale, à elle seule, en possède cinq, qui suffiraient pour nous renseigner. Nous serions plus com-

(1) Ce buste ne fut exécuté qu'assez longtemps après la mort d'Henri II. (Voyez *Quelques Sculptures de la Collection du cardinal de Richelieu aujourd'hui au Musée du Louvre*, par M. Louis Courajod.)

plètement édifiés sans doute si nous avions le portrait peint par Corneille de Lyon. Ce portrait représentait la reine, ou plutôt la dauphine, dans tout l'éclat de sa jeunesse, et il devait être parlant. « Il me souvient, dit Brantôme, qu'elle (Catherine de Médicis) estant ung jour allée voir à Lyon un peintre, qui s'appeloit Corneille qui avoit peint en une grand'chambre tous les grands seigneurs, princes, cavalliers, et grandes reynes, princesses, dames, filles de la court de France, estant donc en ladicte chambre de ces paintures, nous y vismes cette reyne parestre painte très-bien en sa beauté et en sa perfection, habillée à la francèze d'un chapperon avec ses grosses perles, et une robe à grandes manches de toille d'argent fourrées de loups cerviers ; le tout si bien représenté au vif avec son beau visage qu'il n'y falloit rien plus que la parole, aiant ses trois belles filles auprès d'elle. A quoy elle prist fort grand plaisir à telle veue, et toute la compagnie qui y estoit, s'amusant fort à la contempler et admirer et louer sa beauté par-dessus toutes : elle-même s'y ravist en la contemplation, si bien qu'elle n'en peust retirer ses yeux de dessus... » Ajoutons à cette description du tableau de Corneille le portrait fait par Brantôme lui-même : « Elle estoit de fort belle et riche taille, de grande majesté, toutefois fort douce quand il falloit, de belle apparance, bonne grâce, le visage beau et agréable, la gorge très belle et blanche et pleine, fort blanche aussi par le corps, et la charnure (carnation) belle, et son cuir net, ainsi que j'ay ouy dire à aucunes de ses dames, et ung embonpoinct très riche, la jambe et la grève (cuisse) très belle, ainsi que j'ay ouy dire aussi à de ses dames, et qui prenoit grand plaisir à la bien chausser, et à en voir la chausse bien tirée et tendue ; du reste, la plus belle main qui fut jamais veue, si crois-je. » Le portrait de Corneille nous reporte aux modes en usage sous François Ier. Il doit avoir été peint entre 1540 et 1545. Catherine de Médicis, née le 13 avril 1519, avait alors de vingt à vingt-cinq ans. Le chaperon qui, depuis l'édit de 1518, a d'année en année conquis plus de richesse, est en possession de ses torsades de perles, sans doute aussi de son diadème d'or et d'autres joyaux divers. Les larges manches de brocart d'argent doublées de loups cerviers portent aussi leur date. Et puis, le ravissement presque attendri de la reine à cette évocation du temps fleuri de la jeunesse témoigne de souvenirs lointains déjà lors de ce voyage à Lyon. Quant à la date du portrait fait par Brantôme, elle pourrait bien se rapprocher de la date même du susdit voyage à Lyon, et être par conséquent d'une vingtaine d'années postérieure au portrait de Corneille. C'est sous Charles IX que le chroniqueur gascon obtint sa charge de gentilhomme de la chambre, et ce fut à partir de cette époque seulement qu'il eut la reine mère chaque jour sous les yeux. Le

visage de Catherine était encore agréable; mais l'embonpoint étai venu, la taille était majestueuse et la poitrine opulente; la jambe et la main étaient restées belles. Somme toute, le modèle devait avoir alors largement quarante-cinq ans. Ce ne sont là, d'ailleurs, que des preuves écrites, peu de chose en matière d'iconographie. Si elles méritent d'être rappelées, c'est parce qu'elles sont conformes au témoignage des dessinateurs. Les dessins de la Bibliothèque nationale en confirment l'exactitude. — Le portrait aux crayons de couleur qui nous reporte à la jeunesse de Catherine de Médicis n'offre malheureusement qu'une œuvre de seconde main. Il est néanmoins utile à consulter, vu l'accent de sincérité qui en émane... C'est surtout dans la période qui s'étend de 1560 à 1580 que les peintres, les émailleurs et les dessinateurs ont multiplié les portraits de Catherine de Médicis. — Parmi les crayons du Cabinet des estampes, il en est un qui surtout nous attire, d'abord parce qu'il est l'œuvre d'un véritable artiste, ensuite, parce qu'il représente la reine mère vers l'âge où nous l'a montrée Brantôme. Elle est de trois quarts à gauche et en costume de veuve. La tête, en s'alourdissant, a pris de la puissance et de l'autorité. Le visage, sans être beau, est agréable encore « et de grande majesté. » La reine se montre avec cette apparence de douceur qu'elle savait prendre « quand il le falloit. » Soit que la nature l'ait permis, soit que l'art ait aidé la nature, ses cheveux sont restés, sous le voile de veuve, à peu près ce qu'ils étaient sous le chaperon du temps de François I[er], un peu plus rares peut-être, mais teintés du même blond doré et frisés sur les tempes du même petit fer. Son front a pris un beau développement; il est le siège de pensées ou plutôt d'obsessions profondes. Ses yeux, qui ont une fixité particulière, semblent voir avec pénétration ce qu'ils regardent. Son nez ne s'est pas alourdi autant qu'on aurait pu croire. Son menton, au-dessous duquel se dessine un double menton, est très fuyant. Sa bouche s'est agrandie et a pris une fermeté qu'elle n'avait pas jadis; les plis en sont mobiles et spirituels, susceptibles d'enjouement à l'occasion, capables à l'ordinaire de sévérité, souvent de duplicité. « Quand elle appeloit quelqu'un *mon amy*, c'estoit qu'elle l'estimoit sot ou qu'elle estoit en colère. » Brantôme, si parfait courtisan, se trahit ici et la peint d'un mot. Dans ce portrait, Catherine de Médicis, que n'ont pas atteinte les déformations de la vieillesse, est encore en possession des traits saillans de sa physionomie. Elle a de quarante-cinq à cinquante ans. Le temps a effacé le fin modelé, les atténuations délicates au moyen desquelles la jeunesse pare d'illusions ce qu'elle touche et ne laisse entrevoir que le mirage de la réalité. L'ébauche première de la nature a reparu avec ce qu'elle a de vrai, d'inexorable et de heurté, et alors tous les ca-

ractères de la race s'accusent avec évidence. Catherine est une Médicis. Devant son portrait, on ne peut se défendre de songer surtout à Léon X. La fille de Laurent II, qui avait quelque chose du caractère et de l'esprit de ses plus illustres ancêtres, tenait de son grand-oncle le goût du faste et de la magnificence. Elle lui ressemble en beau, le rappelle surtout par l'accentuation de la bouche, par les yeux un peu gros et à fleur de tête, par cette boursouflure malsaine que Raphaël a si noblement rendue dans le portrait fameux de la galerie Pitti. Le portrait crayonné de la reine mère n'a rien, d'ailleurs, que ne confirme le portrait écrit de Brantôme. Il était bon de les rapprocher l'un de l'autre.

Maintenant que nous connaissons les portraits d'Henri II et de Catherine de Médicis, faisons un détour encore avant d'arriver à Charles IX. Regardons les portraits de ses frères et de ses sœurs, pour aller ensuite à lui plus sûrement.

François II, mort à dix-sept ans en 1560, n'est guère dans ses portraits qu'un adolescent dont les traits ne sont pas encore définitivement arrêtés. C'est même le plus souvent à l'état d'enfant qu'il se trouve représenté. — Le charmant petit portrait de la collection van Ertborn, au musée d'Anvers, le montre vers l'âge de trois à quatre ans. On l'appelle encore *Monseigneur le duc*. Dans quelques mois, il sera dauphin de France. Il est représenté en buste, vêtu d'un justaucorps jaune à crevés blancs, que recouvre une petite jaquette dont les manches sont en velours rouge; une chemisette de mousseline blanche, brodée de noir, complète le costume. Un médaillon, sur lequel est tracée la lettre M, est suspendu au cou par un fil de soie noire. La petite tête, vue de trois quarts à droite, est coiffée d'un bonnet de linge blanc, recouvert d'une toque noire, bordée de plumes de cygne et ornée de dix aiguillettes d'argent qui accompagnent une *enseigne* en émail représentant saint François agenouillé devant le Christ. Quelques mèches de cheveux blonds s'échappent de cette coiffure. Le visage est charmant, si charmant même qu'on souçonne le peintre d'avoir été peut-être plus courtisan que vrai. Quel homme donnera un jour cet enfant? On ne saurait dire, mais il est indéniable qu'on retrouve en lui quelque chose d'Henri II et qu'on n'y aperçoit rien de Catherine de Médicis. Au point de vue de l'art et surtout de l'art particulier qui nous occupe, ce portrait présente un sérieux intérêt, car on peut l'attribuer à François Clouet. On y retrouve, en effet, les qualités maîtresses qui ont été signalées dans les portraits de Charles IX, au Belvédère, à la galerie d'Ambras et au Louvre. C'est la même douceur et la même netteté d'impression, la même rigueur de dessin tempérée par les mêmes délicatesses de pinceau, la même peinture fluide et sans épaisseur sensible, le même modelé en pleine

lumière et le même relief obtenu par un procédé qui échappe à l'imitation, la même couleur harmonieuse dans les chairs et précieuse dans les moindres détails de l'ajustement, le même mode d'enchâssement pour les yeux, le même contour précis et fondu tout ensemble de la bouche et du nez, le même soin enfin donné aux mains. — Les crayons de la Bibliothèque nationale sont en parfait accord avec le portait d'Anvers... L'un d'eux montre le petit duc de Bretagne tout à fait dans le premier âge (deux ou trois ans), coiffé, comme dans la peinture, d'un bonnet de linge et d'une petite toque... Un autre donne le même enfant déjà tout empanaché... Le plus intéressant présente le dauphin à l'âge de quatorze ans environ, vers l'époque de son mariage avec Marie Stuart. Le jeune homme commence à peine à se dégager de l'enfant, mais on peut juger déjà que c'est bien à l'image de son père que la nature a voulu le former. Son visage est régulier, sympathique et d'une beauté encore un peu molle. Ce n'est là que l'ébauche d'un homme. La physionomie est en train de se chercher. En voyant l'indécision et la timidité dans lesquelles elle flotte encore, on comprend ce que dut être le jeune roi entre les mains des Guise. — Un autre témoignage, qu'il est impossible de ne pas invoquer aussi, est l'amirable portrait peint sur émail par Léonard Limousin. Ce portrait nous ramène au Musée du Louvre : il est en buste et de trois quarts à gauche, avec un fond bleu posé sur une préparation blanche. La tête est coiffée d'une toque noire semée de perles et surmontée d'une plume blanche. Les cheveux sont châtains et les yeux bleus ; le nez est plus lourd que dans le portrait dessiné de la Bibliothèque nationale. Ce précieux monument, qui faisait partie du trésor de Fontainebleau, confirme l'impression que nous ont laissée les précédens portraits. Comme ressemblance, Henri II peut revendiquer son fils aîné.

Élisabeth de France, reine d'Espagne, le second des enfans d'Henri II et de Catherine de Médicis, tient également de son père la rare beauté qui lui est propre. Elle lui devait aussi le charme du caractère et la séduction de l'esprit. Philippe II, « qui estoit d'amoureuse complexion, et aimoit fort à faire l'amour et aller au change, disoit souvent que, sur toutes les femmes du monde, il n'y avoit que la reyne sa femme, et n'en savoit aucune qui la valût. » A défaut du fameux portrait envoyé par Catherine de Médicis à don Carlos et que s'appropria le roi d'Espagne, les seuls crayons de la Bibliothèque nationale suffisent pour répondre en faveur d'Élisabeth. Sans nous arrêter devant les dessins qui la représentent encore enfant, regardons-la en possession déjà de sa beauté. La régularité, la délicatesse de ses traits, leur pondération gracieuse, son regard loyal et confiant, ne nous reportent-ils pas vers Henri II alors qu'il était

encore dauphin?.. Là, d'ailleurs, s'arrête la ressemblance physique qui rattache à leur père ces derniers Valois. François II et Élisabeth de France sont les seuls qui soient à l'image d'Henri II. Sur les autres, c'est Catherine de Médicis qui a mis son empreinte.

Claude, qui fut duchesse de Lorraine, ne laisse aucun doute à cet égard. Elle est tout entière du côté de sa mère, et cette ressemblance s'accuse dès l'enfance. Témoin le beau portrait aux crayons de couleur que possède M. le duc d'Aumale. Est-ce là une œuvre de François Clouet? Il y a tout lieu de le croire, tant le caractère en est conforme à ce qu'on connaît des dessins de ce maître. On ne peut rien voir de plus délicat et de plus ferme à la fois. Le sentiment de la bouche et des yeux est exquis. Cette enfant, sans être belle, est charmante d'intelligence et de sérénité. Catherine de Médicis se retrouve dans la seconde de ses filles, et elle a droit d'en être fière. — Dans le portrait dessiné de la Bibliothèque nationale, la jeune femme commence à paraître, et elle ne dément aucune des promesses de l'enfant. Est-ce bien là une femme déjà, et n'est-ce pas plutôt encore une enfant? On ne saurait préciser. Claude de Valois n'avait qu'onze ans quand elle fut mariée à François II de Lorraine, et c'est vers cette époque qu'elle est représentée sur ce portrait. Sa situation l'élève au rang de femme, son âge la maintient à l'état d'enfant. Elle est coiffée de l'escofion enrichi de perles et de pierreries, tel qu'on le portait, en 1558, à la cour d'Henri II. Ses traits sont aimables, mais n'ont rien de la régularité de ceux de François II et de la reine d'Espagne : les yeux sont loin d'avoir la même beauté, le nez n'a pas non plus la même finesse, la bouche est d'un dessin plus heurté et le menton est tout à fait fuyant. On reconnaît la fille de Catherine de Médicis beaucoup plus que celle d'Henri II. L'expression cependant apporte une atténuation notable à cette ressemblance, en modifie l'accent et donne à cette physionomie quelque chose de particulièrement français.

La figure d'Henri III (d'abord duc d'Anjou), le plus Médicis de tous les Valois, est plus complexe et plus difficile à saisir. Les portraits de ce prince sont partout, ses portraits dessinés surtout; la Bibliothèque nationale en possède à elle seule jusqu'à six. Le connaissons-nous mieux pour cela? Je ne le crois pas. Ce qu'on peut dire avec une quasi-certitude, c'est que sa mère l'aimait plus que ses autres enfans, parce qu'il était, de tous, celui qui, moralement surtout, lui ressemblait davantage. Nature ondoyante et diverse, indolente et raffinée, paresseuse et débile, vicieuse et molle, caressante et féline, cruelle et irrésolue, mobile et impénétrable, portant en elle la duplicité italienne recouverte du masque de la séduction française, incapable d'énergie pour le bien, capable de résolution seulement pour le mal, aimant les lettres et très doué pour les arts, somme

toute, beaucoup plus Médicis que Valois. Nul ne savait comme lui parler et plaire aux femmes. « Pas un de ses portraits n'est ressemblant, écrit un de ses contemporains. Janet lui-même n'a pu rendre l'expression de sa physionomie. Ses yeux, le pli gracieux de sa bouche, ne peuvent se traduire, ni par le pinceau ni par la plume. » Les portraitistes, en effet, impuissans à rendre cette mobilité étrange et subtile de l'expression, n'ont laissé de cette âme scélérate que ce qu'il y avait en elle extérieurement de moins bien.

Il en est autrement pour le portrait de Marguerite de Valois. Rien de mystérieux dans cette princesse; tout au contraire, un air d'enjouement et de franchise, et comme un besoin de se répandre au dehors. Catherine de Médicis, cependant, ne peut renier sa troisième fille. Ce sont bien ses propres traits qu'elle a donnés à cette enfant; mais l'influence paternelle, sans en changer la forme, en a modifié l'expression. Les portraits d'Henri III viennent presque de nous présenter un Italien de la décadence; ceux de Marguerite montrent une pure Française du temps des Valois. Ce que nous souhaiterions trouver avant tout, ce serait le portrait que Nicot, notre ambassadeur à Lisbonne, remit à don Sébastien quand il fut question d'une alliance avec le Portugal. Marguerite nous apparaîtrait alors dans l'épanouissement de sa dix-huitième année, à l'heure où son cœur, s'ouvrant pour la première fois à l'amour, était plein de l'image d'Henri de Guise. Qu'est devenu ce portrait? On l'ignore, et nous n'en connaissons pas qui soit l'équivalent de celui-là. La jeune femme, heureusement, se livre à nous au Cabinet des estampes dans deux dessins que François Clouet ne désavouerait pas. — L'un de ces dessins représente Marguerite vers l'âge de vingt ans. Ses cheveux sont frisottés et relevés sur les tempes à la mode du temps. Son visage, de trois quarts à gauche, rappelle celui de sa mère : ses yeux sont de même forme que ceux de Catherine de Médicis, mais ils ont plus de douceur, de malice et d'ingénuité, plus de chaleur et de bonté surtout; son nez est un peu fort; sa bouche est railleuse et spirituelle; son menton tend à se dérober. — L'autre crayon, non moins remarquable que le précédent, nous porte quelques années au-delà. La reine de Navarre, habillée d'un haut corsage bouillonné, est en buste et de trois quarts à gauche, toujours coiffée de légers frisons blonds relevés sur les tempes, avec des pierres précieuses répandues à profusion dans les cheveux. Là encore on retrouve les mêmes traits, avec un peu moins de jeunesse déjà, surtout avec moins d'enjouement et même avec quelque chose de grave qui confine à la tristesse. Marguerite peut avoir de vingt-trois à vingt-cinq ans. « Vous êtes née, ma fille, en un misérable temps, » lui disait Catherine de Médicis. Temps affreux, en effet, où la galanterie se faisait complice du crime. Élevée dans ce foyer de

corruption, la pauvre princesse commençait le dur apprentissage de la vie, et il semble que, dans ce portrait, elle ait comme un pressentiment de l'existence errante et des aventures douteuses qui l'attendent. Mariée avec répugnance à un époux qui ne l'aimait pas, délaissée par sa mère, abandonnée par Charles IX et détestée par Henri III, trahie surtout par ses propres faiblesses, Marguerite de Navarre ne trouva de refuge que dans son esprit, surtout dans sa bonté. Elle donna souvent son cœur, mais ne le vendit jamais, et l'amour y tint trop de place pour que la haine y pût entrer. L'histoire lui pardonne beaucoup, parce qu'elle a beaucoup pardonné. Ses admirateurs lui attribuent une beauté rare; ses portraits leur donnent tort. Ses traits n'ont pas assez de régularité pour être beaux, mais ils ont le charme et la vivacité. Elle avait les yeux un peu gros, les joues pleines et arrondies des Médicis; la lèvre supérieure était fine, la lèvre inférieure un peu forte et pendante. Tout cela constituait une beauté sensuelle, « la beauté faite pour nous damner, » dira plus tard don Juan d'Autriche en la voyant au Louvre... En regardant sa fille, Catherine de Médicis s'y peut certainement reconnaître; mais, en considérant le caractère de cette enfant, elle a bien des motifs aussi de la renier.

Au point de vue de la ressemblance, Catherine de Médicis a le droit de réclamer également son dernier fils, François, duc d'Alençon. Cependant, l'analogie des traits est moins frappante. Les portraits de ce jeune homme ont une crânerie qui leur est personnelle. Les yeux sont assez profondément enchâssés dans leur orbite; le regard semble avoir de la droiture et de la décision; le nez est particulièrement lourd, et le menton n'est pas très fuyant. Parmi les cinq portraits dessinés que possède notre grand dépôt national, nous en recommandons trois surtout. — Le premier, sur lequel on lit : *Mon. d'Alençon, frère du roy, estant petit,* n'est encore que le portrait d'un enfant. — Le second est le portrait d'un jeune homme. La tête, exécutée aux crayons de couleurs, est de trois quarts à droite; les cheveux, coupés en brosse, dégagent le front; la lèvre supérieure est ombragée d'une fine moustache, et la barbe naissante commence à encadrer les joues. Ce dessin est fort beau. — Le troisième également. Il montre le duc d'Alençon, quelques années plus tard, coiffé d'un toquet, et habillé d'un pourpoint brodé sur lequel pend une chaîne de cou garnie de perles et de pierres précieuses. L'ensemble du visage n'a rien de déplaisant, au contraire. La physionomie a quelque chose d'ouvert, qui fait croire à un cœur brave. Ce n'est là qu'un mirage. Ambitieux sans caractère et conspirateur sans énergie, trahissant ses amis après avoir trahi son frère, se portant avec indécision vers les protestans et revenant avec mollesse aux catholiques, capable de toutes les

convoitises et incapable de les satisfaire, il aurait ajouté, comme roi, une triste page de plus à notre histoire, s'il n'était mort à l'âge de trente ans, en 1584, cinq ans avant Henri III.

Dans cette énumération iconographique des derniers Valois, il aurait fallu placer Charles IX entre Claude de France et le duc d'Anjou. Nous l'avons fait sortir du rang, afin de le regarder avec une particulière attention.

De tous les enfans d'Henri II et de Catherine de Médicis, Charles-Maximilien est celui qui, physiquement, ressemble le plus à sa mère. Par l'esprit et par le caractère, cependant, la nature n'avait pas fait de lui un Médicis. Il le devint par le pli que lui donna l'éducation... Dès son premier âge, les dessinateurs le crayonnent à l'envi, mais se contentent d'accoler le nom de *Charles, duc d'Orléans*, à des images enfantines sans caractère ni physionomie. Il faut aller jusqu'en 1561 et revenir au portrait du musée d'Ambras pour trouver une œuvre d'art de premier ordre en même temps qu'un document iconographique d'une réelle valeur. Charles IX, nous l'avons dit, a onze ans dans cette peinture, et l'on retrouve en lui déjà les traits saillans de sa mère. A voir cet enfant, avec ses yeux presque à fleur de tête, son nez un peu lourd, son menton fuyant et ses lèvres pincées, ne reconnaît-on pas comme un portrait vivant de Catherine de Médicis?.. C'est le moment où « ce gentil jeune roy Charles vint à la couronne. » Les astrologues, « et sur tous Nostradamus, » lui prédisent les plus brillantes destinées, et les poètes publient le *Traicté des neuf Charles*. Pour les courtisans, le début d'un règne est invariablement semblable au commencement d'un beau jour. Que d'orages, cependant, accumulés ici sur cette aurore, et combien les augures étaient en train de mentir! Le jeune roi, dans ce portrait, ne paraît-il pas avoir déjà conscience de ces mensonges? Il vient d'être sacré à Reims (15 mai 1561), et, malgré l'enivrement de cette quasi-déification, ne dirait-on pas qu'il ne peut, sans arrière-pensée, s'abandonner à l'espérance? Tout est sombre autour de lui. Il a pour guide un homme très capable de le grandir et de le fortifier; mais sa mère est là, attentive et toujours présente, qui déjà l'énerve et l'amoindrit sans cesse. Philibert de Marcilly, seigneur de Cipierre, à qui Henri II avait confié l'éducation de son troisième fils, « étoit, dit de Thou, un homme de bien et un grand capitaine, » très propre à développer chez un enfant la bonne semence et s'y appliquant tout entier. Le terrain, d'ailleurs, était propice. Les dons heureux ne manquaient pas à Charles IX : il avait l'esprit pénétrant, la repartie vive, le cœur décidé, l'âme haute, et quelque chose de bien français était en train de s'éveiller en lui; mais, aussitôt, la destinée cruelle intervient pour arrêter l'essor de ce premier élan, pour en refroidir la cha-

leur et en comprimer la grâce. Ne sent-on pas quelque chose de ces influences contraires dans le portrait d'Ambras?

Un très intéressant crayon de la Bibliothèque nationale montre ensuite Charles IX vers l'âge de treize ans, c'est-à-dire vers 1563. « Il estoit si courageux, bouillant et hardy, que si la royne sa mère, qu'il craignoit et honoroit fort, ne l'eust arrêté en ses plus jeunes ans, il vouloit luy-même estre en personne en ses armées et luy seul en estre le général. » Le dessin du cabinet des estampes justifie la parole de Brantôme. Ce qu'il y avait de sage et de contenu dans le portrait de 1561 fait place ici à quelque chose d'impétueux, presque de révolté. L'œil est méfiant et comme irrité, la bouche hautaine et menaçante. On dirait que toutes les violences, jusque-là refoulées, sont prêtes à se déchaîner. Il faut faire sans doute la part de ce qu'il y a d'improvisé dans un simple crayon. L'artiste, beaucoup moins délicat que Janet, a pris la nature sur le fait, en un de ces momens où elle lâche la bride à l'instinct. L'accent de vérité de ce portrait est saisissant... L'apprentissage de la vie allait être de plus en plus dur pour Charles IX. Les guerres de religion, qui se succédaient presque sans trêve, étaient en train de démembrer le royaume, et le roi devenait l'enjeu que se disputaient les partis. Le 27 septembre 1567, les huguenots veulent l'enlever comme il revenait de Meaux à Paris, et ce n'est que le 29 au soir et à travers mille dangers qu'il parvient à se jeter dans sa capitale. On bravait son autorité, on s'attaquait à sa personne; l'injure était sanglante et lui parut mortelle. Jamais il ne pardonna. La soif de vengeance le dévora dès lors tout entier... Il allait entrer dans sa vingtième année et brûlait du désir de prendre lui-même le commandement de ses troupes. Après la mort du connétable (10 novembre 1567), il avait gardé l'épée de France, jugeant « qu'il estoit assez fort et puissant pour la porter et n'avoit en cela besoing de l'ayde d'autruy. » Catherine de Médicis ne permit pas qu'il en fût ainsi. Elle voulut que le duc d'Anjou devînt le lieutenant-général de son frère, « ce dont celui-ci fut fort despité. » Le roi, vainqueur de Condé à Jarnac (13 mars 1569) et de Coligni à Montcontour (3 octobre 1569), eût été dès lors vraiment roi; mais que fût devenue l'autorité de la reine mère? Devant la volonté de Catherine de Médicis, Charles IX avait à ce point abandonné la sienne, qu'il n'eut pas la force de se révolter. C'est au milieu du trouble apporté par la haine dans cette âme royale que se préparait le mariage avec Élisabeth d'Autriche et que François Clouet peignait, en vue de ce mariage, le grand portrait du Belvédère et le petit portrait du Louvre. Nous avons dit, au point de vue de l'art, l'intérêt considérable qui s'attache à ces peintures. Nous avons à les regarder encore au point de vue de l'histoire.

Voici d'abord le grand portrait, un portrait d'apparat, où le peintre s'est appliqué à représenter le roi dans tout son éclat et avec tous ses avantages, à bien mettre en lumière tout ce qui pouvait le grandir et le faire aimer. Or, on peut vanter la sveltesse, l'élégance, la belle tournure et le grand air du personnage; mais il y a en lui quelque chose de froid et de gêné qui vous met mal à l'aise et vous tient en défiance. Le regard, de côté, n'est pas rassurant, et la bouche n'exprime rien de bon. Tout ce qu'on voudrait voir paraître en dehors, à cette heure fortunée de la vingtième année, est comme comprimé en dedans. La jeunesse semble éteinte en ce jeune homme, et ses impatiences sont comme refoulées. Il est dans l'âge des entraînemens irréfléchis, et son visage n'exprime que calcul et contrainte. La vie n'ayant guère eu pour lui de sourire, il ne sourit pas non plus à la vie. On est saisi, devant lui, par le sentiment d'un mal moral résultant de la croissance subitement arrêtée des facultés expansives, et par quelque chose aussi de la tristesse maladive des vieilles races près de s'éteindre.

La réplique, en tout petit, de ce grand portrait, est plus saisissante et plus instructive encore. Le personnage s'y livre avec plus d'intimité, je dirais avec plus d'abandon, si pareil mot pouvait s'adapter à semblable figure. Dans ce petit tableau, Charles IX est plus lui-même, son âme semble plus à nu. Les yeux, sans plus de franchise, affectent une certaine douceur; la bouche, moins pincée, s'efforce d'être naturelle, veut être rassurante et n'y peut parvenir. Cette physionomie, quelque bonne volonté qu'elle y mette, n'a toujours rien d'ouvert; elle ne peut s'épanouir, et tout est contrainte en elle. On est là comme en présence d'une énigme, qui vous tient à distance par tout ce qu'il y a d'impénétrable en elle. Voilà cependant l'image destinée à la fiancée. En attendant le jour où l'époux se montrera lui-même, voilà le portrait qu'elle devra garder dans son cœur. Par bonheur, elle n'y vit rien de ce que nous voyons aujourd'hui. Nous le regardons à travers le prisme de l'histoire, éclairé ou plutôt assombri par les événemens que nous connaissons; elle, au contraire, le regarda simplement, naïvement, sans arrière-pensée, sans pressentiment. Et puis les hommes n'étaient pas beaux dans la maison d'Autriche, surtout dans la famille de Charles-Quint, et Charles IX, comparé à la plupart des princes qui entouraient la future reine de France, dut paraître à son avantage. Il ne manquait d'ailleurs, son portrait en fait foi, ni de finesse ni de pénétration. La culture de son esprit avait été soignée. Il aimait les lettres. Amyot, son précepteur, lui avait donné le goût du beau langage et des belles harangues. Ronsard, Dorat, Baïf, étaient ses poètes favoris, et il se plaisait à les récompenser, mais sans les combler jamais, disant

« que les poëtes ressembloient les chevaux, qu'il falloit nourrir et non pas trop saouler ny engraisser, car amprès ils ne valent rien plus. » Il se plaisait lui-même à rimer ; mais « il fut mieux disant et escrivant en prose qu'en rhythme, et surtout fort éloquent ; et parloit bravement, hardiment, autant et plus à la soldatesque qu'à la royauté. » Quant aux qualités du cœur, dont nous cherchons en vain la trace dans la peinture de Janet, peut-être le cœur de la fiancée, mieux avisé que le nôtre, pouvait-il les y découvrir. Charles IX n'était pas méchant par nature, il l'est devenu par situation ; il a contracté la méchanceté comme une contagion, parce qu'il a vécu dans un milieu moral tout à fait infesté. Il était d'une grande bravoure, avait le mépris de la vie et l'amour de la gloire. On l'a empêché de se battre ; alors il a mis tout son courage dans la dissimulation. Il rêvait quelque chose de grand, on l'a condamné à quelque chose d'horrible. La vengeance absorbe désormais toute cette âme, devient une ligne politique inexorablement arrêtée, prend l'apparence du devoir, presque de l'héroïsme, fait partie intégrante d'une religion. Comment les idées s'étaient-elles à ce point faussées dans ce pauvre cerveau ? Par les mauvais conseils. En 1569, Cipierre était mort depuis quatre ans déjà, et avec lui s'était comme envolée l'âme de la vieille France veillant auprès du roi. Albert de Gondi, que Catherine de Médicis avait choisi pour le remplacer, avait été dès lors l'âme damnée de Charles IX. « Il le pervertit de tout, dit Brantôme, et lui fit oublier et laisser la bonne nourriture que lui avoit donnée le brave Cipierre... On tenoit le Perron (Gondi) le plus grand renieur de Dieu de sang-froid qu'on peust voir. » Dès cette époque, Charles IX se mit à jurer à tous propos. Gondi l'instruisit surtout dans l'art de feindre et lui enseigna la vengeance. Les deux portraits de François Clouet, au Belvédère et au Louvre, sont bien l'image de ce roi tel que l'avaient fait de pareilles influences. Sous cette surface d'apparence tranquille grondent de sombres colères.

La vengeance ! voilà le grand mot, la raison suprême de la politique sous ces derniers Valois. Non pas la vengeance à ciel ouvert, qui demandait jadis œil pour œil et dent pour dent ; mais la vengeance italienne, cauteleuse, sournoise, hypocrite, qui caressait pour mieux assassiner. L'Italie, en pleine décadence, se vengeait de ce que nous avions fait d'elle, alors qu'elle éclairait le monde du feu de ses chefs-d'œuvre. Nous l'avions dévastée ; elle était en train de nous déshonorer. Elle nous imposait ses mœurs, comme elle venait de nous imposer ses peintres. Brantôme, à qui nous recourons sans cesse parce qu'il a vécu de la vie et des passions du XVI[e] siècle, Brantôme montre l'idée de vengeance planant sur tout ce règne, de manière à en expliquer, j'allais dire à en légiti-

mer le grand crime. Quand il écrit la vie de Charles IX, il commence par rappeler les vengeances célèbres qui avaient alors sur les cœurs l'influence de l'émulation. Il montre cette idée de vengeance prenant possession de l'homme dès l'enfance, pour le conduire et le diriger ensuite durant sa vie. Charles IX en était obsédé depuis l'affaire de Meaux, et il attendit son heure durant cinq ans. Elle arriva le 24 août 1572. La Saint-Barthélemy fut l'expiation du guet-apens commis contre la personne du roi le 27 septembre 1567. Dès que le premier sang eut coulé dans cette abominable nuit, Charles IX vit rouge, devint fou, fut atroce. Le massacre terminé, il revendiqua pour lui la responsabilité tout entière; mais il garda dans l'âme une blessure dont il ne devait pas guérir. Les moyens de justification, cependant, ne lui manquaient pas. Chaque fois que les réformés avaient trouvé moyen de tuer les papistes, ils ne s'en étaient pas fait faute, et si l'occasion de les massacrer en masse s'était présentée, ils n'auraient pas manqué de la saisir. Les papistes pensèrent qu'ils allaient porter un coup mortel à la réforme et crurent faire œuvre pie en versant à flots le sang des hérétiques. La papauté elle-même acclama ce massacre comme une action d'éclat. Grégoire XIII en reçut la nouvelle avec joie. La Saint-Barthélemy fut glorifiée au Vatican à l'égal d'une victoire sur les Turcs. Deux fresques lui furent consacrées dans la *Sala Regia*, à côté de la fresque qui célèbre la bataille de Lépante; elles frappent encore nos regards, chaque fois que nous entrons dans la chapelle Sixtine. Les inscriptions latines qui les accompagnaient ont été effacées; mais les peintures restent, et suffisent comme témoins des félicitations qui partirent alors de Rome pour Paris. Faut-il s'en étonner? Nullement. Il faut simplement comprendre. Et puis, descendons en nous-mêmes, et, quand nous faisons de la Saint-Barthélemy la date maudite de la France, demandons-nous si nous avons le droit de jeter au passé la première pierre? La Saint-Barthélemy est un crime, assurément. Le crime a beau avoir reçu l'absolution « des mains d'où le pardon descend, » l'éternelle religion le condamnera toujours. Mais le crime est-il moins odieux quand, au lieu des intérêts religieux, ce sont les intérêts matériels qui sont en jeu, et le siècle qui, au nom de la libre pensée, a débuté par la Terreur pour aboutir à la Commune, en passant par je ne sais combien de révolutions et de contre-révolutions, n'est-il pas tenu de parler avec prudence... même de la Saint-Barthélemy? Il y a, dans les profondeurs de l'homme, une férocité maudite qui, jusqu'à la consommation des siècles, fournira d'inépuisables ressources à toutes les haines; mais il y a aussi, dans les hauteurs de l'âme, une provision divine de justice et d'amour, qui nous remplit à la fois d'indignation et de pitié devant les grands forfaits. Nous tous, qui avons tant besoin de par-

don, détestons la Saint-Barthélemy comme un crime exécrable; mais n'enlevons pas à ceux qui ont commis ce crime leur recours en grâce devant l'histoire.

Charles IX porta les stigmates de ces sanglantes journées. Depuis lors, dit Brantôme, disparut « ce roy doux, benin et gracieux qu'on avoit veu ci-devant. » Bien que la douceur, la bénignité et la grâce ne soient pas les qualités saillantes des portraits de Charles IX exécutés avant la Saint-Barthélemy, il est certain qu'après cet événement le visage du roi se revêtit d'une sévérité qu'on ne lui avait pas vue jusque-là. Charles IX, dans les deux dernières années de sa vie, est tout différent de ce qu'il était dans les peintures de Janet. Un grand changement se fit en lui. « N'ay-je pas bien joué mon jeu? » dit-il après la Saint-Barthélemy. « N'ay-je pas bien sceu dissimuler? N'ay-je pas bien appris la leçon et le latin de mon ayeul le roy Louis XIe? » Ce masque de dissimulation qu'il se vantait d'avoir si bien porté, il le rejeta loin de lui, sa vengeance accomplie. C'est ce que montrent, au Cabinet des estampes, deux intéressans portraits aux crayons de couleurs exécutés dans les dernières années de la vie du roi, entre la fin de 1572 et le commencement de 1574. Charles IX a de vingt-deux à vingt-trois ans. Sans avoir pris de l'embonpoint, il a moins de délicatesse que par le passé. Sa barbe est plus fournie, plus dure. Sa tête, coiffée d'une haute toque empanachée et garnie de pierreries, est sombre d'expression, avec quelque chose de résolu que nous n'avions pas vu jusqu'ici. Ses yeux, fatigués et battus, sont menaçans, mais avec franchise. Sa bouche n'a plus rien de forcé dans son expression chagrine. Le sentiment qui domine en lui est le mépris, presque le dégoût de la vie, dont il n'avait d'ailleurs, on le sait, jamais fait grand cas (1). Une irritation maladive se trahit dans tous ses traits. On y voit comme le reflet d'une flamme qui brûle avec trop d'intensité pour durer longtemps encore. La mort seule, en effet, rendra le calme à cette physionomie... Elle ne tarda pas à venir. Charles IX se mourait depuis la Saint-Barthélemy. Il rendit l'âme à l'âge de vingt-quatre ans, au château de Vincennes, à trois heures de l'après-midi, le 30 mai 1574, jour de la Pentecôte, au moment où il rêvait de se mettre à la tête de son armée pour reconquérir son royaume. Il mourut en brave, regardant la mort en face et l'accueillant comme une délivrance. Dans ce « maistre jour, » dans ce « jour juge de tous les autres (2), » Charles IX fut véritablement un homme. Il ne songea pas à lui et ne pensa qu'à la France, ren-

(1) Très jeune encore, alors que, pour le ménager, on l'empêchait d'aller se battre, il disait que sa vie « n'estoit point de si grand' conséquence qu'elle deust estre si précieusement gardée dans un coffre comme les bagues de la couronne. »

(2) Montaigne, *Essais*, liv. Ier, chap. XIX.

dant grâces à Dieu de mourir jeune et sans enfant mâle, qui aurait nécessité une nouvelle régence, « car la France, qui estoit tout ruynée par guerres civiles, avoit besoing d'un homme (1). » Elle devait hélas! attendre quinze ans encore avant de le trouver... En présence de cette mort, on crut au poison. L'autopsie démontra que c'était à tort. Le crime était tellement dans les mœurs, que l'idée n'en persista pas moins. Brantôme est même très explicite à ce sujet : « C'étoit de la poudre de corne d'un lièvre marin, qui faict languir longtemps la personne, et puis après peu s'en va et s'estainct comm' une chandelle. » Ambroise Paré déclara que le roi mourait « pour avoir trop sonné de la trompe à la chasse du cerf. » Il fallait bien dire quelque chose. Charles IX avait été grand chasseur, mais il ne mourut pas de la chasse. La lame avait usé le fourreau. Le corps était épuisé depuis longtemps ; l'âme n'y pouvait tenir, elle s'envola.

IV.

Le Musée du Louvre possède un portait d'Élisabeth d'Autriche, peint de la même main que le grand portrait de Charles IX au Belvédère et que le précieux petit portrait du même roi dans notre galerie nationale, et plus admirable encore que ces portraits. A côté de l'homme dont le nom est attaché à l'un des drames sanglans de l'histoire, on peut donc regarder la femme qui fit croire à la vertu dans un milieu d'où avaient disparu la crainte de Dieu et le respect des hommes.

Élisabeth d'Autriche, accordée à Charles IX par contrat du 14 janvier 1570 et mariée à Spire par procuration le 22 octobre suivant, vit le roi pour la première fois à Mézières le 26 novembre, fut couronnée à Reims par le cardinal de Lorraine le 26 mars 1571, et fit son entrée solennelle à Paris le 29 du même mois. C'était une reine de seize ans. Elle était née en 1554, de l'empereur Maximilien II et de Marie d'Autriche, fille de Charles-Quint. Catherine de Médicis, nous l'avons vu, s'était dès longtemps entendue sur ce mariage avec Maximilien, qu'elle avait choisi pour parrain de son fils, et il est probable, nous l'avons dit aussi, qu'en vue de cette future alliance, elle avait envoyé à Vienne le portrait de Charles IX peint par Janet en 1561. Le roi avait alors onze ans et la future reine en avait sept. Élisabeth d'Autriche ayant toujours eu sous les yeux l'image de Charles IX, son esprit et son cœur, dès leur éveil, en avaient reçu l'impression et s'étaient développés sous l'influence

(1) Charles IX n'avait eu d'Élisabeth d'Autriche qu'une fille, Marie-Élisabeth de France, née le 27 octobre 1572. Cette enfant mourut le 2 avril 1578.

de ce premier mirage. Une éducation forte et austère avait préparé cette princesse à ses devoirs de reine. Maximilien, retenu pour des raisons politiques dans l'orbite de l'orthodoxie romaine, mais très porté par tempérament vers le protestantisme, avait fait de sa fille une femme religieuse au sens le plus élevé. En se séparant d'elle, il lui avait dit, avec le pressentiment de l'avenir : « Ma fille, vous allez reyne en un royaume le plus beau, le plus puissant et le plus grand qui soit au monde, et d'autant vous tiens-je très heureuse ; mais plus heureuse seriez-vous si vous le trouviez entier en son estat, et aussi fleurissant qu'il a esté autrefois ; mais vous le trouverez fort dissipé, desmembré, divisé et fany (disloqué), d'autant que si le roy vostre mary en tient une bonne part, les princes et seigneurs de la relligion en détiennent de leur costé l'autre part. — Et ainsi qu'il lui dist, ainsi le trouva-elle. » Dans ce pauvre royaume où elle arriva pour les catastrophes suprêmes, la jeune Élisabeth d'Autriche, à force de bonté, sut gagner tous les cœurs, le cœur du roi le premier... Le portrait de François Clouet rend palpable, pour ainsi dire, ce qu'il y avait de rare dans cette princesse, « laquelle nous pouvons dire partout avoir esté l'une des meilleures, des plus douces, des plus sages et des plus vertueuses reynes qui régnast despuis le règne de tous les roys et reynes qui ayent jamais régné. »

Le portrait d'Élisabeth d'Autriche est en buste, de trois quarts à gauche, très richement paré, les deux mains ramenées l'une sur l'autre, et moins grand que nature. A cette taille moyenne, nous l'avons vu déjà pour le portrait de Charles IX au musée d'Ambras, le pinceau de Janet garde toutes ses délicatesses et n'a pas le temps de se refroidir ; il est rigoureux sans sécheresse, suave sans mièvrerie, minutieux sans puérilité. La tête est très attachante par sa physionomie, plutôt charmante que belle, exempte de recherche et de coquetterie, extrêmement jeune, avec un accent de bonté naturelle qui inspire la confiance et commande le respect. Les cheveux blonds sont crêpés et relevés au-dessus des tempes en deux petits ailerons qui finissent en pointe au milieu du front ; un bandeau de pierreries est placé transversalement dans cette coiffure, tandis que des rangs de perles sont tressés dans les nattes qui s'enroulent au sommet de la tête. Le front, très découvert, est élevé et bien développé en largeur. Les yeux sont tournés à droite, en sens inverse du mouvement de la tête : sans être grands, ils sont d'un joli dessin, franchement ouverts, limpides et honnêtes. Le nez est moyen. La bouche est petite, ingénue, aimable, d'un sentiment exquis, en parfait accord d'expression avec les yeux. Elle ne parle pas français, ou du moins ne le parle

qu'avec un accent étranger. La mâchoire inférieure a une légère tendance à se porter en avant, et le menton, quoiqu'il ne soit pas encore très proéminent, menace de le devenir. C'est là qu'est le signe caractéristique de la race. Très peu sensible encore dans ce portrait à cause de la grande jeunesse du personnage, il s'accentuera plus tard, et la ressemblance avec les ancêtres deviendra frappante. Cette conformation particulière du bas du visage apparaît aussi bien dans les portraits du père d'Élisabeth d'Autriche, Maximilien II, que dans ceux de son aïeul, Charles-Quint, et se peut retrouver en remontant jusqu'à Marie de Bourgogne, Charles le Téméraire, Philippe le Bon, Jean sans Peur et Philippe le Hardi. Il semble même qu'il faille en rejeter la responsabilité sur les ducs de Bourgogne plutôt que sur les princes de la maison d'Autriche. Brantôme raconte « qu'une fois la reyne Aliénor (Eléonore d'Autriche, sœur aînée de Charles-Quint et femme de François Ier), passant par Dijon et allant faire ses dévotions au monastère des Chartreux de là et visiter les vénérables sépulchres de ses ayeulz, les ducs de Bourgogne, elle fut curieuse de les faire ouvrir. Elle y en veid aucuns si bien conservez et entiers, qu'elle y recogneut plusieurs formes, et entr'autres la bouche de leur visage. Sur quoy soudain elle s'écria : Ha! je pensais que nous tinsions nos bouches de ceux d'Autriche; mais, à ce que je vois, nous les tenons de Marie de Bourgogne, notre ayeulle, et autres ducz de Bourgogne nos ayeulz. Si je vois jamais l'empereur, mon frère, je luy diray; encor lui manderay-je. » Et une autre sœur de Charles-Quint, Marie d'Autriche, reine de Hongrie, qui « n'avoit aucune chose de laid et à quoy repreindre, non si sa grand bouche et avancée, » se plaisait également à cette remarque, parce qu'elle lui donnait un trait de ressemblance avec les chefs de la maison de Bourgogne. La femme de Charles IX, elle aussi, toute fille d'Autriche qu'elle est, conserve quelque chose du vieux sang bourguignon. Mais la fraîcheur de ses seize ans efface toute accentuation fâcheuse. On ne voit rien en elle que de fleuri. Ses joues, sans maigreur ni embonpoint, gardent une forme pure. Sa petite oreille, rose et fine, est d'un dessin charmant. Tout est mignon dans sa mignonne petite tête au teint de fleur de lis, sans fard, dans un temps où tout était fardé. Le bas de cet aimable visage repose sur une fraise à godrons garnie d'une fine dentelle. La guimpe qui couvre la gorge est bouillonnée, quadrillée de perles et piquée d'un bouton d'or émaillé à chacun des angles du quadrille. Un collier en forme de carcan, semblable au bandeau de joaillerie placé dans la coiffure, est passé sur cette guimpe à la hauteur du cou. La robe, ouverte sur la poitrine, est en brocart d'or à ramages d'argent, avec une garniture et une pendeloque de pierreries qui forment la partie principale

de la parure à laquelle appartiennent aussi le bandeau de tête et le carcan. Les manches, du même brocart que la robe, sont coupées de crevés blancs épinglés de perles à chaque bouillon. Ce costume est celui d'une reine, et il est surtout celui d'une honnête femme ; les perles, les rubis, les émeraudes y sont à profusion, et il semble modeste, tant il est porté avec bonne grâce et simplicité. Les petites mains, enfin, aux doigts fuselés et aux ongles roses, délicates de forme et de couleur délicieuse, complétent à ravir le charme de cette exquise peinture.

Au milieu de toutes les tristesses qu'il nous a fallu traverser avec Charles IX, la vue de cette bonne « petite reyne » laisse en nos cœurs une lueur réchauffante. Le portrait de Janet montre Élisabeth d'Autriche dans les premiers temps de son séjour en France. Tout semble lui sourire. Ruinés par la guerre civile, nous avons salué sa venue par des fêtes dans lesquelles l'or a été répandu à profusion. Les Allemands et les Espagnols étaient là qui accompagnaient la fiancée, nous avons voulu faire montre devant eux d'une richesse que nous n'avions plus. Puis, toutes les fusées éteintes, la jeune reine est entrée, sans y rien comprendre, dans cette cour hérissée d'intrigues. Catherine de Médicis, qui feignait de l'aimer, et Charles IX, qui la vénérait trop pour l'affectionner beaucoup, l'ont exclue de leur conseil et tenue à l'écart de toutes les affaires ; ils ont eu peur de sa droiture, et elle n'a rien entrevu des horreurs qui étaient proches. Elle ne soupçonna rien de la Saint-Barthélemy. Le secret en avait été si bien gardé, qu'elle s'alla coucher comme à son ordinaire et n'apprit qu'à son réveil « le beau mystère qui se jouait. » « Hélas, dit-elle soudain, le roy, mon mary, le sçait-il? — Ouy, madame, c'est luy-même qui le fait faire. — O mon Dieu ! s'écria-t-elle, qu'est cecy ? et quelz conseillers sont ceux-là qui luy ont donné tel advis? Mon Dieu ! je te supplie et te requiers de luy vouloir pardonner ; car, si tu n'en as pitié, j'ay grand peur que cette offance soit mal pardonnable. » Et soudain demanda ses heures et se mit en oraison, et pria Dieu la larme à l'œil. Elle était grosse de sept mois et n'avait que dix-huit ans ; et voilà les malheurs qui s'accumulent et les illusions qui s'envolent. Elle redouble de patience et de douceur pour Charles IX, qui devient de plus en plus sombre, violent, emporté, et qui de plus en plus la délaisse. « Mais elle ne luy en fit jamais pire chère, ny ne luy en dict pire parolle, supportant patiemment sa petite jalousie et le larcin qu'il luy faisoit. » Charles IX l'appelait *sa sainte*. Elle était sainte, en effet, et d'autant plus sainte que l'effacement et l'humilité faisaient partie de sa sainteté. Sa religion était grande, mais sans rien d'extérieur. « Elle estoit très dévote et nullement bigotte. » Ce n'est que par des indiscrétions de femmes de service qu'on sut les macérations et les

exercices de piété surhumains auxquels elle se livrait, quand, enfermée dans ses rideaux, elle se croyait à l'abri de toute surprise. Plus les calamités publiques augmentaient, plus elle redoublait d'austérité. Il semblait qu'elle voulût prendre à son compte, afin de les racheter, les iniquités de tout un peuple. Aussi le peuple avait-il pour elle une sorte de culte. Quand le roi tomba malade, elle l'entoura des soins les plus pieux, les plus discrets, les plus tendres. Brantôme, rarement ému, en parle avec émotion. Il la montre auprès de « son seigneur et mari, luy gisant en son lict, et le venant visiter. » Elle s'asseyait près de lui, plus souvent à l'écart, pleurait et priait, sans qu'on la vît ni prier ni pleurer, « jettoit ses yeux sur luy si fixement, que sans les retirer aucunement de dessus, vous eussiez dict qu'elle le couvoit dans son cœur de l'amour qu'elle lui portoit... » Charles IX mourut. Peut-être parvint-elle à lui charmer la mort et à dégager ses approches des terreurs de l'éternité. Sa peine fut grande; mais discrète, sans cris, sans éclat, tout entière entre Dieu et elle. Brantôme la montre alors « jettant ses belles et précieuses larmes, si tendrement, soupirant si doucement et bassement, qu'on jugeoit bien en elle qu'elle se contraignoit en ses douleurs... » Henri III devenu roi, elle sentit qu'elle n'avait plus sa place dans cette France dont elle avait été l'honneur, et elle la quitta. Les Parisiens, qui attachaient à sa présence parmi eux une importance superstitieuse, disaient, en la voyant partir, qu'avec elle s'en allait l'espérance. Elle se retira à Vienne et y fonda le monastère de Sainte-Claire. Philippe II la voulut épouser. Malgré les instances de sa mère, elle s'y refusa, voulant rester fidèle jusqu'à la fin de ses jours au roi son mari. Elle mourut à l'âge de trente-huit ans, le 22 janvier 1592, ne laissant derrière elle que le souvenir de ses vertus. « La meilleure de nous est morte, » dit la reine d'Espagne à l'ambassadeur de France... Cette femme si pure avait été l'indulgence même. Elle s'était prise d'une grande affection pour sa belle-sœur la reine de Navarre, et n'avait cessé de lui être secourable. Voyant la pauvre égarée prisonnière au château d'Ussom, réduite à la dernière indigence et abandonnée du monde entier, elle lui donna la moitié du revenu de son douaire. Ces deux femmes, à un an près du même âge, avaient un trait commun, la bonté. Élisabeth d'Autriche ne vit dans Marguerite de France que ce qu'il y avait d'aimable et de généreux, sur le reste elle jeta le voile. Marguerite de Navarre, une des plus folles figures de ce temps si fécond en folies, eut cette rare fortune d'avoir pour amie dans sa jeunesse Élisabeth d'Autriche, une des plus saintes femmes du XVIe siècle, et pour aumônier dans sa vieillesse Vincent de Paul, le plus saint homme du XVIIe. Quand elle apprit la mort d'Élisabeth, sa douleur fut extrême. « Elle en garda vingt jours durant le lict, l'entretenant de

pleurs et continuelles larmes et de gémissemens assidus; et onques puis n'a fait que la regretter et déplorer, espandant sur sa mémoire les plus belles paroles qu'il ne seroit besoing d'en emprunter d'autres pour la louer et la mettre dans l'immortalité... » Brantôme se trompe ; il y a quelque chose de plus touchant que toutes les paroles, c'est le portrait qui nous occupe et le charme bienfaisant qui s'en dégage.

Le dessin original qui a servi à l'exécution de cette peinture se trouve au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale. Ce dessin est de la même main que le crayon du portrait de Charles IX à l'âge de onze ans (1561). Tout y est arrêté avec une précision et une sûreté de main qui n'appartiennent qu'à un maître. On y sent le contact direct du modèle vivant. C'est une œuvre à la fois copiée et conçue. La nature est là qui a comme enchaîné la main de l'artiste, et l'artiste est là aussi qui a soumis la nature à son propre sentiment. Tout ce que nous avons remarqué dans le tableau est remarquable aussi dans ce dessin.

Aucun document authentique ne nous renseigne sur la destination première du portrait peint par Janet. Tout porte à croire que François Clouet l'a exécuté pour le roi lui-même presque aussitôt après l'arrivée en France d'Élisabeth d'Autriche. Mais que devint-il après la mort de Charles IX? Et, s'il a tenu sa place dans le cabinet du roi d'abord, quand et comment en est-il sorti? Henri III, qui usait du trésor royal avec tant de légèreté, n'a-t-il pas fait de cette peinture une de ces libéralités qui ressemblaient si fort à de la dissipation? Les restes d'un cachet de cire, sur lequel on distingue encore la couleuvre de Colbert, se voient au revers du panneau. Le portrait d'Élisabeth d'Autriche a donc fait partie des collections du grand ministre de Louis XIV. On le retrouve ensuite chez Gaignières au commencement du XVIIIe siècle, puis on en perd complètement la trace. Clairambault, chargé de choisir ce qui devait être conservé à la couronne parmi les trésors légués par Gaignières à Louis XIV, a dû réserver ce portrait; mais aucun des inventaires royaux n'en fait mention, et le catalogue dressé à l'époque de la Révolution lors de la création du Musée national n'en parle pas davantage. On le cherche vainement aussi dans le musée Napoléon, ainsi que dans la Notice du Musée royal imprimée en 1816. Il est inscrit pour la première fois et porté aux inconnus dans le supplément de l'inventaire manuscrit de 1820; mais il attire encore si peu l'attention, qu'on le passe complètement sous silence dans la Notice publiée trois ans plus tard (1823). C'est en 1838 qu'on le voit pour la première fois dans un catalogue imprimé, et c'est en 1841 seulement qu'il y figure avec sa véritable attribution. En 1845, enfin, on lui rend l'hommage qui

lui est dû en le mettant à une place d'honneur dans le salon carré du Musée du Louvre. Au milieu des plus grands maîtres des plus grandes écoles, François Clouet représente avec dignité ce qu'il y eut de vraiment français en France dans le domaine de la peinture au temps des Valois.

Le portrait d'Élisabeth d'Autriche ne porte pas de signature, mais, nous l'avons dit, il est tellement semblable à l'œuvre unique au bas de laquelle on ait trouvé jusqu'ici le nom de Jehannet, qu'il faut, sans hésitation, l'attribuer à notre grand portraitiste. Nous avons donc là encore une peinture tout à fait authentique de François Clouet, une de ces œuvres maîtresses qui peuvent servir de type pour reconnaître, parmi les innombrables portraits attribués à Jehannet, ceux à qui cette attribution doit être conservée. C'est ici qu'il convient de serrer de près et de définir, s'il se peut, la manière de François Clouet.

V.

La peinture de François Clouet est lisse et sans rien de heurté. La touche ne s'y fait pas sentir; elle n'intervient que comme procédé de construction préparatoire et disparaît sous un revêtement soigneusement poli. La surface est calme; mais les dessous, où chaque coup de pinceau marque comme un effort de la pensée, n'en existent pas moins. Si l'on pouvait avoir des doutes à cet égard, la science interviendrait pour les faire cesser. Revenons vers le petit Charles IX au Musée du Louvre et considérons encore une fois, dans cette délicieuse miniature, la tête et les mains, dont la limpidité semble impénétrable. Mettons en regard une photographie de ce portrait tirée sur un *négatif* dont on aura intentionnellement exagéré l'impressionnabilité au moyen d'un excès de bromure d'argent. Nous hésiterons à croire que cette photographie soit la reproduction du tableau, tant elle en dénature profondément l'apparence. C'est que l'inexorable lumière, arrachant le masque de placidité qui produit l'illusion, montre tout ce qu'il recouvre, et nous met aux prises avec un chaos fécond que nous ne soupçonnions pas. Si donc la peinture de Jehannet a quelque chose de la tranquillité de surface des plus beaux émaux, ce n'est là qu'un mirage : quoique mince d'apparence, elle n'a rien de plat; elle repose sur des dessous solidement établis, capables de porter l'organisme vital le mieux équilibré et de rendre en même temps l'être moral tout entier. Ne voyez-vous pas, dans ce portrait de Charles IX, ce qu'il y a de trouble sous la transparence de l'épiderme? Ne sentez-vous pas, sous ce calme trompeur, gronder les passions frémissantes? Le savoir est considérable et l'art est

exquis dans de pareilles peintures, et ils sont en même temps si modestes, qu'on pourrait croire à quelque chose de naïf. Les têtes sont étudiées par un peintre qui est un physionomiste de premier ordre. Il est impossible, en les regardant, de se méprendre sur le caractère et les facultés maîtresses du personnage représenté. Le dessin est d'une rigueur qui serait voisine de la sécheresse si les tempéramens les mieux ménagés n'en assouplissaient les contours. La couleur, très sobre et se tenant toujours dans un mode tempéré, semble intervenir surtout pour donner à la forme plus de précision. Les ombres, qui se distinguent à peine des parties claires, laissent la lumière partout répandue. Tout est de plein jour dans ces portraits. On n'y voit rien de ces fluidités obscures où se perd l'apparence de la réalité. Rien ne s'atténue ni ne s'efface sous ce délicat pinceau. François Clouet ne connaît pas le clair-obscur. Il ne songe pas à noyer le contour réel dans un bain d'ombre. Le modelé ne cesse jamais d'être emprisonné dans un contour rigide ; il est si fin qu'il se fait à peine sentir, et si juste qu'il semble ne pouvoir s'accuser avec plus d'évidence. Les reliefs sont très peu voyans, et la sensation est délicieuse à ne les pas voir davantage. Les mains sont d'une recherche et d'une coquetterie surprenantes. Le soin est poussé jusqu'à ses dernières limites dans le rendu des moindres détails du costume : étoffes, dentelles, broderies, perles et pierres précieuses, bijoux d'or émaillé, sont traités avec la plus scrupuleuse exactitude. Tout est aussi vrai que la vérité même. De pareilles peintures, cependant, ne sont faites que pour les délicats, et François Clouet a un genre de délicatesse qui n'appartient qu'à lui.

Les portraits de Charles IX, à la galerie du Belvédère et au Musée du Louvre, étant de François Clouet et la manière de ce maître se trouvant déterminée d'après ces portraits, les œuvres qui lui appartiennent en propre se distingueront désormais au milieu du bagage encombrant des copistes. C'est ainsi que nous ont apparu déjà les portraits du jeune Charles IX au musée d'Ambras, celui de François II, enfant, au musée d'Anvers, et celui d'Élisabeth d'Autriche au musée du Louvre. Nous en pourrions citer d'autres encore, et un plus grand nombre se révélera sans doute (1).

(1) *L'Inventaire de Bailly* de 1709 signale de grandes compositions qui feraient de François Clouet un véritable peintre d'histoire. Ces tableaux, dont les sujets appartenaient à la vie de Catherine de Médicis, se trouvaient dans le *Cabinet doré* du Luxembourg. On en a complètement perdu la trace. M. Waagen attribue aussi à Janet le tableau de la collection de Castle-Howard, dans lequel Catherine de Médicis, Charles IX, Henri III et Marguerite de France sont représentés en grandeur naturelle. (Waagen, *Künstler und Kunstwerke*, t. II, p. 413.) Cette peinture ne mérite pas les honneurs d'une pareille attribution.

Nous en savons assez, dès maintenant, pour distinguer Janet de ses imitateurs et pour ne le plus confondre avec d'autres portraitistes du même temps, qui furent aussi des maîtres. On voit, depuis plus d'un demi-siècle, au musée du Louvre, le portrait du roi Charles IX et celui du comte de Brissac placés dans un même cadre et sous l'attribution commune de Jehannet, bien que ces deux peintures soient tout à fait dissemblables. La *Notice* imprimée en 1855 n'a maintenu, il est vrai, le nom de François Clouet que pour le portrait de Charles IX, mais elle a mis le portrait du comte de Brissac à l'actif de l'*école des Clouet*, et c'est là une erreur. L'artiste qui a exécuté ce portrait a vu la nature d'une tout autre manière que Janet, ce qui ne l'a pas empêché d'être, pour son propre compte, un très remarquable peintre. Dans le portrait du comte de Brissac, rien ne répond au signalement que nous avons donné des œuvres de François Clouet. Autant il y a de réserve et de tenue dans le portrait de Charles IX, autant il y a d'indépendance et de laisser-aller dans celui de Brissac. Le coloris de ce dernier est plus chaud, plus flamand. L'artiste qui a exécuté ce portrait est un moins grand dessinateur que Janet, mais il est plus peintre. Certaines parties de la tête, l'oreille notamment, sont plutôt indiquées que faites. Clouet ne se laisse pas aller à de pareilles négligences. Les fonds, d'un vert émeraude ou d'un bleu turquoise, ne sont pas non plus dans les habitudes de François Clouet, qui, généralement, place ses personnages sur des fonds perdus de couleur sombre. Cette remarque, cependant, n'a rien d'absolu, témoin le petit François II du musée d'Anvers. Faut-il donner à Corneille de Lyon le portrait du comte de Brissac, de même que les portraits du maréchal de Saint-André et d'Antoine de Bourbon-Vendôme, que nous voyons également au Louvre? On ne peut faire que des suppositions à l'égard de ce maître, pour lequel nous ne possédons pas, jusqu'à présent, ce qui nous est acquis pour François Clouet, une œuvre authentique et indéniable qui puisse servir de point de départ pour en découvrir d'autres. Ne nous aventurons pas, d'ailleurs, sur un terrain qui n'est pas le nôtre en ce moment et que recouvre encore une complète obscurité. Contentons-nous d'écarter de Janet ce qui lui est étranger, n'allons pas au-delà.

Dans le *grand salon carré* du musée du Louvre, le *Portrait d'Élisabeth d'Autriche*, par François Clouet, se trouve au-dessous du *Portrait d'Anne de Clèves*, par Holbein. Le peintre des Valois semble s'être mis là sous la protection du peintre de Bâle. Il a, en outre, à ses côtés Memling, représenté par le *Mariage mystique de sainte Catherine d'Alexandrie*, et, vis-à-vis de lui sur la paroi opposée, Jan Van Eyck, avec *la Vierge au donateur*; de sorte que, d'un même regard, on peut embrasser dans ses origines et dans ses

transformations successives cet art qui jaillit spontanément et avec toute sa force à deux pas de la Mer du Nord au commencement du xv[e] siècle, pour se répandre au siècle suivant sur le Rhin helvétique, et venir enfin sur les rives de la Loire et de la Seine en s'y épanouissant avec une physionomie nouvelle. Tout l'art d'Holbein est contenu dans l'art de Van Eyck. Pour s'en convaincre, il suffit de rapprocher le portrait d'Anne de Clèves par Holbein de celui du donateur par Van Eyck. La langue pittoresque de Holbein est celle-là même que Van Eyck a créée de toutes pièces et fixée par d'impérissables chefs-d'œuvre. François Clouet est loin de parler cette forte langue avec la même énergie d'accentuation. C'est à Holbein surtout qu'il se rattache. Quant à ses origines flamandes, c'est plutôt par Memling que par Van Eyck qu'il les rappelle. Janet et Memling, en présence de la nature et devant la femme surtout, ont la même délicatesse de conscience. Elisabeth d'Autriche, sous le pinceau de François Clouet, n'a-t-elle pas quelque chose de la suavité des saintes entrevues, près de cent ans auparavant, par le peintre de l'hôpital Saint-Jean? Tout en évoquant de pareils souvenirs, l'œuvre de Janet est essentiellement personnelle et vraiment française. François Clouet est Français par l'esprit, par la clarté, par le style. Quand on le regarde à côté de ses illustres devanciers, quand on le compare à Van Eyck, à Memling, à Holbein, on reconnaît qu'il n'est pas de premier rang, mais qu'il est de premier ordre. Ses portraits ne présentent ni l'énergie ni l'ampleur de ceux de Holbein, mais ils ont plus de limpidité et procurent avec plus d'évidence le sentiment délicieux d'une forme choisie dans la réalité du modèle vivant. François Clouet cherche avant tout la précision. Le vague est un de ces malaises de l'esprit dont il se préserve avec soin. On voit en lui un peintre d'une rare distinction, doué, non pas d'une imagination ardente, mais d'un esprit solide, tempéré, contenu, qui ne s'élève ni ne descend outre mesure, ferme sans raideur et précis sans sécheresse, cherchant partout l'exactitude et la trouvant sans tomber dans la minutie, n'abusant ni de la force ni de la finesse, n'allant jamais au-delà du naturel et ne tombant jamais dans l'obscurité. Dans un temps comme le nôtre, où la peinture française a presque tout perdu de ses belles clartés, il est bon de regarder des portraits comme ceux de Charles IX et d'Élisabeth d'Autriche, où se retrouvent la délicatesse de notre race et la précision de notre esprit.

Les crayons de François Clouet ne sont pas moins intéressans que ses peintures, et il importe également d'en marquer les caractères essentiels. Nous en avons cité plusieurs au cours de cette

étude. Le crayon qui a servi de préparation au portrait du jeune roi Charles IX de la galerie d'Ambras est le type par excellence auquel on peut comparer les nombreux dessins qu'on est tenté de mettre au compte de Janet. Les portraits dessinés qui soutiennent cette comparaison peuvent être à bon droit regardés comme appartenant à François Clouet. Ils se reconnaissent, d'ailleurs, à quelques-unes des qualités qui distinguent ses peintures. Nous venons de dire de ces dernières qu'elles tiennent de très près à Holbein. On peut le dire plus encore peut-être des dessins. Dans les portraits dessinés de Janet, comme dans ceux de Holbein, on est frappé par l'attentive et forte observation de la nature, par la clarté de la forme, par l'évidence de la vérité et par la parfaite ressemblance. Ni François Clouet ni Holbein ne s'aventure dans le monde idéal, comme avait fait Léonard et comme fera Rembrandt. Jamais ces dessinateurs consciencieux ne voient rien d'incertain dans les traits ni d'ondoyant dans les formes. La nature est tout et suffit à tout pour eux. Elle est là sans cesse, qui les enseigne, les soutient, les retient. Ils s'attachent à ne s'en point distraire. Leur main en est esclave et leur œil en est plein. Les crayons de Holbein, cependant, ont de plus grandes allures que ceux de Janet, et, si on peut les comparer, on ne peut les confondre. Malgré les similitudes qui les rapprochent, il y a des différences notables qui les distinguent. L'accent n'est pas le même. Holbein est Allemand dans ses dessins, et François Clouet, dans les siens, par-dessus tout est Français.

A côté des crayons de François Clouet et en dehors de ceux de Holbein, il en est d'autres du même temps et très français aussi qui sont également l'œuvre de vrais maîtres. Ne pouvant nommer ces maîtres, on les a confondus sous le nom de Jehannet. La distinction est aisée à faire cependant. Rapprochez, par exemple, du portrait dessiné d'Élisabeth d'Autriche, au Cabinet des estampes, celui de Marie Touchet, un des plus délicieux crayons du XVIe siècle, vous reconnaîtrez là deux mains différentes, deux mains françaises, mais tout à fait distinctes. Le portrait d'Élisabeth d'Autriche est un dessin très poussé, scrupuleusement étudié jusque dans les moindres détails, dans un style dont la correction a quelque chose de naïf et de primitif encore. Le portrait de Marie Touchet, au contraire, est d'une facture presque moderne. Rien n'y rappelle plus, même de loin, les anciennes écoles. L'indication du costume est rudimentaire. La tête seule a préoccupé l'artiste, il a négligé tout le reste. Le trait n'a plus la rigueur et le respect de lui-même qu'il affecte chez Janet. L'estompe, dont le travail se dissimulait naguère, joue maintenant le principal rôle. La nature, ainsi interprétée, prend

une morbidesse que François Clouet ne connut jamais. Le charme devient plus pénétrant, plus intime. La beauté est moins noble et la séduction plus grande. Elle est aussi plus exclusivement française. Aucune attache étrangère ne s'y fait plus sentir. On a pu se tromper quelquefois entre François Clouet et Holbein. Nulle méprise semblable n'est possible pour l'artiste qui a dessiné le portrait de Marie Touchet. Mais quel est cet artiste? Est-ce Jean de Court ou Jean de Gourmont, Foulon ou Cosme Dumonstier? Je ne sais. A coup sûr, ce n'est pas François Clouet. Certainement aussi c'est un artiste d'une extrême distinction (1). Il a eu, d'ailleurs, dans Marie Touchet, un modèle de choix, une de ces beautés dont émane la grâce qui fait aimer. Rien ne surpasse la séduction de son regard et de son sourire. Un courtisan avait fait l'anagramme de son nom : *Je charme tout*. Marie Touchet, son portrait le démontre, fut une enchanteresse ; mais elle le fut avec simplicité, sans forfanterie ni insolence, uniquement parce que la nature l'avait faite ainsi, et parce qu'elle possédait une des plus grandes puissances, la plus grande peut-être qu'il y ait en ce monde, la puissance de la beauté. « Cette belle dame, dit Brantôme, lorsqu'on traictoit le mariage du roy et de la reyne, un jour ayant veu le portrait de la reyne et bien contemplé ne dict autre chose, sinon que : « L'Allemaigne ne me faist point de peur ; » inférant par là qu'elle présumait tant de soy et de sa beauté que le roy ne s'en sauroit passer. » Elle avait alors vingt ans et disait vrai. Le roi s'était épris d'elle à tel point qu'il ne put s'en déprendre (2)... Quel que soit le mérite du dessin qui la représente, l'artiste qui a

(1) Le cabinet des estampes possède plusieurs portraits de la même main que le portrait de Marie Touchet, notamment le portrait de Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort. (Voir *les Portraits aux crayons des XVIe et XVIIe siècles*, par M. Bouchot.)

(2) Marie Touchet, dame de Belleville, était fille d'un lieutenant particulier au présidial d'Orléans. Elle est l'unique maîtresse à laquelle se soit attaché Charles IX. Indifférent à tout vers la fin de sa vie, il n'avait de soin que pour elle. Au moment de sa mort, il la recommanda à ses favoris. Elle n'avait pas marqué de cupidité et ne gardait du roi que son fils Charles, bâtard de Valois, comte d'Auvergne, grand Prieur de France et duc d'Angoulême, qui eut part aux plus grandes affaires de son temps, et dont la seconde femme, Françoise de Narbonne, mourut à quatre-vingt-douze ans en 1712 : belle-fille de la maîtresse de Charles IX, elle put tenir sur ses genoux le roi Louis XV. A la fin de 1578, Marie Touchet épousa François de Balzac d'Entraigues. Elle en eut deux filles d'une beauté remarquable, qui furent élevées avec une extrême rigueur. Cela n'empêcha pas l'aînée, la célèbre marquise de Verneuil, d'être la maîtresse d'Henri IV, et la seconde de vivre dix ans avec le maréchal de Bassompierre, dont elle eut un fils sans parvenir à se faire épouser. Après la mort d'Henri IV, Marie Touchet se retira du monde. Elle avait, disent les contemporains, une remarquable culture d'intelligence et beaucoup d'esprit.

crayonné ce dessin est de moins haut vol que François Clouet : celui-ci est encore de la race des vieux maîtres, qui furent par excellence les peintres du sentiment ; celui-là fait particulièrement appel à la sensation, appartient tout entier déjà aux générations nouvelles, semble même en avance sur son temps de plus d'un siècle. On a, presque jusqu'à nos jours, confondu ces différens peintres et dessinateurs, et, de tous, on n'en a fait qu'un seul. Il est temps que cette confusion cesse. Il faut dégager François Clouet de tous les faux Jehannet qui forment ses alentours. Quelques-uns de ces usurpateurs sont des artistes presque de premier ordre, témoin celui qui a dessiné Marie Touchet. Raison de plus pour ne pas leur donner un nom qui ne leur appartient pas.

Le plus célèbre des portraitistes français du XVIe siècle vient de se montrer à nous comme un des auxiliaires essentiels de l'histoire, et l'histoire vient d'intervenir pour donner aux œuvres de cet artiste le relief et la signification qui leur conviennent. C'est ce double courant qui nous a porté d'un bout à l'autre de cette étude. Quelques pages de l'histoire de France et de l'histoire de la peinture française se sont ainsi mêlées dans un même chapitre. Les portraits de Charles IX et d'Elisabeth d'Autriche par François Clouet ont fait revivre devant nous deux personnages importans de notre histoire et nous ont donné en même temps le point fixe d'où l'on peut partir désormais pour aller d'un pas sûr à la recherche des autres œuvres (peintures ou dessins) de ce maître. S'il nous a fallu aller à Vienne pour y chercher notre première information, c'est à Paris même, au Musée du Louvre et à la Bibliothèque nationale, que se sont trouvées les pièces principales de cette enquête. Nos lecteurs peuvent facilement nous y suivre. Quelques-uns d'entre eux, peut-être, verront pour la première fois des chefs-d'œuvre qu'ils nous sauront gré de leur avoir indiqués. Les autres, en revoyant ces admirables portraits, les regarderont sans doute d'un œil plus attentif et mieux exercé. Tous enfin, désormais, se trouvant en possession du signalement de François Clouet, nous aideront à le retrouver partout où il se rencontrera, et, grâce au bon vouloir de chacun, nous pourrons peut-être un jour dresser le catalogue d'une œuvre qui fait partie du patrimoine de la France.

A. GRUYER.

ROBERT SCHUMANN

I.

« Mon âme est sombre ! Hâte-toi d'accorder la harpe que je peux encore entendre ! Que sous tes doigts charmans s'exhalent des soupirs qui touchent mes oreilles ! Si dans mon cœur il reste une espérance, tes concerts l'enchanteront encore. Si dans mes yeux une larme se cache, elle coulera et ne brûlera plus mon cerveau.

« Mais que ton chant soit sauvage et profond ! que tes accens ne soient pas joyeux ! Je te le dis, ménestrel, il faut que je pleure, ou ce cœur gonflé se brisera. Il a été abreuvé de chagrin ; il a souffert longtemps dans l'insomnie et le silence ; et maintenant il faut qu'il éclate s'il ne cède à l'harmonie. »

De cette *mélodie hébraïque* de lord Byron, Schumann a fait un de ses *lieder* les plus beaux, mais les moins connus. Il a mis dans ces strophes un accent déchirant ; il a exalté jusqu'au paroxysme cette plainte désolée. Le musicien est tout entier dans cette brève mélodie. En elle on peut tout admirer : l'intelligence du texte, la hauteur de l'inspiration et la sombre énergie de ces sauvages concerts. Qui donc chante ainsi ? Ce n'est pas, comme le titre pourrait le faire croire, David devant Saül, mais Schumann lui-même ; c'est lui qui chante et qui pleure ; lui qui

Presse en criant sa harpe sur son cœur !

Est-ce un souvenir douloureux, est-ce le tourment du génie et l'étreinte du Dieu qui lui arrachent de tels sanglots? Non, c'est une plus effrayante vision. Déjà, le maître avait senti sur son front de trop brûlantes haleines. Plus d'une fois il n'avait pas reconnu sa muse. Au lieu d'elle, un fantôme hideux avait hanté ses nuits. Depuis longtemps il marchait, comme Orphée contre les spectres de l'enfer, sa lyre victorieuse à la main; mais il pressentait que la folie serait la plus forte et que rien ne la pourrait conjurer, même les voix tutélaires, qui, l'une après l'autre, se taisaient au fond de son cœur.

My soul is dark! Mon âme est sombre! Telle était l'âme de Schumann, et son génie n'en fut que le reflet.

Nous ne voyons, avant Schumann, aucun musicien auquel le rattache une évidente filiation. On nommerait plutôt ses descendans que ses ancêtres. Il est le premier de sa race, et l'on regrette presque qu'il n'en soit pas le dernier, lorsqu'on entend certaines œuvres soi-disant inspirées de la sienne.

« Mes imitateurs, disait Michel-Ange, ne feront que des sottises.» D'un abord moins redoutable, et d'un exemple en apparence plus facile, Schumann n'en était peut-être que plus dangereux. Son influence expliquerait, sans les excuser, maintes productions contemporaines. Que de musiciens l'ont voulu suivre, qui se sont égarés sur ses pas! Les Raff, les Brahms, pour ne parler que des Allemands, et des meilleurs, ont beau se réclamer de son nom : disciples laborieux, ils ont retrouvé la manière, le procédé, mais non le génie du maître. Leur école pèche par la violence. Elle abuse de la force, elle accumule les duretés et les discordances. Le germe de ce défaut était déjà, chez Schumann, dans l'excès, dans l'outrance de la passion, dans une âpreté parfois excessive, que ses imitateurs ont poussée jusqu'à la sauvagerie.

Ce n'est pas tout. La musique, après Schumann, est souvent tombée dans l'obscurité comme dans la violence. Avec la grâce elle a perdu la clarté. Sous ce rapport non plus, Schumann n'est pas irréprochable, et, de ses successeurs, la critique peut remonter jusqu'à lui. Deux causes le rendent parfois obscur : le défaut de sûreté dans l'intuition première; et, dans les développemens, le défaut de ce fil conducteur, de cette trame suivie, que les Latins appelaient *tenor;* l'absence de cette idée directrice qui fait la vie des œuvres d'art, comme elle fait la vie des êtres organisés, selon la définition d'un illustre physiologiste.

Schumann a des pensées originales, parfois sublimes; mais, pour les fixer et les retenir, il lui manque la promptitude et la sûreté du regard intérieur. Sous son œil incertain, l'idée se trouble, puis

s'efface, ne laissant après elle qu'un fantôme, l'ombre de sa réalité vaguement entrevue.

Une vision aussi rapide est forcément incomplète : elle explique pourquoi les idées de Schumann restent trop souvent stériles. Il ne suit pas avec ténacité les déductions rationnelles de sa pensée; l'imagination l'emporte sans que la raison le retienne.

Si nous demandons la raison, même au génie, ce n'est pas la raison qui désenchante et décolore, mais celle qui coordonne et harmonise. Raison lumineuse, qui satisfait l'esprit sans refroidir le cœur, et donne au Beau cette splendeur du Vrai chère à Platon. Elle seule met dans les œuvres irréprochables, dans les fresques de Raphaël et les discours de Bossuet, dans les frises de Phidias et les symphonies de Beethoven, l'équilibre et l'unité, l'eurythmie, pour appeler de son nom grec cette heureuse proportion, suprême élément de la suprême beauté. Loin d'être incompatible avec le génie, une telle raison en est inséparable. Loin d'entraver son vol, elle le soutient et le porte à des cimes où, sans elle, il n'atteindrait pas.

On sent trop, dans certaines œuvres de Schumann, quelquefois dans sa musique de piano, souvent dans sa musique de chambre et dans ses symphonies, l'absence de cette raison souveraine. Au moindre détour, l'idée échappe au compositeur, et, s'il parvient à la rejoindre, c'est après une course heurtée à mille obstacles. Il ne sait ni la transformer ni l'agrandir. Sans la développer, il la reproduit : c'est un orateur qui se répète.

Une admiration exagérée avait désigné Schumann comme un successeur de Beethoven. On l'a nommé quelque part de ce nom redoutable. Mais les Beethoven, s'ils ont jamais des successeurs, les attendent plus longtemps. Entre Beethoven et tout autre, fût-ce Schumann, un rapprochement serait téméraire. N'a-t-on pas dit qu'il n'y avait qu'un Beethoven, comme il n'y a qu'un soleil? Par un accord sublime, et parfait en lui seulement, Beethoven a joint à toute la liberté de l'imagination toute la discipline de la raison. Une logique inflexible, presque nécessaire, est partout, sauf peut-être dans quelques-unes de ses dernières œuvres, maîtresse de sa pensée. Écoutez une de ses symphonies, par exemple *l'Héroïque*. Avec quelle précision se dessine d'abord l'idée fondamentale! Comme elle est exposée et définie! Peu à peu elle s'élargit, comme s'élargissent sur l'eau les rides formées autour d'une pierre qui tombe. Elle se dilate, s'accroît de sa propre substance ; elle emplit bientôt de son expansion prodigieuse les cercles toujours concentriques et toujours grandissans qui la contiennent, mais ne la contraignent pas. Les instrumens la modifient sans l'altérer ; et, sans

la dénaturer, la transforment toujours. Enfin, lorsque le génie tenace du compositeur l'a pénétrée à fond, lorsqu'il a prodigué, pour l'embellir, les timbres et les rythmes, les sonorités et les harmonies; lorsque, tour à tour affirmée ou contredite, mais jamais oubliée, l'idée qui tenait en deux mesures a fécondé cinquante pages et débordé en flots toujours renouvelés, vous la croyez épuisée, vide, comme un fruit savoureux dont s'est exprimé le suc. Mais soudain ses élémens dispersés se rassemblent. Les voix qui s'étaient désunies se retrouvent; elles éclatent à la fois, et l'idée reconquise ramène à son unité victorieuse toutes les parties de cet ensemble grandiose qui s'appelle une symphonie. On a défini l'architecture une musique fixée; on serait tenté d'appeler la musique une architecture sonore; non pas cependant la musique de Schumann, car il ne conçut jamais de ces magnifiques ordonnances où se déployait à l'aise le génie du maître des neuf symphonies.

Avec moins de puissance que Beethoven, Schumann eut auss moins de variété et moins de grandeur. Sa plainte irritée ne s'apaisa guère. Il fut de ceux qui ne veulent pas être consolés. Presque jamais il n'a souri, comme Beethoven lui-même avait daigné sourire. Et cependant sa douleur éveille en nous un écho moins profond; peut-être ses sanglots ne seront-ils pas immortels. Avec Beethoven, on se fortifie et l'on s'élève; avec Schumann, on risque un peu de s'énerver, de s'amollir. L'un semble avoir souffert d'un mal personnel et passager; l'autre, des blessures qui sont éternellement vives au cœur de l'humanité.

La souffrance de Beethoven est plus saine. Le *lamento* déchirant qui porte le nom de la comtesse Juliette exprime une peine immense, mais une austérité héroïque et la fierté d'une mâle douleur. Beethoven souffre comme Dante et Michel-Ange, ces grands patiens. Il complète avec eux une triste et superbe trinité.

Si nous plaçons Schumann au-dessous de Beethoven, nous le plaçons encore très haut. Le mot de Jésus : « Il y a plus d'une demeure dans la maison de mon Père » est vrai du royaume des esprits comme du royaume des âmes. Schumann est trop ignoré parmi nous, il vaut qu'on le connaisse. Il est, par certains côtés, le musicien de la jeunesse, comme on a dit que Musset en était le poète. De la jeunesse il a, sinon l'entrain et la gaîté, du moins la passion et la fièvre, et la poétique rêverie. Si tout n'a pas été révélé à son génie, si toutes les voix n'ont point parlé à ses oreilles, il en est qu'il a merveilleusement comprises et dont il a redit les chants avec des accens nouveaux. Dans l'expression de certaines douleurs ou de certaines tristesses, de cette *fiera malinconia* dont parle le Tasse, son éloquence est sans rivale.

Il faut donc admirer Schumann; mais ce n'est pas assez : il faut l'aimer aussi; l'aimer pour ses malheurs, pour sa brève et sombre destinée, pour l'effroyable aventure qui le jeta vivant dans de pires ténèbres que celles de la mort. Nous voudrions gagner à Schumann, avec l'admiration, la sympathie et l'affectueuse compassion qui nous portent nous-même à parler de lui. Que ne peut-on pratiquer toujours ainsi le précepte de M. Renan, et ne jamais écrire que de ce qu'on aime!

II.

On a fait sur Schumann divers travaux, études ou notices biographiques. Les plus importans ont paru en Allemagne. Outre un livre de Reissmann, citons seulement celui de Joseph W. von Wasielewski, publié à Dresde en 1858, et traduit partiellement par M. F. Herzog dans le journal musical *le Ménestrel* (1868 et 1869). En France, on ne s'est guère occupé jusqu'ici de Schumann. Cependant on a publié à son sujet, il y a vingt ans, un travail de M. le baron Ernouf. C'est à cette étude et à celle de Wasielewski que nous avons emprunté presque tous les renseignemens qui vont suivre. Quoique la biographie, même des plus grands hommes, n'offre souvent qu'un intérêt secondaire, et qu'on les connaisse mieux par leurs œuvres que par leur vie, il ne faut pas trop sacrifier les faits aux idées. Surtout, en matière d'art, l'histoire ne doit pas dominer la critique, mais elle peut l'aider utilement, ajouter à la précision de ses vues et à l'autorité de ses jugemens.

Robert Schumann naquit à Zwickau, petite ville de Saxe, le 8 juin 1810. Son aïeul paternel, Friedrich Gottlob Schumann, était un simple ministre de village. Son père, Auguste Schumann, n'avait point une nature vulgaire. De bonne heure, il eut des goûts et des aptitudes littéraires; mais ses parens, qui le destinaient au commerce, le firent impitoyablement entrer chez un négociant de Leipzig. Cette contrainte précoce, douloureusement ressentie par l'enfant, est peut-être l'origine de la maladie de langueur à laquelle devait succomber Auguste Schumann. Cependant, son apprentissage commercial à Leipzig ne l'empêcha pas de suivre les cours de l'Université. Après quelques années de lutte et de mauvaise fortune, après s'être marié en 1795, il finit par se résigner au commerce, mais du moins au commerce presque littéraire de la librairie. Il y réussit. La maison qu'il fonda avec un de ses frères à Zwickau, où il s'établit en 1808, subsista, prospère et considérée, jusqu'en 1840.

Mme Auguste Schumann, la mère de Robert, se nommait Johanna

Christiana Schnabel. Elle avait reçu une éducation ordinaire. D'un esprit naturellement étroit, encore rétréci par les préjugés, elle entrava longtemps la vocation de son fils. Étrangère à l'art, elle tenait les artistes pour gens de peu. Elle chérissait pourtant et gâtait Robert, qu'elle appelait son « point lumineux » et qui était le dernier de ses enfans. Les trois frères et la sœur de Schumann moururent avant lui. Sa sœur succomba à une maladie mentale analogue à celle qui devait l'emporter lui-même.

Aucun prodige n'illustra les jeunes années du maître. Il n'eut pas l'enfance extraordinaire de Mozart, par exemple, dont le génie naissant frappait d'étonnement, presque d'effroi, les archiduchesses d'Autriche et les prélats romains. A huit ans, perdu tout au fond de sa province, Schumann essayait des accords sur un vieux piano relégué dans l'arrière-boutique paternelle. Il ne connut ni les succès précoces, ni les tournées triomphales à travers les cours princières. Les débuts de Schumann furent humbles, ses premières études austères. C'est en 1819, au retour d'une excursion à Carlsbad, où il avait entendu Moschelès, que son goût pour la musique éclata. Son père, qui l'encourageait, confia l'enfant à un modeste professeur de Zwickau, nommé Kuntsch. Trop peu fortuné pour acheter de la musique gravée, le pauvre maître avait patiemment copié lui-même un grand nombre d'œuvres classiques. Dans ces recueils, composés avec goût, et qui furent les premiers livres de Schumann, Sébastien Bach occupait heureusement une place d'honneur, qu'il garda toujours dans l'admiration de Robert.

Cependant, l'enfant progressait. Bientôt son père voulut l'envoyer auprès de Weber, qui résidait alors à Dresde. Mais, soit que Weber ait été empêché, soit que la mauvaise volonté de Mme Schumann ait contrarié les projets de son mari, Robert ne reçut jamais les leçons du grand musicien. Peu après, son père vint à mourir. Schumann avait alors seize ans. Cette mort eut sur lui beaucoup d'influence. Il perdait le gardien, le défenseur de son génie. Et puis son âme était faite pour la douleur : la première larme l'emplit d'amertume. Schumann appartenait dès lors à la mélancolie. Il s'attrista peu à peu. Il regarda la vie, et elle lui fit peur. Il s'émut à l'avance des réalités inévitables et de l'idéal inaccessible. Sa mère, insensible à ses prières, le contraignait à l'étude du droit. Il souffrait comme son père avait souffert autrefois. Trois ans se passèrent, partagés entre le droit et la musique, ou plutôt perdus pour l'un et pour l'autre, sans que rien pût vaincre la volonté de Mme Schumann ni les répugnances de Robert. Le pauvre garçon se consolait autant par la poésie que par la musique ; si l'on peut appeler consolantes les émotions que lui donnaient ses livres préférés. Son auteur de

prédilection était Jean-Paul Richter, pour lequel il avait une admiration exaltée. Sa mélancolie trouvait dans cette poésie malsaine un dangereux aliment. En France, on parle beaucoup de Jean-Paul, que l'on connaît à peine. Dans son livre *de l'Allemagne*, Henri Heine lui consacre des pages qui mériteraient d'être citées. Il parle sévèrement de la « confusion baroque, des grotesques allures de son style, qui est si difficile à goûter. Il est impossible, ajoute-t-il, à une tête française, claire et bien ordonnée, de se faire une idée de ce style jean-paulesque. » On trouverait aisément dans l'esprit de Richter les défauts que nous reprochions à Schumann : désordre, l'embarras dans les développemens. Du reste, Heine a raison : Richter est peu accessible aux Français. Il nous choque par le fond et par la forme, il manque de mesure et de clarté. Mais les âmes allemandes peuvent l'entendre et le goûter. Leur sentimentalité nébuleuse flotte dans cette nuit épaisse comme dans un délicieux crépuscule. Non pas que les ténèbres de Jean-Paul ne s'illuminent parfois, mais de fugitifs éclairs qui les laissent plus profondes.

Schumann resta toute sa vie sous l'influence de Richter. Plus d'une fois même il s'inspira de lui, témoin ce mélancolique épithalame, composé dans sa jeunesse pour le mariage d'un de ses frères. Nous le reproduisons d'après M. Ernouf :

« Le printemps épanche libéralement sur nous ses trésors; ses dons sont dans toutes les mains, parent toutes les chevelures; mais parmi ces fleurs celle du myrte est la reine aujourd'hui. Toute douleur se fond en sourires, et le génie de l'amour imprime doucement sur vos jeunes visages son baiser de feu. Tout ce que vous aviez jamais éprouvé de tendre et de doux dans la région juvénile des songes, tous les pressentimens les plus délicieux de l'âme deviennent soudain des réalités.

« Quand les orages de la vie viendront assaillir votre frêle esquif; quand la douleur, sourde torture, envahira votre âme, à vous deux sachez vous suffire et gardez dans une confiante union la noble paix du cœur. Qu'incessamment un génie consolateur se penche sur vos chagrins. Qu'il vous rende purifiées, transformées en perles dans les cieux, toutes les larmes que vous aurez dû verser ici-bas! »

La correspondance de Robert pendant ses années d'études et de contrainte est également imprégnée de l'esprit de Richter. Il écrivait à l'un de ses amis en 1828 : « Si l'humanité entière lisait Jean-Paul, elle deviendrait meilleure, tout en se trouvant plus malheureuse. *Pour moi, il m'a rendu presque fou.* Mais toujours l'arc-en-ciel de la paix plane au-dessus des larmes, et le cœur se sent singulièrement élevé et doucement régénéré... Adieu donc, et sois heureux! Que tous les bons génies de l'homme soient avec toi, et que celui des larmes de joie t'accompagne éternellement! »

Et ailleurs : « Hélas! le monde sans l'homme, que serait-il! Un immense cimetière, le sommeil des morts sans rêves, une nature sans fleurs et sans printemps, une lanterne magique sans lumière. Et pourtant ce monde, avec l'homme, qu'est-il? Un épouvantable cimetière de rêves engloutis, un jardin planté de cyprès et de saules pleureurs, une lanterne magique avec des figures éplorées... Oui, mon Dieu, voilà ce qu'il est, le monde!.. Adieu donc, cher ami, puisse ta vie n'avoir pas plus de nuages qu'il n'en faut pour la douce harmonie d'un beau crépuscule, pas plus de brouillards que les vapeurs légères qui forment le disque argenté de la lune, quand, assis le soir sur les ruines du vieux château, tu contemples tour à tour la vallée fleurie et le ciel étoilé!.. Me vois-tu également assis parmi des ruines, celles de mes châteaux en l'air évanouis? Je pleure en contemplant l'horizon gris et terne qui borne désormais ma vie... en songeant à tout ce que j'ai dû m'arracher du cœur, où la plaie saigne toujours! »

Le moment approchait où Schumann allait tout quitter pour la musique. A Heidelberg comme à Leipzig, le droit lui répugnait de plus en plus : l'étudiant malgré lui ne possédait même pas de Digeste. En 1828 et 1829, les tentations n'avaient pas manqué : il avait entendu Paganini; il avait fait la connaissance de Wieck, l'éminent professeur, dont il devait un jour épouser la fille. Enfin, il s'était passionnément épris de l'œuvre de Schubert, qui venait de mourir. Les voix qui depuis longtemps l'appelaient devenaient de plus en plus impérieuses : il leur obéit enfin. Le 30 juillet 1830, il adressa à sa mère « la lettre la plus importante qu'il eût écrite dans sa vie. » Il voulait se livrer tout entier à l'art, et à l'art seulement. De guerre lasse, et sur l'avis favorable de Wieck, Mme Schumann se laissa fléchir et consentit. Ce fut pour Robert comme une délivrance. « Je retrouve enfin, écrivait-il à Wieck, assez de calme dans la joie pour pouvoir écrire. Il me semble que j'ai un soleil dans le cœur. Le sentier de la science escalade des montagnes âpres et stériles; celui de l'art a aussi les siennes, mais ce sont des collines d'Orient où abondent les rêves, les espérances et les fleurs. » Hélas! les fleurs sont rares sur tous les chemins, et la voie de Schumann allait être douloureuse. Il devait y marcher le front couronné de cyprès, de ce rameau sombre qu'une amie rencontrée un jour en Italie lui avait laissé comme gage d'un funèbre avenir.

A peine libre, Schumann commença, sous la direction de Wieck, des études sérieuses. Il avait à regagner beaucoup de temps perdu. Mais en tout il allait à l'extrême, et son ardeur inconsidérée le porta bientôt à des excès dont il se repentit. Pianiste de mérite et déjà renommé, il ne voulut pas entièrement sacrifier la virtuosité à la composition. Il inventa, pour perfectionner son mécanisme, un

exercice barbare. Tous ceux qui jouent du piano savent que l'une des principales difficultés de l'exécution tient à la subordination étroite du quatrième doigt au troisième. Des cinq doigts de la main, le quatrième (le troisième pour les violonistes) est à la fois le plus faible et le moins libre. Dépourvu d'un muscle exclusivement affecté à ses mouvemens, il n'obtient qu'à force de travail et de fatigue une indépendance rarement parfaite. A cette faiblesse, providentielle, comme le dit plaisamment M. Ernouf, à cette faiblesse « sans laquelle le monde appartiendrait aux pianistes, » Schumann entreprit imprudemment de remédier. Il imagina un système de cordes et de poulies, grâce auquel il pouvait, tout en exerçant son quatrième doigt, maintenir le troisième fortement relevé. Il travaillait ainsi plusieurs heures chaque jour. Mais bientôt vinrent les crampes, puis l'engourdissement et presque la paralysie de la main droite. Schumann en perdit à peu près l'usage et ne devint jamais un pianiste hors ligne. A défaut de la main droite, il se consolait, j'allais dire il se vengeait sur la gauche. Il est sans pitié pour elle. Il l'épuise en traits vertigineux, en transitions harmoniques d'une complication terrible. Ce ne sont que doubles octaves à franchir d'un bond, accords à plaquer avec une puissance foudroyante. On sent presque toujours dans les compositions pour piano de Schumann l'embarras d'un exécutant empêché. Elles sont plus que difficiles, elles sont gauches. La musique de certains maîtres, de Weber, par exemple, de Chopin même, est parfois aussi malaisée, mais, pour employer un terme de métier, elle est mieux dans les doigts.

A la composition Schumann ajouta la critique. L'art allemand lui semblait en péril. Weber, Beethoven, Schubert, n'étaient plus. La musique nationale était muette et l'école italienne en faveur. Schumann craignit, peut-être trop vivement, l'influence rossinienne, et c'est contre elle qu'il s'arma, lui et ses compagnons. Avec quelques amis, à Leipzig, en 1834, il fonda, sous le nom de *Davids Bündlerschaft* (ligue des compagnons de David), une sorte de confédération artistique. Sous divers pseudonymes, les membres de cette association rédigeaient un journal intitulé : *die Neue Zeitschrift für Musik* (Nouvelle Gazette musicale). Guerre fut déclarée aux Philistins, aux artistes médiocres, aux critiques sans compétence, aux auditeurs sans jugement. Il ne s'agissait de rien moins que de réformer l'esthétique contemporaine et de diriger le goût public. A vingt-cinq ans on a de ces audaces. « Nous voulons, écrivaient les jeunes apôtres, faire revivre le souvenir des vieux maîtres et de leurs œuvres, et prouver que les nouveau-venus de l'art ne peuvent se fortifier qu'à cette source si pure. Nous voulons aussi

combattre, comme antiartistique, cette école dernière qui ne vise qu'à mettre en lumière la virtuosité superficielle. Enfin, nous espérons hâter l'avènement d'une nouvelle ère poétique. Si nous avons agi quelquefois avec trop d'emportement, qu'on veuille bien mettre dans la balance la chaude admiration avec laquelle le vrai mérite artistique a toujours été reconnu et apprécié par nous en toute occasion. Nous n'écrivons pas pour enrichir le marchand, nous écrivons pour honorer l'artiste. »

Belles promesses, qui ne furent pas toutes tenues. Non que nous suspections la bonne foi de Schumann ou l'indépendance de ses jugemens. D'ailleurs, il a souvent bien jugé. Il a rappelé des oubliés et signalé des inconnus. Le vieux Bach restait son dieu, mais il félicitait le jeune Mendelssohn de jeter quelque charme sur l'oratorio, que Bach avait fait trop austère. Il avait également pour Chopin une sympathie qui peut sembler moins naturelle, mais qu'il exprima chaleureusement quand fut publiée la fantaisie sur *Don Juan*, l'une des premières œuvres du maître alors presque ignoré.

Malgré tout, il est peu de compositeurs qui, dans la critique, un jour ou l'autre ne finissent par s'égarer. Schumann méconnut l'immortelle beauté des *Huguenots* (1). De même Mendelssohn parlait plus que légèrement de *Robert le Diable*, et Weber avait pour Beethoven des sévérités qui nous scandalisent. Bien d'autres exemples (Wagner serait des plus nouveaux et des plus concluans), prouveraient encore l'incompatibilité presque absolue des facultés de production et de critique chez les artistes. Mais ne les plaignons pas, leur part est la meilleure, car le génie qui crée est plus grand que l'esprit qui juge.

Schumann avait vingt-six ans lorsqu'il sentit naître un amour qui fut son unique amour, un amour auquel on s'opposa d'abord comme à son génie. Il s'éprit de Clara Wieck, la fille de son maître. Mais il était pauvre. Et puis Wieck redoutait, plus encore que la pauvreté, le mal qui menaçait l'esprit toujours plus troublé du jeune homme. On a dit que, vers 1831 ou 1832, forcé par les bienséances de quitter la maison où Wieck l'avait reçu d'abord, mais où grandissait la jeune Clara, Robert prit des habitudes funestes. Dans les brasseries de Leipzig, il aurait passé de trop longues soirées à fumer et à boire. Que demandait-il à cette double ivresse? Fuyait-il un rêve trop doux ou des hallucinations trop pressantes? Hélas! si Schumann s'enivra jamais, ce fut sans doute comme Alfred de Mus-

(1) Voir, *Gesammelte Schriften über Musik und Musiker*, von Robert Schumann. Leipzig; Georg Wigand's Verlag, 1854, t. II, p. 220 et suiv.

set, dont M. Ernouf le rapproche à ce propos. Souvenons-nous d'un sonnet douloureux, de cet aveu sans honte, sinon sans amertume.

> Ah ! ce qui n'est qu'un mal, n'en faites pas un vice.
> Dans ce verre où je cherche à noyer mon supplice,
> Laissez plutôt tomber quelques pleurs de pitié !

Comme le poète, plus que le poète peut-être, il faut plaindre le musicien et lui pardonner.

En 1840 seulement, malgré des résistances obstinées, après des formalités pénibles, Schumann épousa enfin Mlle Wieck. Qu'on nous permette ici de rendre à Mme Schumann un hommage d'admiration et de reconnaissance. Elle a fait pour Schumann presque autant que lui-même. Les grandes œuvres du maître, ses œuvres vraiment glorieuses, ont été composées depuis son mariage, dans la sérénité d'un bonheur tranquille. Cette âme tourmentée avait trouvé un asile : elle s'y apaisait et s'y reposait. Une main pieuse protégeait la flamme divine contre les souffles qui l'eussent fait trembler. Mme Schumann veilla quinze ans. Quinze ans elle défendit le génie menacé dont elle avait pris la tutelle sainte, et dont elle eût achevé le salut s'il eût pu être sauvé. Elle fut la tendre gardienne de cette pensée dont elle est encore la plus éloquente interprète. Elle partagera la gloire de Schumann comme elle a partagé son infortune, et comme elle a été à la peine passagère, elle sera à l'éternel honneur.

L'année du mariage de Schumann, 1840, fut la plus heureuse peut-être, et, à coup sûr, l'une des plus glorieuses de sa vie. Ce fut l'année des chants, *Liederjahr*. En 1844, Schumann visita Pétersbourg, où il fut très bien accueilli ; au retour, il quitta Leipzig pour Dresde. En 1848, il écrivit *Manfred*, un chef-d'œuvre, et ce *Faust* inachevé, qui fut le plus sublime effort de son génie. Nommé « directeur de musique » à Düsseldorf en 1850, il fut bientôt forcé de donner sa démission : la folie approchait. Dès 1833, un malheur de famille, la mort d'une jeune belle-sœur, l'avait jeté dans une crise dont il ne se souvint jamais sans terreur. La surexcitation nerveuse à laquelle il était en proie s'exaltait de plus en plus. Les hallucinations revenaient sans cesse. La nuit se faisait dans son âme, mais non pas le silence. Si les voix harmonieuses s'éteignaient, d'autres s'étaient élevées, qui le troublaient de leurs odieux concerts. Des chants bizarres éclataient à ses oreilles. Il s'éveillait parfois pour fixer les folles inspirations de son délire. Les ombres des maîtres morts lui dictaient des mélodies insensées. Un soir enfin, au mois de février 1854, il causait avec quelques amis

et paraissait tranquille. Tout à coup il se leva et courut se jeter dans le Rhin. Des bateliers l'en retirèrent vivant, mais irrémédiablement fou. La raison ne lui revint jamais. Il languit encore plus d'une année dans une maison de santé, près de Bonn, et mourut le 28 juillet 1856, à l'âge de quarante-six ans.

Qui pourrait expliquer cette mystérieuse fraternité du génie et de la folie, et le passage sur une même tête du souffle de vie et du souffle de mort? Au début d'un de ses livres (1), George Sand a rencontré ce problème et s'en est émue. Avec quelle éloquence elle a chanté la lutte de Jacob contre l'ange, cette lutte qu'elle avait contemplée et qui l'avait saisie de pitié, presque d'épouvante! Qui ne connaît l'apostrophe sublime : « Et toi aussi, tu as souffert un martyre inexorable! Et toi aussi tu as été cloué sur une croix!.. Dieu posa sur ton front une main chaude de colère, et en un instant ta raison t'abandonna, l'ordre divin établi dans les fibres de ton cerveau fut bouleversé. » L'âme de Schumann était trop faible; elle plia sous le fardeau.

III.

Tel fut l'homme. Après lui, voyons l'œuvre, ou du moins une partie de l'œuvre.

La musique exclusivement instrumentale est rebelle à l'analyse littéraire. Elle défie la description. On peut donner avec des mots l'idée de la symphonie, de la fugue en général ; mais non de telle ou telle fugue, de telle ou telle symphonie. La critique d'une œuvre purement symphonique a deux écueils à redouter et se heurte presque inévitablement à l'un ou à l'autre : soit à des généralités banales et sans intérêt, soit à une technologie pédante et sans clarté.

Aussi n'aborderons nous pas la musique instrumentale de Schumann, mais seulement sa musique lyrique et dramatique, et notamment ses trois œuvres les plus hautes et les plus caractéristiques : les *Lieder*, *Manfred* et *Faust*.

Ici, la tâche est plus aisée, et pour le critique, et pour le lecteur. A tous deux, l'union de la musique et de la poésie est singulièrement secourable : elle aide l'un à expliquer, l'autre à comprendre. L'œuvre littéraire soutient l'œuvre musicale; elle l'interprète et l'éclaire. Tout en initiant le public à des secrets que sans elle peut-

(1) *Lettres d'un voyageur.*

être il n'entendrait pas, elle sauve la critique des théories techniques et rebutantes. Elle lui permet de s'adresser non-seulement aux gens de métier, mais à ce public plus nombreux, fait de tous ceux que le XVIIe siècle appelait les « honnêtes gens. »

« Voyez mes *Lieder*, disait Schumann, quelques-uns sont ce que j'ai fait et ce que je ferai jamais de mieux. » Il eût pu dire : ce que l'on a fait de mieux. Schumann est avec Schubert, et peut-être encore plus que lui, le maître de ce genre musical, des *lieder* bien-aimés de l'Allemagne, de ces chants qu'on ne peut appeler ni des chansons ni des mélodies, que notre langue sait à peine nommer, et dont les Allemands seuls ont rendu la saveur mystérieuse.

Le *lied* n'est ni la romance italienne ni la chanson française. Il ne fleurit qu'au pied des tilleuls, parmi les violettes de Souabe. La plainte d'un exilé, le passage d'un cortège nuptial ou funèbre; moins encore, un souffle de la nuit ou du printemps, un soupir d'amour ou de mélancolie, un sourire ou une larme, parfois tous deux ensemble; voilà ce qu'est le *lied*, ce parfum délicat de la terre et de l'âme allemandes.

Les mélodies de Haydn, de Mozart n'étaient pas encore des *lieder*, mais plutôt des airs au sens classique du mot, écrits dans un style un peu froid et uniforme. Chez Beethoven le premier, se trouve, en quelques-uns de ses chants (1), l'intuition de cette nouvelle forme musicale portée depuis à la dernière perfection. Les musiciens français de nos jours se sont volontiers essayés dans ce genre. M. Gounod a écrit des chants connus et aimés de tous. S'ils ne sont pas dans le style allemand, ils ne manquent ni de charme ni de puissance. Plus que M. Gounod, M. Massenet s'est inspiré de Schumann. Ses *Poème d'amour* et *Poème d'avril* sont conçus comme les *liederkreise* du maître saxon. Chez M. Massenet, l'influence allemande se trahit par plus d'un signe : importance, prédominance même de l'accompagnement, qui précède le chant, et dure après lui; recherche des coupes originales, des cadences ingénieuses, du naturel et de la justesse dans la déclamation.

Schumann a chanté les choses de la nature et celles de l'âme; il a regardé au dehors et au dedans de lui-même. Si de tels mots n'étaient barbares, ou du moins trop lourds ici, l'on dirait (et les Allemands, je crois, l'ont dit) qu'il a fait de la musique objective et subjective tour à tour. Il a trouvé dans le monde extérieur plus d'une inspiration gracieuse ou saisissante; *le Noyer*, *la Sorcière*,

(1) Voir notamment son recueil intitulé : *A la bien-aimée absente*, traduit par M. V. Wilder; la seconde romance de Claire dans *Egmont*, l'*Adelaïde*, et surtout *In questa tomba oscura*.

les Deux Grenadiers, sont des récits ou des tableaux sans reproche. Chacun connaît *les Grenadiers* d'Henri Heine, ce dialogue de deux vieux soldats qui reviennent de Russie après une longue captivité. En Allemagne, ils apprennent la défaite et la chute de Napoléon. Épuisé de fatigue, accablé de douleur et de honte, l'un d'eux se sent mourir. Il demande à son compagnon de rapporter son corps en terre de France, de l'y ensevelir en tenue de combat, pour qu'il puisse attendre tout armé le jour où battront de nouveau les tambours, où les canons rouleront encore, où l'empereur délivré passera par les cimetières et réveillera ses héros pour les reconduire à la victoire. Schumann a donné une allure héroïque à ce court fragment d'épopée impériale; il l'a très heureusement couronné par le refain de *la Marseillaise*.

Plus intime et plus allemand est le *lied* du *Noyer*. Le vieux noyer s'élève au seuil de la maison; dans ses branches, les oiseaux et les vents, les amoureux sous son ombre, parlent, mais bien bas, de la petite jeune fille qui rêve à son fiancé de l'année prochaine et, tout émue, écoute les voix du grand arbre. Tandis que le gracieux dessin de l'accompagnement rend le bruissement du feuillage, le chant, coupé de réticences et de soupirs, exprime délicieusement le trouble virginal des jeunes désirs et des premières pensées d'amour.

La Sorcière, c'est la rencontre d'un cavalier égaré la nuit dans la forêt, et de Loreley l'enchanteresse. On peut admirer ici comme Schumann sait rajeunir les vieilles formes musicales. Le *lied* a deux couplets, à l'ancienne manière; mais quelques mesures diversement harmonisées, un simple changement de mode ou de tonalité donne à l'ensemble la variété et la vie. La première reprise est sombre, un peu dure; la seconde, haussée subitement d'une tierce, prend par cela seul un accent irrésistible de tendresse et de séduction : la sorcière se fait sirène. Schumann a dans ses *lieder* la concision et la sobriété, les qualités qui manquent le plus à sa musique symphonique; il sait tout dire en deux pages, où rien ne fait défaut, où rien ne fait longueur.

Deux mélodies, parmi les plus géniales, sont belles d'une beauté particulière; belles comme des tableaux d'après nature, ou plutôt comme la nature même. Elles en traduisent puissamment deux manifestations puissantes : une nuit de printemps et une nuit d'étoiles. *Frühlingsnacht*, c'est *la Nuit de mai* de Schumann. On a fait bien des chansons au printemps, à ses premières fleurs, à ses premières hirondelles, aux promenades sentimentales et un peu bourgeoises des amoureux. Ici encore Schumann a brisé les vieux moules trop étroits pour sa pensée, et la sève nouvelle a jailli.

Dans ce chant, dans ces accords précipités et haletans, fermentent la jeunesse et l'enthousiasme ; partout frémissent des ailes et montent des parfums. Ce n'est plus un chant banal au printemps, mais l'hymne du printemps lui-même, de la nature tout entière se réveillant pour de nouvelles amours.

L'heure du mystère! Pourquoi nommer de ce titre prétentieux le second *lied,* qui s'appelle simplement, et plus expressivement, *Mondnacht, Clair de lune?* Cette mélodie et celle de M. Gounod, *le Soir,* ne sont pas sans analogie. Elles se touchent un peu comme les heures voisines qu'elles chantent : le crépuscule et la nuit. Les âmes des deux musiciens, portées par une même rêverie, montent vers le ciel, mais d'un essor inégal ; le coup d'aile de Schumann est le plus fort. Les deux strophes de M. Gounod sont très belles, peut-être, avec celles du *Vallon,* les plus belles qu'il ait écrites ; malheureusement, toutes deux sont identiques, et je voudrais dans la seconde quelque chose de plus. La musique devait suivre la gradation de la poésie et ne pas laisser le chanteur seul, par un accent plus fort, par une diction plus large, donner à la dernière phrase la flamme soudaine, le « rayon divin » de Lamartine. Schumann a su tout autrement traduire cette réaction de la nature sur l'homme qui la contemple, et ce retour sur nous-mêmes que provoque dans notre âme moderne le spectacle du monde extérieur, de ce monde qui n'a été créé, disait un savant illustre, que pour nous être une occasion de penser.

Le *Lied* du *Clair de lune* suit une étonnante progression. La phrase se pose d'abord, presque impercetible, sur des notes égales et répétées. Leur rythme régulier produit un effet étrangement imitatif : il donne presque la vision des étoiles, fixes et scintillantes à la fois. Se peut-il que des sons expriment ainsi le silence même, ce silence nocturne qu'on écoute ! Le second couplet, lui aussi, commence par la même note isolée et persistante ; mais peu à peu d'autres notes se groupent autour d'elle, les accords se complètent ; de mesure en mesure, la trame harmonique se serre et se tend ; des dissonances hardies éclatent dans cette nuit où toutes les voix chantent, et quand la phrase revient une dernière fois, quand, du ciel étoilé, le regard de l'homme redescend sur lui-même, alors s'accuse l'élément personnel, passionnel. Comme si l'âme se dilatait sous le charme des splendeurs nocturnes, la phrase s'élargit et l'hymne s'achève dans l'extase.

Que de chefs-d'œuvre à signaler encore ! *In der Fremde, à l'Étranger,* est la morne vision, loin de la patrie, d'une vie et d'une mort solitaires. Ne serait-ce pas de ce *lied* que Bizet a dit : « C'est la nostalgie de la mort. » Quel accord entre la poésie et la musique !

Quand l'exilé, voyant approcher l'heure où il reposera sous les grands arbres, s'écrie : *Uber mich rauscht die schöne Waldeinsamkeit*, littéralement : Sur moi murmurera la belle solitude de la forêt, ce grand mot allemand, longuement accentué, est tout rempli de la solennité des bois.

Schumann, disions-nous, a regardé dans son âme et n'y a vu que misère et que mélancolie. Encore plus recueilli que Schubert, et comme replié sur lui-même, il a prêté l'oreille aux voix intérieures, à celles qui ne font que gémir tout bas. Il a mis en musique un groupe de petites pièces de Heine, *Dichterliebe : les Amours du poète*. Ce sont aussi les amours du musicien. Tristes amours ! « Des souffrances et des luttes que Clara me cause, écrivait Schumann avant son mariage, une bonne partie a passé dans ce que je compose. »

« Au délicieux mois de mai, quand s'ouvraient les bourgeons, l'amour est éclos dans mon âme !

« Au délicieux mois de mai, quand chantaient les oiseaux, je lui ai avoué ma peine et mon désir ! »

Voilà le premier *lied*, et voici le second :

De mes larmes naissent des fleurs,
Et mes soupirs deviennent chants de rossignols.
Si tu m'aimes, ma petite enfant,
Je te donnerai toutes ces fleurs
Et devant ta fenêtre chanteront les rossignols !

Ailleurs, au son des violons et des flûtes, au bruit de la fête nuptiale, danse la bien-aimée. Et, dans l'ombre, celui qu'elle abandonne entend sangloter les jolis petits anges.

Quelle délicatesse ! quelle ténuité ! Devant ces rêveries timides, les violences de Schumann s'apaisent ; sa voix se fait douce comme une voix de petit enfant. Il n'y avait nul exemple avant lui d'une plainte aussi discrète. Même en effleurant les premiers *lieder* de ce recueil, on a peur de les froisser. Il faut surtout les préserver de la foule, ne pas les chanter devant elle. Ils sont faits pour l'intimité, presque pour la solitude, et ressemblent à ces fleurs qui ne s'entr'ouvrent que dans l'ombre. Ainsi seulement se décèlent leurs délicates merveilles : nuances exquises de désir et de mélancolie. C'est peut-être dans ces suaves et courtes élégies que Schumann est le plus original et le plus créateur. Il a trouvé des finesses et des grâces qu'on n'attendrait pas de sa pensée et surtout de son style un peu lourd ; plus que des souffles puissans, il est ici l'homme des légers soupirs. Sur la plus fragile poésie, sa musique se pose comme un oiseau sur un lilas en fleurs.

Schumann n'a pas seulement soupiré de tristesse ; il a crié de désespoir. Témoin *Ich grolle nicht ! J'ai pardonné*, page sublime, gamme complète de la douleur. Douleur, qui, de résignée devient folle, mais d'une sainte folie, la folie du pardon et du martyre. Car Schumann crie de pitié et non de haine ; cette musique ne pleure pas sur les victimes, mais sur les bourreaux ; là est le secret de son héroïque beauté. Au point de vue technique, est-il besoin d'insister sur ce *lied*, de signaler, ou de rappeler la puissance de l'accompagnement ; à la basse, cette terrible descente d'octaves diatoniques, et cette suite d'accords martelés, écrasés, au-dessus desquels la voix monte toujours ?

Le poème musical de Schumann s'achève par un adieu pathétique aux rêves et aux chansons de la jeunesse. « Qu'on m'apporte un grand cercueil, plus vaste que le fameux tonneau d'Heidelberg, plus long que le pont de Francfort, si lourd, qu'il pèserait aux épaules du grand saint Christophe de Cologne. J'y mettrai mes chansons et mes rêves détestés, et je les jetterai dans la mer, car au cercueil gigantesque, il faut un gigantesque tombeau... Mais voulez-vous savoir pourquoi le cercueil est si vaste et si lourd? C'est que j'y ai enseveli mon amour et ma douleur ! » Dramatique inspiration que Schumann a faite encore plus saisissante ! La ténacité du rythme exprime la résolution et la haine ; un effort désespéré soulève ce cercueil. Mais, avant de le précipiter, celui qui le porte s'arrête pour le regarder une dernière fois et soudain son regard se voile. Une brève modulation change la colère en pitié suprême et fait de l'anathème un déchirant adieu. Cette brusque détente est un trait de génie.

Ainsi ces *lieder*, commencés par des soupirs, s'achèvent par des sanglots. On pourrait leur donner pour épigraphe le vers du poète :

Fille de la douleur ! Harmonie ! Harmonie !..

car Schumann, lui non plus, ne séparait guère les pleurs d'avec les chants.

IV.

Les deux œuvres maîtresses de Schumann sont, à notre gré, *Manfred* et *Faust*. *Faust* est une suite de scènes empruntées à la tragédie de Goethe (surtout dans sa seconde partie) ; *Manfred* est la mise en musique du poème de lord Byron.

Schumann, une seule fois, aborda l'opéra avec *Geneviève*, qui reçut un accueil plus que froid et le méritait un peu. Schumann n'est pas

homme de théâtre. Il faut à sa fantaisie la pleine liberté. Il faut que nul obstacle ne borne son horizon; que nulle figuration matérielle ne donne trop de réalité aux créations de son génie. Dans le genre plus libre de la légende dramatique, de l'oratorio profane, le premier grand sujet qu'il traita est *le Paradis et la Péri* (1845). Le livret en est tiré de *Lalla-Rookh*, le poème de Thomas Moore. Une créature céleste, la Péri, a été chassée de l'Eden. Pour y être de nouveau reçue, elle doit chercher sur terre et rapporter à Dieu une offrande digne de lui. Ni le sang d'un héros recueilli sur le champ de bataille, ni le dernier soupir de deux fiancés morts l'un pour l'autre ne paraissent assez précieux au Seigneur. Ce qu'il aime, ce qu'il veut, c'est le repentir du méchant, et le seul trésor qui rend enfin à la Péri l'accès du ciel, ce sont les larmes d'un pécheur pénitent.

Sur ce poème, Schumann a écrit une longue partition. Nous ne lui donnons pas, avec certains critiques, la première place dans l'œuvre du maître, bien que des vingt-six morceaux qui la composent plus d'un mérite l'éloge. Par exemple, un triple chœur de Génies, dont la facture légère a l'élégance de Mendelssohn; l'épithalame funèbre des fiancés, plainte solennelle et douce, avec le charme de la jeunesse jusque dans la mort; enfin, le chœur céleste des houris, d'une grâce et d'une amabilité exquises, la perle de la partition. Mais l'œuvre, dans son ensemble, ne s'impose pas. On la voudrait à la fois plus gracieuse et plus forte, plus variée et cependant plus homogène. Cette légende orientale convenait mal à Schumann. Ce qu'il lui fallait, pour le plein épanouissement de son génie, c'étaient les deux poèmes de Byron et de Goethe. Il est temps de voir comment il les a compris.

Manfred! qui pourrait se flatter de le comprendre à fond? A-t-on jamais eu le dernier mot de cette sombre énigme et découvert le secret de ces magnifiques divagations? *Manfred* est de ces œuvres qui provoquent tous les commentaires et les rebutent tous. Sur les hauteurs des Alpes, un pâle jeune homme vit au fond de son château. Tout le décor romantique est de mise au début du poème : minuit, une galerie gothique, et la veillée pensive sous la lampe à demi consumée. On se croirait chez Faust. Comme lui, Manfred a tout étudié.

Saisi du même dégoût et de la même détresse il adresse le même appel aux puissances surnaturelles. Les esprits paraissent à la voix de Manfred. Il leur confie ses maux et leur demande, pour faveur suprême, l'oubli. Déjà s'accuse entre le héros de Byron et celui de Goethe une différence à l'honneur de Faust. L'idéal de Faust est l'activité, la vie ; celui de Manfred est l'oubli, cette mort partielle

que nous donnerait l'anéantissement du passé. Dans *Manfred*, plus que partout ailleurs, Byron est l'apôtre d'un nihilisme désespéré. La mode alors était aux anathèmes contre la vie, au dégoût de soi-même, et, du pessimisme tragique qui possédait les âmes, Byron fut peut-être la plus illustre victime. Ce jeune et beau seigneur, riche de fortune et de génie, se plaignit de tout et toujours. De là vient qu'à notre admiration pour lui se joint parfois quelque impatience. On s'irrite à la longue de cette rancune toujours amère et jamais expliquée. A de pareilles souffrances se mêle une personnalité qui les rend moins touchantes. Manfred ne parle que de lui, ne pleure que sur lui : hors de lui, nul ne souffre. Avec l'ostentation de la douleur, il en a l'amour ou plutôt l'amour-propre. Au moins, si cette douleur nous disait ses raisons. Si Manfred avouait quel chagrin ou quel remords le ronge. Si nous savions, quand il porte sa coupe à ses lèvres, de quel sang il la voit remplie. Si nous savions qui fut cette Astarté, mystérieux fantôme qu'il évoque et qui lui promet la mort ; cette Astarté, le seul être vivant qu'il ait jamais aimé, la compagne de ses veilles et de ses rêveries, cette Astarté « qui fut sa.., » et dont une éternelle réticence nous dérobe le secret. Cette recherche du mystère finit par affaiblir l'intérêt et lasser la pitié. A côté d'une poésie grandiose, il y a dans *Manfred* un peu de déclamation, et (qu'on nous passe le mot) de pose. Sublimes parfois, ces lamentations sont parfois prétentieuses. De telles œuvres ont, avec leur beauté, leur péril. Elles nous exaltent, mais nous affaiblissent. Elles nous attendrissent sur des maux chimériques, et, nous faisant une vertu, presque une gloire, de douleurs imaginaires, nous laissent sans courage devant les véritables épreuves et les devoirs certains. Le chasseur qui rencontrait Manfred au penchant des abîmes s'effrayait de son égarement et lui disait très bien : « C'est un état convulsif et non la vie et la santé.»

Schumann a fait de *Manfred* une œuvre courte et puissante. Derrière la superbe emphase de Byron, il n'a vu que la pensée amère, sympathique à sa propre pensée, et, sans trop l'analyser, il l'a suivie. Le sentiment mal défini de révolte et de douleur, qui fait le fond de *Manfred*, convient admirablement à la musique, tenue à moins de précision que les autres arts, même la poésie. Presque toujours en musique l'idée générale, la vague donnée d'un sentiment suffit. Une représentation exacte de *Manfred* en affaiblirait peut-être l'effet, tandis que l'audition seule donne une impression de passion et de force irrésistible ; sous l'empire de la musique, notre imagination peut s'égarer et s'émouvoir sans que la raison, plus indulgente aux musiciens qu'aux poètes, nous demande compte de notre émotion. Admirable vertu de la musique, quand, par l'heu-

reux instinct du génie, elle peut sauver ainsi les faiblesses d'une œuvre littéraire et n'ajouter qu'à ses beautés!

L'ouverture de *Manfred* est le plus magnifique morceau que Schumann ait écrit pour l'orchestre. Toutes ses qualités s'y retrouvent, sans aucun de ses défauts. Il y a porté la passion à son comble sans tomber dans l'égarement. Au lieu d'être possédé par son génie, il le possède. Sans un écart, sans que la pensée s'arrête ni dévie, une inspiration maîtresse d'elle-même soutient d'un bout à l'autre et retient ce magnifique prologue. La phrase est toujours ample; l'orchestre, plein sans lourdeur et varié sans recherche. Des modulations faciles, harmonieuses, amènent des épanouissemens de mélodie admirables. Cette musique, houleuse comme l'océan, se soulève comme lui sans déborder jamais. Elle a dû donner au compositeur, comme elle la donne à l'auditeur, cette volupté magnifiquement exprimée par Maurice de Guérin dans *le Centaure*, « cette volupté, qui n'est connue que des rivages de la mer, *de renfermer sans aucune perte une vie portée à son comble et irritée.* »

Le premier chœur des Génies, répondant à l'appel de Manfred, a de la franchise et de la carrure. Les esprits paraissent tour à tour. Leurs voix, d'abord « mélancoliques et douces comme la musique sur les eaux, » prennent de la force et de l'éclat. L'incantation qui suit est encore plus belle. C'est un quatuor de basses, d'abord très largement déclamé, qui s'achève par un ensemble grave, un peu étouffé, où la menace et la colère grondent à des profondeurs mystérieuses.

La clarté n'est pas le moindre mérite de *Manfred*. De toutes les œuvres de Schumann, c'est la plus accessible et la plus dégagée. Elle est sans surcharges et sans longueurs, habilement coupée de morceaux d'orchestre qui se détachent avec relief. Citons l'évocation du Génie de l'air, l'entr'acte en *fa* avec sa terminaison originale, et surtout une page délicieuse : l'apparition de la Fée des Alpes. Cette musique fluide donne un sensation de fraîcheur comme la pluie des cascades légères. C'est un effet exquis d'harmonie imitative sans recherche du procédé ni de l'artifice.

Un rien suffit à Schumann pour faire un tableau. Avec cette vision de fée, avec quelques notes moelleuses de cor anglais redites en écho, il esquisse un paysage de montagnes, il égale la poésie de Byron. Elle est sublime ici, cette poésie, et nous lui rendons hommage. Nous oublions les défauts du drame, nous pardonnons à Manfred la monotonie de sa plainte et les redites de sa douleur. Qu'il ne soit même, je le veux bien, pour emprunter à M. Caro le bonheur d'un mot récent, qu'il ne soit qu'un « virtuose du désespoir, » c'est un virtuose incomparable. Le génie de Byron s'est

attaqué aux forces les plus puissantes de la nature, à ses spectacles les plus grandioses, et il n'a pas été vaincu. Il a vu le soleil se lever sur les glaciers, et son œil n'a pas été ébloui. Quelle scène que celle de Manfred sur les cimes!

Jungfrau! Le voyageur qui pourrait sur ta tête
S'arrêter, et poser le pied sur sa conquête,
Sentirait en son cœur un noble battement,
Quand son âme, au penchant de ta neige éternelle,
Pareille au jeune aiglon qui passe et lui tend l'aile,
Glisserait et fuirait sous le clair firmament!

Manfred l'a senti, ce noble battement, il a foulé les neiges pures et les aigles l'ont frôlé de leur aile. Sur ces sommets, le vertige (ou plutôt le délire sacré) le saisit; il éclate en strophes sublimes, en appels éperdus au soleil, à la terre immense, aux rochers sur lesquels il est tenté de se briser, aux vallons dont son cadavre, hélas! souillerait la pureté. *My mother Earth!* ô Terre, ma mère! s'écrie Manfred. O nature, ma mère! pourrait dire Byron. Elle est bien la mère de sa poésie. C'est au spectacle de sa beauté qu'il s'anime; c'est sur son sein qu'il se repose, et, comme le lutteur de la Fable, c'est au contact de sa force éternelle qu'il renouvelle la force de son génie.

Manfred est redescendu des montagnes. Il pénètre dans le royaume des Esprits jusqu'au trône d'Arimane, leur souverain. Il évoque Astarté et l'interroge. Ici, comme toujours, le Manfred de Schumann ne chante pas : il parle seulement, mais l'orchestre chante pour lui la plus mystérieuse cantilène, une des plus simples et des plus pures inspirations de Schumann, un de ces doux rayons qui brillent parfois dans son œuvre généralement sombre. Quel dommage qu'il n'ait pas retrouvé de tels accens pour la veillée suprême de son héros! C'est dans Byron un passage incomparable. Manfred, rentré dans sa demeure, a prié qu'on vînt l'avertir quand le jour baisserait. Il veut, avant de mourir, regarder une dernière fois le soleil couchant. Appuyé contre sa fenêtre, il fait à l'astre qui descend de magnifiques adieux :

« Disque glorieux! Idole de la nature naissante!.. Toi le plus jeune des ministres du Tout-Puissant; toi qui portas le premier sur le sommet des montagnes la joie au cœur des bergers chaldéens... »

Schumann a malheureusement rétréci ces vastes horizons. Il a un peu écourté cette scène, à laquelle il consacre seulement quelques mesures d'un mélodrame assez froid. En revanche, quelle inspiration couronne l'œuvre! Schumann ici dépasse Byron. Le soleil a disparu. Manfred se meurt : « Vieillard, dit-il au prêtre qui

l'exhorte en vain, vieillard, il n'est pas si difficile de mourir! » Et le prêtre, penché sur lui, reprend : « Il est mort. Son âme a fui loin de la terre. Où donc? Je crains d'y penser, mais elle a fui. » C'est un peu sec; Schumann l'a senti. En deux pages de musique sacrée, par un *Requiem* à peine murmuré sur des orgues lointaines, il donne à ce crépuscule funèbre une solennité grandiose. Manfred expire, et le *Lux æterna*, s'épanouissant avec la reprise de l'orchestre, jette sur la fin de ce poème sceptique et désespéré un suprême rayon d'espérance et de foi.

V.

Nul poème, fût-ce *Manfred*, ne s'imposait comme *Faust* au maître de Zwickau.

Le *Faust* de Schumann ne contient que trois courtes scènes tirées du premier *Faust* de Goethe. Si belle que soit l'une d'elles, la scène de l'église, nous n'y insistons pas. C'est de la seconde partie du poème allemand que le musicien s'est presque exclusivement inspiré; là s'est concentré son génie. Loin de nous la pensée de tout louer, ou seulement de tout expliquer dans le second *Faust* de Goethe! Il est plein de bizarrerie, de confusion et de défaillances, mais on y rencontre encore d'incontestables beautés. S'il ne pouvait, comme le premier, passer tout entier de la poésie dans la musique, il offrait encore aux compositeurs quelques scènes admirables où Goethe s'était souvenu de lui-même. Ces fragmens, qui nous restent à examiner, sont la scène du sommeil et du réveil de Faust, la scène avec le Souci, la mort de Faust et le grand épilogue du paradis.

Au point de vue philosophique, selon la logique supérieure de l'idée, le premier *Faust* n'est qu'un détail dans l'ensemble. L'histoire de Marguerite, bien qu'elle ait effacé tout le reste, est dans le plan général un épisode et rien de plus. La volupté, l'amour ne suffisent pas à remplir une vie, et surtout la vie de Faust. Son âme est avide d'autres jouissances et capable d'autres épreuves. A la politique, à l'art, à la philanthropie, aux passions généreuses et bienfaisantes, il demandera le secret du bonheur, et la mort ne viendra pas si tôt arrêter sa recherche infatigable.

Après avoir laissé Marguerite inanimée sur les dalles de l'église, Schumann, par un contraste puissant, ouvre la seconde partie de son *Faust* sur un paysage des Alpes. Après les voûtes étouffantes, le grand air et le ciel bleu. Comme Berlioz, Schumann a fait dans son œuvre une large part à l'amour de la nature. Il a, comme lui, mis en lumière cet aspect du génie de Goethe, ce sentiment tout

moderne que, seul peut-être des poètes antiques, Lucrèce a parfois soupçonné. Les anciens décrivaient admirablement la nature, mais ils ne l'aimaient pas comme nous l'aimons. Ils en personnifiaient, ils en divinisaient les forces et les grâces, mais sans presque jamais faire d'elle leur amie, la confidente de leurs joies, la consolatrice de leurs peines ou de leurs fautes. Un ancien n'eût peut-être pas compris ces vers :

> Mais la nature est là qui t'invite et qui t'aime,
> Plonge-toi dans son sein, qu'elle t'ouvre toujours.

Comme les grands poètes modernes, même les poètes en prose, tels que Jean-Jacques Rousseau et Chateaubriand, Goethe avait au plus haut degré cette tendresse pour les choses. Son Faust a par momens des élans d'admiration pour les splendeurs de la terre. Échappant à l'angoisse qui l'oppresse, il chante alors, sinon à Dieu, du moins à la nature, des hymnes enthousiastes et reconnaissans. Il la remercie d'être toujours aussi jeune, aussi belle. Endormi dans la nuit sereine, il oublie le drame sanglant achevé la veille dans le cachot de Marguerite, et, de leur vol léger, les sylphes effleurent son sommeil. Sans avoir ici autant de couleur que Berlioz dans une scène analogue de *la Damnation de Faust*, Schumann a beaucoup de grâce et de poésie. L'introduction orchestrale, mollement balancée, le chant affectueux d'Ariel et le chœur aérien des Génies sont des pages élégantes et pittoresques.

Après cette nuit de repos, quelle aube éblouissante ! Le cri d'Ariel annonçant l'aurore a l'éclat aigu du premier rayon de soleil. On dirait que la lumière jaillit avec le son des clairs appels de trompettes, du frémissement général de l'orchestre. Les sylphes effarouchés se blottissent sous les fleurs, et Faust s'éveille doucement, apaisé par les fraîches rosées du matin, étendu sur la terre, « qui cette nuit encore lui est restée fidèle, » et qui « respire » à ses pieds comme un ami gardien de son sommeil. « Regardez là-haut, s'écrie-t-il. Les sommets gigantesques des montagnes annoncent déjà l'heure solennelle. » La période musicale est admirable d'ampleur et de richesse mélodique; elle exprime l'ivresse de la vie reconquise dans toute sa plénitude, plus qu'un réveil, presque une résurrection.

Sans aucune des ressources du théâtre ou de l'action dramatique, Schumann esquisse admirablement dans cettte scène le caractère philosophique de Faust. C'est bien le sombre penseur, repris parfois aux séductions de la vie, mais le plus souvent meurtri par ses chocs douloureux. Ce nouveau soleil, si joyeusement salué, monte à peine au-dessus de l'horizon que Faust déjà s'en détourne ébloui. Il n'en peut

supporter que le reflet diapré par les eaux de la cascade : « Ce reflet coloré, c'est la vie, » dit-il avec tristesse, et toute l'amertume de cette pensée est dans une phrase mélancolique et quelque temps suspendue. Schumann a le secret de ces tableaux émouvans, qu'il indique d'un trait et qui s'achèvent dans l'imagination de l'auditeur.

Mitternacht (Minuit), tel est le titre de la scène suivante, une des dernières dans le drame de Goethe. Schumann a laissé de côté les scènes intermédiaires : la cour de l'empereur, l'épisode d'Hélène, celui d'Homunculus et la nuit de Walpürgis : tout cela prêtait peu à la musique. Faust est chargé d'années et de gloire : il a repoussé les ennemis et sauvé l'empire. Il a été l'amant d'Hélène, ressuscitée pour lui appartenir. Au gré de sa fantaisie toute-puissante, il a promené à travers le monde le tourbillon de sa vie. Son activité, toujours plus haute et plus pure, s'applique maintenant aux grands problèmes économiques. Il connaît ce que M. Blaze de Bury nomme avec originalité la volupté de l'amour social. Trop longtemps épris de sa propre félicité, son rêve s'est ennobli : il veut désormais l'humanité heureuse, heureuse par lui dans le travail et l'abondance. Perdu dans ces sublimes pensées, il veille seul au milieu de son palais endormi. La poésie pourrait sembler ici quelque peu rebelle à la musique. Allégorie austère que ce dialogue de Faust et du Souci, dont le génie de Schumann a pourtant triomphé. Il a chaudement coloré les abstractions de Goethe, il a fait de cette scène purement philosophique un drame plein d'action et de terreur. Quatre spectres de femmes, murmurant de sourdes imprécations, se glissent dans les ténèbres jusqu'à la porte de Faust. La nuit est lugubre et les nuages fuient sous le vent. Un *scherzo* vivement rythmé rappelle parfois certaines sonorités fantastiques de la fonte des balles dans le *Freischütz;* des unissons stridens ont l'éclat de la foudre. Voici minuit, l'heure de l'angoisse et de la peur. Faust prête l'oreille, il entend des voix menaçantes et des fantômes l'effleurent. Il voudrait fuir, mais trop tard, les puissances infernales auxquelles il s'est livré. La superstition, la magie peuplent ses nuits de rêves terribles. Le savant docteur, le héros de cent victoires, tremble comme un enfant. La porte a grincé, qui donc est là dans l'ombre? C'est le Souci, le sombre compagnon qui suit derrière nous notre chemin. Faust, ne l'as-tu donc jamais connu? Alors éclate une réponse admirable, un cri de superbe révolte contre l'humaine misère et l'éternel chagrin. Faust, avec une énergie désespérée, avec une sorte de fierté triomphante, se reprend au souvenir encore récent de son bonheur, aux réalités rassurantes de sa vie déjà longue. Le sentiment est étrange, difficile à préciser avec rigueur, mais il se trahit à chaque mesure de cette page extraordinaire. Presque au moment de mourir, au som-

met de sa vie, le vieillard se retourne pour la regarder. Elle se déroule derrière lui comme un fleuve près de se perdre dans la mer. Il n'a fait « que désirer et accomplir, » il a vécu sans soucis et sans crainte, et voudrait couronner par la sagesse et la sérénité l'activité de sa jeunesse superbe. Ces pages de Schumann sont d'une rare beauté. Avec quelle angoisse Faust se débat sous l'étreinte du spectre! Avec quelle détresse il appelle, contre les funèbres chimères qui l'assiègent, le témoignage des joies d'hier, des voluptés puissantes d'une vie plus qu'humaine! Malgré cette explosion d'enthousiasme, l'implacable fantôme le harcèle. Autour de sa menace obstinée, l'orchestre enroule un accompagnement serré, plein de dissonances douloureuses. Enfin le souffle aveuglant du spectre qui fuit étend sur les yeux de Faust une nuit éternelle.

Soudain, des ténèbres qui s'épaississent autour de l'infortuné monte le sanglot le plus profond qui brisa jamais une voix humaine. Faust pleure la lumière perdue, la lumière que Goethe aimait tant, qu'il appelait encore au moment de mourir. Plainte déchirante comme celle d'OEdipe aveugle, où la musique moderne égale la simplicité antique.

Mais si, pour Faust, l'ombre s'est faite au dehors, au dedans resplendissent de plus vives clartés.

Quand l'œil du corps s'éteint, l'œil de l'esprit s'allume.

Transporté par de radieuses visions, il se relève et jette à pleine voix un cri de triomphe. Nous sommes ici à des hauteurs que la musique atteint rarement. Cette péroraison est soulevée par un souffle prodigieux de bravoure et d'héroïsme. C'est ainsi que devait chanter Homère, le grand aveugle illuminé!

Voici que Faust touche à sa dernière heure. Devant sa porte, des légions de squelettes creusent avec des gestes bizarres la fosse qui doit l'engloutir. Méphistophélès mène la lugubre besogne, excitant les fossoyeurs fantastiques. Faust paraît sur les degrés de son palais. Sous les colonnades où luisent les torches, il cherche son chemin, guidé par les sonorités incertaines des cors. C'est une majestueuse apparition que ce vieillard plongé toujours dans sa pensée et, si près de mourir, encore ravi par de prophétiques extases. Il veut purifier la contrée qu'il habite, dissiper les vapeurs qu'exhale une terre malsaine, rendre au travail fécond des espaces infinis... Il entend déjà le fer qui frappe la terre, un bruit confus réjouit son oreille. Sans doute mille bras robustes se mettent à l'œuvre, à son œuvre bien-aimée. Leurré jusqu'à la fin par l'implacable ironie de Méphistophélès, il écoute. Est-il une scène plus pathétique? Le démon se tait. Il guette dans l'ombre, attendant que la mort lui

livre enfin cette victime, qui chante au penchant de sa tombe. Jamais Faust ne s'est plus avidement enivré des promesses de l'avenir. Une radieuse lumière éclaire les perspectives infinies de ses rêves. Son chant plane au-dessus de la terre, sur les hauteurs où l'emporte une hallucination sublime. L'orchestre tout entier s'enfle et se soulève en un crescendo terrible. Haletant, éperdu d'enthousiasme, Faust touche « au moment ineffable, » mais la mort l'abat en plein triomphe : il roule au fond de l'abîme. Chute retentissante comme celle de la foudre. Il tombe comme ont dû tomber les Titans et les anges, et le fracas de sa ruine éveille de formidables échos. Ils se taisent peu à peu, et le silence se fait sur cette fosse. *Es ist vollbracht!* Tout est fini. Tout est consommé, oserait-on dire, car celui qui vient de mourir était presque un dieu.

Chacun peut admirer, dans le *Faust* de M. Ch. Gounod, avec quel recueillement la foule s'agenouille autour du cadavre de Valentin. Nous retrouvons ici le même effet, mais beaucoup plus puissant. Faust est donc mort! Et après quelle vie! Après tant d'agitation, tant de bruit, quel silence et quel repos! Méphistophélès jette un dernier regard de mépris sur le sépulcre où l'homme vient enfin de s'engloutir avec son désir inassouvi. Quelques mesures de chœur sont d'une impassibilité terrible, et des accords de cuivres, très doux, très soutenus, prolongent de lugubres harmonies.

Schumann a suivi Faust au-delà de la tombe. Il a voulu, comme Goethe, dénouer entièrement le drame de sa destinée et remettre son âme entre les mains de Dieu. Toute la dernière partie de l'œuvre se passe en plein ciel, ou plutôt dans ce paysage idéal où Goethe, toujours épris de la nature, a placé ses pieux anachorètes et les légions de ses anges. Un chœur d'un contour délicat et d'une fraîcheur exquise chante la quiétude de ces mystérieuses retraites. La mort a tout apaisé. La lutte douloureuse est finie. Au milieu des rochers, dans les forêts, de saints vieillards vivent en prière, partageant avec des animaux familiers l'abri de leurs grottes hospitalières. Le début de cette scène est patriarcal. Il rappelle les légendes de saint François d'Assise et les fresques naïves des peintres ses contemporains. Le poète et le musicien ont compris comme ces maîtres primitifs le recueillement des solitudes de Dieu.

En dépit des obscurités et des longueurs, malgré l'atmosphère un peu vague où flottent les docteurs et les saints, l'épilogue du *Faust* de Goethe reste dans son ensemble une conception admirable, et la musique de Schumann égale les splendeurs mystiques de la poésie. Le beau chant du *Pater extaticus*, avec l'accompagnement passionné des violoncelles, a la tendresse brûlante d'une page de sainte Thérèse. Il est devenu banal de parler ici de Dante et de son Paradis. Le rapprochement a été fait trop souvent, mais il s'im-

pose toujours. Singulière réminiscence! le grand artiste païen, à la fin de son œuvre, est dominé par le souvenir du plus croyant des poètes. Le philosophe, le sceptique chante des hymnes de foi, d'extase même. Ce souffle embrasé d'amour divin, cette assomption d'une âme élevée de ciel en ciel, portée par les anges et saluée par les chérubins ; l'intercession de Marguerite obtenant le salut de son bien-aimé; enfin cet « éternel féminin, » ce fameux *Ewiges Weibliche*, ce principe tout-puissant de tendresse et de pardon, toute cette poésie mystique n'est-elle pas un reflet de *la Divine Comédie?* Ne rayonne-t-elle pas aussi pure que Béatrice, celle qui fut Marguerite et qui, jadis abaissée jusqu'aux amours éphémères, va maintenant par un retour sublime, initier Faust au mystère de l'éternel amour?

Schumann n'a pas failli à sa redoutable tâche. Il a entendu les voix d'en haut, les voix qui firent tomber le luth des mains de sainte Cécile ravie. Les essaims des jeunes anges tourbillonnent en murmurant d'une voix enfantine leur cantique ingénu. Pour arracher l'âme de Faust à l'enfer, ils ont accablé Méphistophélès sous une pluie de roses. Et maintenant ils s'élèvent vainqueurs, jetant encore les fleurs à pleines mains.

Manibus date lilia plenis!

Ce grand chœur est admirable de variété : d'abord tranquille et caressant, il éclate bientôt en cris de victoire. Les voix se mêlent et redisent, toujours plus nombreuses, toujours plus assurées, leur chant de triomphe. Avec quelle grâce, avec quelle tendresse les anges accueillent cette âme sauvée! Avec quelle allégresse ils lui font fête! Bach et Haendel n'ont pas plus de puissance, ils ont moins de douceur. Ils n'ont jamais connu cette ardeur mystique, cette extase enivrante de l'âme où l'amour passionne la foi. Les grandes œuvres de ces vieux maîtres sont inspirées par une croyance robuste, par une religion austère ; elles n'ont pas l'émotion chaleureuse dont frémit la voix du *Doctor Marianus* chantant celle

che letizia
Era negli occhi a tutti gli altri santi (1).

Le chœur des anges s'est tu. A travers les sereines harmonies du prélude, des espaces immenses se découvrent. Au-dessus des harpes égrenant leurs accords cristallins se déroule un chant céleste, aussi virginal que les têtes de madones caressées par le pinceau religieux des peintres primitifs. Si Schumann n'a pas chanté les

(1) Dante, Paradiso, cant. XXXI.

ivresses de Faust aux genoux de Marguerite, ne l'accusons ni de sécheresse ni de froideur. Il avait gardé sa flamme pour célébrer de plus chastes transports et de plus pures amours.

Parvenu sur ces hauteurs, il fallait s'arrêter ou descendre, et malheureusement Schumann est descendu. L'œuvre faiblit à la fin : les dernières pages manquent d'inspiration et de clarté. Le chant des saintes femmes priant avec Marguerite a de la grâce; mais il est un peu écourté, un peu vulgaire; il n'a pas le charme évangélique des strophes de Goethe. Elles voulaient une mélodie simple et touchante, ces prières des amies de Jésus : la prière de la Samaritaine qui rafraîchit sa soif brûlante, celle de Madeleine qui baisa ses pieds divins. Enfin nous aimons encore moins le grand chœur fugué qui termine l'ouvrage : c'est la conclusion froide d'une œuvre ardente et passionnée. Cette psalmodie monotone jette de l'ombre sur les splendeurs que nous avions entrevues. Schumann a refermé trop tôt le ciel qu'il nous avait ouvert.

Tel est le *Faust* de Schumann : un abrégé, une synthèse puissante du second *Faust* de Goethe. « On ne peut pas dire que l'intelligible soit toujours beau, disait Goethe à Eckermann, mais certes le beau est toujours intelligible, ou du moins il doit l'être. » Cette maxime condamne bien des pages du second *Faust*. Mais il faut être indulgent pour la vieillesse des grands hommes : leurs défaillances même ont droit à nos respects. Ne nous arrêtons pas aux étrangetés, aux obscurités de Goethe octogénaire; assez de clartés illuminent encore son déclin. Schumann a pieusement recueilli ces rayons suprêmes. Il a restitué au second *Faust* ce qui lui avait été enlevé : la mesure et la proportion. Il nous a rendu un Faust humain, dramatique, celui que le génie robuste et sain de Goethe avait conçu d'abord. Au lieu de développer la pensée du maître, il l'a réduite, et le vieil arbre a senti la sève revenir plus féconde à ses rameaux allégés. Schumann a donc résumé Goethe, mais sans l'amoindrir. N'est-ce pas dans sa musique que se rencontrent le plus ces accens « durs, pénibles, terribles, » que le poète demandait? N'est-ce pas Schumann qui a le mieux compris, avec son génie allemand, cette figure tout allemande de Faust? Faust, plus encore que Marguerite et que Méphistophélès, est le type national de l'Allemagne. Il est son fils bien-aimé, l'enfant de ses entrailles. Il a la science austère et la profonde poésie de sa mère, les rêves et la mélancolie du Nord. Schumann avait tout cela, c'est de tout cela qu'il a fait son *Faust*. Nulle œuvre ne se prêtait mieux à son inspiration; nulle ne reflète autant le feu qui dévorait son âme souffrante et qui finit par la consumer.

CAMILLE BELLAIGUE.

LA
QUESTION DE MADAGASCAR

LES SAKALAVES ET LES HOVAS.

Les émouvantes péripéties qui ont marqué l'expansion de notre politique coloniale dans l'extrême Orient ont pu détourner pendant quelque temps l'attention publique des événemens de moindre importance qui se passaient sur un théâtre plus restreint, dans une contrée où nos soldats, malgré leur petit nombre et les conditions si défavorables où ils se trouvent placés, rivalisent de courage et d'abnégation pour combattre, sous un climat meurtrier, un adversaire que ses qualités guerrières et son indiscutable bravoure ne permettent plus aujourd'hui de considérer comme « une valeur négligeable. » Depuis le règlement de nos différends avec la Chine, l'expédition actuellement en cours à Madagascar est revenue au premier plan des questions qui s'imposent aux préoccupations de nos hommes d'état, et l'opinion se demande anxieusement quelle solution il sera possible de donner, sans dommage pour le prestige de nos armes, à l'aventure dans laquelle on s'est si témérairement engagé.

Nous nous imaginons que ce n'est pas sans répugnance et sans une secrète appréhension que les hommes qui présidaient alors aux destinées de notre pays se sont décidés à engager l'honneur de notre drapeau sur une terre qui nous a toujours été fatale ; mais nous devons dire, à leur décharge, que, dans cette question si peu connue et si insuffisamment étudiée, la responsabilité de la décision

qui a été prise incombe en grande partie à la presse française, dont les organes les plus accrédités, égarés par une notion inexacte des faits et par une ignorance absolue des moyens de résistance qui pourraient nous être opposés, n'ont pas hésité à pousser le gouvernement dans la voie des revendications armées, qui devaient avoir pour prompt résultat, suivant eux, d'amener les Hovas à composition et d'assurer à la France le protectorat qu'elle est fondée à réclamer sur la partie nord-ouest de l'île. La pression qui paraît avoir été, dans cette circonstance, exercée sur le gouvernement par les représentans des colonies, particulièrement par ceux de l'île de la Réunion, n'est sans doute pas étrangère à la détermination qui a été prise.

Quelques esprits, plus ardens que réfléchis, ne s'arrêtaient pas à l'idée d'un protectorat à exercer sur une zone plus ou moins limitée du littoral de la grande île et préconisaient une solution beaucoup plus radicale; — il faut, disaient-ils, sinon supprimer les Hovas, du moins les rejeter dans l'intérieur, en rendant à la liberté tous les peuples qu'ils détiennent sous leur joug et qui nous appellent comme des libérateurs. — Dans les derniers jours de la législature qui vient de finir, cette opinion a été soutenue au parlement avec un remarquable talent et développée, avec un rare bonheur d'expression, par un des orateurs les plus écoutés de la chambre.

Le premier point de ce programme n'est certes pas impossible à réaliser, et il n'est pas douteux que, si on voulait bien mesurer l'effort à faire au résultat à atteindre, nos intrépides soldats, qui sont déjà venus à bout d'entreprises bien autrement ardues, parviendraient à refouler les Hovas dans leurs montagnes; mais il ne nous semble pas démontré que les indigènes seraient bien désireux d'échanger leur sujétion actuelle, qui leur assure du moins une sécurité relative quant à leurs personnes et leurs biens, contre la liberté illusoire que nous leur offririons et qui les mettrait de nouveau à la merci de chefs locaux d'une insatiable cupidité, qui ne se feraient nul scrupule de les spolier de leurs biens, et de trafiquer même, à l'occasion, de leurs personnes. On peut se demander aussi si un pareil changement, dans l'état actuel des choses, servirait notre intérêt bien entendu, et s'il ne compromettrait pas d'une manière regrettable la sécurité des relations commerciales que nous entretenons avec la grande île; dans le cas où nos nationaux auraient à subir quelques sévices de la part des indigènes, quels moyens aurions-nous désormais de poursuivre efficacement le redressement de nos griefs, n'ayant plus affaire qu'à des chefs menant presque toujours la vie nomade, qui leur donne toutes facilités de se dérober à la responsabilité qu'ils auraient encourue? Disons-le donc, la solution pro-

posée est aussi contraire à notre intérêt particulier qu'à l'intérêt supérieur de la civilisation ; car, affranchir les indigènes de la suprématie, pour ne pas dire de la tutelle qu'exercent sur eux les Hovas, c'est vouer ces malheureuses populations à l'anarchie et les rejeter immédiatement dans la sauvagerie, dont elles viennent à peine de sortir.

Dans quelques jours, nos affaires de Madagascar donneront sans doute lieu à des débats approfondis, où la critique comme l'approbation de la politique actuellement suivie trouveront tour à tour d'éloquens interprètes. Pour éclairer les débats qui vont s'engager, nous croyons utile d'apporter ici le modeste contingent des informations que nous avons recueillies, et qui nous semblent de nature à jeter un jour nouveau sur cette question si controversée.

Les revendications de la France portent, dit-on, sur ces points : 1° paiement des indemnités dues à nos nationaux; 2° reconnaissance effective des droits de souveraineté ou de protectorat que nous possédons sur la côte nord-ouest; 3° garanties immédiates destinées à assurer l'observation du traité de commerce de 1868.

Nous n'avons rien à dire sur la première des conditions de paix imposées aux Hovas, ceux-ci ayant d'ores et déjà accepté le principe des indemnités à payer à ceux de nos nationaux qui ont été lésés par leur fait. Sur le second point, nous espérons prouver que les gouvernemens précédens n'ont jamais songé à se prévaloir des traités de cession de 1840 en ce qui touche la côte nord-ouest de l'île, et, dans le cas où l'on persisterait à croire que notre honneur national est intéressé à ne pas sortir de la lutte actuelle sans obtenir une compensation territoriale, nous exposerons les considérations qui devraient nous déterminer à adopter une autre base de négociations en vue d'assurer ce résultat. Enfin, quant à la troisième condition, relative à l'inobservation par les Hovas des stipulations du traité de commerce conclu en 1868, nous indiquerons les modifications de détail que nous pourrions, dans un intérêt de conciliation, et sans altérer en rien l'esprit et le fond même des conventions intervenues, apporter à certaines clauses du traité qui semblent avoir particulièrement provoqué les susceptibilités des Hovas.

Pour justifier nos conclusions, nous avons cru nécessaire d'entrer dans quelques développemens historiques destinés à présenter l'enchaînement des faits qui ont amené la cession de territoire consentie à notre profit en 1840 par les chefs sakalaves, ainsi que de ceux qui ont abouti au traité de commerce conclu en 1868 entre la France et la reine actuelle des Hovas.

I.

Toute la partie occidentale de l'île est habitée par les Sakalaves, peuple d'origine africaine, formant deux grandes agglomérations cantonnées sur le littoral nord et sud de l'île et tout à fait indépendantes l'une de l'autre, bien qu'elles fussent naguère gouvernées par des dynasties issues d'une souche commune : les Sakalaves du nord occupaient le pays désigné sous le nom de royaume de Bouéni, et le pays des Sakalaves du sud formait le royaume de Ménabé. Nous n'avons à nous occuper ici que des Sakalaves du nord, dont le pays correspond à peu près au territoire dont le protectorat est aujourd'hui réclamé par la France.

En 1837, après une longue série de défaites que leur avaient infligées les Hovas, les Sakalaves du Bouéni, dans l'espoir d'échapper aux poursuites des vainqueurs, s'étaient réfugiés en grand nombre sur l'île de Nossi-Comba, entraînant dans leur fuite leur jeune reine Tsiouméik, âgée de quatre ans seulement, et qu'ils avaient élue l'année précédente. Une flottille, partie de Majunga, les y poursuivit; mais la constitution topographique de l'île en rend l'attaque très difficile et très périlleuse pour les assaillans; les Hovas renoncèrent à débusquer les Sakalaves de leur retraite et retournèrent à Mourounsang, où ils élevèrent un fort. La population qui vivait sous l'autorité nominale de Tsiouméik se fractionna en plusieurs groupes : les uns se retirèrent plus au nord; d'autres, lassés de ces luttes impuissantes, qui ne leur apportaient, en définitive, qu'un surcroît de misères, se résignèrent à accepter le joug et restèrent, avec leurs chefs, auprès des Hovas, à Mourounsang; d'autres enfin, au nombre de 7 ou 8,000 individus, se répartirent sur les îles de Nossi-Bé et de Nossi-Comba, et aussi sur la partie de la Grande-Terre située en face de ces îles (baie de Bavatoubé).

La reine Tsiouméik, de retour à la Grande-Terre, y vécut quelques mois en paix; mais la proximité des Hovas ne laissait pas que de lui inspirer de vives appréhensions, et, dans sa détresse, la jeune reine et ses chefs eurent l'idée de réclamer l'assistance de l'iman de Mascate, qui résidait alors à Zanzibar, et près duquel Audrian-Souli, le dernier roi du Bouéni, avait tenté jadis une démarche analogue, qui n'avait pas alors abouti au résultat désiré, les conditions imposées par le souverain arabe ayant été jugées inacceptables. Après de longues et laborieuses négociations engagées, d'une part, entre Seyd-Saïd, sultan de Zanzibar, et, d'autre part, la reine Tsiouméik et Tsimiare, roi des Antaukares, qui, de son

côté, cherchait également à secouer le joug des Hovas, il intervint, en décembre 1838, un traité par lequel Tsiouméik et Tsimiare plaçaient leurs pays respectifs sous la suzeraineté de Seyd-Saïd; celui-ci, en retour, s'engageait à leur prêter sa coopération armée pour les aider à chasser les Hovas de leurs pays, sous la condition du paiement d'un tribut annuel.

Les choses étant ainsi arrêtées, Seyd-Saïd résolut, peu de temps après, de donner au traité un commencement d'exécution et expédia à Madagascar un de ses bâtimens de guerre, la corvette le *Sultan*, avec le matériel nécessaire à l'armement de deux forts qu'on se proposait de construire. La corvette se rendit, à la fin de décembre 1838, dans la baie de Bavatoubé, non loin de la résidence actuelle de la reine, où l'un des deux forts projetés devait être établi, et où les hommes de l'expédition, aidés par les Sakalaves, furent employés aux travaux préparatoires. Quelques mois après, les Hovas de Mourounsang attaquèrent à l'improviste les Sakalaves groupés autour de leur reine, qui faillit rester entre leurs mains, et ne se crut en sûreté que lorsqu'elle fut conduite à bord du *Sultan*. Les Hovas furent moins heureux lorsqu'ils entreprirent de troubler les travaux commencés par les Arabes; ceux-ci les repoussèrent vigoureusement et les refoulèrent sur leur poste de Mourounsang. Mais c'est à ce médiocre succès que devaient se borner les avantages que les Sakalaves retirèrent de l'intervention armée de Seyd-Saïd; en effet, soit qu'il eût été dégoûté par le spectacle de la désunion qu'il voyait régner parmi les chefs, ainsi que par l'expérience qu'il put acquérir de leur inaptitude absolue dans les choses de la guerre, soit qu'il dût se conformer aux instructions qu'il avait reçues, le commandant arabe abandonna brusquement les travaux commencés, fit embarquer ses troupes et retourna à Zanzibar.

Ainsi abandonnés à eux-mêmes par suite du départ du navire et des troupes arabes, et ne se sentant plus en sûreté sur la Grande-Terre, où d'un moment à l'autre la garnison de Mourounsang pouvait venir les surprendre, les sujets de Tsiouméik se décidèrent, dans le mois de mai 1839, à se réfugier en masse sur Nossi-Bé, dont la population se trouva du coup augmentée de 5 à 6,000 âmes; presque en même temps, Tsimiare, roi dépossédé d'Ankara, suivi de ses adhérens, émigrait dans l'île de Nossi-Mitsiou; à partir de ce moment, les Hovas restèrent les maîtres incontestés de tout le nord-ouest de l'île.

Quelques mois s'écoulèrent ainsi, et Seyd-Saïd ne témoignait pas qu'il fût disposé à poursuivre l'exécution du traité qu'il avait souscrit. Les Sakalaves de Nossi-Bé vivaient toujours dans l'appréhension d'une attaque de la part des Hovas, d'autant plus à craindre que les plages découvertes de l'île la rendent partout d'un abord

facile. Ne voyant autour d'eux aucune autre protection à laquelle ils pussent avoir recours, ils résolurent de renouveler leurs sollicitations près de Seyd-Saïd, et lui envoyèrent quelques chefs chargés de poursuivre ces négociations; quand, sur ces entrefaites, l'apparition inopinée dans les eaux de Nossi-Bé d'un brick de guerre français vint donner une direction différente aux idées et aux espérances des Sakalaves.

Le capitaine de vaisseau de Hell, nommé en 1838 gouverneur de l'île de la Réunion, avait été chargé par le gouvernement français d'étudier l'importante question de la formation d'un établissement maritime dans le nord de Madagascar. Le nouveau gouverneur, voulant tout d'abord se renseigner d'une manière positive sur la situation politique des peuplades de cette partie de l'île, avait confié au capitaine Passot, son aide-de-camp, la mission d'en visiter les points principaux ; le brick le *Colibri* avait été mis à la disposition de cet officier, et c'est ainsi que ce bâtiment venait de se trouver conduit dans les eaux de Nossi-Bé.

Dans l'incertitude où ils étaient de l'accueil que ferait le sultan de Zanzibar à leur nouvelle demande de secours, les Sakalaves crurent devoir faire part au capitaine Passot de la situation critique dans laquelle ils se trouvaient, et le prièrent de faire connaître au gouverneur de l'île de la Réunion leur désir de se placer sous la protection du roi des Français. En s'adressant ainsi au représentant du gouvernement français, les Sakalaves obéissaient-ils à un sentiment raisonné de sympathie pour notre nation? Il faudrait, pour le croire, se méprendre étrangement sur le caractère de ce peuple, dont l'état social confinait à la sauvagerie, et qui, comme tous les peuples sauvages, n'agissait en toutes circonstances que sous l'impulsion du moment. Le nom même de la France lui était probablement resté jusqu'alors inconnu, les relations commerciales de notre pays étant alors à peu près nulles avec cette partie de l'île, qui n'était guère fréquentée que par des boutres arabes et quelques baleiniers américains. On peut donc supposer que, dans la détresse où ils se trouvaient, les Sakalaves eussent imploré avec le même empressement l'assistance de n'importe quelle autre puissance dont le pavillon leur serait apparu en ce moment. Du reste, malgré la demande faite au capitaine Passot, ils ne crurent pas devoir rompre avec le sultan de Zanzibar, et ils continuèrent à réclamer son intervention, se réservant d'accepter pour protecteur celui qui se révélerait à eux par une coopération vraiment efficace et une puissance effective.

Le capitaine Passot accueillit les ouvertures qui lui furent faites, et pour donner aux Sakalaves une preuve de l'intérêt qu'il prenait à leur sort, il se présenta avec le brick devant le poste de Mouroun-

sang, et signifia au commandant hova qu'il eût désormais à s'abstenir de toute hostilité contre les habitans de Nossi-Bé, attendu qu'ils venaient de réclamer la protection de la France. Il est permis de croire que cette démonstration ne resta pas sans effet sur les Hovas, car ils ne firent depuis aucune tentative sur l'île. Après être allé à la Réunion rendre compte au gouverneur des dispositions dans lesquelles il avait trouvé les débris de la population du Bouéni, et prendre ses instructions, M. Passot, à son retour, trouva les Sakalaves aussi inquiets que par le passé, et dans les mêmes intentions qu'ils lui avaient déjà manifestées. Leur dernière démarche près de l'iman de Mascate n'avait eu aucun résultat, et ce prince persistant dans l'attitude irrésolue et expectante dans laquelle il se renfermait, les chefs sakalaves, sans se croire liés par les engagemens qu'ils avaient pris avec lui, se décidèrent à passer, le 14 juillet 1840, avec M. Passot, représentant le gouvernement de Bourbon, une convention par laquelle Tsiouméik et ses premiers chefs réunis autour d'elle cédaient leur territoire à la France, et se reconnaissaient dès lors sujets du roi des Français. Quelque temps après, Tsimiare, qui était réfugié sur l'île Nossi-Mitsiou, concluait avec le capitaine Passot une convention analogue, par laquelle il déclarait céder également au roi des Français tous ses droits sur le royaume d'Ankara et îles dépendantes. Ces conventions furent ratifiées par le gouvernement métropolitain, et le 5 mai 1841, l'acte de prise de possession de l'île de Nossi-Bé et des îles adjacentes fut consommé avec le cérémonial d'usage.

La France est-elle fondée à puiser dans les termes de ces conventions un titre suffisant pour justifier et légitimer les revendications qu'elle exerce en ce moment à l'encontre des Hovas sur la côte nord-ouest de Madagascar? La solution de cette question ne laisse pas que de présenter quelques difficultés, puisqu'il ressort du récit que nous venons de faire que les chefs sakalaves réfugiés à Nossi-Bé étaient actuellement dépossédés des parties de la terre ferme dont ils nous faisaient la cession, circonstance dont on pourrait peut-être arguer pour contester la validité de nos droits. Au surplus, les gouvernemens qui ont précédé celui qui nous régit actuellement se sont maintenus à cet égard dans une attitude d'abstention complète, soit qu'ils eussent quelques doutes sur la validité d'une cession faite dans de semblables conditions, soit qu'ils eussent jugé que le territoire en question ne valait pas la peine de nous engager dans une lutte armée contre les Hovas.

Le gouvernement de juillet, quelque temps après la prise de possession de Nossi-Bé, s'expliqua nettement, par l'organe de M. Guizot, alors président du conseil des ministres, sur les projets qu'on lui prêtait sur Madagascar, et répudia toute pensée de conquête dans

cette île : « Je suis convaincu, disait M. Guizot, que la France ferait, passez-moi le mot, une folie, en essayant de renouveler de grands établissemens coloniaux à Madagascar... Nous n'avons aucun dessein de nous servir de Nossi-Bé pour rentrer dans l'île de Madagascar... Certainement, tant qu'il me sera donné d'avoir quelque influence dans les conseils de la couronne et de mon pays, je m'opposerai de toutes mes forces à ce que nous nous laissions attirer et compromettre dans les affaires et les luttes de la Grande-Terre. » Le gouvernement impérial suivit la même ligne de conduite que la monarchie de juillet, et se refusa toujours à intervenir activement dans les affaires de Madagascar. Un grave événement accompagné de tragiques circonstances, et survenu en 1856 sur un point de la Grande-Terre voisin de notre colonie de Nossi-Bé, vint démontrer jusqu'à l'évidence que le gouvernement impérial ne croyait pas plus que le gouvernement du roi Louis-Philippe devoir se prévaloir, à l'encontre des Hovas, de la cession de 1840, en ce qui touche la partie du littoral de la grande île comprise dans cette cession.

Une maison de commerce française de l'île Maurice avait jugé à propos de fonder un établissement dans la baie de Bavatoubé, en vue de tirer parti des bois propres aux constructions navales que produisent les forêts de ce pays, ainsi que pour exploiter des mines de houille, dont des gisemens avaient été reconnus dans le voisinage. La direction de cette entreprise avait été confiée à M. d'Arvoy, ancien consul de France à Port-Louis, qui, pour se mettre à l'abri d'un coup de main de la part des maraudeurs indigènes, plutôt que pour se défendre contre une attaque des Hovas, crut prudent d'armer les deux cents travailleurs employés à son exploitation, et de placer en batterie autour de son habitation quelques pièces de canon qu'il s'était fait envoyer par sa maison, ou qui lui avaient été fournies par un brick de guerre français stationnant dans le voisinage. Dans le courant de l'année 1856, des messages de la reine Ranavalo enjoignaient à M. d'Arvoy d'avoir à se retirer, par le motif que les ordonnances de la reine interdisaient aux Européens de s'établir sur les points de l'île dépourvus d'un poste militaire ; les messages ajoutaient qu'en cas de refus de sa part, il y serait contraint par la force. M. Lambert, un des chefs de sa maison, alors à Tamatave, l'informait de son côté de la violente irritation ressentie par le gouvernement hova, à la nouvelle qu'un blanc avait osé, sans être muni d'une autorisation préalable, s'établir sur un point du domaine de la reine, et l'engageait à se mettre, lui et les siens, en sûreté, au moins jusqu'à ce que le danger présent fût écarté. Enfin, en même temps, le commandant français de Nossi-Bé, qui avait reçu confidentiellement avis des préparatifs d'agression des Hovas, se transporta de sa personne à Bavatoubé

pour presser M. d'Arvoy de céder aux sommations qui lui avaient été adressées, en ajoutant que, si les Hovas donnaient cours à leurs menaces, il ne pourrait lui prêter aucune assistance. Mais, soit qu'il ne jugeât pas le danger aussi imminent qu'on le lui représentait, soit qu'il eût placé une confiance exagérée dans les moyens de résistance dont il disposait, M. d'Arvoy refusa de déférer aux avis qui, de différens côtés, lui signalaient les très sérieux dangers auxquels il s'exposait. Peu de jours après, un corps de 1,500 à 2,000 Hovas, qui s'étaient dissimulés dans les bois environnans et dont l'approche n'avait pu être signalée, envahissait, dans la nuit du 19 octobre 1856, l'habitation de M. d'Arvoy. Secondé par ses employés et ses noirs, M. d'Arvoy opposait à ses agresseurs une résistance désespérée; mais il succombait sous le nombre, et les Hovas emmenaient en esclavage tous ceux des travailleurs qui survivaient à la lutte.

L'événement dont nous venons de retracer les sanglantes péripéties eut alors un grand retentissement dans les colonies voisines, surtout aux îles Maurice et de la Réunion, mais en France on envisagea plus froidement les choses. Le gouvernement, après une enquête minutieuse sur ces faits qui lui étaient dénoncés comme une insulte faite à notre drapeau, décida avec raison, suivant nous, que l'attentat, n'ayant pas été commis sur une terre française, ne pouvait donner lieu à aucune demande de réparation aux Hovas, ni motiver contre eux aucune mesure comminatoire.

Puisque le gouvernement actuel a jugé à propos de se départir de la ligne de conduite suivie par les gouvernemens qui l'ont précédé, et de faire revivre des droits qu'on devait croire tombés dans l'oubli, nous dirons, sans nous attarder à la discussion du bien fondé de ces droits, que la contrée qui fait l'objet de nos revendications ne vaut assurément pas les sacrifices que nécessitera son acquisition, ni ceux qu'il nous faudra sans doute faire encore pour nous y maintenir. C'est une terre assez aride, propre seulement à l'élève du bétail et ne pouvant être utilisée pour aucune des cultures tropicales ; il faut ajouter que la population y est très clairsemée, par suite de l'émigration sur les îles voisines de la plupart des habitans. Depuis plusieurs années, on y avait signalé, il est vrai, des gisemens houillers d'une assez grande richesse, dont l'existence a été depuis confirmée par l'examen d'un ingénieur très compétent, M. Guillemin, ancien membre de la commission d'études de Madagascar ; mais l'exploitation de ces mines ne pourra être de longtemps bien fructueuse, à cause de l'inexpérience absolue des indigènes dans ce genre de travaux, et de l'impossibilité non moins absolue d'y employer des Européens.

Les Hovas, d'un autre côté, se refusent obstinément à la cession de cette contrée, par le motif, disent-ils, que leur hégémonie sur les Sakalaves du Bouéni ne leur a été acquise qu'à la suite de longs efforts et au prix des plus durs sacrifices, et que leur acquiescement à cette condition de paix ruinerait à tout jamais le prestige dont ils jouissent aux yeux des autres indigènes. Dans cette situation, et en vue de mettre fin à un conflit qui ne s'est que trop prolongé, nous proposerions de modifier, sur ce point, les conditions de paix à imposer aux Hovas, en leur offrant de renoncer à la revendication de ce territoire, à la condition d'obtenir d'eux, en échange, la cession en toute souveraineté de la pointe nord de l'île, avec la baie de Diégo Suarez. Les Hovas, qui opposent un refus péremptoire à nos demandes actuelles, n'éprouveraient sans doute pas la même répugnance à se dessaisir d'une partie de leur domaine si éloignée de leur centre d'action, et nous trouverions dans cette acquisition des avantages que ne nous aurait certainement pas offerts la zone du littoral nord-ouest que nous leur réclamons.

La baie de Diégo Suarez, actuellement occupée par nos troupes, et qui s'ouvre sur le côté oriental de l'île, a été comparée, pour son étendue et la sécurité qu'elle présente, à la baie de Rio-de-Janeiro. En cas de guerre maritime, très facile à défendre, elle pourrait servir de lieu de refuge pour nos navires, et, en tout temps, de lieu de ravitaillement pour notre marine de guerre. De magnifiques forêts, dont les essences offrent le plus de ressources pour les constructions navales, viennent mourir sur les rivages mêmes de la baie, qui contient cinq grands ports parfaitement abrités; l'eau douce y est suffisamment abondante, et les terres qui la bordent sont susceptibles de toutes les cultures qu'on jugera à propos d'y introduire. D'après les rapports des marins du commerce qui l'ont fréquentée, on n'aurait pas à y craindre l'insalubrité qui règne sur les autres parties du littoral, mais il conviendrait de n'accueillir cette affirmation qu'avec une prudente réserve, nos marins n'ayant pas fait l'expérience de l'influence qu'aurait exercée sur leur santé un séjour quelque peu prolongé à terre : les rapports des officiers du corps de santé attachés à notre corps expéditionnaire doivent, du reste, avoir aujourd'hui élucidé cette question.

Sur le côté occidental de l'île, à peu près à la hauteur de la baie que nous venons de décrire, se trouve une autre baie, dite Ambavanibé ou port Liverpool. Ces deux ports naturels resserrent tellement la partie nord de Madagascar, qu'ils ne sont séparés l'un de l'autre que par un isthme large de 8 kilomètres, et que la partie de l'île qui s'étend de cet isthme au cap d'Ambre forme une presqu'île parfaitement isolée, d'une superficie de 20 kilomètres de long sur 18 de large: cette presqu'île pourrait être mise à l'abri de toute

attaque venant de l'intérieur de l'île, au moyen d'un fortin établi au centre de l'isthme.

Nous ajouterons que cette acquisition serait d'autant plus précieuse pour nous, que depuis la perte de l'île de France, nous ne possédons plus dans ces mers aucun port de refuge pour nos navires, et que l'incertitude qui continue de régner sur l'heureuse issue des travaux actuellement entrepris à l'île de la Réunion en vue du creusement d'un port à la *Pointe des galets* ne permet pas de croire que nous soyons à la veille de voir combler cette lacune.

II.

Nous arrivons au grief articulé contre les Hovas, relativement à l'inexécution par eux de certaines stipulations du traité de commerce intervenu en 1868 entre la France et la reine Ranavalo II. Après la mort de la reine Ranavalo, le 18 août 1861, le prince Rakout, son fils, que la reine avait déjà, de son vivant, désigné pour son successeur, fut proclamé roi sous le nom de Radama II. Dès qu'il fut informé de cet événement, le gouvernement français envoya, en janvier 1862, M. Brossard de Corbigny, capitaine de frégate, à Tananarive, pour porter au nouveau souverain ses complimens de condoléance, ainsi que ses félicitations à l'occasion de son avènement.

Le premier soin de Radama II avait été de rappeler ceux de ses amis, entre autres MM. Lambert, de l'île Maurice, et Laborde, consul de France, qui avaient été exilés sous la feue reine comme complices d'une conspiration tramée en 1857 en vue de la détrôner (1). M. Lambert, *frère de sang* de Radama (2), qui avait eu l'occasion de rendre d'importans services à ce prince, s'empressa d'accourir à son appel, et Radama, dans l'effusion de sa reconnaissance, ne crut pouvoir moins faire que de se dépouiller en sa faveur des plus précieuses prérogatives de la couronne, en lui concédant, à titre exclusif, par une charte privée, l'exploitation des mines, des forêts et des terres en friche de son royaume, avec le droit d'ouvrir des routes, de creuser des canaux, d'établir des ports, de fonder des usines, et même de battre monnaie. Dans un élan plus généreux que réfléchi, ce prince, qui était animé sans doute des plus louables intentions, mais qui prouva dans cette circonstance combien il

(1) Ce complot eut lieu, en effet, et n'échoua que par la pusillanimité des conjurés indigènes, qui se dérobèrent au moment décisif; cette aventure faillit entraîner de très fâcheuses conséquences pour les quelques Européens qui s'y trouvèrent impliqués.

(2) Pour les cérémonies bizarres qui accompagnent le *fatidrah* ou serment du sang, nous renvoyons les lecteurs aux différens auteurs qui ont décrit les mœurs et coutumes des Malgaches.

était dépourvu de jugement et de tact politique, ce prince, disons-nous, alla jusqu'à décréter la suppression pour toute la durée de son règne des droits de douane perçus jusqu'alors dans tout le royaume, sans songer que ces droits étaient la source la plus claire des revenus de l'état, et que leur abolition devait avoir pour résultat inévitable de paralyser le fonctionnement de tous les services.

La faveur spéciale dont jouissait M. Lambert près du souverain le désigna naturellement au choix de celui-ci, pour notifier son avènement aux puissances européennes, et pour s'entendre avec le gouvernement français sur les bases d'un traité d'amitié et de commerce. A son arrivée en France, l'envoyé de Radama, qui avait été, avant son départ de Madagascar, investi du titre de *Duc d'Émyrne*, à l'effet de relever son prestige près des puissances européennes, adressa, le 7 avril 1862, à tous les ambassadeurs et ministres accrédités à Paris, une circulaire par laquelle il les informait de l'avènement au trône de Radama II, et de la mission qu'il avait reçue de faire savoir que le royaume de Madagascar était ouvert au commerce de toutes les nations, et que l'ordre avait été donné aux gouverneurs des différentes provinces de protéger, en toutes circonstances, les personnes et les biens des étrangers qui voudraient se fixer dans le pays, ou y faire le négoce. La mission de M. Lambert eut un plein succès, et le capitaine de vaisseau Dupré, commandant la station navale de la mer des Indes, fut désigné pour négocier la convention commerciale sollicitée par Radama II. Ces négociations aboutirent à un traité qui fut conclu à Tananarive le 12 septembre 1862, et ratifié par l'empereur des Français le 11 avril suivant. Ce traité fut signé par le commandant Dupré, pour la France, et par trois des ministres de Radama II; il fut également signé par ce prince, qui voulut absolument, contrairement à l'usage, y apposer son nom, pour lui donner ainsi une ratification anticipée. Dans le préambule de cet acte, le souverain des Hovas est qualifié de roi de Madagascar, *sous la réserve des droits de la France.*

Mais l'envoyé de Radama avait encore une mission plus délicate à remplir en France: celle de se procurer les ressources financières nécessaires pour la mise en valeur des concessions énumérées dans la charte souscrite à son profit personnel. Sur ce point encore, le gouvernement impérial lui donna toute satisfaction, et une société anonyme fut constituée sous les auspices du gouvernement, sous le titre de *Société de colonisation de Madagascar.* Afin de mieux marquer l'empreinte gouvernementale sur cette nouvelle création, un gouverneur nommé par décret fut placé à la tête de la société.

Pendant ce temps, le mécontentement n'avait fait que croître à Madagascar, et les imprudentes concessions consenties par le roi

aux *Vazas* avaient produit la plus vive exaspération dans toutes les classes de la population. Avant de conclure le traité que le commandant Dupré lui proposait au nom du gouvernement français, le roi Radama ayant voulu le soumettre à l'examen et à la discussion des principaux chefs qu'il avait convoqués près de lui à cet effet, au nombre de plus de deux cents, il y avait eu presque unanimité contre l'acceptation. Le négociateur même du traité a reconnu qu'on avait dépassé la mesure, et qu'on aurait dû avoir plus de bon sens que le roi Radama, en exigeant la suppression de l'article additionnel relatif aux droits de douanes. « La défiance qu'inspirent les blancs à Madagascar, dit M. Dupré, la crainte de les voir s'emparer par leur travail et leur industrie de toutes les richesses du pays, de l'île elle-même peut-être, avaient dicté l'opposition des chefs, opposition si violente que les hommes les plus éclairés n'avaient osé la combattre (1). » Néanmoins, le roi passa outre et signa le traité tel quel, sans se douter qu'il prononçait ainsi son arrêt de mort. A partir de ce moment, le vide se fit autour du roi, et chacun sentait instinctivement qu'une catastrophe était prochaine : huit mois après, en effet, le 12 mai 1863, le malheureux prince était étranglé dans son palais, après avoir lutté pendant trois jours pour défendre la vie de ses amis, qui furent tous, à l'exception du fils de M. Laborde, immolés par la foule ameutée contre eux.

Après cette révolution de palais, Rakoto, veuve de Radama II, fut proclamée reine de Madagascar, sous le nom de Rosoaherina. Cette princesse était la cousine de Radama, et, beaucoup plus âgée que lui, lui avait été imposée pour compagne de par la volonté toute-puissante de sa mère (2). Les deux époux vivaient depuis plusieurs années dans la plus complète séparation, par suite d'incompatibilité d'humeur ; et c'est autour de cette princesse que s'étaient groupés les chefs du parti opposé aux mesures impolitiques par lesquelles Radama avait voulu signaler son avènement. La réaction contre les concessions et les faveurs accordées aux étrangers par ce prince prit aussitôt un caractère aigu ; un des

(1) Dupré, *Trois Mois de séjour à Madagascar*. Paris, 1863.

(2) Chez les Hovas, comme chez les autres peuplades malgaches qui vivaient sous le régime monarchique, ces unions consanguines étaient imposées pour ainsi dire par la raison d'état, en vue d'assurer la transmission du pouvoir aux rejetons véritablement issus du sang royal, la paternité étant toujours chose fort incertaine chez eux, par suite de leur excessive liberté de mœurs : c'est ainsi que la reine Ranavalo I[er], qui était elle-même de sang royal, fut, après la mort de son époux Radama I[er], préférée aux frères et aux autres parens de ce prince. Chez les Sakalaves du Ménabé, la loi de succession au trône imposait aux membres de la famille royale l'obligation de ne s'allier qu'entre eux; cette disposition était tellement absolue, qu'à défaut d'autres parens les frères devaient épouser leurs sœurs.

premiers actes de la reine fut de déclarer, par un décret, non avenu le règne de Radama II et d'annuler tous les traités passés avec les étrangers. Dès qu'il fut informé de ces événemens, le gouvernement français donna l'ordre au commandant Dupré de se rendre à Madagascar et d'exiger du gouvernement hova l'exécution intégrale du traité de commerce de 1862. En vertu de ses instructions, cet officier, monté sur la frégate l'*Hermione* et convoyé par le brick le *Curieux*, se présenta à Tamatave et se mit aussitôt en rapport avec le pouvoir central. Mais les négociations n'aboutirent à aucun résultat et, malgré l'appareil militaire déployé par le chef de notre station, les Hovas persistèrent dans le refus qu'ils lui avaient tout d'abord opposé de se prêter à aucun accommodement. Ses instructions ne lui permettant pas de recourir à l'emploi de la force, le commandant Dupré se borna à donner l'ordre à notre consul d'amener son pavillon, et les choses en restèrent là pour le moment. Les pourparlers toutefois continuèrent à titre officieux et, en 1867, intervint une convention aux termes de laquelle les Hovas consentaient au paiement à la France d'une indemnité de 900,000 francs pour le retrait de la charte Lambert.

La veuve de Radama II mourut l'année suivante, en 1868, et fut remplacée sur le trône par sa cousine, qui fut proclamée reine sous le nom de Ranavalo-Mandjaka II. L'acte le plus important jusqu'à présent du règne de cette princesse a été sa conversion à la foi chrétienne réformée : en février 1869, elle reçut publiquement le baptême, et tout son peuple s'empressa de suivre son exemple. Cet événement mit fin à la longue rivalité des missionnaires catholiques et méthodistes, et assura désormais à ces derniers une influence prépondérante dans les conseils de la reine, influence qui, comme on doit bien le penser, n'a pas toujours été employée dans le sens des intérêts français. Les missionnaires catholiques purent toutefois continuer sans obstacle leur œuvre de propagande, et leurs prosélytes ne semblent avoir été jusqu'à présent aucunement inquiétés dans leur foi.

Dans l'espoir que ce changement de règne pourrait avoir apporté quelque modification aux dispositions des Hovas, le gouvernement français chargea M. Garnier d'aller, avec le titre de commissaire impérial, présenter ses félicitations à la nouvelle reine, à l'occasion de son avènement, et de poursuivre les négociations entamées jadis en vue de la remise en vigueur du traité de commerce de 1862. Notre envoyé réussit cette fois dans sa mission et fit souscrire à la reine, en 1868, une nouvelle convention commerciale qui reproduisait, à peu de chose près, les dispositions énoncées dans le traité de 1862. Ce traité semble avoir déjà donné lieu à quelques difficultés d'interprétation ; on reproche notamment aux Hovas d'avoir cherché à éluder leurs engagemens en ce qui touche l'application de l'art. 4,

qui consacre le droit, pour nos nationaux, d'acquérir et de posséder des immeubles : ces difficultés auraient été soulevées, nous dit-on, à l'occasion de la succession de M. Laborde, ancien consul de France à Tananarive.

On se heurte sans doute ici à un principe qui a pour les Hovas toute l'importance d'un dogme religieux; il s'agit de la fiction suivant laquelle la propriété du sol tout entier réside dans la personne du souverain, qui peut en déléguer l'usufruit à titre viager ou temporaire, mais non pas l'aliéner à titre irrévocable. Le droit de propriété incommutable concédé à des étrangers est donc en contradiction formelle avec les lois fondamentales de l'état, et on ne saurait s'étonner dès lors de la résistance qu'opposent les Hovas à l'introduction dans leur droit public d'une innovation aussi contraire à leurs croyances les plus enracinées.

On devrait, ce nous semble, chercher un terrain d'entente et tourner la difficulté en offrant aux Hovas de renoncer, pour nos nationaux, au droit absolu de propriété qui leur avait été concédé, mais en stipulant, en échange, pour eux la reconnaissance de droits à peu près équivalens, comme celui de contracter des baux emphytéotiques renouvelables au gré du preneur, expédient qui laisserait ainsi intact le principe qui tient si fort à cœur aux Hovas et dont la violation semble avoir provoqué chez eux de si unanimes protestations.

III.

Pour justifier notre agression contre les Hovas, il a été beaucoup parlé des Sakalaves, qu'on nous a représentés comme des amis dévoués de la France et des auxiliaires précieux disposés à nous prêter une utile assistance dans la guerre que nous soutenons; et on a appelé notre intérêt et notre commisération sur le sort de *ces fidèles alliés*, qui gémissaient sous l'intolérable oppression des Hovas et réclamaient avec instance notre protectorat.

Nous n'avons aucune raison de croire que la suprématie acquise aux Hovas, en vertu du droit de la conquête, se soit appesantie plus lourdement sur les Sakalaves que sur les autres indigènes également soumis à leur hégémonie, et d'un autre côté, nous cherchons vainement, dans l'histoire et le passé de ce peuple, les précédens qui peuvent lui avoir acquis des titres particuliers à notre intérêt et à notre appui. Depuis les événemens qui ont amené, en 1840, la prise de possession de l'île de Nossi-Bé par la France, événemens auxquels les Sakalaves demeurés sur la Grande-Terre sont restés complètement étrangers, leur attitude à notre égard a été constamment plutôt hostile que sympathique, ainsi que nous l'établirons plus loin.

Il est d'ailleurs certain que, de toutes les tribus de l'île, celle des Sakalaves est la moins bien douée sous le rapport intellectuel, et la plus réfractaire à l'action de la civilisation; impatiens de tout frein et de toute discipline, et incapables de se prêter à aucune organisation régulière, ils n'ont jamais été en état d'opposer une résistance sérieuse aux envahisseurs de leur pays, et il est à craindre que, dans les circonstances présentes, leur participation à nos opérations de guerre ne se montre plus préjudiciable qu'utile au succès de nos armes. Nos chefs militaires doivent être, au surplus, édifiés aujourd'hui sur le fond qu'il y a lieu de faire sur leur concours armé.

Jadis hardis et déterminés pirates, les Sakalaves dirigeaient périodiquement leurs pirogues, au nombre de plusieurs centaines, vers les îles Comores, qu'ils ravageaient systématiquement et dont ils enlevaient des femmes et les enfans pour les vendre comme esclaves; ils avaient même la hardiesse de pousser parfois leurs déprédations jusqu'à la côte orientale d'Afrique et ils ne craignirent même pas d'attaquer à plusieurs reprises et de piller le comptoir portugais d'Oïbo. Ils menèrent cette vie de forbans jusqu'en 1816, époque à laquelle la fréquentation plus active de ces mers par les marines européennes vint mettre un terme à leurs exploits; depuis lors ils n'exercent leurs brigandages que sur une échelle plus restreinte, et se bornent à rançonner les étrangers et à piller, quand ils peuvent le faire impunément, les navires de commerce qui ont l'imprudence de leur donner accès à leur bord. Quelques négocians de l'île de la Réunion ont néanmoins persisté à se risquer dans leurs parages et à entretenir des relations de commerce sur ces côtes si inhospitalières; mais ce n'est qu'au prix de dangers incessans et en donnant satisfaction à l'insatiable avidité des chefs indigènes, que les navires de commerce opérant sur ces plages peuvent se livrer à leur trafic (1). Voici, à ce sujet, les observations recueillies sur les Sakalaves par quelques-uns des voyageurs qui les ont fréquentés. « Les habitans du Bouéni, dit M. Noël (2), ne sont que le rebut des Sakalaves d'Ambougou et du Ménabé; ils sont moins belliqueux, ont un caractère féroce, une haine profonde contre l'étranger et un goût prononcé pour le meurtre et le pillage. Les Sakalaves sont turbulens, vaniteux, menteurs, insoucians de l'avenir, défians par ignorance, souvent cruels par superstition. » M. Guillain (3) ne les juge pas d'une manière plus favorable.

(1) Adolphe Leroy, *Notes sur Madagascar*, 1884.

(2) Noël, *Recherches sur les Sakalaves* (*Bulletin de la Société de géographie*, avril 1843).

(3) Guillain, *Documens sur l'histoire et la géographie de la côte occidentale de Madagascar*.

« Dans toutes les choses du domaine de l'intelligence, dit-il, les Sakalaves n'avaient pas fait un pas... Si les uns et les autres se livrent parfois à quelque agression contre l'ennemi, ce n'est pas avec la pensée de le chasser de tel ou tel point et d'en délivrer un jour complètement le pays, mais bien dans la seule intention d'enlever des femmes, des enfans et du bétail ; voilà ce qu'ils appellent faire la guerre aux Hovas. C'est, en un mot, un vrai peuple de sauvages, insouciant, mutin et pillard. Leurs sentimens envers les Hovas tiennent plutôt de la crainte que de la haine ; sans juger absolument de leur aptitude à faire la guerre, je dirai du moins que la mollesse de leur défense, quand ils sont attaqués, n'en accuse pas une bien grande. » — « Le Sakalave, dit enfin le révérend père Neyraguet (1), n'est pas méchant par caractère ; il n'est cruel que par circonstance ; c'est le seul défaut, au reste, dont je le crois exempt, car il possède énergiquement tous les autres. Fainéant, il dort la nuit et repose le jour ; cupide, il désire posséder tout ce qui flatte sa vue, et il le demande sans honte ; depuis le roi jusqu'au dernier de ses sujets, ce peuple est mendiant, et mendiant jusqu'à l'importunité. Cédez-vous à ses instances et lui accordez-vous l'objet de ses convoitises, n'attendez pas de lui un sentiment de reconnaissance ; il semble que tout ce qu'on lui donne lui soit dû. Mais chez les Sakalaves, un vice qui les domine tous, un vice qui règne dans tous les rangs et dans tous les âges, c'est l'immoralité... »

On nous objectera peut-être que ces appréciations remontent déjà à une époque assez éloignée, et que les mœurs de ces indigènes ont pu se modifier à la suite de leur contact plus prolongé avec les Européens ; il n'en est rien malheureusement, et les relations les plus récentes de voyageurs, tels que M. Grandidier, nous les représentent sous les mêmes couleurs (2). Quelque sombre que soit le tableau tracé par ces voyageurs, notre expérience personnelle nous a permis d'en reconnaître la parfaite exactitude, et nous sommes amenés à dire que, si une considération pouvait confirmer l'irrémédiable impuissance de la race noire à s'élever à un degré supérieur de l'échelle sociale, ce serait assurément le spectacle de ce peuple qui se complaît dans les ténèbres de la plus grossière ignorance, qui se fait un jeu des notions les plus élémentaires de justice et d'honnêteté, et qui ne recherche et n'apprécie d'autres satisfactions que celles que procurent le vol et le maraudage.

Il nous reste à faire justice de la légende qui nous représente les

(1) *Madagascar et ses deux premiers évêques*, t. I. p. 220.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 15 décembre 1872, l'étude de M. Émile Blanchard sur *l'Ile de Madagascar*.

Sakalaves comme animés des sentimens d'un inviolable attachement et d'un dévoûment traditionnel à la France, légende dont quelques publicistes se sont faits les échos peut-être inconsciens, mais qui n'en a pas moins contribué dans une large mesure à fausser l'esprit public sur la question qui nous occupe; nous invoquerons à ce sujet le souvenir de quelques faits presque contemporains, qui édifieront l'opinion sur le degré de créance qu'il convient d'ajouter à cette allégation.

En 1849, les Sakalaves, qui vivaient sous notre autorité à Nossi-Bé, pour reconnaître sans doute la protection que nous leur avions prêtée jadis contre les Hovas, s'insurgèrent contre nous, et sous la conduite d'un nommé Bengala, Sakalave de Bali et fils d'Audrian-Souli, tentèrent de surprendre Hellville, chef-lieu de la colonie; la vigilance et le sang-froid du commandant et des autorités de la colonie la préservèrent des dangers qu'elle courut, en cette circonstance, et amenèrent les autorités locales à prendre des mesures de précaution en vue de prévenir le retour de semblables événemens (1). Quelques années plus tard, en 1856, l'inimitié des Sakalaves contre nous se traduisit aussi, en l'île Mayotte, par une levée de boucliers, dirigée par le nommé Bakari-Koussou, ancien manantanie, ou ministre, du même Audrian-Souli. Cette insurrection fut promptement réprimée, et les chefs de la révolte, traduits devant la juridiction spéciale chargée de juger les crimes de rébellion, furent condamnés à diverses peines afflictives (2); notons qu'il s'agit ici de ces mêmes Sakalaves qui, en 1840, avaient imploré notre protection et sollicité spontanément notre souveraineté. Les Sakalaves restés sur la Grande-Terre ne nous témoignaient pas des dispositions plus amicales, et nous n'en finirions pas si nous voulions relater les actes de violence, les pillages et les vexations de toute sorte que nos navires de commerce ont eus à subir de la part de ceux d'entre eux qui habitaient les points de la côte ouest, où les Hovas n'étaient pas encore parvenus, à cette époque, à faire reconnaître leur autorité. Poussé à bout par la nouvelle des mauvais traitemens subis par nos nationaux, le commandant de notre station donna, en 1859, l'ordre à la corvette la *Cordelière* de se présenter devant Bali pour recueillir la mission catholique établie sur ce point et qui avait été, de la part des Sakalaves, l'objet des plus odieux traitemens, et d'infliger une salutaire leçon aux indigènes de cette localité. Ceux-ci prirent l'initiative des hostilités, mais le feu de la corvette

(1) Depuis ce moment, les Sakalaves, qui ne marchent habituellement qu'armés de leur zagaie, ne sont plus admis en armes dans l'enceinte du chef-lieu.

(2) Cette juridiction prononça huit condamnations capitales, dont deux seulement reçurent leur exécution.

les dispersa promptement, et les obus réduisirent tous leurs villages en cendres.

En présence de pareils précédens, on ne comprendrait pas que le gouvernement français continuât à couvrir de son patronage des cliens aussi peu soucieux de reconnaître ses bienfaits, et il serait triste de songer que, pour assurer l'affranchissement politique d'un peuple qui ne s'est signalé que par ses habitudes de brigandage et ses actes de félonie à notre égard, la France dût incessamment épuiser ses trésors et verser le plus pur du sang de ses enfans. Puisqu'on a jugé à propos d'associer des indigènes à notre lutte contre les Hovas, on eût été assurément mieux inspiré en s'attachant à rechercher la coopération d'autres tribus plus intéressantes à tous égards que les Sakalaves, celle des Betzimsaraks, par exemple, qui habitent le versant oriental de l'île, que leurs rapports plusieurs fois séculaires avec les Européens ont initiés à une civilisation rudimentaire, et qui n'ont pas perdu le souvenir de la protection que la France étendait jadis sur eux. Leurs parages étaient jadis fréquentés par les escadres françaises qui opéraient dans la mer des Indes et venaient se ravitailler à Madagascar; les escadres de Dupleix de La Bourdonnais et du bailli de Suffren purent y compléter les équipages de leurs navires; et les excellens matelots fournis volontairement par les indigènes de ces contrées se trouvèrent ainsi associés aux brillans faits d'armes qui ont, dans la seconde moitié du siècle dernier, illustré notre pavillon dans ces mers.

IV.

Ainsi que l'a fait remarquer justement ici même un écrivain compétent (1), l'importante question de l'insalubrité, si tristement célèbre, de Madagascar n'a été qu'effleurée, à la chambre des députés, par les divers orateurs qui ont soutenu la demande de crédits relative à notre expédition; l'un de ces orateurs ayant même à peu près nié cette insalubrité, nous ne saurions mieux faire que de citer l'opinion qu'exprime à ce sujet l'auteur d'un des ouvrages les plus complets et les plus consciencieux qui aient été publiés sur Madagascar, en faisant remarquer que cet auteur a séjourné dans le pays, qu'il a étudié sur place la question qu'il traite, et enfin (ce qui donne d'autant plus de poids à son opinion), qu'il est, malgré tout, partisan très résolu de la colonisation de cette île. « Quant à l'insalubrité de Madagascar, dit le docteur Lacaille, personne n'ignore que ce pays a été placé au rang des contrées les plus malsaines de

(1) Edmond Plauchut, *France et Madagascar*, dans la *Revue* du 15 juin 1884.

la terre, et cependant jamais la fièvre jaune, ce terrible minotaure que l'Européen rencontre dans le Nouveau-Monde, ne s'y est montrée. Loin de moi la pensée de vouloir amoindrir le seul, mais dangereux ennemi de l'Européen à Madagascar; toutefois il me répugnerait aussi de lui donner des proportions effrayantes et indignes d'une saine appréciation. La fièvre de Madagascar est une maladie sérieuse avec laquelle il faut compter. Il est bien rare que l'étranger qui séjourne une année sur ce sol encore neuf ne paie pas son tribut à l'acclimatement. La fièvre de Madagascar n'est rien autre chose que le résultat d'une intoxication paludéenne, revêtant des formes ataxiques, avec une marche souvent rapide quand des soins intelligens ne sont pas apportés à celui qui en est atteint. C'est cette marche rapide qui lui a fait donner aussi le nom de fièvre pernicieuse (1)... »

Mais, nous dit-on, l'influence des miasmes telluriques ne se fait sentir que sur le littoral, sur une étendue de 12 ou 15 lieues vers l'intérieur; dès qu'on a dépassé cette zone pour pénétrer dans l'intérieur, le pays s'assainit, et des voyageurs ont même assuré que, sur les plateaux du centre, dans la province d'Aukova, occupée par les Hovas, le climat était aussi salubre que celui de la France; il faut donc, disent les apôtres de la conquête, éviter de faire séjourner nos troupes sur le littoral, afin de les soustraire aux influences paludéennes, et les diriger tout de suite vers l'intérieur pour attaquer les Hovas dans le centre même de leur puissance. C'est encore une erreur qu'il serait dangereux de laisser s'accréditer; suivant l'auteur si compétent que nous venons de citer : « Il importe de rectifier une opinion communément admise par ceux qui se sont occupés de ce pays, que les côtes seules étaient sujettes à l'action des fièvres. Cette assertion n'est pas exacte. Dans l'intérieur de l'île, l'étranger est aussi exposé à contracter des fièvres qu'à la côte, et cela provient sans doute de l'extrême déboisement dont Madagascar a été le théâtre et à la présence de nombreuses rizières qui occupent le fond de toutes les vallées internes. Il reste à peine à Madagascar la moitié des forêts qui couvraient jadis cette grande île. Ces déboisemens insensés ont entraîné plusieurs graves inconvéniens : un excès de température dont on se ferait difficilement une idée pour des régions aussi élevées que le sont les contrées de l'intérieur, dont l'altitude varie entre 1,800 et 2,500 mètres, et le germe des fièvres entretenu par la conversion de la plupart des vallées en rizières, foyers d'effluves et de miasmes délétères moins redoutables peut-être que ceux des côtes, mais dont

(1) Docteur Lacaille, *Connaissance de Madagascar*. Paris, 1863; Dentu.

l'existence ne saurait être contestée, contrairement à ce qui a été avancé jusqu'à présent... »

Pour combattre les objections tirées des difficultés que présente Madagascar à l'acclimatation des Européens, on cite l'exemple d'un certain nombre d'Européens établis depuis de longues années dans cette île et qui ont résisté aux atteintes des fièvres paludéennes. Ces exemples isolés ne prouvent rien contre l'insalubrité de l'île et l'impossibilité, pour les Européens en général, de s'adapter aux conditions d'existence qui leur sont imposées dans cette contrée; ils prouvent tout au plus que, parmi les Européens, certaines organisations exceptionnelles, après avoir été soumises pendant un certain temps à l'action de l'intoxication paludéenne, peuvent acquérir à la longue une immunité relative, produite par une saturation des principes toxiques émanés du milieu ambiant; d'ailleurs les vides nombreux produits par la fièvre dans notre corps expéditionnaire sont malheureusement une réponse péremptoire aux optimistes de parti-pris qui soutiennent l'innocuité de ce climat pour les Européens.

Il faut donc envisager les choses sous leur aspect réel et reconnaître que Madagascar ne pourrait pas, quant à présent du moins, remplir pour nous le rôle d'une colonie de peuplement; cette île ne peut fournir qu'une colonie d'exploitation, comme l'est Java pour les Hollandais et l'Inde pour les Anglais, mais sans nous offrir les avantages et les compensations que présentent ces contrées à leurs heureux possesseurs. Nous ne voulons pas dire que l'insalubrité, à bon droit reprochée à Madagascar, fermera à tout jamais l'accession de cette île à la civilisation ; l'expérience acquise ailleurs au prix de douloureux sacrifices prouve que les efforts persévérans de l'homme peuvent à la longue modifier, dans une certaine mesure, les conditions climatologiques des contrées les plus mal réputées sous ce rapport. Mais, pour faire disparaître les causes si nombreuses d'insalubrité à Madagascar, il faudrait entreprendre des travaux gigantesques qui ne pourraient être certainement que l'œuvre de plusieurs générations ; il faudrait dessécher les marais, mettre en culture les terres, reboiser les montagnes qui ont été partout dénudées par l'imprévoyance des indigènes, régulariser les cours d'eau, débarrasser leurs estuaires des amoncellemens de sable qui s'opposent à leur libre écoulement, etc., travaux que les Européens ne pourront jamais exécuter par eux-mêmes, puisque sous cette latitude le travail manuel leur est interdit, mais que la civilisation pourrait peut-être faire exécuter par les mains des indigènes, en leur communiquant à cet effet les procédés et les ressources dont elle dispose, ce qui supposerait, au préalable, une entente parfaite entre les parties intéressées, entente

qui ne pourra s'établir que lorsque les indigènes n'auront plus incessamment suspendue sur leur tête la menace d'une dépossession violente de leur pays.

V.

Ce serait, pensons-nous, se nourrir d'illusions que d'espérer amener de bon gré les peuplades négroïdes de cette île à embrasser nos mœurs et nos usages et à accepter de nos mains les bienfaits de la civilisation ; la grande distance existant entre l'état intellectuel des peuples de cette race et celui des peuples de race blanche, ces deux extrêmes de l'échelle de l'humanité, crée un abîme que ni les uns, ni les autres ne peuvent franchir et mettra pour longtemps encore obstacle à toute communauté de pensées et de sentimens entre eux ; ajoutons qu'aux yeux de ces indigènes, le *vaza*, le blanc, à quelque nationalité qu'il appartienne, est et restera toujours l'ennemi traditionnel de leur race, même quand il se présente dans l'attitude la plus pacifique, et ils persisteront à le tenir en suspicion, parce qu'ils lui supposeront toujours des arrière-pensées de conquête et d'asservissement.

Les Hovas, dont le nom a acquis de nos jours une si grande notoriété, ont les vices et les qualités inhérens à la race à laquelle ils appartiennent ; mais ils ont incontestablement l'esprit beaucoup plus ouvert que les autres indigènes aux idées de progrès, et quelques-uns d'entre eux ont même, dans des circonstances délicates, fait preuve d'une intelligence supérieure et d'un remarquable tact politique ; le règne de Radama Ier avait déjà été marqué par l'introduction chez ce peuple de plusieurs réformes importantes, telles que la suppression de la traite des esclaves, l'établissement de nombreuses écoles primaires destinées à l'éducation des enfans des deux sexes, l'organisation de troupes disciplinées à l'européenne, l'introduction dans la capitale de l'imprimerie, l'adoption de caractères latins pour écrire la langue malgache, etc. ; les Hovas continuent à marcher dans la voie de progrès que leur avait tracée le glorieux fondateur de leur puissance, et, de nos jours, les missionnaires méthodistes (il faut le reconnaître) s'emploient avec une louable persévérance à procurer à leurs prosélytes les bienfaits d'une large diffusion de l'instruction publique, qu'ils auraient même, dit-on, rendue obligatoire comme chez nous.

Mais, il faut bien le dire, les Hovas nourissent à l'égard des étrangers les mêmes préventions et les mêmes sentimens de répulsion que les autres indigènes ; s'ils se sont systématiquement refusés jusqu'à présent à s'approprier les inventions dues à la science mo-

derne et les merveilleux procédés industriels qui, dans l'ordre matériel, ont contribué dans une si large mesure au développement du bien-être chez les nations civilisées, c'est parce qu'ils avaient constamment, comme ils le disent eux-mêmes, l'esprit hanté par le spectre de l'invasion étrangère, et qu'ils considéraient l'introduction chez eux de ces innovations comme le prélude de leur absorption finale par l'élément européen. Ces dispositions se modifieront nécessairement si nous parvenons à les convaincre que nous ne voulons porter nulle atteinte à leur autonomie ni entraver en rien l'œuvre qu'ils ont entreprise de s'assimiler les indigènes de race différente auxquels ils ont imposé leur suprématie, œuvre essentiellement humanitaire, au succès de laquelle la mission civilisatrice de la France nous impose le devoir de concourir de tous nos efforts.

Laissons donc aux Hovas le soin d'amener progressivement à un meilleur état social les indigènes qu'ils ont soumis à leur autorité, car c'est une mission qu'ils sont à tous égards mieux à même de remplir que nous ; pour dégrossir des sauvages, des barbares valent mieux que des civilisés, et pour faire progresser des barbares, une civilisation naissante a plus de force et d'efficacité qu'une civilisation très raffinée ; il faut qu'il y ait des points de contact, des prises faciles entre des peuples de culture inégale, pour que le plus avancé puisse entraîner à sa suite le plus arriéré. Ce n'est pas par la conquête, mais par une lente infiltration que l'élément européen arrivera à s'implanter à Madagascar, et c'est alors seulement que le génie de notre race pourra intervenir utilement pour faire fructifier et développer chez ces indigènes les germes de civilisation qu'ils devront à la féconde initiation des Malais, leurs maîtres actuels.

En résumé, il semble qu'il y aurait lieu de renoncer à la revendication du protectorat sur la côte nord-ouest, et de nous assurer, en échange, la souveraineté de la pointe nord de l'île, dont la possession nous offrirait des avantages bien autrement appréciables que la contrée qui fait actuellement l'objet de nos revendications ; quant au traité de commerce de 1868, nous pourrions sans inconvénient, et à titre de transaction, nous prêter à la légère modification qui a été indiquée plus haut et qui n'altérerait en rien l'économie générale de cet acte international. Enfin les Hovas ne pourraient considérer comme une aggravation des conditions de paix l'adhésion que nous leur demanderions à l'institution de tribunaux mixtes, destinés à assurer une justice impartiale aux étrangers de toute nationalité que leurs affaires mettent en contact avec eux, et

à remédier, dans la mesure du possible, aux scandaleux abus dont l'administration de la justice offre le spectacle dans ce pays.

Voici quelles seraient, en substance, les conditions de paix qu'il conviendrait peut-être de substituer à celles auxquelles nos adversaires se sont péremptoirement refusés à souscrire jusqu'à ce jour : 1° paiement à la France d'une indemnité dont le quantum serait à déterminer, applicable, partie aux frais de la guerre, partie à la réparation des préjudices éprouvés par nos nationaux, et qui pourrait être stipulée payable par annuités; dans ce dernier cas, la perception des droits de douane à Tamatave et à Majunga nous serait déléguée jusqu'à parfait paiement, mais jusqu'à concurrence seulement de la moitié de ces droits, le surplus devant être remis au gouvernement hova; 2° cession en toute propriété et souveraineté à la France de la pointe nord de l'île, avec la baie de Diégo Suarez et le port Liverpool; 3° interdiction aux Hovas de céder aucune portion de leur territoire sans le consentement de la France; 4° exécution intégrale du traité de commerce de 1868, sauf modification de l'art. 4; 5° institution sur tous les points où le gouvernement français le jugera utile, de tribunaux mixtes chargés de juger les différends entre Européens et indigènes, et dont les membres européens seront désignés par une commission internationale composée des agens consulaires et diplomatiques accrédités à Tananarive.

Nous avons la ferme confiance que ces nouvelles conditions de paix, tout en donnant satisfaction aux véritables intérêts que nous avons charge de sauvegarder, — et tout en préparant les voies à l'influence prépondérante que la France est sans doute appelée à exercer plus tard dans cette île, — auraient toutes chances d'être accueillies par les Hovas, dont nos propositions ont le mérite de respecter scrupuleusement l'indépendance, — et la conclusion de la paix, dans de semblables conditions fermerait pour longtemps l'ère des difficultés de toute nature contre lesquelles nous nous débattons, et qu'ont suscitées l'insuffisance de nos notions sur ce pays ainsi que nos exigences peut-être irréfléchies à l'encontre de nos adversaires.

TH. HALLEZ.

ROMANCERO

LE SERREMENT DE MAINS.

> Cuidando Diego Laynez,
> En la mengua de su casa
> Fidalga, rica y antigua
> Antes que Iñigo y Abarca.
>
> (*Romancero del Cid.*)

Songeant à sa maison, grande parmi les grandes,
Plus grande qu'Iñigo lui-même et qu'Abarca,
Le vieux Diego Laynez ne goûte plus aux viandes.

Il ne dort plus, depuis qu'un sang honteux marqua
La joue encore chaude où l'a frappé le Comte,
Et que pour se venger la force lui manqua.

Il craint que ses amis ne lui demandent compte,
Et ne veut pas, navré d'un vertueux ennui,
Leur laisser respirer l'haleine de sa honte.

Alors il fit querir et rangea devant lui
Les quatre rejetons de sa royale branche,
Sanche, Alfonse, Manrique et le plus jeune, Ruy.

Son cœur tremblant faisait trembler sa barbe blanche;
Mais l'honneur raidissant ses vieux muscles glacés,
Il serra fortement les mains de l'aîné, Sanche.

Celui-ci, stupéfait, s'écria : — C'est assez!
Ah! vous me faites mal! — Et le second, Alfonse,
Lui dit : — Qu'ai-je donc fait, père? vous me blessez! —

Puis, Manrique : — Seigneur, votre griffe s'enfonce
Dans ma paume et me fait souffrir comme un damné! —
Mais il ne daigna pas leur faire une réponse.

Sombre, désespérant en son cœur consterné
D'enter sur un bras fort son antique courage,
Diego Laynez marcha vers Ruy, le dernier-né.

Il l'étreignit, tâtant et palpant avec rage
Ces épaules, ces bras frêles, ces poignets blancs,
Ces mains, faibles outils pour un si grand ouvrage.

Il les serra, — suprême espoir, derniers élans!
Entre ses doigts durcis par la guerre et le hâle.
L'enfant ne baissa pas ses yeux étincelans.

Les yeux froids du vieillard flamboyaient. Ruy tout pâle,
Sentant l'horrible étau broyer sa jeune chair,
Voulut crier; sa voix s'étrangla dans un râle.

Il rugit : — Lâche-moi, lâche-moi, par l'enfer!
Sinon, pour t'arracher le cœur avec le foie,
Mes mains se feront marbre et mes dix ongles fer! —

Le vieux tout transporté dit en pleurant de joie :
— Fils de l'âme, ô mon sang, mon Rodrigue, que Dieu
Te garde pour l'espoir que ta fureur m'octroie! —

Avec des cris de haine et des larmes de feu,
Il dit alors sa joue insolemment frappée,
Le nom de l'insulteur et l'instant et le lieu;

Et tirant du fourreau Tizona bien trempée,
Ayant baisé la garde ainsi qu'un crucifix,
Il tendit à l'enfant la haute et lourde épée.

— Prends-la. Sache en user aussi bien que je fis.
Que ton pied soit solide et que ta main soit prompte.
Mon honneur est perdu. Rends-le-moi. Va, mon fils.

Une heure après, Ruy Diaz avait tué le Comte.

LA REVANCHE DE DIEGO LAYNEZ.

Sienta á yantar, el mi fijo,
Dó estoy á mi cabecera,
Que quien tal cabeza trae
Será en mi casa cabeza.

(*Romancero del Cid.*)

Ce soir, seul au haut bout, car il n'a pas d'égaux,
Diego Laynez, plus pâle aux lueurs de la cire,
S'est assis pour souper avec ses hidalgos.

Ses fils, ses trois aînés, sont là; mais le vieux sire
En son cœur angoissé, songe au plus jeune. Hélas!
Il n'est point revenu. Le Comte a dû l'occire.

Le vin rit dans l'argent des brocs; le coutelas
Dégainé, l'écuyer, ayant troussé sa manche,
Laisse échauffer le vin et refroidir les plats.

Car le maître et seigneur n'a pas dit: — Que l'on tranche! —
Depuis que dans sa chaise il est venu s'asseoir,
Deux longs ruisseaux de pleurs mouillent sa barbe blanche.

Et le grave écuyer se tient près du dressoir,
Devant la table vide et la foule béante,
Et nul, fils ou vassal, ne soupera ce soir.

Comme pour ne pas voir le spectre qui le hante,
Laynez ferme les yeux et baisse encor le front;
Mais il voit son fils mort et sa honte vivante.

Il a perdu l'honneur, il a gardé l'affront;
Et ses aïeux, de race irréprochable et forte,
Au jour du Jugement le lui reprocheront.

L'outrage l'accompagne et le mépris l'escorte;
De tout l'orgueil antique il ne lui reste rien...
Hélas! hélas! Son fils est mort, sa gloire est morte!

— Seigneur, ouvre les yeux. C'est moi. Regarde bien.
Cette table sans viande a trop piètre figure;
Aujourd'hui j'ai chassé sans valet et sans chien;

J'ai forcé ce ragot; je t'en offre la hure! —
Ruy dit et tend le chef livide et hérissé
Qu'il tient empoigné par l'horrible chevelure.

Diego Laynez d'un bond sur ses pieds s'est dressé :
— Est-ce toi, Comte infâme? Est-ce toi, tête exsangue,
Avec ce rire fixe et cet œil convulsé?

Oui, c'est bien toi! Tes dents mordent encor ta langue;
Pour la dernière fois l'insolente a raillé
Et le glaive a tranché le fil de sa harangue! —

Sous le col d'un seul coup par Tizona taillé,
D'épais et noirs caillots pendent à chaque fibre;
Le vieux frotte sa joue avec le sang caillé.

D'une voix éclatante et dont la salle vibre,
Il s'écrie : — O Rodrigue, ô mon fils, cher vainqueur,
L'affront me fit esclave et ton bras me fait libre!

Et toi, visage affreux qui réjouis mon cœur,
Ma main va donc, au gré de ma haine indomptable,
Satisfaire sur toi ma gloire et ma rancœur! —

Et soufflletant alors la tête épouvantable :
— Vous avez vu, vous tous, il m'a rendu raison !
Ruy, sieds-toi sur mon siège au haut bout de la table.

Car qui porte un tel chef est chef de ma maison. —

LE TRIOMPHE DU CID.

De Rodrigo de Bivar
Muy grande fama corria,
Cinco reyes ha vencido
Moros de la Moreria.

(*Romancero del Cid.*)

Les portes du palais s'ouvrirent toutes grandes
Et le roi don Fernan sortit pour recevoir
Le jeune chef rentrant avec ses vieilles bandes.

Quittant cloître, métier, champ, taverne et lavoir,
Clercs, bourgeois ou vilains, tout le bon peuple exulte ;
Les femmes aux balcons se penchent pour mieux voir.

C'est que, vengeur du Christ que le Croissant insulte,
Rodrigue de Bivar, vainqueur, rentre aujourd'hui
Dans Zamora qu'emplit un merveilleux tumulte.

Il revient de la guerre et partout devant lui,
Sur son genet rapide et rayé comme un zèbre
Le cavalier berbère en blasphémant a fui.

Il a tout pris, pillé, rasé, brûlé, de l'Èbre
Jusques au Guadiana qui roule un sable d'or,
Et de l'Algarbe en feu monte un long cri funèbre.

Il revient tout chargé de butin, plus encor
De gloire, ramenant cinq rois de Morérie.
Ses captifs l'ont nommé le Cid Campeador.

Tel Ruy Diaz, à travers le peuple qui s'écrie,
La lance sur la cuisse, en triomphal arroi,
Rentre dans Zamora pavoisée et fleurie.

Donc, lorsque les huissiers annoncèrent : — Le Roi!
Telle fut la clameur que corbeaux et corneilles
Des tours et des clochers s'envolèrent d'effroi.

Et don Fernan debout sous les portes vermeilles,
Un instant, ébloui, s'arrêta sur le seuil
Aux acclamations qui flattaient ses oreilles.

Il s'avançait, charmé du glorieux accueil...
Tout à coup, repoussant peuple, massiers et garde,
Une femme apparut, pâle, en habit de deuil.

Ses yeux resplendissaient dans sa face hagarde
Et, sous le voile épars de ses longs cheveux roux,
Sanglotante et pâmée, elle cria : — Regarde!

Reconnais-moi! Seigneur, j'embrasse tes genoux.
Mon père est mort qui fut ton fidèle homme lige;
Fais justice, Fernan, venge-le, venge-nous!

Je me plains hautement que le Roi me néglige
Et ne veux plus attendre, au gré du meurtrier,
La vengeance à laquelle un grand serment t'oblige.

Oui, certe, ô Roi, je suis lasse de larmoyer;
La haine dans mon cœur bout et s'irrite et monte
Et me prend à la gorge et me force à crier :

Vengeance, ô Roi, vengeance et justice plus prompte!
Tire de l'assassin tout le sang qu'il me doit! —
Et le peuple disait : — C'est la fille du Comte. —

Car d'un geste rigide elle montrait du doigt
Cid Ruy Diaz de Bivar qui, du haut de sa selle,
Lui dardait un regard étincelant et droit.

Et l'œil sombre de l'homme et les yeux clairs de celle
Qui l'accusait, alors se croisèrent ainsi
Que deux fers d'où jaillit une double étincelle.

Don Fernan se taisait, fort perplexe et transi,
Car l'un et l'autre droit que son esprit balance
Pèse d'un poids égal qui le tient en souci.

Il hésite. Le peuple attendait en silence.
Et le vieux Roi promène un regard incertain
Sur cette foule où luit l'éclair des fers de lance.

Il voit les cavaliers qui gardent le butin,
Glaive au poing, casque en tête, au dos la brigandine,
Rangés autour du Cid impassible et hautain.

Portant l'étendard vert consacré dans Médine,
Il voit les captifs pris au Miramamolin,
Les cinq émirs vêtus de soie incarnadine;

Et derrière eux, plus noirs sous leurs turbans de lin,
Douze nègres, chacun menant un cheval barbe.
Or, le bon prince était à la justice enclin :

— Il a vengé son père, il a conquis l'Algarbe;
Elle, au nom de son père, inculpe son amant. —
Et don Fernan pensif se caresse la barbe.

— Que faire, songe-t-il, en un tel jugement? —
Chimène à ses genoux pleurait toutes ses larmes;
Il la prit par la main et très courtoisement :

— Relève-toi, ma fille, et calme tes alarmes,
Car, sur le cœur d'un prince espagnol et chrétien,
Les larmes de tes yeux sont de trop fortes armes.

Certes, Bivar m'est cher; c'est l'espoir, le soutien
De Castille; et, pourtant, j'accorde ta requête.
Il mourra si tu veux, ô Chimène, il est tien.

Dispose, il est à toi. Parle, la hache est prête —
Ruy Diaz la regardait, grave et silencieux.
Elle ferma les yeux, elle baissa la tête.

Elle n'a pu braver ce front victorieux
Qu'illumine l'ardeur du regard qui la dompte
Elle a baissé la tête, elle a fermé les yeux.

Elle n'est plus la fille orgueilleuse du Comte,
Car elle sent rougir son visage, enflammé
Moins encor de courroux que d'amour et de honte.

— C'est sous un bras loyal par l'honneur même armé
Que ton père a rendu son âme (que Dieu sauve!).
L'homme applaudit au coup que le prince a blâmé.

Car l'honneur de Laynez et de Laÿn le Chauve,
Non moins pur que celui des rois dont je descends,
Vaut l'orgueil du sang goth qui dore ton poil fauve.

Condamne, si tu peux... Pardonne, j'y consens.
Que Gormaz et Laynez, à leur antique souche,
Voient par vous reverdir des rameaux florissans.

Parle, et je donne à Ruy, sur un mot de ta bouche,
Belforado, Saldagne et Carrias del Castil. —
Mais Chimène gardait un silence farouche.

Fernan lui murmura : — Dis, ne te souvient-il,
Ne te souvient-il plus de l'amour ancienne? —
Ainsi parle le Roi gracieux et subtil.

Et la main de Chimène a frémi dans la sienne.

JOSÉ-MARIA DE HEREDIA.

UN

VOYAGE DANS LE GUZERATE

Depuis que les Anglais sont devenus les maîtres de l'Inde, leurs voyageurs et leurs touristes l'ont parcourue dans tous les sens, ils nous ont promenés avec eux dans ce vaste empire, et nous leur devons de mieux connaître non-seulement ses montagnes, ses vallées, ses forêts et ses mines, mais ses industries, ses institutions, ses antiquités, ses temples, ses bayadères, ses éléphans et ses dieux. Cependant, quelque abondans et curieux que soient leurs récits, il y manque le plus souvent quelque chose; le paysage y tient beaucoup de place, les tableaux d'intérieur y sont rares. Jusqu'aujourd'hui, on ne s'est guère mis en peine de nous initier aux mystères, aux dedans d'un ménage hindou, de nous expliquer ce qui s'y passe, les règles de conduite qu'on y observe, l'usage qu'on y fait de sa vie et de son cœur. Les habitans de l'Inde, ceux du moins qui parlent quelque dialecte hindoustani, appartiennent comme nous à la grande race aryenne, ils sont de notre famille, nous avons de communes origines, nous nous retrouvons dans leur antique histoire et dans leurs traditions, les systèmes de philosophie qu'ils ont hérités de leurs pères ressemblent beaucoup aux nôtres, et il est impossible de lire *Sakontala* sans penser à Shakspeare. Il semble qu'il soit plus facile à un Anglais de déchiffrer un cœur hindou qu'un cœur chinois, et pourtant nous sommes beaucoup mieux renseignés sur la façon dont les riverains du fleuve Jaune entendent la vie que sur l'esprit et l'économie domestique des habitans de la vallée du Gange.

Un Anglais qui voyage dans l'Inde a beaucoup de peine à y satisfaire toutes ses curiosités. Quand il aborde certains sujets, quelque pressant

qu'il soit dans ses questions, il n'obtient d'ordinaire que des réponses vagues, évasives, des réponses de Normand. Les peuples conquis apportent toujours beaucoup de réserve dans leurs liaisons avec leurs maîtres. Si doux, si débonnaires, si résignés qu'ils soient à leur servitude, ils obéissent, mais ils ne se donnent pas; la soumission leur coûte, ils s'en vengent par le silence. Ajoutez l'inévitable effet des préjugés de caste, l'horreur des contacts impurs, le soin religieux avec lequel un *dvidja* défend le seuil de sa maison contre toute approche qui pourrait la souiller. Il est écrit dans les lois de Manou que boire de la même limonade, manger du même riz qu'un Soudra, « c'est manger des excrémens et boire de l'urine. » Les Anglais ne sont pas des Soudras, mais aux yeux d'un Hindou orthodoxe comme d'un musulman, ils ne valent guère mieux, et il ne leur dira jamais comme M[me] Jourdain à son gendre : « Mettez-vous là et dînez avec moi. » Il leur dira plutôt : « Vous sentez le porc. Vous vous nourrissez de l'impur animal où votre prophète le Nazaréen a envoyé loger le diable. Je vous achèterai ce que vous voudrez, je vous vendrai ce qu'il vous plaira; mais je ne veux ni manger, ni boire, ni prier avec vous. »

Il faut être né dans l'Inde pour être capable de raconter et de peindre un intérieur hindou, et c'est ce qui fait le prix d'un petit volume écrit en anglais et publié d'abord à Bombay, puis à Londres, par l'auteur de l'*Indian Muse* et l'éditeur de l'*Indian Spectator*, qui après avoir eu pour maîtres les missionnaires presbytériens de Surate, a été tour à tour instituteur, journaliste, écrivain et poète (1). M. Behramji Malabari aime beaucoup son pays et son peuple, et il ne se fait aucun scrupule de mettre le *Ramayana* au-dessus de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Il ne laisse pas de goûter les littératures de l'Occident, il cite Dante et Rabelais, Shakspeare et M. Gladstone, il est équitable et même bienveillant à l'égard des dominateurs de l'Inde, parmi lesquels il compte plus d'un ami, il reconnaît les services rendus, il n'a de préventions contre personne.

Les récits qu'il a rassemblés dans son petit volume, après les avoir publiés pour la plupart dans la *Bombay Review*, ne sont pas des toiles savamment composées et grassement peintes; ce ne sont que des croquis sans prétention, enlevés d'une main sûre et preste; le crayon est facile, la touche est franche autant que légère. Celui que nous appellerons M. Behramji dit très bien ce qu'il veut dire, mais il ne dit pas tout, il se dérobe quelquefois, il a le goût des sous-entendus. Aux grâces ironiques et fuyantes il joint cette philosophie qui s'accommode aisément du monde tel qu'il est, et qui ne se plaint ni des choses ni des hommes. Ses commencemens n'ont pas été fa-

(1) *Gujarat and the Gujaratis, Pictures of Men and Manners taken from Life*, by Behramji M. Malabari.

ciles, il a dû se faire son chemin à la sueur de son front. Il nous confesse qu'il s'est levé fort matin et qu'en partant à la petite pointe du jour pour son pèlerinage à travers la vie, il est souvent tombé dans des lits de torrent desséchés, dont il a eu de la peine à sortir; mais s'il y a écorché ses jambes, il n'y a pas laissé ses os : « Si cruelle que fût la chute, j'ai réussi à me relever, et grâce à la corde que me tendaient des mains amies, je me suis toujours tiré d'affaire. » Peut-être faudra-t-il un jour faire le voyage de l'extrême Orient pour y retrouver la belle humeur. L'enjouement de l'Oriental a beaucoup de charme et ressemble à cette sorte de gaîté que recommandait Pantagruel et « qui est confite en mépris des choses fortuites. » Son sourire veut dire : « Eh ! oui, j'ai souffert; mais nonobstant j'ai vécu. » M. Behramji affirme que la vie ne vaudrait pas la peine d'être vécue si l'on n'avait pas quelquefois à se battre avec elle.

Ce fut le 15 mars 1878 qu'il quitta Bombay pour aller revoir son pays natal, le Guzerate, cette province nord-ouest de l'Inde, cette grande presqu'île boisée et montueuse, enfermée entre le golfe de Kotch, le golfe de Cambaye et la mer d'Oman, et dont les Anglais ne possèdent qu'une partie; le reste est gouverné par des souverains tributaires. En parcourant le pays de ses souvenirs d'enfance, M. Behramji l'a trouvé fort changé, il ne se reconnaissait plus ni à Baroda, ni dans Ahmedabad. Mais il a fini par constater que l'antique y subsistait à côté du moderne, que les lois nouvelles n'avaient pas encore tué toutes les vieilles coutumes, les vieilles mœurs et les vieilles idées. Ce mélange incohérent du vieux et du neuf lui a paru curieux à décrire, et il nous fait passer en revue toutes les classes de la société avec leurs disparates et leurs étranges bigarrures, les princes marchands ruinés, les parvenus qui insultent à leur misère, les *marwaris*, ou usuriers, fléau du Guzerate, les gens de loi, ou *vaquils*, les barbiers, courtiers de galanterie, comme jadis, et fournisseurs de chair humaine, le mahométan déchu, à qui il ne reste pour tout bien que son orgueil et ses espérances, le très indolent parsi, qui n'a plus même la force de sourire et ne descend jamais de sa voiture que quelques minutes après qu'elle s'est arrêtée, tant il craint qu'un recul inattendu des chevaux ne produise dans ses esprits une agitation fâcheuse, nuisible à sa santé. Mais il ne faut pas trop lui reprocher sa paresse; elle est presque une vertu, puisqu'elle l'empêche de troubler la paix publique et ne lui permet de battre sa femme que très rarement.

Parmi les figures que M. Behramji fait défiler dans sa lanterne magique, les unes sont plus curieuses, les autres plus intéressantes. C'est un personnage peu sympathique que ce Mohla de la province de Surate, à la fois chef de secte mahométane et gros banquier, possédant la confiance de la veuve et de l'orphelin et prenant tout, ne rendant jamais rien. Pour rassurer ses créanciers, il épousa suc-

cessivement une vingtaine de filles riches, mais les pauvres gens ne virent jamais un sou de la dot. On s'obstinait pourtant à croire en lui, et ce gros homme disait : « Qu'ils crient tant qu'il leur plaira, leurs écus viendront toujours à moi. » Nous admirons davantage Rajah Dewan, ministre d'état toujours attentif à sauver sa dignité et qui n'admettait pas qu'une excellence telle que lui fût exposée aux accidens vulgaires de la vie. Une nuit qu'il se rendait à Billimora par une route fort cahotante, la voiture versa, et son excellence, violemment projetée, alla s'aplatir dans la poussière du chemin. Le bruit éveilla les commères du voisinage. A la faveur de leurs lanternes, elles aperçurent un vieux beau, richement paré, qui gigottait et s'escrimait vainement pour se remettre sur ses pieds, pendant que ses cipayes, enchaînés par le respect, se tenaient en cercle autour de lui dans la plus humble attitude. « Frère, cria l'une d'elles, quelle aventure ! — Sœur, répliqua le rajah, passe ton chemin, et surtout ne va pas t'imaginer que je sois tombé. La nuit était sombre, et je cherchais à m'assurer par mon expérience personnelle si la route a besoin de réparations. — Vieil homme, es-tu satisfait ? — Oui, mon enfant, » dit-il en se redressant par un suprême effort. Et, une fois debout, recouvrant toute sa majesté naturelle : « Bonnes gens, ne m'obsédez pas de vos requêtes et de vos placets. J'ai vu, j'ai tâté, vous avez besoin d'une bonne route. Rajah Dewan vous la donnera. »

C'était un bonhomme fort inoffensif que Rajah Dewan. On courait plus de risques avec ce fameux Maharaj de Baroda, qui non-seulement se piquait d'être versé dans les sciences occultes et dans l'art de tirer des rayons de soleil de l'épaisseur d'un concombre, mais qui se targuait aussi d'être un profond médecin, de posséder des recettes pour guérir toutes les maladies de ses sujets. Le plus sûr moyen de lui faire sa cour, de conquérir ses faveurs, était de croire à sa science et d'aller lui demander des remèdes. Il vous présentait aussitôt une grande tasse pleine d'un affreux breuvage, qu'il fallait avaler d'un trait, sans marquer la moindre répugnance. Impossible d'en appeler ou de se tirer d'embarras par quelque adroit subterfuge ; deux augustes yeux, braqués sur vous, épiaient tous vos mouvemens. Il fallait boire et il fallait sourire, quoiqu'on sentît brûler dans ses entrailles un feu d'enfer. Celui qui souriait de meilleure grâce et se déclarait guéri pouvait tout espérer, et pour peu qu'il en réchappât, sa fortune était faite.

L'Orient produit des contemplatifs, des indolens, des rêveurs, et l'Anglais lui-même a peine à résister aux accablemens de son soleil, et pourtant il produit aussi les hommes les plus diligens, les plus pratiques et les plus positifs de la terre. Beaucoup d'Orientaux sont paresseux par dignité, par respect humain. Ils considèrent tout effort comme un abaissement, comme une diminution de l'homme. Ils met-

tent leur orgueil à ne rien faire : leur engourdissement et leur torpeur sont un signe de noblesse; les yeux à demi clos, ils regardent vaguement couler les eaux troubles du grand fleuve, et ils font ici-bas leur apprentissage de l'éternel sommeil qui sera la récompense des justes. Autour de ces lions assoupis gambadent et s'agitent une foule de petits bipèdes au museau pointu, très actifs, très industrieux, toujours en quête d'occasions, s'intriguant, se fourrant partout et, dans les cas difficiles, payant d'imposture ou d'impudence, prêts à tout affronter, à tout endurer, mépris, rebuffades ou soufflets, pourvu qu'il y ait au bout vingt roupies à empocher. Un jour, leur a dit Manou, ils renaîtront sous la forme impure d'un chacal, d'un renard ou d'une fouine. Qui vivra verra; ce qui est certain, c'est que la vie est une affaire; arrangeons-nous pour qu'elle soit bonne.

C'était un vrai renard que ce petit bourgeois d'Ahmedabad, nommé Nyalchand Nakdochand, qui raconta son histoire à M. Behramji, et c'était un grand paresseux et le plus imprévoyant des hommes que ce Meer Bakhtawar Khan, dont Nyalchand gérait les affaires et administrait la maison. Éperdument amoureux de sa jeune femme, à laquelle il n'avait point voulu donner de rivales, Meer passait sa vie à la contempler, ne la quittant que de loin en loin pour parler à un domestique ou pour aller prier à la mosquée la plus voisine. Disons à sa décharge que sa Bibi était une parfaite beauté, ce qui signifie qu'elle avait une taille de jeune cyprès, des yeux pareils à des lotus, des lèvres de corail, des seins en forme de citrons, des cheveux qui exhalaient une délicieuse senteur de bétel, des pieds qu'on aurait pris pour deux rayons de lune jouant à cache-cache et un sourire semblable à une pluie de fleurs de jasmin. Meer en repaissait ses regards et son cœur, et sa seule affaire, en ce monde, était de contenter toutes les fantaisies de sa Bibi, sans s'apercevoir que son coffre-fort s'épuisait rapidement.

Il s'en remettait à Nyalchand du soin de trouver de l'argent, de faire aller le ménage, et ce fidèle intendant faisait sa main. De son propre aveu, il ne passait pas une roupie sous ses yeux sans qu'il en restât quelque chose dans ses poches; il n'entrait pas dans la maison une pièce d'étoffe sans qu'il en découpât un lambeau, dont il faisait hommage à Mme Nyalchand. Meer dut mettre en gage des boutiques qui lui rapportaient gros : Nyalchand en devint bientôt le propriétaire sous le nom d'un de ses oncles, qui lui servait d'homme de paille. Quand on le chargeait de négocier un emprunt, il s'adjugeait la moitié de la somme pour se récompenser de ses peines. Objets d'art, bijoux, épées à la riche monture, vaisselle d'or ou d'argent, manuscrits enluminés, tout ce qui était vendu par son maître, qu'il rongeait jusqu'aux os, était acquis par lui en cachette et à vil prix. Meer perdit son père, qui lui laissa 20,000 roupies; il n'en toucha que 4,000, les autres prirent

le chemin des manuscrits et des épées. « Aujourd'hui, disait Nyalchand en terminant son récit, je suis un gros marchand très considéré, et j'occupe dans le monde une si haute situation que je ne pourrais, sans déroger, rendre visite à mon ancien maître. On dit que sa femme a les cheveux gris; mais, en dépit de ses souffrances, de sa vieillesse précoce, du présent qui est sombre et de l'avenir qui est menaçant, elle persiste à adorer son mari. Elle vit pour lui, elle vit en lui, elle est son seul serviteur. La pauvre femme a le cœur tendre et charitable, et chaque vendredi elle trouve encore le moyen de faire l'aumône aux musulmans nécessiteux de sa paroisse. En vérité, quand je repasse un à un tous mes souvenirs, je ne suis pas tout à fait content de moi; mais que voulez-vous? un pauvre homme doit vivre. » C'est ainsi que, grâce à l'indolence des uns, à l'industrie des autres, dans l'Inde comme chez nous, les nouvelles couches prennent insensiblement la place des anciennes. Les Meer et leurs Bibis s'en vont, les Nyalchand arrivent, et des bourgeois parvenus dépossèdent de leur influence et de leurs biens les vieilles aristocraties qui ne savent pas compter ni prévoir le malheur de demain. Les Anglais s'y prêtent. Par un entraînement ou un calcul fort naturel, ils font peu de cas des endormis et réservent leurs faveurs à ceux qui acquièrent et qui travaillent.

Ce sont les femmes qui jouent le beau rôle dans la plupart des récits de M. Behramji. L'Inde les tient dans une étroite et rigoureuse dépendance, mais le joug ne leur pèse pas, et il n'est guère de pays où elles aient plus de cœur et plus de grâce dans la vertu : — « Une femme, quel que soit son âge, a dit Manou, doit se souvenir qu'elle est née pour obéir et pour ne jamais rien faire suivant sa propre volonté, même dans sa maison. » — Il ajoute : « Elle doit être toujours de bonne humeur. » — C'est écrit et cela se pratique. Les Hindous semblent s'appliquer à prouver que celui qui donne est plus grand et plus heureux que celui qui reçoit ou qui prend. Sita, l'admirable héroïne du *Ramayana*, à laquelle nous ne trouvons à comparer dans la légende chrétienne que Geneviève de Brabant et sa biche, chérissait son malheur parce qu'elle aimait Rama. Quand le cœur s'en mêle, les plus dures obéissances ont leur douceur et il y a de la joie dans la servitude.

Si les femmes de l'Inde ne sont plus tenues de se brûler sur le bûcher de leur mari, elles n'ont pas encore acquis le droit de choisir l'homme qu'elles épousent, ni même de le voir avant de l'épouser. On dispose d'elles sans leur consentement, et il arrive souvent qu'on engage leur foi dès leur enfance à un mari qui n'est pas encore né et qui sera ce qu'il pourra. Tel fut le destin de Mankore. Il y avait dans le Guzerate deux princes marchands, Motichand Zaver et Kantur Pitamber; ils étaient amis de table et de jeu, et leurs femmes déci-

dèrent que les premiers enfans qu'elles mettraient au monde s'épouseraient dès que l'âge serait venu; il se trouva malheureusement que ces deux enfans étaient deux filles. Mankore en fut quitte pour attendre un peu. Quatre ans plus tard, sa mère lui dit : — « Enfin te voilà pourvue! La femme de notre ami Kantur est accouchée d'un garçon. C'est ton mari; laisse-lui le temps de grandir. » — Mais les nains ne grandissent pas. Celui-ci était aussi chétif, aussi malingre, aussi noué de corps et d'esprit que Mankore était fraîche, belle, avisée et charmante.

Elle avait seize ans, il en avait douze quand on les maria. En l'apercevant pour la première fois, peu s'en fallut qu'elle ne reculât de trois pas. Elle se remit bien vite de son saisissement : — « Il est tout petit, laid et même difforme, pensa-t-elle, et il paraît stupide. O Brahma, Shiva et Vischnou, je lui donnerai ma santé, ma force, mon intelligence et ma beauté! » — Quelques heures plus tard, on la conduisait dans la chambre nuptiale. Tremblante, le souffle court, elle s'approche d'un lit magnifique, incrusté d'or et d'argent, parfumé d'encens et de myrrhe. Un avorton y était couché entre deux draps de satin, et cet avorton ronflait. Elle demeura quelque temps étendue à ses pieds sur le parquet. Il ronflait toujours. Elle se relève, le regarde, et, dans un transport subit, elle dépose un chaste baiser sur ses grosses lèvres et sur leur musique. L'idiot se réveille en sursaut, tout effaré, et s'écrie : — « *O mâ! ô bapâ!* venez tout de suite à mon secours! Il y a ici une vilaine femme qui cherche à mordre ma bouche. » — On accourut, on consola l'idiot, mais on n'a jamais réussi à lui faire comprendre ce que c'était qu'un baiser d'amour ou de pitié. Mankore le soigne, le dorlote, le chérit, l'adore comme s'il était le plus beau et le plus spirituel des hommes. Elle est sa très humble servante; elle vénère dans ce magot son seigneur et son maître, l'homme que les Hindoues respectent trop pour prononcer tout haut son nom et qu'elles appellent : Lui. Cette vierge ne veut pas qu'on la plaigne, elle se dit la plus heureuse des femmes. S'il y a une justice au ciel, ce pieux mensonge abrégera le temps de ses métempsycoses et lui assurera son entrée dans la demeure éternelle de Brahma. Jamais l'essence divine n'aura absorbé une âme qui lui ressemblât davantage.

Nous avons dit que M. Behramji avait éprouvé plus d'une surprise en revoyant le Guzerate, qu'il l'avait trouvé fort changé. Il ne ne s'en plaint pas; il sait gré aux Anglais de tout ce qu'ils ont fait pour réformer une vieille civilisation qui se survivait, pour en corriger les abus, pour protéger les petites bourses contre les exactions et les petites vies contre le bon plaisir des puissans, pour substituer la loi à l'arbitraire et les bons exemples aux scandales. — « Qu'es-tu devenu, ô mon pays natal? s'écriait-il, en parcourant les rues de Baroda après vingt ans d'absence. Où sont tes antiques traditions et les contes de nourrice qui ont bercé mes premiers sommeils? Qui a

détruit tes grandes institutions? Qui a supprimé tes Sathmari, où l'on voyait des êtres humains foulés sous le pied de l'éléphant et de prétendus malfaiteurs brûlés vifs ou cloués à une muraille, ou roulés dans des barils garnis de petites pointes de clous? Pourquoi ne célèbres-tu plus les fêtes durant lesquelles une centaine de houris à gages étalaient leurs charmes et folâtraient toutes nues dans la cour d'un palais? Que sont devenus tes mariages solennels entre colombes et les réjouissances qui les accompagnaient? Où sont tes fièvres et ton aimable choléra? O pays de ma naissance, c'en est fait de tes gloires, elles se sont évanouies à jamais. On les a remplacées par des tribunaux et des prisons, par des hôtels et des parcs, par des routes et des citernes, par des écoles et des collèges et surtout par ce monstre qu'on appelle une commission municipale. »

Cependant si notre voyageur se plaît à rendre justice à l'administration anglaise, s'il loue ses bonnes intentions et ses bonnes œuvres, il blâme quelques-uns de ses procédés, et constate que les peuples s'accommodent difficilement des sages réformes qu'elle leur impose, que les maîtres de l'Inde s'entendent mieux à commander qu'à persuader et à convaincre, qu'ils ne sont pas toujours aimables et que, dans le Guzerate comme ailleurs, il y a beaucoup de mécontens. Il voyageait un jour en chemin de fer avec un notable indigène de Surate et un Anglais. Pour dormir plus à son aise, l'Anglais allongea ses grosses bottes sur les genoux du notable, qui se débarrassa avec une extrême douceur de cet incommode fardeau. L'Anglais, rouge de colère, lui reprocha de troubler impertinemment son sommeil et, le prenant à la gorge, le menaça de le jeter par la portière. Le notable était un vrai philosophe; il maîtrisa son émotion et se contenta de murmurer en hindoustani : « Nous avons eu notre jour; ces gens ont maintenant le leur. » Mais les Hindous ne sont pas tous philosophes, et les petites rancunes engendrent quelquefois les grandes colères.

M. Behramji reproche aussi aux Anglais de troubler inutilement les eaux tranquilles. Leurs lois sont bonnes, mais ils en font trop; ils ne tiennent pas assez compte des intérêts, des traditions, des préjugés; ils ont trop de goût pour le régime réglementaire, et ils compromettent leur autorité par des ingérences déplacées ou indiscrètes. Parmi leurs juges, presque tous intègres, il y a des pédans et des rigoristes; d'autres sont un peu lestes dans leurs procédés et traitent cavalièrement leur monde. Les grandes iniquités ont disparu, les petites injustices ont pris leur place, et le commun des hommes est plus sensible aux petites choses qu'aux grandes, car, en définitive, la vie se compose de détails. Ce n'est pas tout : les Anglais ont multiplié dans l'Inde, avec un zèle qui les honore, les établissemens d'instruction publique de tout degré. Par une conséquence fort naturelle, les indigènes qu'on encourage à s'instruire conçoivent des espérances et de généreuses

ambitions qu'on ne se croit point tenu de satisfaire. On les admet dans le conseil législatif du gouverneur-général et dans les magistratures locales de Madras, de Bombay et du Bengale; ils remplissent l'office de jurés et d'assesseurs, ils siègent dans les tribunaux d'arbitrage et dans les cours de conciliation, ils ont part à l'administration des écoles, des hôpitaux, et ils fournissent aux municipalités le plus grand nombre de leurs commissaires. Mais un bachelier hindou, qui se croit l'égal de ses maîtres en capacité comme en science, s'étonne d'être relégué dans les emplois subalternes et s'indigne qu'on le traite en paria politique. Pour peu qu'il vise trop haut, on lui fait sentir l'énorme ridicule de ses prétentions, on lui rappelle l'humilité de ses origines, on lui déclare en anglais ou en hindoustani que le premier devoir d'un sujet est de se tenir à son rang et à sa place.

Dans toutes les provinces de l'Inde, le parti des mécontens se recrute parmi d'anciens privilégiés, déchus de leur gloire et de leurs prérogatives, parmi d'anciens opprimés, à qui les tracasseries d'une administration trop formaliste font regretter le bon vieux temps et le régime du bon plaisir. Il faut y joindre les jeunes gens instruits de la classe moyenne, qui s'étaient laissé persuader que l'instruction mène à tout et qui se heurtent contre une porte fermée. L'huissier qui la garde leur dit : « Il faut être Anglais pour entrer ici. » — « Vous faites beaucoup pour notre bien, s'écrie M. Behramji; mais vous ne savez pas toujours vous y prendre, vous manquez d'entregent, et vos réformes ne sont pas goûtées. Quand donc apprendrez-vous aux Hindous à jouir de la vie sous votre administration? Si vous voulez qu'ils oublient le passé ou qu'ils n'y pensent que pour détester la mémoire des hommes de rapine dont vous les avez délivrés et les superstitions dégradantes dont vous cherchez à les affranchir, donnez-leur des raisons de vous aimer et de regarder avec des yeux de complaisance l'avenir que vous leur préparez. »

Les conquérans les plus sages et les mieux intentionnés font rarement le bonheur de leurs nouveaux sujets; il est rare aussi qu'un peuple conserve toutes ses qualités et ses vertus natives sous une domination étrangère. Dans plus d'un pays de l'Orient, tout ce qui est en charge n'a ni principes ni scrupules; mais le peuple reste honnête, et, par une sorte de miracle, la pourriture ne se propage pas de gouvernant à gouverné. D'un bout à l'autre de leur vaste empire, les Anglais ont pris à tâche d'épurer l'administration, de la nettoyer de ses ordures. Les mœurs publiques y ont-elles gagné? M. Behramji en doute. On a remarqué depuis longtemps que les vieilles industries de l'Inde allaient visiblement en décadence, que tous les efforts pour les perfectionner n'aboutissent qu'à hâter leur déclin; les traditions se perdent, sans qu'on acquière le maniement et l'entente des procédés

nouveaux. Il en est des vertus nationales comme des industries; il est plus facile de les perdre que de les remplacer. « Autrefois, dit notre auteur, la classe marchande du Guzerate avait une réputation d'incorruptible probité. La parole valait de l'or, et les plus importantes transactions se concluaient verbalement. Quelques-uns de mes lecteurs ont sûrement entendu parler du Sowcar de Guzerate, qui reçut de grosses avances d'argent sur un seul poil de sa moustache qu'il mit en gage. Ces jours ne sont plus, et, à l'heure qu'il est, on ne prêterait pas 10 roupies à la barbe la plus florissante et la plus soignée. La moralité commerciale est aujourd'hui très bas dans le Guzerate comme à Bombay. »

Une autre vertu hindoue a reçu des atteintes dont elle aura peine à se remettre. La charité fut toujours considérée dans l'Inde comme la plus sainte des vertus théologales. On y trouvait partout, jusque dans le moindre village, des âmes vouées aux œuvres de miséricorde, des mains donnantes et des cœurs tendres dont l'abondante pitié se répandait sur les petits et même sur les animaux. L'administration anglaise a cru faire merveille en prodiguant les marques de distinction à ceux des indigènes qui consacraient une partie de leur fortune à quelque entreprise d'utilité publique. On leur délivre des patentes de noblesse, on leur accorde aussi la décoration de l'Étoile de l'Inde, on les fait chevaliers, parfois baronnets. M. Behramji se plaint que ces faveurs, souvent octroyées sans discernement, ont perverti les meilleurs instincts du cœur hindou. Les vertus de famille, la charité silencieuse qui se plaisait aux œuvres obscures, ont cédé le pas à la philanthropie fastueuse et bruyante. On lègue ses biens à quelque institution et on dit à la veuve comme à l'orphelin : « Mes chères créatures, pourquoi me demandez-vous de l'argent? Demandez-en plutôt au gouvernement, ce que je ne saurais faire moi-même sans compromettre ma dignité, et souffrez que je garde mes petits écus pour doter richement mes filles. » C'est la manie de tout conquérant de vouloir que ses sujets soient heureux et honnêtes à sa façon. Laissez aux Hindous leurs vieux bonheur, que vous méprisez, leur vieille morale, qui vous étonne, et ne vous flattez pas que la morale et le bonheur anglais s'acclimatent jamais dans la vallée du Gange.

Parmi les patriotes hindous il y a beaucoup d'hommes d'un esprit fort délié, et M. Behramji est du nombre, qui tout en se plaignant de beaucoup de choses, estiment que l'Angleterre accomplit dans l'Inde une œuvre providentielle, qu'elle y prépare l'avenir et qu'il faut se résigner aux malaises et aux souffrances qu'engendrent nécessairement les âges de transition. Ils osent croire qu'un jour l'Inde appartiendra aux Hindous, que l'Anglais n'est pas éternel; mais il y avait un grand coup de balai à donner, et l'Anglais est le balayeur choisi de Dieu. Qu'il nettoie consciencieusement la maison, et

après, on verra ! Le rêve de M. Behramji est de voir ses 200 millions de compatriotes se transformer en hommes parfaitement raisonnables, et s'il reproche à l'administration anglaise d'être souvent indiscrète ou précipitée dans ses réformes politiques et sociales, il la bénit de tout ce qu'elle entreprend pour détruire le fanatisme et pour ruiner les antiques idolâtries. Il a été charmé de voir que le vischnouïsme, qui est la religion dominante du Guzerate, avait perdu de son crédit, que ses impurs mystères étaient célébrés avec moins de ferveur, qu'on respectait un peu moins ses trente-sept grands-prêtres ou *maharajas*, honorés jadis comme l'incarnation visible de Vischnou, et auxquels tout pieux *vaischnava* consacrait son corps et son âme, souvent aussi le corps et l'âme de sa femme. N'était-il pas convenu que leurs caresses avaient une vertu occulte et divine, que toute chair était sanctifiée par leurs attouchemens? Aussi font-ils payer royalement, aujourd'hui encore, leurs moindres faveurs, et ils n'accordent jamais de remise. Ils ont leur tarif, tout se vend chez eux à prix fixe. On leur paie 5 roupies pour avoir l'honneur de les contempler, 20 pour avoir la joie de les toucher, 13 pour être fouaillés de leur main, 17 pour manger le bétel qu'ils ont mâché, 19 pour boire l'eau où ils se sont baignés, 35 pour leur laver le gros orteil, 42 pour être admis à les frotter d'huile parfumée, de 100 à 200 pour goûter dans leur compagnie ce qu'ils appellent l'essence du plaisir. Leur marchandise est de premier choix, achetez-la de confiance, vous ne serez pas volé.

M. Behramji a plus d'indulgence pour les parsis que pour les vaischnavas. Il ne leur reproche que leurs éternelles prières, les six heures qu'ils passent chaque jour à marmotter leurs litanies. Agenouillemens, prosternations, cajoleries et promesses, menaces et bravades, tout leur est bon pour gagner les puissances célestes à leurs désirs, pour obtenir qu'elles leur envoient quelque bonne aubaine ou qu'elles procurent à leur fille un bon parti. M. Behramji ne leur pardonne pas de prendre Dieu pour leur entremetteur ou leur courtier et de s'imaginer que le souverain créateur n'a rien de mieux à faire que d'écouter les petites histoires d'un petit homme. S'il fait peu de cas des prières des parsis, il ne nous dit pas ce qu'il pense de celles des missionnaires anglais; mais nous le devinons sans peine. Anglicans ou méthodistes, il nous les peint comme de grandes âmes, qui ne sont pas exemptes de petitesses, comme des cœurs chauds, mais souvent étroits, comme des apôtres pleins de zèle et de courage, dont le jugement est gâté par les partis-pris et qui ne voient dans le ciel et sur la terre que ce qu'il leur plaît d'y voir.

Élevé par les missionnaires de Surate, M. Behramji semble avoir abjuré entre leurs mains la religion de ses pères, mais il n'est pas

devenu chrétien, et plusieurs centaines de milliers de ses compatriotes sont dans le même cas. Si dévoués qu'ils soient à leur œuvre, les missionnaires anglais n'ont opéré dans l'Inde qu'un nombre dérisoire de conversions; ils n'en ont pas moins exercé une action considérable sur les esprits. Au Bengale comme dans le Guzerate, le christianisme est le plus énergique des dissolvans. Il ronge et détruit insensiblement les vieilles idolâtries, il ne réussit pas à les remplacer; l'autel reste vide, on le consacre au dieu inconnu. Les Hindous qui ne croient plus à la très sainte Trimourti, ni aux incarnations de Vischnou, ni à la métempsycose, ne croient pas davantage à la très sainte Trinité, à l'incarnation de Jésus-Christ, à Satan, à l'enfer, et le paradis dont saint Pierre tient les clés a pour eux peu d'attraits. Fatigués de ce monde, de son soleil, de son bruit, ils n'attendront pas d'être vieux pour soupirer après l'oubli éternel, après le divin silence, et ils se représentent le séjour des bienheureux comme un endroit où l'on existe tout juste assez pour pouvoir se réjouir de ne plus être et pour sentir l'ineffable douceur du néant.

M. Behramji est un déiste, un rationaliste convaincu. Il appelle de tous ses vœux la fondation d'une église nationale hindoue, qui n'imposera à ses sectateurs aucun autre culte que celui qui consiste, selon le mot de Zoroastre, à bien penser, à bien parler et à bien agir. « Le fond de la religion, nous dit-il, est le désir de ne pas quitter ce monde sans le laisser un peu meilleur qu'on ne l'a trouvé. » Il est curieux de constater que, dans le pays du mysticisme et des pieux ascètes qui pensaient plaire au ciel en mortifiant leur chair ou apercevoir la lumière céleste en contemplant le bout de leur nez, il se rencontre aujourd'hui des hommes à qui leur raison suffit, des hommes qui ne croient qu'au bon sens et qui lui diraient volontiers : « O notre Père qui êtes aux cieux et qui n'êtes pas souvent sur la terre, que votre règne vienne ! » Les missionnaires de Surate ne doivent pas être contens de M. Behramji. Comme un poète grec, il est fermement persuadé que la meilleure chose de ce monde est l'eau claire. Les apôtres de toutes les confessions ont du goût pour l'eau trouble dont on ne voit pas le fond, parce qu'ils se flattent d'être les seuls qui puissent savoir ce qu'il y a dessous, et il faut devenir leur catéchumène pour connaître le grand secret.

G. VALBERT.

REVUE DRAMATIQUE

Odéon : *les Jacobites*, drame en 5 actes, en vers, par M. François Coppée.

M. François Coppée, après une victoire au théâtre, n'a pas honte de rester poète ; au contraire, sitôt affermi dans ce domaine, il use de son autorité nouvelle pour s'y déclarer plus franchement ce qu'il est; il se donne le plaisir, au lendemain de *Severo Torelli*, d'écrire une épopée ; il n'emploie son expérience qu'à la distribuer et l'animer de façon qu'elle soit applaudie sur la scène : et l'auteur de *la Bénédiction*, l'auteur des *Récits et élégies*, plus heureux qu'avec sa *Guerre de cent ans* (1), voit triompher *les Jacobites*.

Une épopée exposée à la rampe, et dont l'épisode central, avec un relief particulier, se relève en drame, voilà, en effet, la définition de cet ouvrage, et l'on devine assez aux beautés de la forme que l'artiste s'est réjoui, en le façonnant, de ne s'occuper d'aucun art plus que du sien propre.

Le dévoûment d'une nation à la royauté en qui s'incarne son indépendance, un tel sujet, à coup sûr, est épique : cette double agonie d'un peuple et d'une lignée souveraine est un de ces événemens qui paraissent d'un ordre supérieur à celui des passions individuelles et comptent parmi les *Gestes* de la Providence ou de la destinée plutôt que parmi les accidens humains. Dévoûment, d'ailleurs, suppose sacrifice volontaire, c'est-à-dire action : il sera donc possible de traiter ce sujet sur un théâtre. Les acteurs de ce sacrifice, comme il convient à des figures épiques, résumeront en leurs personnes quelques senti-

(1) *La Guerre de Cent ans;* Lemerre, éditeur. — Cette pièce, écrite en collaboration avec M. Armand d'Artois, n'a pas été représentée.

mens universels : aussi bien dans l'Inde qu'en Grèce et en Italie, au temps de Rama qu'au temps d'Achille, en Allemagne comme en France, dans le siècle de Siegfried comme dans celui de Roland, leur héroïsme serait vraisemblable, et il intéressera tous les hommes. Ces héros, d'ailleurs, selon une autre exigence du genre, appartiendront à une race et à une époque ; ils ne seront pas des abstractions toutes pures, errant à travers les pays et les âges ; ils auront les pieds sur le sol, à une certaine date, puisque, sortis de ce sol, ils seront les suprêmes défenseurs de sa liberté. Enfin, s'il est dit que cette terre, choisie par le poète, est l'Écosse, et pour peu qu'on se rappelle comment fut livré, autour du dernier des Stuarts, le dernier combat pour l'existence nationale, on jugera, sans doute, que cette légende, à la fois allégorique et réelle, peut s'évoquer sur la scène.

Quel personnage, en effet, plus vif que ce Charles-Édouard? Quel jeune premier tragique mieux préparé par l'histoire pour brûler les planches? Il n'est pas, celui-là, un vain fantôme, un froid symbole de la royauté : proche de nous, en habit Louis XV, moderne à tel point que Voltaire écrivit le manifeste qu'il devait lancer à ses sujets, nous le voyons qui s'embarque, avec sept gentilshommes, pour aller reconquérir le royaume de son père. Aux pauvres gens qui se jettent à ses genoux et lui disent : « Nous n'avons point d'armes, nous sommes dans la pauvreté, nous ne vivons que de pain d'avoine, » il répond : « Je mangerai de ce pain, je partagerai votre pauvreté et je vous apporte des armes. » A la tête de ses montagnards, dont le flot grossit comme un torrent, il marche à pied, vêtu à leur guise, jeûnant à leur guise. Il prend quelques villes de force et entre sans coup férir dans sa capitale. Parvenu en face des Anglais, il tire l'épée, jette le fourreau derrière lui et pousse devant sa victoire. Il va jusqu'à trente lieues de Londres, il se retourne pour triompher encore ;.. et bientôt le voici vaincu, errant, traqué. Pendant cinq jours et cinq nuits, il ne prend guère de repos ni de nourriture ; pendant trois jours et trois nuits, il se cache dans une caverne ; pendant deux jours encore, dans une autre ; il s'échappe sous des habits de servante ; il est sauvé par un navire français. Quel roman de chevalerie ! mais quel roman certain, précis et joué, pour ainsi dire, sous nos regards ! Et, autour de ce personnage, comment souhaiter un chœur préférable à ce peuple écossais, plus avantageux au poète et au dramaturge, de mœurs plus fabuleusement pittoresques et de caractère plus actif ? C'est ce peuple, au demeurant, qui est le héros de l'entreprise. Sans lui, sans l'énergie de ses vertus, cette épopée ne serait qu'une équipée. Et ces mêmes vertus, communes à toute la nation, quelles faces différentes selon les provinces, selon les classes, n'offrent-elles pas? Rappelons-nous que, d'après Walter Scott, ce coloriste modéré, la descente des highlanders, en 1746, n'étonna guère moins leurs compatriotes des basses

terres qu'une invasion d'Esquimaux ou de nègres; et que les compagnons qui, à Preston-Pans, suivant le témoignage de Johnstone, avec leurs haches de Lochaber, tranchaient les jarrets des chevaux et coupaient les cavaliers par le milieu du corps, ceux-là justement avaient pour chefs, pour capitaines et conseillers, auprès de lairds aussi barbares qu'eux-mêmes, des lords qui eussent fait bonne mine à la cour, — et non-seulement un Balmerino, qui, dix mois après, sur le point d'être pendu et écartelé, au cri du gouverneur anglais: « Vive le roi George! » répondit par cet autre: « Vive le roi Jacques et son digne fils! » — mais un Lovat, qui, sur l'échafaud, prononça hautement ce vers d'Horace :

Dulce et decorum est pro patria mori!

Ce peuple, avec ses contrastes, il est le héros multiple et divers de notre poème, et c'est justice. Voilà pourquoi, plutôt que de porter le nom de Charles-Édouard ou de quelqu'un des personnages qui l'entourent, cette tragédie, d'une souplesse et d'une ampleur singulières, a pour titre : *les Jacobites*. Le dernier mot : « fidèle, » qui doit être gravé sur une tombe, c'est à eux tous, selon l'esprit de l'ouvrage, qu'il doit servir d'épitaphe. La lutte de leur fidélité, c'est le sujet que l'auteur met en scène: les combats qu'elle livre par telle ou telle main seront les divers momens du drame; s'il s'en trouve un, dans le milieu, plus important que les autres, ce n'est pas une raison pour qu'il soit le dernier; l'action ne finit qu'avec la fidélité de ce peuple, fidèle jusqu'à la mort.

Les yeux sur cette idée, résolu à composer son œuvre d'après ce système, M. Coppée nous montre d'abord, représentée par un groupe de montagnards, la nation d'où il tire bientôt quelques personnages, symboliques encore que vivans, destinés à l'honneur de sentir, de parler, d'agir définitivement pour elle. Toute l'Écosse, en vérité, serait rassemblée dans ce cimetière de village que nous ne sentirions pas plus vivement les souffles contraires de l'esprit public : c'est comme un parlement à ciel ouvert, un champ de Mars improvisé, qui se tient dans ce champ de repos.

Des highlanders, au début, s'arrêtent devant la porte de l'église, entre les tombes où dorment leurs pères. L'un d'eux, un homme dans sa force, Duncan, leur annonce que le prince est débarqué : s'il paraissait ici brusquement, n'est-ce pas sûr que les lames sortiraient du fourreau toutes seules? — Non pas! répond un vieillard, il est bien vrai que l'étranger nous opprime et nous dévore; il est vrai que l'amour de la liberté, au fond des cœurs, est toujours le même; si une chance de succès était offerte à la révolte, elle éclaterait encore; mais quoi! on sait trop ce que ces précédentes épreuves ont coûté, combien elles

furent vaines! — Ainsi se heurtent les opinions adverses, et Duncan, tandis que ses camarades écoutent l'office, ne peut que se lamenter éloquemment et apostropher les aïeux.

Mais voici venir ceux que le poète a élus pour figurer la nation, la patrie écossaise : Angus, vieillard aveugle et mendiant, c'est le peuple de ce pays, misérable, infirme et près de finir, mais courageux, et, jusqu'à sa dernière heure, espérant de venger sa défaite et de rétablir ses droits; de même, lord Fingall, qui paraîtra tout à l'heure, c'est la noblesse, moins fournie d'illusions mais aussi vaillante que le peuple, et plus dévouée même, l'étant jusqu'au chevaleresque oubli des injures; Marie, la petite-fille d'Angus qui le soutient et le guide, c'est l'Écosse elle-même, chastement éprise de son prince, comme de son honneur visible, et destinée à périr pour lui. Ces personnages n'attendent guère pour nous déclarer leur caractère mystique; ils vivent pourtant chacun de sa vie propre; ce ne sont pas des êtres qui marchent, mais des hommes et une jeune fille qui ont une mission. Écoutez plutôt Angus :

Lorsque l'aveugle entend quelque clocher qui vibre,
Il va là, répétant : L'Écosse n'est pas libre!
Et ses affreux haillons, et ses tristes yeux morts,
Au cœur des oublieux font naître les remords.
C'est là ma mission, c'est le devoir de celle
Dont l'humble main conduit l'infirme qui chancelle.
O vous, qui, plus heureux que moi, pouvez la voir,
Cette fière et candide enfant, toute au devoir,
Dont le malheur a fait le courage précoce,
N'est-elle pas la chère image de l'Écosse?
Marie! Elle a le nom d'une Stuart; elle est
Catholique comme elle, et dit son chapelet;
Mais il est tout entier fait des balles de guerre
Dont furent fusillés ses oncles et son père.
Moi-même, je les vins ramasser sur le lieu
Du massacre, et l'enfant, le soir, en priant Dieu,
Touche ces plombs rouillés du sang de sa famille.
Voilà quels sont l'aïeul et sa petite-fille.

La petite-fille elle-même, écoutez-la, quand, avec un sourire extatique de visionnaire, elle raconte, et revoit en la racontant, l'apparition de Charles-Édouard sur le rivage :

Depuis que je l'ai vu sourire
Et marcher dans l'écume, avec un air vainqueur,
C'est comme un fruit divin qui se fond dans mon cœur!

Oui, vraiment, un cœur palpite sous ces haillons, qui sont bien « la robe même de la patrie. » Pour enfermer l'idée dans cette forme transparente, et pour faire que cette forme vécût, il fallait un poète, au sens complet du mot, c'est-à-dire, autant qu'un métaphysicien, un

créateur. Cette figure de Marie, à elle seule (et son légendaire aïeul, étant de la même sorte d'êtres, en double le mérite), cette figure seule attesterait, au besoin, que M. Coppée, si bon artisan de vers qu'il soit, est d'abord quelque chose de plus noble et de plus rare : il n'eût pas suffi d'être un virtuose, grandi dans l'école romantique, pour donner une sœur à Mignon et à Jeanne-d'Arc.

Lord Fingall ne contient pas tant de substance idéale; et sa femme, lady Dora, bien que séduite par la royauté, marquée pour lui sacrifier l'honneur et la vie, n'en contient guère. Ils peuvent deviser joliment, le bon gentilhomme à tête grise, et sa jeune compagne à tête blonde; elle peut confesser gaîment qu'elle raffole du prince, même avant de l'avoir vu, qu'elle se réjouit de chiffonner des cocardes pour la bonne cause, et de partir en guerre, la coquette frondeuse, comme elle partirait pour une chasse, à la suite de l'aventurier légitime, de l'élégant héros, qui vient presque seul, la joie sur les lèvres,

Conquérir un pays comme on cueille une fleur;

son mari, plus soucieux, plus défiant de la fortune, peut lui promettre, puisqu'elle veut tout de bon être une amazone, qu'il lui servira d'écuyer. Cependant ce n'est pas le discours de Fingall qui décide les montagnards à la lutte; c'est l'invective d'Angus, alors qu'il revient, accompagné du fossoyeur, pour jeter au tombeau le drapeau de l'Écosse, l'étendard rouge à la croix blanche, qu'il tire de dessous ses guenilles. Et de même, lorsqu'au son des pibroks (1) et des tambours, escorté de gentilshommes et de highlanders en armes, le prince apparaît, coiffé en poudre, botté, l'étoile de Saint-André sur l'habit, il rend bien à lady Dora son salut pour sa révérence, mais c'est la petite-fille du porte-drapeau vénérable, c'est l'enfant du peuple qu'il baise au front, quelque jalousie que Dora en puisse concevoir, avec une galanterie émue et grave :

Il me semble que c'est l'Écosse que j'épouse!

Battez tambours! sonnez pibroks! en l'honneur du prince et de M. Coppée! Ce premier acte a prévenu favorablement le public; distribué en larges scènes qui se succèdent avec aisance, il a de l'ampleur et de la variété; un peuple entier s'y meut simplement, d'où se dégage l'idée du poème; les mœurs nationales y sont peintes; les caractères,

(1) Nous acceptons ce mot avec l'orthographe et le sens que lui donne M. Coppée, qui le prend pour synonyme de *bag-pipe*, cornemuse; nous croyons cependant qu'un *pibroch* est proprement un air composé pour la cornemuse.

avec le degré de consistance et de particularité qu'admet un ouvrage de cette sorte, y sont franchement posés, les passions annoncées, le principe de l'action mis au jour : c'est une solide et belle assise pour le monument qui s'élève.

Le deuxième acte, au camp du prince, après les victoires de Preston-Pans et de Falkirk, est un tableau de mœurs traité avec plus de minutie et de curiosité que le précédent. D'une part, auprès des belles dames, — émules de lady Mackintosh et de cette Jenny Cameron que Charles-Édouard appelait « son joli colonel, » — auprès de lady Fingall et de lady Murray, voici un Français, le marquis d'Aiguilles, mis à la dernière mode de Versailles, qui madrigalise, marivaude et donne de gracieuses nouvelles : la Pompadour, assure-t-il,

Suit de loin vos succès et marque, chaque jour,
Le terrain qu'ont gagné vos montagnards farouches
Sur la carte d'Écosse, avec sa boîte à mouches.

D'autre part, les chefs de ces montagnards, Donald de Glenmoriston et Gordon de Glencoe, des fauves sortis de leurs tanières, roulent volontiers des yeux féroces et hérissent leurs crinières rousses. Le prince exprime par son costume les deux états de civilisation qui s'unissent pour sa cause : il porte, avec une veste à la française, le bonnet à plume d'aigle et la courte jupe de tartan ; il a la tête poudrée et les jambes nues. Il révèle une âme à l'avenant, mi-partie héroïque et galante. Il rêve de traverser l'histoire comme un météore, en sorte que le monde, après lui, paraisse changé quelque peu,

De même que le ciel semble rapetissé,
Et plus triste et plus bas, quand un aigle a passé.

Cependant il aime Dora, il s'est fait aimer d'elle: sur un avis de Marie, qui éclaire son armée en infatigable espionne, il va lever le camp; il exige d'abord un dernier rendez-vous de sa maîtresse. Mais Donald et Gordon, ces loups qui sont de bonne garde, ont déjà surpris ces amours; ils ignorent le nom de la coupable; ils se doutent seulement que c'est la femme d'un des soldats du prince; ils font part de leurs soupçons à Fingall; ils le somment de venir avec eux au lieu désigné. S'ils n'y trouvent qu'une fille de rien, ils excuseront la peccadille; mais si, comme ils le craignent, un des leurs a été offensé, alors ils abandonneront ce prétendant libertin et traître: ainsi le commande le sévère honneur que ces chefs de clan ont hérité de leurs pères.

Ils ont presque fait sourire, ces vertueux sauvages; ils ont paru échappés de *la Légende des siècles* ou des *Poèmes barbares* plutôt que descendus des Highlands et des Hébrides. Est-ce la faute du poète, pourtant, s'ils ont cette étrangeté de sentimens et de manières? L'au-

teur de *Waverley* ne représente guère autrement les tenanciers de Fergus Mac-Ivor ; M. Coppée devait-il être plus timide, et affaiblir le contraste de cet aspect farouche avec la politesse d'un marquis d'Aiguilles ou seulement d'un Fingall ? Non, non, il a bien fait d'aviver courageusement cette peinture. L'excuse des spectateurs, s'il en est qui échappent ici pour un moment au prestige du poète, c'est que leur attention, vers la fin de ce tableau, est un peu lasse. Des détails de mœurs, si léger ou intense que soit le coloris de chacun, si habile qu'en soit l'assemblage, exposés sur la scène, fatiguent bientôt la vue : rappelez-vous la conversation des jeunes seigneurs sur la place de Blois, au second acte de *Marion Delorme!* N'empêche qu'il soit pimpant, animé autant que possible en ce genre, traité avec harmonie et vigueur, ce deuxième acte des *Jacobites*. D'ailleurs le caractère du prétendant s'y déclare, et l'action y fait un progrès ; le ressort d'où dépend l'épisode central y est tendu avec force.

Marie a entendu le complot ; elle devance, mais de quelques pas seulement, les justiciers ; elle arrive dans la maison du rendez-vous au moment où le prince l'a quittée ; elle y trouve Dora. Cette maison a-t-elle deux issues ? Non, une seule. Dora est prise au piège, et avec elle la fortune de Charles-Édouard, puisque tout à l'heure ses plus braves soldats, et à leur tête sans doute, lord Fingall, son premier lieutenant, s'estimeront déliés et déserteront sa cause. Voilà ce qu'une femme aura fait, par étourderie et caprice, tandis qu'une autre... Ah ! Marie, cette fois n'a plus à être humble et modeste ; elle voit la patrie, pour qui elle vivait, perdue ; sa conscience monte à ses lèvres ; elle dit hautement ce qu'elle est et ce qu'est sa rivale :

> J'ai toujours, ayant eu les fossés pour berceaux,
> Vu le ciel traversé par les libres oiseaux
> Et rêvé du pays esclave qu'on délivre ;
> Conduisant mon aïeul, par la pluie ou le givre,
> Je chantais les vieux airs qui sont repris en chœur
> Et font monter le sang de la révolte au cœur ;
> Partout où je passais, le soir, à la veillée,
> La race des Stuarts était moins oubliée.
> Enfin, le Prince vint, à notre espoir pareil,
> Par la mer, du côté du lever du soleil ;
> Son baiser sur mon front à lui m'a consacrée.
> Pour rendre sa victoire encor plus assurée,
> J'ai choisi le rôle humble et dangereux, j'ai pris
> La fonction pour qui l'on n'a que du mépris.
> La pauvre mendiante à qui nul ne prend garde,
> Va chez ses ennemis, espionne et regarde,
> Et comme une servante, une lampe à la main,
> Éclaire devant lui son glorieux chemin.

Voilà ce qu'elle a fait, tandis que la frivole Dora jouait la comédie de la guerre et de l'amour. Et cependant, pour sauver le prince, Marie veut

la sauver. Comment? Une inspiration la saisit; elle se rappelle que les chefs, s'ils trouvent ici une fille de rien, doivent se retirer sans colère; elle fait cacher Dora; elle est surprise à sa place par Fingall et Gordon :

... Puisse l'holocauste, au ciel, être approuvé,
De mon honneur perdu pour mon pays sauvé!

Même, comme Fingall et Gordon paraissent douter encore, elle laisse tomber à leurs pieds une bourse que le prétendant lui a donnée tout à l'heure, pleine d'or et brodée à ses armes :

Charle-Édouard m'a dit : Sers-t'en pour mon service.

Mais voici que le troisième conjuré, Donald, arrive à son tour et qu'il amène avec lui, pour être juge du crime et en témoigner devant le peuple, qui? L'aveugle Angus! Vainement on dit au vieillard que la maison est vide : il a entendu sangloter une femme; il adjure les trois hommes de la lui nommer; il l'adjure de se déclarer elle-même. Elle est du peuple, sans doute, et c'est pourquoi ils abandonnent la querelle; eh bien! lui veut la poursuivre. Ils se taisent, elle pleure sans répondre; il les maudit alors comme complices du crime; il la maudit elle-même. C'en est trop : « Ah! grand-père! » A ce cri de sa petite-fille, la fureur d'Angus éclate en désespoir et presque en délire. Il se dresse comme un prophète outragé, qui appelle son Dieu à la rescousse pour venger son outrage; ce Dieu qu'il a tant prié pour ses rois, il le somme de l'aider au régicide :

Dieu! rends-moi mes regards, brûlés de pleurs de sang,
Pour un jour, un seul jour!.. O Dieu, toujours présent,
Qui portes en tes mains les foudres éternelles,
Lance un éclair, remets la flamme en mes prunelles,
Que mes yeux pour frapper puissent guider mon bras!
Un miracle!.. Un miracle!.. ou tu n'existes pas!

Il chasse du geste les trois hommes et reste seul avec sa petite fille; elle aussitôt, simplement :

Père, je ne suis pas coupable; j'ai menti!

Par quel dévoûment elle a menti, Dora reparaît pour le dire : Marie est innocente, et le prince garde son armée. Justement une marche, sonnée par des cornemuses, annonce qu'il lève le camp. N'importe; l'aveugle, à demi confident de la Providence, n'a plus la même foi dans sa fortune : avec les yeux de l'âme, il voit une tache à son étoile. Marie, par une caresse, ferme cette bouche d'augure :

Ne parlez pas ainsi, grand-père; car je l'aime.

Un pareil troisième acte, il est à peine besoin de le dire, porte l'émotion à son plus haut degré. En vain quelques plaisans murmurent que le choix d'un aveugle, pour constater un flagrant délit, paraît d'abord singulier; en vain les raisonneurs, avec plus de justesse peut-être, s'étonnent que ces trois hommes ne profitent pas de l'infirmité du vieillard pour faire évader sa petite-fille; en vain ils s'avisent que la situation, à mesure qu'elle se prolonge, devient moins vraisemblable et plus pénible; cette remarque, même communiquée à toute la salle, ne ferait que ralentir et attiédir un peu les âmes: l'éloquence lyrique des discours, soutenue par la beauté des sentimens, les emporte et les échauffe. Après les premières angoisses, le spectateur est-il moins haletant, il profite de ce répit pour jouir plus à l'aise de la magnificence des vers; et bientôt il est ressaisi, entraîné de nouveau, ravi d'une admiration qui se connaît à peine.

Même, le danger d'un tel morceau, en fin de compte, c'est que l'intérêt proprement dramatique ne peut que décroître après lui, c'est que beaucoup de personnes, méconnaissant l'intention du poète et abusées par l'importance de cet épisode, prennent le change et s'attendent que l'ouvrage continue par la même voie: la rivalité amoureuse de deux femmes auprès d'un homme, traversée par certaines péripéties et tendant à une fin quelconque, c'est l'aventure toute humaine dont elles espèrent la suite.

Ils sont désappointés, nécessairement, ces prévoyans à courte vue, dès que le quatrième acte commence. Ils apprennent que, dans l'intervalle du troisième à celui-ci, le prince a été battu à Culloden, et que sa maîtresse, qui avait promis de mourir dans la prochaine bataille, a tenu parole. Désormais, pour ces naïfs, la pièce est finie; leur déception menace de tourner à l'impatience grossière. Le drame, ou ce qu'ils prenaient pour le drame, achevé soudainement, ils sont surpris que les acteurs parlent encore: vont-ils les prier de se taire? Duncan le chasseur, rentré dans sa chaumière après la défaite, a beau annoncer ces tristes nouvelles en excellentes paroles, tout ce qu'il obtient, c'est qu'on l'écoute. Lord Fingall, réfugié chez lui, fait à peine respecter son chagrin. Elles sont pourtant d'un tour délicat, les lamentations du pauvre homme sur sa jeune femme. Mais quoi! elle est morte, et le public en a fait son deuil; il sait d'ailleurs, ce public parisien, qu'elle avait trompé son mari, et peu s'en faut qu'il n'avertisse cet Arnolphe qu'il est trop bon de pleurer cette Agnès. M. Coppée récemment recevait d'un critique (1) ces deux épithètes: « malin et sentimental. » Aurait-il été, cette fois, dupe de sa sensibilité? Le public, ici, a plus de malice que lui. Après avoir fait grise mine à ce mari trompé, il fait visage de bois au prétendant qui vient abriter chez Duncan sa tête

(1) Robert de Bonnières, *Mémoires d'aujourd'hui*, 2e série. — Ollendorff, éditeur.

mise à prix, exhaler sa douleur, raconter, en vers hallucinans, ses songes de fuyard.

Même, il est peu touché ce public, par une scène entre le prince et l'Innocent, un garçonnet dont la faible raison ne conçoit guère les malheurs qui l'entourent. Il élève presque une question préalable et prétend réserver à *l'Arlésienne* le privilège d'un tel personnage; il ignore que, bien avant M. Alphonse Daudet, Walter Scott, imitateur de Wordsworth en ce passage, avait retenu pour M. Coppée la place de l'Innocent dans un drame pareil. Moins mal disposé, il eût admiré cette rencontre comme shakspearienne; à peine s'il goûte l'exquise allégorie de ce nid de fauvette apporté par l'enfant au vaincu :

Et dire qu'il suffit d'un orage qui passe
Pour que ce grand travail ait été fait pour rien!
. . . — Tais-toi, pauvre enfant!.. C'est assez!
Par mon ambition, que de nids renversés!..

M. Coppée se défiait-il de cette maussaderie? A la scène, il a supprimé un passage que je regrette, l'ayant trouvé dans la brochure (1). « Le roi!.. interrogeait le prétendant; on t'a parlé du roi?.. » L'Innocent cherchait dans sa mémoire, et soudain, tirant de sa poche une pièce de monnaie : « Ah! j'y suis! Tu sais lire... » Et le prétendant, ce prince en idée, confronté avec le prince réel, lisait sur la pièce : « Georges II, roi de Grande-Bretagne. » C'était à mon sens un trait scénique, allant droit et loin, digne d'un pur drame historique, et de l'ordre le plus élevé, aussi bien que d'un drame symbolique, tel qu'est plutôt celui-ci. Mais ne faut-il pas que le poème se hâte? On n'a guère d'indulgence, à l'heure qu'il est, pour l'artifice d'un médaillon, rapporté par l'Innocent, où Fingall découvre, avec un portrait de Charles-Édouard, un billet qui lui révèle la trahison de sa femme. On ne tolère qu'avec mauvaise grâce ses imprécations contre le prince, — qui à présent se trouve son hôte, dormant sous le toit de son vassal; — même on ne tolère qu'à peine, après ses menaces de mort, son brusque retour au sentiment de l'hospitalité, son effort pour dompter sa colère, et, à la fin, lorsqu'il arrête les soldats anglais en se livrant, son sacrifice. Oui, en vérité, on lui permet malaisément de se dévouer à son tour, comme si le propre sujet de la pièce n'était pas le dévoûment de tous les Jacobites à la royauté!

Cependant, au cinquième acte, alors que les moins raffinés ont reconnu la nature de l'ouvrage et en ont pris leur parti, la vertu de la poésie est la plus forte. Ici elle agit toute pure et n'emprunte le secours d'aucun élément dramatique; désarmés par cette franchise, les plus rebelles se laissent aller derechef à l'admiration.

(1) Lemerre, éditeur.

Sur une grève, parmi des rochers sinistres, voici Charles-Édouard qui se traîne; et, d'autre part, surviennent Angus et Marie. Épuisée par la fatigue, la faim et le désespoir, la jeune fille s'éteint

Comme un feu de berger sur qui tombe la neige.

Aux genoux de son grand-père, elle dort cet avant-dernier sommeil où la pauvre créature humaine, bien souvent, revoit sa chimère favorite. Charles-Édouard, tandis qu'elle repose, s'approche d'Angus qu'il ne reconnaît pas, et lui demande un morceau de pain : la rencontre, cette fois, n'est-elle pas saisissante? L'ombre de Shakspeare ne plane-t-elle pas sur cette scène?

Le prince a demandé l'aumône au mendiant!

Le mendiant, hélas! n'a rien à partager avec lui. L'Écosse ne peut plus rien faire pour son prince que de mourir en lui disant adieu. Aussi Marie s'éveille :

Quel doux rêve j'ai fait!.. La journée était belle..
Le ciel riait... Un grand espoir flottait dans l'air...
Et je vis le héros qui marchait dans la mer!..
Sa croix de diamant brillait comme une étoile...
Il me prit dans ses bras.. Sur ma robe de toile,
Un moment, j'ai senti son cœur près de mon cœur.

Elle le sent, en effet; elle rend à son demi-dieu le baiser qu'il lui donna, voilà six mois, sur ce rivage; comme elle lui souhaita la bienvenue, elle console maintenant son exode. Avant qu'il s'éloigne sur le navire français qui est en vue, avant qu'elle tombe, en lui adressant un geste de bénédiction, pour ne plus se relever, elle l'assure que son cher souvenir vivra toujours sur la terre d'Écosse :

Par les belles nuits de France ou d'Italie,
Quand tu souffriras trop de ta mélancolie,
Pense à nos nuits du Nord, sereines par hasard :
La lune, tout à coup dissipant le brouillard,
Se mire dans le lac où les daims viennent boire;
Les astres sont brillans, la campagne est moins noire;
On distingue les pics neigeux à l'horizon;
Et le son d'un pibrok, venant d'une maison
Où veille une lumière et qu'un pauvre homme habite,
Soudain s'élève et joue un vieil air jacobite...

On les écoute, ces vers, avec le recueillement dont ils sont dignes; c'est dire que les applaudissemens éclatent, presque aussitôt après, lorsqu'Angus a enveloppé la morte dans le dernier drapeau écossais, et

que le poème s'achève par ce mot, simple épitaphe de l'héroïne : « Fidèle ! »

Après cette analyse, perpétuellement accompagnée d'impartiale critique, on sait en quels points le succès a été disputé, combien il est grand et de quelle rare et noble espèce. M. François Coppée a combattu, il a vaincu en poète. Nous avons marqué, plus haut, par quelle précieuse qualité d'idées, par quelle énergie créatrice il avait prouvé ses droits essentiels à ce titre. Des citations, faites selon la commodité du récit plutôt que selon l'avantage de l'auteur, nous dispensent d'insister sur les mérites de sa forme. Le style de M. Coppée est nourri plus que jamais de bons substantifs et de bons verbes. Son vers (1) a du poids, sans être lourd ; même, lorsque l'opportunité le conseille, il est agile. Sa période s'enfle généreusement, lorsqu'elle peut être lyrique ou épique; lorsqu'il s'agit d'être dramatique, le trait ne lui manque pas. Sa rime, à l'ordinaire, n'est ni banale, ni affectée; en trois ou quatre occasions, tout au plus, elle est faible. Son rythme se carre ou s'arrondit où il en a le loisir, il se désarticule où il faut et ne se rompt jamais, sinon dans cet unique vers :

Ne va pas, ô ma pauvre Marie, être lâche !

Plutôt que d'insister sur pareille vétille, si je devais adresser un reproche à M. Coppée, je relèverais chez lui des réminiscences de certaines allures de Hugo : il s'en serait passé avec bénéfice. N'est-ce pas assez qu'un tel poème, — le nombre des situations dramatiques étant restreint, — rappelle forcément par la situation des personnages tantôt *le Roi s'amuse*, tantôt *Hernani*, tantôt *les Burgraves*, — pour ne parler ni des *Funérailles de l'honneur*, ni du *Roi Lear?* — Pourquoi aggraver cette nécessité ? pourquoi se donner gratuitement, par telle attaque de phrase, par telle coupe de vers, des airs d'imitation directe? Il est impossible de ne pas se rappeler la tirade :

Je suis Jean d'Aragon, grand-maître d'Avis, etc ,
Et si nos échafauds sont petits, changez-les...

lorsqu'on entend celle-ci :

Je me nomm
Richard-William, lord Fingall de Mac-Fingall,
Chef de clan, colonel d'un régiment royal,
Aide-de-camp... Je vaux pour tous, bourreaux anglais,
Mille livres sterling. Me voici. Gagnez-les.

(1) Voir, sur la prosodie de M. Coppée, un ingénieux chapitre du récent livre d M. Jules Lemaître, *les Contemporains;* Lecène et Oudin, éditeurs.

Une telle ressemblance avec le maître est d'un élève : or M. Coppée, sans occuper l'héritage de Hugo, est maître à son tour dans sa province. Qu'il veille donc, sans nulle relâche de fierté, sur son originalité personnelle: après *Severo Torelli*, après *les Jacobites*, il en a le devoir, car il en a le droit.

Il a dédié son œuvre, en même temps qu'à M. Porel, à Mlle Weber, qui joue le rôle de Marie : c'est un trait de bonne grâce, de modestie et de justice. Mlle Weber sort du Conservatoire : envers celle-là, Dieu merci, Paris n'aura pas à rougir d'une erreur pareille à celle qu'il répare, après plusieurs années, envers Mme Rose Caron. Il l'a fêtée, dès le premier soir, comme une prochaine Rachel. Au moins a-t-elle une voix agréablement timbrée, — quoiqu'il y en ait de plus riches et de plus délicieuses, — une diction juste et variée, un visage intéressant, une mimique, même alors qu'elle pèche par inexpérience, intelligente et nette. Mais surtout elle frémit d'une ardeur sincère, elle se donne toute, à tous momens, à son rôle. Tant qu'elle est en scène, avec elle ou par elle, le drame existe : si elle doit se taire, si un autre personnage s'abandonne à quelque monologue lyrique, son geste, sa physionomie établit un dialogue. Elle a, paraît-il, vingt ans à peine, elle n'est restée que six mois à l'école; pourvu qu'elle ne se gâte pas, nous ne demandons qu'à la gâter.

M. Paul Mounet déclame de la belle façon le rôle d'Angus. M. Chelles n'a pas les agrémens personnels, le son de voix aristocratique, les manières élégantes qu'il fallait au prince : il le joue, comme il peut, avec intelligence et chaleur. M. Albert Lambert représente simplement lord Fingall; il ne manque ni de dignité ni de tendresse. Mlle Méa, pour son début, aurait pu être plus heureuse que dans le personnage de Dora; et Mlle Lainé, pour l'emploi de petit paysan idiot à l'Odéon, ne vaut pas Mlle Yahne, entrevue naguère dans *l'Arlésienne*... Mais la pièce, quelle que soit là dessus la superstition populaire, n'avait pas besoin d'innocent pour être heureuse : le poète y avait pourvu.

LOUIS GANDERAX.

P.-S. — Sur la foi d'un journal, j'ai déploré, la quinzaine dernière, que le principal théâtre de Genève, à peine quelque cent ans après la mort de Voltaire, eût fermé ses portes. Qui donc a défini le journalisme : « l'art d'émettre de fausses nouvelles pour solliciter les vraies? » Voici un document à l'appui de sa thèse. Le directeur du Grand-Théâtre de Genève nous écrit que sa maison n'a jamais été close et que la troupe qui l'occupe a conquis son public... — « Dors-tu content, Voltaire ? » — L. G.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre.

Les affaires du monde n'ont décidément rien de brillant ; elles ne sont pas dans une de ces phases favorables où tout est simple et clair, où les gouvernemens savent ce qu'ils veulent et se sentent maîtres de leur politique, où les nations attendent le lendemain avec confiance, sans craindre les surprises de l'inconnu. Tout au contraire est incertain et obscur, morose comme les jours d'hiver qui passent.

De quelque côté qu'on regarde, de l'occident à l'orient, du midi au nord, les incidens se succèdent et se multiplient comme des feux errans. Il y a des difficultés de vie intérieure, il y aussi des conflits ou des commencemens de conflits extérieurs qui, sans mettre précisément en péril la paix générale, entretiennent l'incertitude et dévoilent l'instabilité des choses. On sent qu'il y a partout une défiance vague de l'avenir, des malaises et des doutes, des malaises politiques et économiques aussi bien que des malaises de diplomatie. L'Europe, la vieille Europe, a beau se chercher elle-même, elle a de la peine à se ressaisir, à retrouver son équilibre et sa direction dans l'état où les événemens conduits par la force l'ont laissée. Elle vit au jour le jour, sur une sorte de foi publique, provisoirement protégée tout au plus par l'artifice puissant d'alliances laborieusement maintenues entre des empires qui ne sont pas toujours sûrs de s'entendre. Les peuples, dans leurs affaires intérieures, ont tout autant de peine à trouver leur voie, à se créer un système de conduite et une politique. Ils ont leurs difficultés et leurs embarras, leurs luttes de partis, leurs agitations, leurs crises d'institutions ou de parlemens, d'industrie et de finances. Ces crises, elles peuvent être plus ou moins vives, plus ou moins apparentes selon les tempéramens, les traditions et les mœurs des peuples qui ont à les subir, selon les cadres et le milieu où elles se

produisent, elles existent presque partout. Elles sont pour ainsi dire la condition du monde moderne, de ce monde qui a déjà vu passer tant de révolutions, et si elles ont un caractère plus aigu, plus saisissant en France, c'est que notre pays plus que tout autre, depuis longtemps, a le singulier et fatal privilège d'être le foyer central de toutes les agitations, de toutes les expérimentations hasardeuses ; c'est que de plus les dernières élections du mois d'octobre, dont toutes les conséquences sont encore loin d'être dévoilées, ont créé une situation assez nouvelle, et pour les minorités conservatrices revenues plus puissantes au parlement, et pour la majorité républicaine qui s'est sentie menacée, et pour le gouvernement, qui, malgré ses inévitables partialités, est bien obligé de s'arrêter devant un si frappant mouvement d'opinion.

La question la plus pressante, la plus impérieuse, au lendemain des dernières élections françaises, était de savoir ce qu'il y avait à faire pour se conformer autant que possible aux tendances qui venaient de se manifester dans le pays,—et c'est encore aujourd'hui la question. On aura beau la dénaturer, l'obscurcir ou l'éluder, elle est toujours là. Assurément, avec un peu de sincérité ou, si l'on veut, avec un esprit moins aveuglé par les passions, les républicains auraient dû être les premiers à interpréter libéralement ce scrutin et à en tenir compte. Ils auraient dû comprendre que, dans la situation de l'Europe, il y avait un intérêt particulier à laisser respirer la France, à ne pas aggraver et envenimer les divisions d'opinions par les défis incessans et croissans d'une politique de parti. Personne ne leur demandait de livrer la république, le pays leur demandait par son vote de faire ou de laisser faire de la république un régime de raison tolérante et de libérale équité, le régime de tout le monde. Malheureusement, depuis que les chambres sont réunies, les républicains ont fait justement tout le contraire. Avec leurs tentatives de réunions plénières, leurs programmes et leurs propositions, ils semblent uniquement occupés à chercher les moyens d'altérer, de contester, d'amoindrir le dernier scrutin, — et, au pis aller, de s'en passer, de faire comme si les votes du 4 et du 18 octobre n'existaient pas. M. Clémenceau, qui paraît appelé à être le chef de la majorité nouvelle, — lorsqu'elle sera constituée, — ne l'a pas caché : il n'y a qu'à ne pas tenir compte des deux cents conservateurs qui sont dans la chambre, à tout traiter entre républicains, à former un faisceau de toutes les forces républicaines. Et le programme de cette nouvelle majorité, que M. Clémenceau se propose de conduire au combat, est tout simple, tout trouvé ; il faut proclamer une amnistie, il faut évacuer le Tonkin, poursuivre plus que jamais les réformes démocratiques, pousser plus ardemment la guerre au clergé, donner satisfaction aux cupidités et aux ressentimens des républicains en organisant la chasse aux fonctionnaires suspects.

Eh bien! il faut que les populations françaises sachent comment les républicains entendent être un gouvernement d'opinion et respecter leurs sentimens. Le pays témoigne ses craintes du radicalisme, on lui répond par des défis ; il demande la paix religieuse, on lui promet l'abolition du concordat; il réclame l'ordre dans les finances, on lui donnera l'impôt sur le revenu. Le pays donne 3 millions et demi de voix aux conservateurs, on invalidera au besoin les conservateurs des départemens suspects qu'on tient encore en réserve, comme on a invalidé déjà les élections du département de Tarn-et-Garonne. Qu'y avait-il donc dans ce scrutin de Tarn-et-Garonne où les conservateurs ont eu plus de trois mille voix de majorité? On n'a rien trouvé de sérieux, le républicain chargé du rapport sur l'élection l'a lui-même avoué; mais les élus étaient des réactionnaires, — et M. Paul Bert a découvert une raison souveraine qui a décidé le vote : il a prétendu que si quelques prêtres s'étaient mêlés de l'élection, le clergé tout entier avait dû s'en mêler! Le soupçon suffit, et M. Paul Bert a décidément conquis son titre de casuiste du radicalisme. On ne voit pas qu'en procédant ainsi, en témoignant ce mépris pour les manifestations les plus sérieuses de l'opinion, en cassant les élections de tout un département, on n'est plus même un parti, on ne représente que l'omnipotence abusive et haineuse d'une passion de secte.

Avec cela on peut aller loin, et le premier résultat de cette politique de fantaisie révolutionnaire est de rendre tout gouvernement régulier et sérieux à peu près impossible, d'engager de plus en plus la république dans une voie sans issue. On ne gouverne pas avec l'anarchie, même avec l'anarchie plus ou moins disciplinée, on ne fonde pas un régime sur la négation des conditions conservatrices de tous les régimes, sur une déclaration de guerre aux instincts du pays. Le ministère l'a senti vaguement, il faut le croire, et c'est sans doute parce qu'il a entrevu le péril qu'il a cru devoir se réserver, refuser de céder aux excitations, aux sommations dont il a été assailli depuis quelques jours. Il a même manœuvré assez habilement pour déjouer jusqu'ici toutes les tactiques de ceux qui ont cru pouvoir un instant lui imposer, par des flatteries ou par des menaces, la politique des réunions plénières ou non plénières. Le fait est qu'il a éconduit poliment les émissaires qui lui ont été envoyés pour le prier plus ou moins de capituler ou de s'en aller. Le malheur du ministère est que, s'il ne veut pas aller trop loin, il ne sait pas où il veut aller ni où il veut s'arrêter, — que, s'il se défend de certains entraînemens, il est encore trop lié à ceux qui voudraient l'entraîner, — ou le remplacer. Il se sent dans une situation fausse ; il a toutes ces perplexités de l'indécision et de la faiblesse dont la déclaration lue il y a quelques jours aux chambres par M. le président du conseil est l'expression assez sincère et assez naïve. Qu'est-ce, en effet, que cette déclaration? Il est vrai, elle paraît bien

être sur quelques points un désaveu des manifestes radicaux. M. le président du conseil refuse de s'engager à la suite des réunions plénières; il ne craint pas d'avouer les difficultés financières, la nécessité d'augmenter les impôts, et bravement il biffe l'impôt sur le revenu de son programme; il a le courage d'avouer que la séparation de l'église et de l'état est une solution « à laquelle il paraît certain que la majorité des Français n'est pas actuellement favorable. » Il parle ainsi; mais en même temps, il se paie de cette éternelle banalité de la concentration des forces républicaines, il croit toujours pouvoir gouverner avec ceux qui lui proposent ou qui veulent lui imposer ce qu'il repousse. De sorte qu'en fin de compte M. le président du conseil n'a satisfait personne, ni les modérés ni les radicaux. Il reste entre tous les camps avec sa bonne volonté et son impuissance, et la France en est encore à attendre la fin des crises intérieures que l'aveuglement des partis ne lui ménage pas.

Ce qu'il y a de plus tristement caractéristique, c'est que dans tous ces conflits, dans ces incohérences de partis, aussi turbulens et aussi vains qu'ignorans, il n'y a pas seulement le dédain de la vérité, l'oubli de toute équité politique dans les affaires intérieures, il y a souvent aussi une sorte de dépression du sentiment français, une trahison futile des traditions d'influence d'un grand pays. Les questions les plus sérieuses sont subordonnées à de petites stratégies, même à de simples calculs électoraux, ou à des impatiences de représailles contre un ministère tombé, ou à de mesquines défiances à l'égard d'un ministère qui ne se rend pas aux premières sommations des tacticiens de réunions plénières. On sacrifie tout à la passion du moment, et c'est ainsi que cette malheureuse entreprise du Tonkin, qui a été certainement un des griefs du pays dans les dernières élections, mais qui ne restera pas moins un intérêt français, risque aujourd'hui d'être compromise dans une chambre où tout est traité à l'aventure, sans réflexion et sans prévoyance. Que veut-on faire du Tonkin et de l'Annam? Le ministère, en se laisant aller, dans sa déclaration récente, à bien des concessions sans profit pour son crédit, s'est cru néanmoins obligé à mettre quelque réserve dans son langage. Il a désavoué les systèmes d'expansion coloniale, les expéditions lointaines; il n'a pas promis l'abandon du Tonkin, de nos possessions de l'Indo-Chine, il a tout au plus laissé entrevoir des projets assez peu définis de protectorat ou d'occupation limitée selon les circonstances, et, pour mettre la chambre en mesure de se prononcer, de l'aider à avoir une politique, il a demandé des crédits ou, si l'on veut, un simple virement de crédits transférés de 1885 à 1886. La chambre, à son tour, s'est hâtée de nommer une commission extraordinaire composée de trente-trois membres, et, dans les discussions qui ont précédé le choix des commissaires ou qui s'élèvent encore aujourd'hui dans la commission même, qu'a-t-on vu? Il s'est trouvé tout d'abord

une immense majorité décidée pour un abandon, plus ou moins déguisé, du Tonkin. Les uns se sont prononcés lestement pour l'évacuation sans phrases, les autres se contentent de l'évacuation progressive; ceux-ci ont découvert un heureux euphémisme, ils réclament la liquidation des affaires coloniales, ceux-là demandent des renseignemens avant de se décider pour quelque autre combinaison aussi ingénieuse. Le ministère, il faut lui rendre cette justice, s'est fait un devoir de maintenir et même d'accentuer son opinion en déclinant d'avance la responsabilité de l'abandon du Tonkin : de sorte que toutes les politiques sont en présence. Voilà la question posée, et il ne s'agit de rien moins que de savoir si la France continuera à garder les possessions qu'elle a conquises dans l'Indo-Chine ou si notre drapeau se retirera tranquillement de ces rivages arrosés du sang de nos soldats.

C'est déjà assez étrange, on en conviendra, que des affaires aussi graves, aussi délicates puissent être traitées avec cette légèreté, que des politiques sans expérience, envoyés dans une commission, se croient le droit de décider des plus sérieux intérêts diplomatiques et militaires sans s'inquiéter des conséquences, sans songer aux difficultés de toute sorte qu'ils peuvent créer; mais la vraie question n'est pas encore là, elle est dans le fond des choses. Sans doute, s'il y avait à discuter aujourd'hui sur l'utilité de la campagne du Tonkin, on pourrait s'arrêter devant ce perpétuel inconnu des expéditions lointaines. On pourrait signaler le danger de ces entreprises qui deviennent quelquefois une chaîne pour un pays, qui sont souvent plus coûteuses que profitables. Assurément, au cours même de cette campagne, telle qu'elle a été conduite, il y a eu bien des fautes commises à tous les instans. Si, au début, on avait envoyé quelques milliers d'hommes, on aurait probablement évité ou détourné des complications auxquelles on a laissé le temps de s'aggraver. Au lieu de mettre quelque prudence même dans une entreprise téméraire et médiocrement conçue, on s'est livré dans l'exécution aux incidens; on a couru les aventures, engageant la France plus qu'on ne l'avouait, troublant sans cesse nos chefs militaires par des ordres décousus, poussant nos soldats à l'action sans moyens suffisans faute d'oser demander des crédits au parlement, allant au-devant d'une guerre avec la Chine qu'on n'avait pas prévue et qu'on a dissimulée jusqu'à la dernière heure, compliquant tout sans réflexion. C'est une histoire malheureusement assez connue, écrite dans toutes les polémiques, dans tous les débats parlementaires qui n'ont été qu'une série d'avertissemens inutiles. S'il ne s'agissait que de recomposer cette histoire des fautes qui se sont succédé depuis le commencement jusqu'à la fin, démontrer une fois de plus ce qui aurait pu être évité et ce qui aurait dû être fait, ce serait bien facile; mais ce ne serait plus qu'un procès rétrospectif qui ne conduirait à rien, qui ne serait qu'un tissu de récriminations stériles. En réalité,

ce qui est fait est fait; la France n'a plus à se demander aujourd'hui si elle doit aller au Tonkin, elle y est comme elle est à Hué, comme elle est à Saïgon, colonie de plus vieille date.

Elle est liée à ces contrées par le sang de ses soldats morts sous le drapeau, par les sacrifices qu'elle a faits, par un devoir de protection à l'égard de ceux qui se sont intéressés à sa cause, par une suite d'actes accomplis depuis quelques années, sanctionnés après tout par le parlement. La France, qu'on y songe bien, n'a pas eu seulement une guerre, à la vérité assez bizarre, assez mal définie, avec la Chine; elle a signé avec le Céleste-Empire un traité qui, en reconnaissant ses droits sur le Tonkin, lui impose aussi des obligations et règle ses relations de frontières. Elle a créé dans l'Annam toute une situation qui est bien son œuvre, dont elle a la responsabilité, en attendant d'en avoir les avantages, s'il y en a. Elle a attesté de toute façon la volonté d'être une puissance souveraine ou protectrice dans cette partie de l'extrême Orient. Croit-on qu'il serait si simple et si facile aujourd'hui de rompre avec ce passé d'hier, de s'en aller en se secouant comme si on avait fait un mauvais rêve pendant quelques années? Pense-t-on qu'après avoir bataillé et traité en définitive avec la Chine pour la possession du Fleuve-Rouge, on aurait beaucoup d'autorité pour négocier dans des conditions nouvelles avec le gouvernement de Pékin, pour obtenir de lui le respect du traité de Tien-Tsin, ou de tout autre traité, lorsqu'il n'aurait plus à craindre notre présence? Est-on bien sûr que notre départ ne sera pas le signal du massacre de ceux qui ont accepté notre domination, qui sont sous notre protection, d'un mouvement qui pourra gagner la Cochinchine elle-même, — et que nous ne serons pas obligés de quitter aussi Saïgon, ou de revenir en armes pour reconquérir ce que nous aurons abandonné? On peut bien sans doute partir si l'on veut; on oublie seulement qu'il en est de certaines affaires comme de ces batailles qui auraient pu ne pas être livrées et dont on ne peut plus se dégager, dès qu'on est aux prises avec l'ennemi, sans s'exposer à un véritable désastre. On peut quitter le Fleuve-Rouge; mais on peut être bien sûr que le prestige de la France se trouvera du même coup singulièrement diminué dans tout l'extrême Orient comme en Europe par le spectacle des versatilités de notre politique, par cet aveu d'impuissance, par cette retraite de notre drapeau.

C'est le pays, dit-on, qui s'est prononcé dans les élections dernières, c'est le pays qui a imposé la politique d'abandon en votant contre le Tonkin, contre les expéditions lointaines. Eh! sans doute, le pays a voté contre le Tonkin, ou du moins contre la politique qui a préparé, qui a conduit la campagne du Tonkin, qui en a fait une entreprise aussi coûteuse que meurtrière. Il se sentirait tout aussi vivement blessé, on peut le croire, le jour où il verrait son drapeau se replier

après un aveu d'impuissance. Il le montrerait probablement à la première occasion, et il ne se contredirait pas; il serait au contraire profondément logique dans ses instincts comme dans ses votes, en se prononçant tout à la fois et contre ceux qui auraient abusé de ses forces et de ses ressources, et contre ceux qui prétendraient lui faire expier leurs fautes par une humiliation nationale. Le ministère a donc quelque raison, il est dans la vérité lorsqu'il refuse de s'engager à l'abandon d'une possession qui a déjà coûté tant de sang, lorsqu'il soutient devant la commission de la chambre la nécessité de rester au Tonkin; mais par cela même il s'oblige à avoir enfin une politique, à sortir de cette atmosphère de duplicité et de ruse où l'on a vécu depuis quelques années, à ne plus se payer d'illusions, d'expédiens et de subterfuges. Il faut parler clairement à la France si l'on veut qu'elle accepte les charges d'une entreprise qui n'a été jusqu'ici pour elle qu'une source d'irritantes déceptions. Tout le monde ne sera pas encore convaincu, c'est possible; les conservateurs, pour leur part, seraient bien peu prévoyans et serviraient médiocrement leur cause s'ils se prêtaient à des coalitions avec les radicaux pour décider un abandon complet du Tonkin, qui ne déconsidérerait pas seulement la république, qui atteindrait sûrement aussi le pays dans ses traditions, dans son intérêt national et dans son honneur.

Si la politique de la France, telle que la font les passions des partis, flotte dans les confusions, tour à tour mesquine ou irritante à l'intérieur et stérile à l'extérieur, la politique de l'Europe elle-même, il faut l'avouer, semble pour le moment assez troublée et assez impuissante. Elle se débat dans toute sorte d'obscurités, de contradictions énigmatiques et on ne voit plus bien ce qu'elle poursuit, ce que veulent les cabinets qui passent pour diriger le monde. La politique de l'Europe n'a pas été assez heureuse dans tous les cas, elle n'a pas eu assez d'autorité pour donner un caractère un peu sérieux à la conférence réunie à Constantinople et pour empêcher les affaires des Balkans de se compliquer et de s'aggraver singulièrement en quelques jours. Elle n'a rien empêché, elle n'a été jusqu'ici que la spectatrice désarmée et impuissante de cette nouvelle crise orientale qui a échappé à sa prévoyance et à sa direction, qui, elle aussi, est certes pleine de surprises et de péripéties inattendues. Qu'est-il arrivé, en effet, depuis quelques jours?

Au moment où les représentans des puissances européennes en étaient encore à délibérer, à préparer leurs protocoles à Constantinople, tout s'est précipité dans les Balkans. Le roi Milan de Serbie a, si l'on nous passe le mot, brûlé la politesse à la diplomatie, et comme eût fait un Frédéric II envahissant la Silésie, il a franchi la frontière bulgare en invoquant les plus futiles prétextes. Il a mis son armée en mouvement, envoyant un de ses corps avec le général Leschanine sur

Widdin, dirigeant un autre corps vers Trun, et se portant lui-même avec le gros de ses forces de Nisch sur Pirot, puis sur la route de Sofia par le défilé de Dragoman, qu'il avait à enlever. Un instant, tout a semblé marcher au gré du roi Milan, qui n'a rencontré d'abord qu'une faible résistance. On voyait déjà le jeune conquérant serbe arrivant en triomphateur à Sofia pour trancher la question bulgare, — en réclamant bien entendu la prix de sa victoire. On l'a cru d'autant plus aisément que le prince Alexandre, surpris par cette brusque invasion, se hâtait de faire une sorte de soumission au sultan, en invoquant presque son secours, en lui annonçant qu'il quittait avec ses troupes Philippopoli et la Roumélie orientale; mais c'est ici que commence l'imprévu. Loin d'être découragé comme il le paraissait, le prince Alexandre de Battenberg s'est, au contraire, porté résolument avec la plus grande partie de son armée au-devant des Serbes, au défilé de Dragoman, à Slivinitza, et c'est là que le roi Milan a vu s'évanouir son rêve de conquête! Bref, les Serbes ont été complètement défaits par les Bulgares dans une série d'engagemens sanglans, habilement conduits par le prince Alexandre. Les Serbes n'ont plus eu bientôt d'autre ressource que de battre en retraite, et le jeune vainqueur de Slivinitza, à son tour, rendant à ses adversaires guerre pour guerre, invasion pour invasion, les a suivis l'épée dans les reins jusque sur le territoire serbe; il les a harcelés dans leur retraite, leur infligeant à chaque pas de nouvelles défaites, et il n'a pas tardé à arriver victorieusement à Pirot, qu'il occupe maintenant, d'où il menace la route de Nisch. Ainsi, en peu de temps, tout se trouve étrangement changé. Il y a peu de jours, le roi Milan marchait sur Sofia, où il allait chercher des compensations pour la Serbie; aujourd'hui, le prince Alexandre est à Pirot, et il réclame naturellement, lui aussi, le prix de ses succès, ni plus ni moins que la cession d'un district serbe et bon nombre de millions d'indemnité de guerre. Jusqu'à quel point la victoire du roi Milan eût-elle aidé, comme on l'a cru un instant, à dénouer la question bulgare soulevée par la révolution de Philippopoli? C'est là ce qui n'a plus qu'un intérêt rétrospectif. Jusqu'à quel point aujourd'hui les succès du prince Alexandre vont-ils faciliter cette solution? C'est le problème et la difficulté du moment.

Pendant que ce drame de la guerre se jouait cependant, que faisait la diplomatie qui s'était chargée de régler pacifiquement les affaires bulgares? Elle avait commencé par délibérer, non sans rencontrer bien des obstacles et sans être arrêtée à chaque pas, sur le rétablissement de l'ancien ordre de choses à Philippopoli, sur l'envoi d'un représentant du sultan et d'une commission européenne dans la Roumélie; elle avait les meilleures intentions. Malheureusement, la diplomatie n'a pas marché aussi vite que les événemens; ce qu'elle a fait ou ce qu'elle a voulu faire, ne répond plus à des circonstances nouvelles, et la ques-

tion reste d'autant plus compliquée que les influences les plus diverses sont en jeu dans cette singulière affaire où tous les calculs ont été trompés. L'Autriche et la Russie n'ont certainement pas les mêmes vues; l'Angleterre a fait ce qu'elle a pu pour neutraliser l'influence russe dans la conférence. Dans quels termes nouveaux reprendra-t-on une négociation qui n'a pu réussir au moment où rien n'était encore compromis? De toute façon, il est évident qu'il sera désormais difficile de s'en tenir strictement au traité de Berlin, et quelque sévérité qu'ait montrée la Russie à l'égard du prince Alexandre, on ne peut plus déposséder et diminuer le jeune vainqueur de Slivinitza. Tout ce qu'ont pu faire provisoirement les puissances a été de proposer un armistice qui vient d'être accepté; mais ce n'est pas une solution, et la question, toujours ouverte, réserve peut-être à l'Europe bien des surprises.

Plus que jamais aujourd'hui, l'imprévu règne dans le monde et se mêle aux affaires des peuples sous toutes les formes, même sous cette forme mystérieuse et cruelle des morts inopinées qui sont des événemens. L'imprévu en ce moment pour l'Espagne est cette fin prématurée du roi Alphonse XII, de ce prince de vingt-huit ans qui n'avait que des raisons de vivre, qui, depuis plus de dix ans déjà, portait, avec la bonne grâce de la jeunesse, le poids de la couronne, au milieu des difficultés qui ne manquent jamais au-delà des Pyrénées. L'Espagne sortait des démêlés et des embarras que l'affaire des Carolines lui avait suscités avec l'Allemagne; elle en sortait honorablement, pacifiquement, par cette médiation du pape qui a été elle-même un grand imprévu, qui a fait tout ce qu'elle pouvait, tout ce qu'on lui demandait en préparant la possibilité d'une transaction entre les deux pays. Aujourd'hui c'est bien plus qu'un différend de diplomatie à propos de quelques îles perdues dans les mers lointaines, c'est la situation tout entière de l'Espagne remise subitement en doute par la mort si inattendue de ce jeune souverain qui vient d'être enlevé par un mal inexorable, qui s'est éteint, il y a trois jours, au château du Pardo, ne laissant que de bons souvenirs et un grand vide.

Tel qu'il a été, en effet, le règne si brusquement interrompu du roi Alphonse XII n'aura pas été sans profit et sans honneur pour l'Espagne. Il avait commencé, il y a tout près de onze ans, le 30 décembre 1874, dans des conditions certes singulièrement critiques. D'un côté, l'expérience républicaine qui avait succédé au court essai d'une royauté étrangère, n'avait réussi qu'à mettre le pays en feu, à précipiter l'Espagne dans une dissolution sanglante; d'un autre côté, une formidable insurrection carliste occupait les provinces du Nord et menaçait de passer l'Èbre, de se répandre dans la péninsule entière. L'impuissance de tout gouvernement à Madrid, la guerre civile dans le Nord, l'anarchie incendiaire partout, c'était le dernier mot de cette révolution de 1868 qui avait cru inaugurer une ère nouvelle en renversant

la monarchie d'Isabelle II et qui n'avait fait que précipiter la nation espagnole dans les aventures meurtrières. C'est alors, après six années de convulsions, qu'éclatait, le 30 décembre 1874, ce mouvement militaire de Sagonte qui trouvait aussitôt un écho à Madrid comme dans les provinces, parce qu'il répondait à un sentiment universel de lassitude, et qui ramenait au trône le fils de la reine Isabelle sous le nom d'Alphonse XII.

Ce prince de dix-sept ans qui venait de passer par l'exil, qui avait eu le temps de faire son éducation dans les écoles de Paris, de Vienne et de Londres, de voir les nations étrangères, ce jeune représentant d'une tradition dynastique renouée dans le péril avait la bonne fortune d'être rappelé pour rendre à son pays la paix, la stabilité, les garanties de la monarchie constitutionnelle. Il portait à l'Espagne sa jeunesse, qui était une séduction, une nature précocement mûrie dans les épreuves, un esprit libre et ouvert, la bonne volonté, et on ne peut pas dire qu'il ait manqué au rôle que les circonstances lui préparaient. Il n'avait pas seulement montré le courage qui lui était naturel, aux premiers temps de la restauration, lorsque, marchant avec tous les chefs de l'armée ralliés à son drapeau, il avait à vaincre l'insurrection carliste, à pacifier les provinces du Nord ; dans le gouvernement, dans ses relations avec les partis, avec les hommes, il ne tardait pas à montrer une singulière sagacité, de la finesse, du jugement. Appliqué à ses devoirs, il les remplissait en prince éclairé et aimable qui se considérait comme le chef de tous les Espagnols, n'excluant personne, sachant ménager les opinions et même les amours-propres ou les ambitions, suppléant par un tact naturel à l'expérience dans la pratique des institutions restaurées pour assurer à son pays l'ordre sans la réaction, les garanties libérales sans l'anarchie. Alphonse XII savait être roi; il savait aussi mettre dans la politique l'entrain, la bonne humeur et la facilité séduisante de la jeunesse. Il a pu se tromper quelquefois et avoir ses fantaisies. Il n'avait certainement pas tout calculé lorsqu'il entreprenait un jour ce voyage d'Allemagne qui, à son passage à Paris, devenait l'occasion d'indignes scènes de rues, désavouées d'ailleurs par le sentiment de la France. D'ordinaire, il était avisé; il avait aussi le secret des vaillantes et généreuses inspirations de cœur qui le conduisaient au milieu des populations éprouvées par les fléaux meurtriers et lui faisaient une juste popularité. Les partis, irréconciliables dans leur hostilité, se flattaient toujours de le renverser; ils se seraient probablement usés à la longue contre la force de ce jeune roi, qui, en définitive, a donné dix ans de paix à son pays, qui avait l'esprit assez libéral pour ne se refuser à aucun progrès légitime et pouvait promettre à la Péninsule un avenir suffisamment assuré. Aujourd'hui, tout cela est détruit. Il reste une enfant de cinq ans, héritière de la monarchie espagnole avec une régence, et, ce qui

complique encore plus les choses, c'est que la jeune veuve d'Alphonse XII, aujourd'hui régente, paraît devoir bientôt mettre au monde un enfant, que si le nouveau-né est un prince, c'est à lui que reviendra la couronne : de sorte que cette frêle enfant, reine en ce moment, peut ne plus l'être dans quelques mois. C'est un cas qui ne s'est peut-être jamais présenté.

Qu'adviendra-t-il de cette situation douloureuse, de cette crise qui, sans être un interrègne, est assurément aussi grave qu'imprévue? La première nécessité sans nul doute était d'assurer d'abord sans hésitation, par le concours de toutes les forces, la transmission régulière de la couronne, de ne laisser place à aucune division entre les partis ralliés à la monarchie, et le président du dernier cabinet conservateur. M. Canovas del Castillo, a donné l'exemple d'une généreuse abnégation en conseillant à la nouvelle régente, à la reine Christine, d'appeler au pouvoir le chef de l'opposition libérale, M. Sagasta. C'est donc un ministère libéral composé de MM. Sagasta, Gonzalez, Alonso Martinez, Camacho, Moret, Montero-Rios, qui va prendre la direction des affaires de la jeune royauté, avec la résolution hautement déclarée de faire respecter la légalité constitutionnelle et avec la certitude d'être appuyé par les conservateurs eux-mêmes. Les chefs de l'armée de leur côté, les généraux qui représentent l'influence militaire, les Martinez Campos, les Jovellar, les Quesada, les Concha, les Salamanca, les Pavia, n'ont point hésité un instant à offrir leur concours au gouvernement, quel qu'il soit, chargé d'inaugurer le nouveau règne. Nul doute que les cortès qui vont se réunir au plus tôt ne se hâtent de reconnaître la régence et que toutes les mesures ne soient déjà prises pour garantir l'ordre dans le pays, pour maintenir la légalité dynastique et constitutionnelle dans cette transition difficile. Le danger, à vrai dire, n'est peut-être pas pour aujourd'hui ou pour demain ; mais l'Espagne n'est pas certainement au bout de ses crises, et on peut bien penser que les partis ennemis se tiennent déjà prêts à saisir les occasions que peut leur offrir une minorité. Étranges combinaisons des choses! L'Espagne se retrouve à l'heure présente dans une situation à peu près semblable à celle où elle était il y a un peu plus de cinquante ans, à l'avènement de la reine Isabelle. Il y a des différences sans doute, il y a eu depuis un demi-siècle bien des événemens, bien des changemens, bien des révolutions. En réalité, c'est encore une enfant, une jeune fille, qui représente la monarchie constitutionnelle, entre les carlistes qui sont toujours les carlistes comme autrefois, et les révolutionnaires qui s'appellent aujourd'hui les républicains.

Comment tenir tête à tant d'orages possibles? Tous les constitutionnels espagnols, libéraux et conservateurs sont certainement intéressés à faire face au péril. Si les républicains conspirateurs réussissaient à accomplir au-delà des Pyrénées une révolution où disparaîtrait la mo-

narchie, ils ne fonderaient sûrement pas un ordre nouveau comme ils s'en flattent dans leurs illusions; ils ne pourraient que ramener l'Espagne aux effroyables crises où elle a failli se dissoudre il y a douze ans, et le plus inévitable résultat de leurs tentatives serait de donner une force nouvelle au carlisme, qui profiterait et des malheurs qu'aurait déchaînés la république et de la disparition de ce qui reste de monarchie constitutionnelle au-delà des Pyrénées. Que des républicains sectaires ne le voient pas, c'est leur éternelle faiblesse. Les républicains plus réfléchis et plus prévoyans qui existent sans doute au-delà des Pyrénées sont faits pour être sensibles à ce danger, et ce n'est pas dans tous les cas la France, même la France républicaine, qui pourrait appeler de ses vœux une révolution aussi embarrassante pour elle qu'elle serait redoutable pour l'Espagne.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La seconde quinzaine de novembre a vu se produire coup sur coup des événemens qui, en d'autres temps, auraient provoqué sur les marchés financiers les mouvemens les plus violens, et déterminé une baisse considérable. Il n'en a été ainsi cette fois que pour les valeurs espagnoles, fortement ébranlées par la mort du roi Alphonse. Mais les autres fonds étrangers et les rentes françaises n'ont pas été plus émus de cette catastrophe que de l'explosion de la guerre entre les Serbes et les Bulgares, du singulier revirement de fortune qui a fait du prince Alexandre le vainqueur du roi Milan, de l'attitude belliqueuse de la Grèce, de la situation délicate où se trouve placée l'Autriche, enfin du conflit qui a éclaté chez nous entre le cabinet Brisson et la commission des crédits du Tonkin.

Non-seulement aucun de ces incidens n'a pu être une cause de baisse sérieuse sur nos rentes, mais aussitôt qu'au dehors il a été question de conclure un armistice, et qu'au dedans le ministère a paru moins menacé qu'on ne l'avait cru d'abord, la spéculation haussière a commencé à vouloir user de tous ses avantages pour obtenir du découvert un aveu public d'impuissance et de soumission.

Les encouragemens n'ont pas fait défaut aux haussiers. Il leur en est venu surtout de Londres. Les Consolidés n'ont pas gagné moins d'une unité de 100 1/16 à 101 3/16. Il est vrai que pendant les deux derniers jours on a reculé à 100 13/16. C'est toujours pour la seconde moitié du mois une plus-value de 0 fr. 75. Le Stock-Exchange s'est lancé en pleine voie de hausse sur les principales valeurs américaines. Il a été réalisé de ce côté des bénéfices énormes. Les essais de relèvement se sont alors étendus à d'autres groupes de valeurs, au Rio-Tinto par exemple, que l'on a fait monter en quelques jours de près de 100 francs, puis à des titres internationaux, comme les fonds russes, les lombards, le hongrois, l'italien, même aux rentes françaises demandées plusieurs jours à Londres à un niveau de prix plus élevé qu'à Paris.

De Berlin et de Vienne les avis n'ont pas été moins satisfaisans. Sur la première de ces places, la spéculation n'a jamais cru que les événemens de la péninsule des Balkans pussent mettre en péril le maintien de la paix générale en Europe, malgré le coup de théâtre des victoires de la Bulgarie succédant aux premiers succès d'apparat de l'armée serbe. Aussi la fermeté des fonds russes ne s'est-elle pas démentie un seul instant. A Vienne, bien qu'il ait fallu menacer le prince Alexandre de l'envoi d'un ultimatum et d'une intervention directe de l'Autriche, pour l'amener à accepter l'armistice, le sentiment que la paix ne courait aucun péril grave a été si vif que le 4 pour 100 or de Hongrie, le fond de spéculation par excellence, n'a subi que de faibles variations et finit plus élevé qu'il y a quinze jours.

La fermeté des fonds d'état est donc restée le trait caractéristique du mouvement financier sur toutes les places européennes pendant le mois de novembre comme dans les mois précédens. La gravité des événemens politiques a eu pour contrepoids l'abondance extrême des disponibilités et la disposition persistante de l'épargne à se porter presque exclusivement vers les valeurs à revenu fixe.

Nous avons signalé la hausse des Consolidés. L'Italien a gagné 0 fr. 70 en s'élevant de 95.60 à 96.30. Les projets de lois de finances que vient de déposer M. Magliani au parlement attestent la bonne situation économique de la péninsule italienne et autorisent à prévoir que la conquête du pair ne se fera plus longtemps attendre dès que la situation politique dans l'Europe orientale cessera d'entraver la reprise des affaires. Même les fonds serbes et hellènes n'ont pas trop souffert jusqu'ici.

La Porte ayant eu la sagesse de se tenir tranquille, les valeurs turques commencent à recueillir les bénéfices de cette attitude prudente. Le Consolidé 4 pour 100 a repris de 13.50 à 14.40, les obligations privilégiées de 340 à 353, la Banque ottomane de 485 à 505.

L'Unifiée d'Égypte a regagné de 10 à 12 francs en quinze jours. Nous la laissons à 328, malgré d'assez fâcheuses nouvelles concernant l'ap-

proche des bandes de Soudanais vers la frontière méridionale. Les acheteurs de l'Unifiée espèrent que le parti conservateur va l'emporter définitivement dans les élections anglaises et que lord Salisbury, une fois maître de la situation, n'hésitera pas à prendre les mesures nécessaires pour placer la sécurité du territoire égyptien hors de toute atteinte.

Sur le Hongrois 4 pour 100, la hausse est d'un point et demi. On a pu redouter, au début du conflit, de voir celui-ci dégénérer en une lutte de la Russie et de l'Autriche. On est rassuré sur ce point, surtout après l'acceptation de l'armistice par le prince Alexandre.

La reprise étant ainsi partout à l'ordre du jour au nord et dans l'est de l'Europe, nos fonds publics ont suivi l'impulsion, le parti de la hausse chez nous ne croyant pas à la chute immédiate du cabinet Brisson. Les vendeurs, après avoir attendu tout le mois, se retrouvent, à la veille de la liquidation, dans la même situation, courant après le titre, qui fait de plus en plus défaut. Déjà on a coté du déport. A moins que d'importantes livraisons de titres ne soient annoncées, la réponse des primes et la liquidation se feront aux cours les plus élevés. Le 3 pour 100 est en hausse de 0 fr.60, l'Amortissable de 40, le 4 1/2 de 40 également. Sur l'Extérieure seule, les vendeurs ont obtenu satisfaction. Le fonds qui se négociait il y a deux semaines à 56 3/4 est tombé brusquement à 50 et n'a pu se relever qu'à 51 3/4. La réaction s'est faite d'un seul coup, le jour où il n'a plus été possible de se faire illusion sur la gravité extrême de l'état du roi Alphonse. La reine Christine, proclamée régente, a appelé au pouvoir le chef du parti libéral, afin de rallier autour du trône, occupé par une enfant de cinq ans, toutes les forces dynastiques. Mais il y a lieu de redouter soit immédiatement, soit à bref délai une insurrection républicaine ou un soulèvement carliste, sinon même l'un et l'autre. En attendant, la situation financière est absolument compromise, et il est difficile que les spéculateurs en fonds espagnols ne fassent pas entrer dans leurs calculs l'éventualité d'une suspension des paiemens trimestriels d'intérêt.

La crainte d'un soulèvement carliste a précipité le Nord de l'Espagne de 430 à 400, le Saragosse de 328 à 320. Les obligations n'ont pas été moins atteintes que les actions. La réaction se chiffre comme suit : Asturies, 14 francs ; Andalous, 15 ; Nord de l'Espagne, 19 ; 2[me] série, 17 ; 3[me] série, 24 ; Pampelune, 15 ; Saragosse, 12.

Les chemins Portugais ont au contraire monté de 12 francs. L'arbitrage s'est fait aussi en faveur des Autrichiens et des Lombards en hausse de 7 à 8 francs. Si les craintes de désordres politiques en Espagne, craintes fondées en grande partie sur l'expérience du passé, venaient à ne pas se réaliser, il faudrait prévoir une vive reprise sur le Nord de l'Espagne et le Saragosse et sur les obligations de ces deux compagnies, le service de ces titres ne pouvant, en aucun cas, être sérieusement menacé.

Le marché des titres de nos établissemens de crédit est toujours très délaissé ; les transactions sont nulles et les cours stationnaires. Il faut faire exception pour le Crédit foncier, dont l'action a monté rapidement de 22 francs sur le bruit, que nous croyons sérieusement fondé, d'une prochaine augmentation du capital social. Les bénéfices des dix premiers mois de l'exercice dépassent de 1 million ceux de la période correspondante de 1884 et le dividende sera au minimum de 60 francs.

La Banque de France est ferme à 4,800 francs, malgré une forte diminution sur l'ensemble des bénéfices du semestre en cours par comparaison avec les bénéfices de l'année dernière. La Banque de Paris a reculé jusqu'à 585 francs parce qu'on la croit très engagée dans les fonds espagnols. Le Comptoir d'Escompte, au contraire, ne souffre nullement jusqu'ici, au point de vue de la tenue de ses titres, des risques que peuvent lui faire courir ses placemens en titres serbes et helléniques, valeurs dont il accepte le patronage devant le public financier français.

Les actions des Chemins français ont été l'objet de quelques achats. Le Lyon a monté de 17 francs à 1,237 ; le Midi, de 10 francs à 1,170 ; le Nord, de 5 francs à 1,500 ; l'Orléans, de 15 francs à 1,300. Les obligations de ces quatre compagnies, ainsi que de l'Est et de l'Ouest, sont toujours très avidement recherchées par l'épargne. L'obligation du Nord, qui tient la tête, vaudra avant peu 400 francs ; les autres suivent à une distance de 10 francs environ, variant de 380 à 385 fr.

Les obligations des lignes algériennes progressent constamment. Le Bône-Guelma et l'Est-Algérien atteignent 350. L'Ouest-Algérien s'est avancé de 3 fr. à 344.

Parmi les valeurs industrielles s'est distinguée en première ligne l'action Suez en reprise de 50 francs, malgré de faux bruits relatifs à l'état de santé de M. de Lesseps. Les recettes sont très satisfaisantes et la moins-value de 1885 sur 1884 va en s'amoindrissant.

L'action du Gaz est immobile à 1,450. Les actions des voitures ont monté de 7 francs ; celles des Messageries, des Omnibus, de la Compagnie translantique sont restées immobiles. Mais les obligations de ces diverses entreprises sont en hausse de 5 à 6 francs depuis le milieu du mois. Le Panama oscille de 410 à 400, et ses obligations ne se relèvent pas. Le successeur de l'ancien directeur général des travaux vient d'être nommé.

La hausse du Rio-Tinto s'est arrêtée à 300 francs. Œuvre d'un syndicat anglo-américain, qui a effectué parallèlement une hausse du cuivre. Les prix nouveaux du Rio-Tinto semblent avoir été reconquis trop rapidement pour être bien solides.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

